

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16083 – 7 F | VENDREDI 11 OCTOBRE 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

« Vache folle » : les Quinze refusent des crédits à la recherche

ALORS QUE LE RAPPORT d'un groupe d'experts, présidé par le professeur Charles Weissmann, invite à une mobilisation accrue pour la recherche sur la maladie de la « vache folle », les ministres de la recherche des Quinze ont refusé les crédits modestes réclamés par la Commission européenne. Le rapport Weissmann estime que la vraisemblance d'une transmission de l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) à l'homme est suffisamment forte pour justifier une accélération de la recherche. Selon nos informations, la Commission européenne a eu connaissance, dès le 7 novembre 1995, d'un document scientifique qui analysait les premiers cas atypiques de Creutzfeldt-Jakob.

Lire page 3

La SNCF va baisser ses tarifs pour affronter la concurrence

Son président s'explique, dans « Le Monde », sur les 4 500 suppressions d'emplois

LOUIS GALLOIS, président de la SNCF, *expose au Monde sa stratégie* de reconquête commerciale. Reconnaissant que le train est un mode de transport cher, il souhaite que la SNCF baisse ses prix, pour faire face à la concurrence routière ou aérienne, et simplifie, avant la fin de cette année, sa grille tarifaire. M. Gallois affirme que la suppression de 4 500 emplois en 1996 ne concernera pas les agents en contact avec la clientèle, dont il veut faire le *« pôle magnétique de l'entreprise »*.

Le président de la SNCF se réjouit que le poids du financement des lignes nouvelles soit désormais assuré par le nouvel établissement public, issu de la réforme, mais il entend donner son avis sur les grands choix d'infrastructures. Il s'oppose enfin à Bruxelles, qui demande que des concurrents puissent circuler sur le réseau.

Lire page 16



Révélations accablantes sur le scandale de l'ARC

Des centaines de millions de francs détournés

LES POLICIERS de la brigade financière de Paris qui enquêtent actuellement sur l'affaire de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) en sont désormais persuadés : il s'agit d'un des scandales les plus énormes de ces dernières années.

Selon un rapport de synthèse qu'ils ont remis le 12 juin au juge d'instruction parisien Jean-Pierre Zanoto – et dont *Le Monde* révèle le contenu –, ce sont plusieurs centaines de millions de francs offerts par des centaines de milliers de donateurs qui, à la faveur de procédés illégaux, ont été soustraits à l'association. Ces sommes considérables ont été versées par Jacques Crozemarie, l'ancien président de l'ARC aujourd'hui placé en détention, pour l'essentiel au petit groupe de sociétés sous-traitantes de l'ARC fondées et dirigées par Michel Simon et Pascal Sarda (aujourd'hui décédé).

Au total, entre 1990 et 1995, l'ARC a versé plus d'un milliard de francs à ces sociétés. Une partie de cet argent a été versé sur les comptes de sociétés de droit américain. Jacques Crozemarie a lui-même grandement bénéficié de ce système d'escroquerie, recevant notamment de 1992 à 1994 plus de deux millions de francs d'honoraires versés par les sociétés américaines. Quant à Michel Simon et Pascal Sarda, ils se sont octroyés des rémunérations considérables, de plusieurs dizaines de millions de francs.

Les nouveaux dirigeants de l'ARC, qui se disent déterminés à tout mettre en œuvre pour connaître l'usage réel des sommes détournées, lancent le week-end prochain une campagne télévisée d'incitation au don.

Lire page 9, et la chronique de Pierre Georges page 34

Les mutations du modèle allemand

Le conflit sur la réduction des indemnités maladie illustre les mutations du modèle allemand d'économie sociale de marché. p. 2

Afrique : une force humanitaire

L'idée américaine d'une force interafricaine « humanitaire » est bien accueillie par l'Organisation de l'unité africaine (OUA). p. 4

Les arsenaux en colère

Les syndicats de l'armement organisent une manifestation nationale samedi 12 octobre, à Paris, pour demander le retrait du plan Millon. p. 6

Un point de vue de René Monory

Toujours plus de décentralisation, plaide le président du Sénat. p. 14

Les Nobel scientifiques

Le prix Nobel de physique couronne les travaux de trois chercheurs américains sur la superfluidité de l'hélium-3. Le prix de chimie est attribué à deux Américains et un Anglais pour la découverte des fullerènes, atomes de carbone sphériques. p. 21

Onzième titre pour Jeannie Longo

La championne cycliste française a remporté son onzième titre mondial à Lugano dans le contre-la-montre individuel. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1011 - 7,00 F

Le mythe de la « démocratie raciale » brésilienne

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Le racisme existe au Brésil : le Tribunal supérieur du travail (TST) l'a officiellement rencontré. A Brasilia, il a donné raison à un plaignant qui s'estimait victime d'un licenciement abusif relevant de la discrimination raciale. Le bénéficiaire de cette première judiciaire, Vicente Francesco do Espirito Santo, 41 ans, est ingénieur électronicien. En mars 1992, il avait perdu son emploi à Eletrosul, la compagnie publique d'électricité du Sud brésilien, où il travaillait depuis dix-sept ans. S'étant enquis par courrier des raisons de ce renvoi, il apprit par plusieurs témoins que la lecture de sa lettre avait provoqué une curieuse réaction chez son supérieur hiérarchique : *« Que veut-il encore, ce créole* [terme péjoratif utilisé dans certaines régions du Brésil pour désigner les Noirs], *maintenant que nous avons réussi à blanchir le service ? »...*

M. do Espirito Santo avait alors refusé de signer son avis de licenciement et de percevoir des indemnités. Contraint, pour survivre, de se reconvertir en vendeur ambulant, il se lança parallèlement dans une bataille judiciaire que personne avant lui n'avait menée victorieusement. Mais tout arrive : en janvier 1995, le tribunal régional du travail de l'Etat de Santa Catarina se prononça, en appel, en faveur de sa réintégration immédiate dans l'entreprise, avec droit aux arriérés de salaires. C'est ce jugement, appelé à faire jurisprudence, qu'ont avalisé cinq des six juges – tous blancs – du TST.

La justice a innové sur ce chapitre qui alimente l'actualité nationale de ces dernières semaines. *« Le mythe de la démocratie raciale brésilienne* [est-il] *en train de s'effondrer ? »*, demande l'hebdomadaire *Isto É*, en présentation d'un dossier récemment consacré au « Brésil raciste ».

Avant la décision du tribunal, un certain Tiririca, ancien clown analphabète recyclé dans la chansonnette douteuse, s'était chargé involontairement de relancer le débat sur la persistance de préjugés racistes dans un pays qui compte 5 millions de Noirs et 60 millions de métis (45 % de la population). *« Cette négresse pue »*, chantait-il, entre autres amabilités, dans son dernier CD tombé sous la coupe de la censure. Tiririca semble surpris des foudres de la justice : sa mère, qu'il adore, n'est-elle pas *« grise »* (métis tirant sur le noir), selon les critères raciaux officiels utilisés lors des recensements ? *« Une mauvaise plaisanterie prise trop au sérieux »*, soutient, en défense du chanteur, un célèbre humoriste qui attribue, à l'instar de la majorité des Brésiliens blancs, la situation précaire de la plupart des Noirs et métis à *« l'apartheid social »*, qui refoule tous les pauvres, sans distinction, dans les favellas, et non pas à la discrimination raciale.

La probable élection, au deuxième tour, le 15 novembre, de l'économiste noir, Celso Pitta, à la mairie de Sao Paulo, la première ville du pays (10 millions d'habitants), contribue à brouiller les pistes. Ce « fils spirituel » du maire sortant, Paolo Maluf, a réalisé, lors du premier tour, ses meilleurs scores dans les quartiers résidentiels blancs. Les voies du racisme à la brésilienne sont impénétrables.

Jean-Jacques Sevilla

Une nouvelle culture vélo

LA BICYCLETTE serait-elle un nouvel outil culturel ? C'est en tout cas sur le thème de « la nouvelle culture vélo » que s'ouvre à Nantes, vendredi 11 octobre, le congrès du Club des villes cyclables. Cent huit communes, dont la plupart des grandes villes françaises, adhèrent à cet organisme qui promeut la pratique de la bicyclette comme mode de déplacement sûr, propre, silencieux et économique en ville. Dans ce choix se dessine une tendance à de nouveaux comportements urbains, plus conviviaux, qui posent pour principe qu'aller moins vite permet de gagner du temps. Nantes présente, de ce point de vue, l'expérience la plus aboutie.

Lire page 11

Des entreprises françaises au service de l'Allemagne nazie

LES MÉSAVENTURES d'une historienne, Annie Lacroix-Riz, normalienne et agrégée, dont un long article sur « Les élites françaises et la collaboration économique » vient d'être refusé par la revue *Etudes et documents*, vont-elles, une fois encore, relancer le débat sur la difficile confrontation des historiens aux années d'Occupation ainsi que sur l'accès aux archives ? Certes, la recherche en ce domaine n'en est pas à ses balbutiements et, l'année dernière, un volumineux ouvrage, *Les Patrons sous l'Occupation*, a été publié sur ce thème aux éditions Odile Jacob (voir « Le Monde des livres » du 13 octobre 1995 et *Le Monde* du 9 octobre). Pourtant, Annie Lacroix-Riz se dit victime d'une censure, laissant ainsi entendre que le sujet recèlerait toujours sa part de tabous.

La revue *Etudes et documents* est, il est vrai, publiée sous l'égide du ministère de l'économie, et la thèse soutenue par l'historienne est dévastatrice pour les chefs d'entreprise pendant la période de la défaite, puis de la suprématie allemande. Pour Annie Lacroix-Riz, c'est avec enthousiasme que les élites économiques françaises se sont précipitées pour passer des contrats avec l'Allemagne victorieuse, et Vichy, bien loin d'être à l'origine du mouvement, n'aurait fait qu'entériner des affaires déjà traitées au niveau des firmes dès les tout premiers mois de l'Occupation.

Paroxysme de ce phénomène de collaboration économique spontanée dont quelques exemples sont développés par l'historienne : la formation de sociétés mixtes. Ce fut le cas, entre autres exemples, de l'entreprise de colorants Francolor (associant Kuhlman et IG Farben), de Théraplix pour les produits pharmaceutiques (Rhône-Poulenc et IG Bayer), et surtout – c'est la découverte la plus troublante de l'article, même si Annie Lacroix-Riz n'y consacre que deux pages sur un texte qui en compte soixante-deux, dont trois cent soixante et une notes –, de la firme Durferrit-Sofumi, émanation d'Ugine et de la société allemande Degesch. Or Degesch était une filiale d'IG Farben, et cette société est connue pour avoir produit et diffusé le gaz Zyklon B, celui-là même qui fut utilisé dans les camps d'extermination.

Faut-il en conclure qu'une société partiellement française, associée comme tant d'autres à l'effort de guerre de l'Allemagne nazie, a fabriqué l'instrument de mort de la politique raciale du IIIe Reich ? Sur ce point capital, Annie Lacroix-Riz livre un peu plus qu'une hypothèse, mais un peu moins qu'une preuve.

Nicolas Weill

Lire la suite page 15

Noces florentines



ISSEY MIYAKE

LE COUTURIER japonais Issey Miyake est l'un des invités-phare de la première Biennale « Le temps et la mode » qui réunit, jusqu'au 15 décembre, à Florence, quarante plasticiens et trente-huit créateurs de mode. Florence où, selon Julien Green, *« les fantômes marchent sous vos yeux en plein soleil »*, entend ainsi rivaliser avec Milan l'industrielle. Elle célèbre les noces de l'art, de la mode et de l'architecture.

Lire page 28

ALLEMAGNE Les partenaires sociaux de la métallurgie, le plus important secteur industriel avec 3,5 millions d'employés, devaient reprendre leurs négociations, jeudi 10 octobre, sur les salaires et l'emploi. Il leur faut également trouver un compromis sur l'application de la nouvelle législation prévoyant la possibilité pour les entreprises de réduire de 100 % à 80 % du salaire net le montant des indemnités à verser en cas de maladie. ● POUR DIMINUER leurs coûts, les entreprises menaçent de plus en plus de contourner les accords de branche. Ils utiliseraient notamment la menace des délocalisations, comme le montre l'exemple de la société Viessmann Werke GmbH, dans la Hesse. ● EN POLITIQUE, le débat bonnois est dominé par les projets de réformes à l'étude, notamment dans le domaine fiscal et sur la question des retraites.

Le débat social illustre les mutations du « modèle » allemand

Le conflit sur la réduction des indemnités-maladie témoigne de la volonté des entreprises d'outre-Rhin de revenir sur les avantages acquis quitte à utiliser la menace des délocalisations dans les pays à faible coût de main-d'œuvre

BONN

de notre correspondant

« Solidarité et performance » : tels sont les deux objectifs que le *« capitalisme rhénan »*, selon l'économiste Michel Albert, avait *su réunir après la seconde guerre* mondiale. Avec la mondialisation des échanges économiques et la montée du chômage, cette formule est devenue de plus en plus difficile à respecter dans les faits. Soucieuse de sauvegarder sa compétitivité économique à long terme, l'Allemagne est en train de redéfinir son approche de l'économie en insistant davantage sur l'aspect *« performance »* et un peu moins sur l'aspect *« solidarité »*.

C'est dans ce contexte que prend place l'important conflit qui oppose actuellement les syndicats et le patronat autour de la réduction des indemnités maladie. En décidant, dans le cadre de son programme d'austérité, que le montant de celles-ci pourrait passer de 100 % à 80 % du salaire net, afin de baisser les coûts des entreprises, les partis de la coalition au pouvoir ont déclenché un vaste débat sur les fondements mêmes de l'économie allemande. C'est la première fois que le gouvernement de Bonn s'en prend de manière aussi directe aux droits des salariés, en osant provoquer le soulèvement des syndicats. Il s'en était surtout pris jusque-là aux droits des chômeurs.

DOUBLE OBJECTIF

De nombreuses entreprises du *secteur-clé de la métallurgie* (3,5 millions de salariés), qui avaient décidé d'appliquer la nouvelle loi dès la date du 1er octobre, ont rapidement constaté que les salariés étaient prêts à se mobiliser très fortement. Dans l'immédiat, la paix sociale est sauvegardée : devant la menace d'une extension des grèves, les dirigeants du patronat de la métallurgie et du syndicat IG Metall ont enterré la hache de guerre et devaient se retrouver autour d'une table, à partir du jeudi 10 octobre, pour tenter d'élaborer un compromis. Malgré des signes d'épuisement de la « société du consensus », les ressorts traditionnels de la concertation n'ont *pas encore cédé la place à un « capitalisme sauvage »* d'inspiration anglo-saxonne.

L'objectif aujourd'hui poursuivi par les dirigeants allemands est double : permettre aux employeurs de réduire les coûts salariaux, qui sont parmi les plus élevés du monde, et favoriser ainsi la création d'emplois ; porter remède à un taux d'absentéisme qui est lui aussi très élevé, particulièrement les veilles et lendemains de week-ends. *« En Allemagne, il est possible de gagner plus d'argent en restant chez soi qu'en allant travailler »*, explique, démonstration à l'appui, un responsable du DITH (chambre de commerce).

Le généreux régime allemand des indemnités maladie était un élément-clé de *« l'économie sociale de marché »*. Cet acquis syndical, l'un des plus importants de l'après-guerre, faisait jusqu'ici de l'Allemagne, en comparaison internationale, un modèle de référence en matière de protection des salariés (même en RDA pendant la guerre froide, les employés ne touchaient que 80 % de leur salaire en cas de maladie). L'initiative du gouvernement prend place dans une stratégie à long terme visant à doper l'économie allemande aux dépens d'une protection sociale considérée comme trop généreuse, nocive à l'investissement et à l'emploi, et incitant aux abus. *« Trop sociale, cette économie de marché »*, souligne Norbert Walter, économiste en chef de la Deutsche Bank, qui résume bien un sentiment majoritaire dans le débat.

Un dirigeant syndical le remarquait pertinemment il y a quelques jours : *« La question des indemnités maladie est le cheval de Troie des employeurs, qui veulent en fait revoir de fond en comble le système de protection sociale de ce pays. »* La réforme du régime des indemnités maladie, si elle est adoptée sans modification au niveau des entreprises, réduira de 1 % seulement le montant total des coûts salariaux tous secteurs confondus (10 milliards de marks d'économies).

APPROCHE « THATCHÉRISTE » ?

L'Allemagne serait-elle tentée par une approche « thatchériste » ? Pas encore. Ce qui est en jeu, dans un premier temps, c'est la réforme d'un système social qui *permet par exemple à un salarié* de la métallurgie de toucher 150 % de son salaire pendant six semaines de congé ou bien de bénéficier d'un régime de remboursement des cures exceptionnellement avantageux. Bref, un système qui permet *« à un chômeur allemand de toucher plus que ma secrétaire en Angleterre »*, soulignait récemment l'ancien commissaire européen Ralf Dahrendorf, aujourd'hui directeur du St. Antony's College, à Oxford.

Sans aller jusqu'à s'inspirer de l'Angleterre des années 80, l'Allemagne cherche son modèle du côté de la Suède ou des Pays-Bas, qui ont mis l'accent, au cours des dernières années, sur la réforme de l'Etat-providence. Le niveau élevé des cotisations sociales, qui aggrave le coût du travail, est unanimement jugé comme l'un des principaux handicaps à la création de nouveaux emplois, ce que *même les syndicats et l'opposition* sociale-démocrate sont prêts à reconnaître. *« Les réformes à engager ne doivent pas viser à supprimer le filet de protection sociale existant, mais bien plutôt à l'aménager »*, pense Norbert Walter, qui estime nécessaire, à long terme, de *« sauvegarder un filet de protection sociale capable de prendre en charge ceux qui en ont vraiment besoin »*.

Le débat sur l'emploi outre-Rhin ne saurait cependant être limité à la question des coûts du travail : *« La majeure partie des emplois allemands est compétitive »*, affirme l'économiste Meinhard Miegel, qui constate l'existence de bien d'autres handicaps structurels comme *« le développement trop lent des industries de services en Allemagne »*. Si, en France, la question du rôle de l'Etat dans la vie économique demeure déterminante dans ce débat, l'Allemagne a décidé, elle, de le centrer autour du retour à la compétitivité de ses entreprises.

Lucas Delattre

Un pays qui ne séduit plus les investisseurs

INVESTISSEMENTS ALLEMANDS À L'ÉTRANGER

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN ALLEMAGNE

Investissements étrangers en Allemagne	Investissements allemands à l'étranger
2 689	24 214
4 071	23 723
2 370	19 698
277	13 176
2 993	14 653
8 996	estimations 35 302

Source : Cnuced

Tandis que les industriels allemands délocalisent de plus en plus leur production vers les pays limitrophes, les investisseurs étrangers se détournent de l'Allemagne.

Le déficit budgétaire se creuse

Le ministre allemand des finances, Theo Waigel, a reconnu, mercredi 9 octobre, que les recettes de privatisation prévues pour cette année seront de loin inférieures aux 9 milliards de marks prévus, compliquant d'autant les difficultés du gouvernement pour tenir son déficit budgétaire dans les limites prévues pour 1996. Selon un bilan établi par ses services à la demande de la commission parlementaire du budget, Bonn ne pourra réaliser d'ici à la fin de l'année qu'une part infime des privatisations programmées.

Or, le gouvernement, confronté à des rentrées fiscales amoindries par la faible croissance, a déjà dû admettre que le déficit budgétaire serait plus élevé que les 60 milliards de marks prévus initialement. Mais M. Waigel espérait jusqu'ici qu'il n'atteindrait pas les 70 milliards. Ces chiffres risquent de propulser cette année le déficit allemand largement au-dessus de la limite de 3 % retenue par le traité de Maastricht pour être éligible à la monnaie unique. – *(AFP)*

Chez Viessmann, les employés travaillent trois heures de plus par semaine sans augmentation de salaire

COLOGNE

correspondance

Depuis quelques mois, le fabricant de chaudières Viessmann Werke GmbH donne des sueurs froides aux syndicats de la métallurgie. Cette prospère entreprise du nord de la Hesse a osé briser un tabou bien allemand : augmenter le temps de travail hebdomadaire de 35 à 38 heures sans compensations salariales. En échange, Martin Viessmann, troisième du nom à diriger la firme familiale (6 700 salariés dans le monde pour un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de deutschemarks en 1995) a garanti les emplois, certaines primes et les congés payés pour les trois ans à venir.

Pour l'instant, seuls les 3 760 salariés du berceau de la firme, à Allendorf, sont concernés par ce *« pacte pour l'emploi »* : la mesure appliquée depuis le 1er mai 1996 après trois mois de négociations avec le conseil d'entreprise a reçu l'aval de plus de 96 % du personnel du site. C'est une première : rares sont les sociétés qui osaient jusque-là s'affranchir des conventions collectives en vigueur dans leur branche.

La réaction du syndicat IG Metall, exceptionnellement minoritaire dans un établissement où à peine 10 % des employés sont syndiqués, n'a pas tardé. Une première plainte devant un tribunal du travail ayant été déboutée en août, le syndicat a décidé de faire appel début octobre.

« Viessmann a doublement rompu les conventions collectives, d'une part, en s'en prenant au temps de travail fixé à 35 heures dans la métallurgie et, d'autre part, en s'arrangeant avec chaque salarié en matière de salaires sans signer d'accord global », estime Alfred Hofmann, en charge du dossier à IG Metall. Selon lui, un tel accord est d'autant moins justifié qu'il a été obtenu *« sous la pression d'une menace »* : la direction avait envisagé en cas de refus de construire une usine en République tchèque pour fabriquer son nouveau modèle de chaudière à gaz. *« Certains syndiqués ont accepté l'accord car ils avaient peur pour leur emploi »*, assure M. Hofmann pour lequel *« ce pacte est d'abord une bonne affaire pour l'entreprise »*.

« EXEMPLE DE RUPTURE »

Martin Viessmann devrait en effet économiser 20 millions de deutschemarks par an. *« La décision des collaborateurs est plus clairvoyante que l'exigence des syndicats de réduire les horaires avec une compensation partielle en terme de salaire »*, répète ce chef d'entreprise d'une quarantaine d'années, devenu en quelques mois une figure médiatique. Les salariés français du groupe (environ 800 personnes à Faulquemont, en Lorraine) et leurs 38,5 heures hebdomadaires sont cités en exemple à leurs collègues allemands. Les économies réalisées grâce à cet accord permettent la fabrication de nouveaux produits en Allemagne : selon la direction, 160 postes ont déjà été créés sur les 230 prévus.

Le cas du constructeur de chaudières peut-il faire école ? C'est la grande crainte d'IG Metall. *« Nous ferons tout pour éviter ce genre de compromis interne »*, dit un syndicaliste, selon lequel *« Viessmann est l'exemple le plus important de rupture des accords de branche »*. Dans son jugement, le tribunal a d'ailleurs estimé en août que cette mesure ne pouvait pas être un modèle pour l'économie allemande.

Pour l'instant, peu de sociétés, même parmi les concurrentes comme Buderus, Junkers, Vaillant, n'ont osé reprendre le *« pacte pour l'emploi »* tant décrié. *« Nos plaintes et le retentissement de l'affaire font réfléchir celles qui pourraient y songer »*, estime Alfred Hofmann. D'autres groupes étudient pourtant un allongement du temps de travail, mais IG Metall ne s'y oppose pas s'il s'accompagne de compensations salariales.

Quoi qu'il en soit, l'initiative de Viessmann rassemble les tenants d'une adaptation des conventions collectives. Ces dernières *« enlèvent à notre économie la flexibilité dont elle a impérieusement besoin sur des marchés en mutation »*, estime le fabricant de chaudières.

Les associations patronales réclament un assouplissement des accords de branche, afin de laisser plus de place aux négociations internes, notamment pour aménager les horaires. Elles voient plutôt d'un bon œil le cavalier seul d'un des leurs, mais ce soutien discret agace les représentants syndicaux : *« Le patronat est trop heureux de disposer d'un précédent et il est prêt à tout pour garder la confiance de ses membres. »*

Philippe Ricard

De Ludwig Erhard à Helmut Kohl

« L'économie sociale de marché », qui a été pendant plus de quarante ans le fondement de l'organisation économique et sociale de la République fédérale, a été théorisée après la première guerre mondiale par l'école de Fribourg. Ludwig Erhard, père de la réforme monétaire de 1948, premier ministre de l'économie de la RFA, puis successeur d'Adenauer à la chancellerie, a mis en œuvre cette doctrine, qui combine le libre fonctionnement du marché et des conventions collectives contraignantes entre des syndicats de salariés puissants et les organisations patronales.

Une frénésie de réformes s'empare de la République fédérale

BONN

de notre correspondant

Réforme fiscale, du système de retraites, de l'assurance-maladie... C'est une véritable frénésie de réformes qui s'est emparée de l'Allemagne au cours des dernières semaines. Le débat politique bonnois, dominé par les questions économiques et sociales, est entré dans une phase déterminante ; des adaptations importantes du « modèle » allemand se préparent en ce moment-même et sont guidées par une préoccupation simple : comment alléger le poids des impôts et des cotisations sociales (dont le niveau atteint actuellement 44 % du PIB), qui s'alourdissent avec le vieillissement de la population et un chômage en hausse continue ?

Les impôts sont trop élevés : cette constatation fait l'unanimité des partis politiques représentés au Bundestag, conscients des dérives induites par l'excès de la pression fiscale : fuite des capitaux à l'étranger, travail au noir notamment. Soucieux d'engager une baisse de l'impôt sur le revenu au profit d'un relèvement de l'imposition indirecte – un relèvement de la TVA est annoncé après les élections de 1998 –, les partis allemands présentent des propositions de réforme qui doivent prendre effet avant la fin du siècle.

L'AVENIR DES RETRAITES

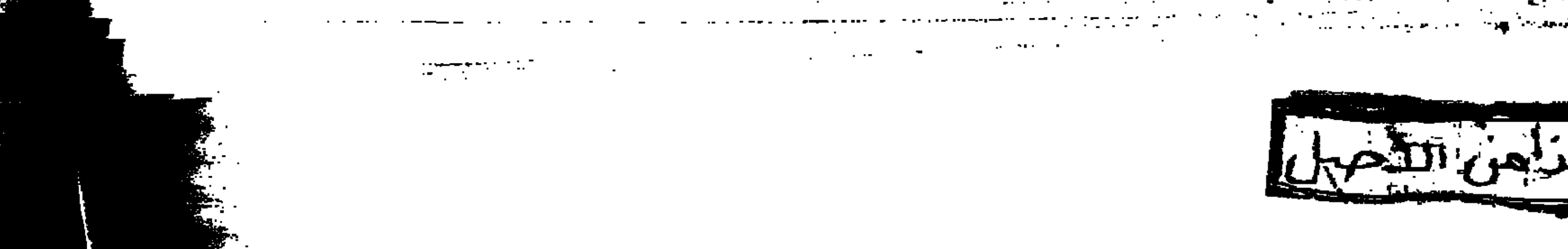
Lundi 7 octobre, la CDU du chancelier Kohl a annoncé ses intentions. Elles consistent à réduire la pression fiscale directe de 30 milliards de deutschemarks (plus de 100 milliards de francs) à partir du 1er janvier 1999. Afin de permettre ces allégements, une extension de l'assiette de l'impôt sur le revenu est prévue : il s'agirait, sans que rien soit encore décidé à titre définitif, de soumettre à l'impôt certains revenus jusqu'ici exemptés – comme les primes au travail du dimanche ou de nuit – et de supprimer les nombreuses possibilités qu'ont les citoyens allemands, surtout les plus aisés, d'échapper à l'impôt (en profitant des larges possibilités de déclarer comme « frais professionnels » des dépenses qui n'en sont pas).

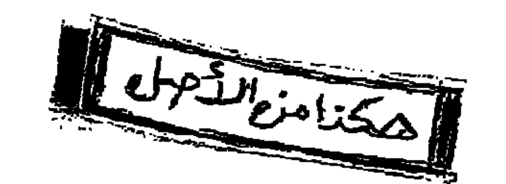
La réduction du poids des cotisations sociales est une préoccupation non moins brûlante que la réforme fiscale. Afin de ramener leur poids à moins de 40 % du salaire brut (contre plus de 41 % actuellement), les propositions les plus ambitieuses sont quotidiennement avancées par les uns ou les autres. L'assurance-maladie comme l'assurance-retraite font face à des déficits croissants, qui provoquent chaque année une inquiétante hausse des cotisations.

L'avenir des retraites, notamment, donne lieu à de très vifs débats. Un groupe de députés de la CDU vient de proposer de relever à moyen terme l'âge de la retraite de 65 à 67 ans, afin de garantir à long terme la stabilité des cotisations (qui menacent bientôt de passer au-dessus de la barre de 20 % du salaire brut). Sans aller jusqu'à se prononcer en faveur de l'introduction de fonds de pension sur le modèle de la retraite par capitalisation – seuls les libéraux du FDP y sont favorables –, la plupart des propositions en cours de discussion jugent nécessaire, en revanche, de baisser le niveau des prestations à long terme afin de sauvegarder un *« contrat entre les générations »* menacé par le vieillissement de la population. D'après les plus récentes propositions de réforme de la CDU, le futur niveau des retraites devrait être équivalent à seulement 65 % du revenu net moyen des actifs.

Quant à l'assurance-maladie, elle fait l'objet aujourd'hui d'une troisième réforme depuis 1989 (voir *Le Monde* du 10 octobre), guidée par le souci d'équilibrer financièrement un système revenu au déficit après deux années d'excédents en 1993 et 1994. Les caisses d'assurance-maladie vont être soumises à de nouvelles économies drastiques à partir de 1997.

L. D.





Les Quinze refusent des crédits de recherche sur la « vache folle »

Un rapport d'un groupe d'experts remis à la Commission invite à une mobilisation accrue

Le professeur Charles Weissmann, de l'université de Zurich, un éminent spécialiste des maladies à *prions*, a remis son rapport, mercredi 9 octobre, à la Commission européenne. Ce document, rédigé par un groupe d'experts, définit les priorités à retenir en matière de recherche sur l'encéphalite spongiforme bovine (ESB) – ou « maladie de la vache folle » – et les pathologies dérivées, telle la maladie de Creutzfeld-Jakob.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

La politique menée au sein de l'Union européenne pour éradiquer l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la vache folle, est parfois marquée d'une grande incohérence : personne ne conteste la nécessité d'accélérer l'effort de recherche afin de juguler l'épidémie, mais, dans le même temps, les Quinze – les ministres de la recherche, le 7 octobre à Luxembourg – refusent les crédits, pourtant modestes, réclamés par la Commission européenne. D'une manière surprenante, c'est François d'Aubert, le secrétaire d'Etat français à la recherche, qui a mené l'offensive. Edith Cresson, le commissaire compétent, espère encore que le conseil du 5 décembre changera d'attitude.

Dans son rapport remis à la Commission, le professeur Charles Weissmann invite pourtant à une mobilisation accrue. Il estime que la vraisemblance d'une possible transmission de l'ESB à l'homme est suffisamment forte pour justifier une accélération de la recherche. *« Il est impératif, pour protéger la santé humaine, comme pour éradiquer la maladie le plus tôt possible, que les efforts de recherche soient considérablement accrus dans l'avenir immédiat »*, a conclu, pour sa part, le commissaire chargé des affaires agricoles, Franz Fischler.

LE CHEPTEL BRITANNIQUE

Refusant de se prononcer sur le bien-fondé des politiques suivies au sein de l'Union européenne afin de contenir l'épidémie, M. Weissmann a néanmoins manifesté des doutes quant à la possibilité que celle-ci disparaisse d'elle-même au Royaume-Uni d'ici aux premières années du XXIe siècle – comme certains le laissent entendre. Selon ceux-ci, ce retour rapide à une situation saine ne serait subordonné d'aucune manière à l'élimination d'une partie du cheptel britannique. Saisissant la perche ainsi tendue, le gouvernement de John Major a décidé de renoncer au programme d'abattage des troupeaux à risque sur lequel il s'était engagé vis-à-vis de ses partenaires de l'Union lors du Conseil européen de Florence, en juin. Ceux-ci, du coup, excluent d'envisager la levée de l'embargo qui a été décrété par l'Union sur les exportations de viande bovine et de produits dérivés britanniques. Quelques millions d'écus provenant du budget communautaire ont été affectés à l'étude de l'ESB, dans le cadre du quatrième programme-cadre communautaire, qui vient à expiration en 1998. Plusieurs Etats membres, dont la France, avaient réclamé un effort accru. La Commission, par la voix de Mme Cresson, proposait donc de prélever pour la recherche sur l'ESB une somme de 50 millions d'écus sur les 200 millions encore disponibles pour les politiques internes (recherche, formation, infrastructures...) dans le budget de 1996. Lors du Conseil du 7 octobre, M. d'Aubert s'est opposé à cette solution, suggérant que l'on se contente d'utiliser les reliquats des programmes existants concernant la santé publique. Selon Mme Cresson, un tel redéploiement permettrait tout au plus de rassembler quelques millions d'écus supplémentaires.

Mme Cresson s'interroge sur la logique qui aboutit à ce que l'Union dépense des milliards d'écus pour compenser les pertes de revenus des éleveurs et soutenir les cours, mais renâcle à accorder 50 millions à la recherche. L'attitude de M. d'Aubert est d'autant moins compréhensible, explique-t-elle encore, que la France dispose d'excellentes équipes dans ces disciplines (notamment en ce qui concerne la mise au point d'un test pour diagnostiquer l'ESB, où l'enjeu est d'éviter d'être distancé par les Américains) et bénéficierait donc sans doute largement des moyens communautaires ainsi mobilisés.

Philippe Lemaître

La Commission européenne avait été alertée dès novembre 1995

À QUEL MOMENT les scientifiques britanniques ont-ils fait savoir à leurs autorités de tutelle qu'une série d'arguments épidémiologiques a priori inquiétants pouvaient laisser craindre que l'agent responsable de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») ait atteint l'espèce humaine ? Officiellement, c'est le 20 mars dernier que le gouvernement britannique a, devant la Chambre des communes, évoqué cette possibilité.

Il apparaît aujourd'hui que la Commission européenne avait eu connaissance dès novembre 1995 des premiers cas britanniques de maladie de Creutzfeldt-Jakob atypique. Un document daté du 7 novembre 1995 émanant du sous-groupe ESB du comité scientifique vétérinaire de la Commission européenne en témoigne.

Ce document – qui n'a pas été rendu public – résume les travaux de neuf experts réunis le même jour à Bruxelles et présidés par Ray Bradley (Royaume-Uni) en présence, pour la Commission européenne, de Brian Marchant. Ces experts devaient, entre autres questions, répondre à celle de savoir si les dernières épidémiologies en provenance du Royaume-Uni pouvaient laisser craindre que l'agent de l'ESB soit susceptible de contaminer l'espèce humaine. Après une analyse détaillée de quatre cas de fermiers atteints par cette maladie, le groupe des experts s'intéressa à deux cas de MCJ concernant des adolescents. Ces cas étaient présentés par le professeur Robert Will (Edimbourg), responsable de la surveillance épidémiologique de la MCJ en Grande-Bretagne.

« COÏNCIDENCE »

Comment comprendre que les experts européens ne se soient pas dès lors inquiétés ? Au terme de leurs travaux, ils ont conclu qu'il ne devait s'agir là que d'une coïncidence entre deux cas atypiques et l'épidémie d'ESB. *« Malheureusement, il n'y a plus rien qui puisse être fait pour atténuer le risque d'exposition de cette époque »*, peut-on lire dans leurs conclusions.

Pour sa part, le professeur H. Diringer, expert allemand, prenait soin de faire ajouter à cette conclusion qu'il rappelait que le risque d'une exposition humaine à l'agent de l'ESB après 1989 ne pouvait pas être exclu. *« C'est à la suite de ce document que nous avons demandé un complément de données scientifiques et que nous avons jugé nécessaire de proposer au professeur Charles Weissman de constituer un groupe de travail européen pour nous aider à définir les axes de recherche prioritaires à développer face à cette épidémie »*, a déclaré au *Monde* Guy Legras, directeur général de l'agriculture à la Commission européenne.

Il reste à comprendre pourquoi il aura fallu attendre le 20 mars 1996 pour que le gouvernement britannique rende publique l'information sur l'émergence d'une nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

Jean-Yves Nau

L'Argentine découvre une fraude douanière de 10 milliards de dollars

M. Menem entre en « croisade contre la corruption »

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Pour réagir à l'inquiétude des organismes financiers internationaux, devant la multiplication des scandales révélés quotidiennement par la presse de Buenos Aires, le président Carlos Menem a lancé, une fois de plus, *« une croisade contre la corruption »*. Il est vrai que la dernière affaire d'évasion fiscale est de taille : plus de 10 milliards de dollars de marchandises entrées frauduleusement dans le pays et qui ont fait perdre à l'Etat environ 3 milliards de dollars, soit la moitié du déficit fiscal du prochain budget.

Des milliers d'appareils électroniques, des montres, des draps, des parapluies et des bouteilles de champagne ont été saisis dans plusieurs domiciles de la capitale. Les marchandises entraient sous transit à la douane puis, dotées de faux certificats douaniers, étaient frauduleusement revendues, notamment dans les supermarchés perquisitionnés durant le dernier week-end. L'américain Wal-Mart, mais aussi le français Carrefour, qui gère une dizaine de supermarchés en Argentine, figure sur la liste des établissements visités par les services de police.

Evoquant pour la première fois l'existence de *« mafias »*, M. Menem a solennellement annoncé, le 8 octobre, à la télévision, la fusion de la douane avec la Direction générale des impôts (DGI), selon un modèle déjà appliqué dans plusieurs pays d'Amérique latine où la modernisation et la *« transparence »* des douanes sont devenues une priorité avec la création du Mercosur et le développement des échanges avec l'Union européenne.

En Argentine, le nouvel organisme douanier sera dirigé par M. Carlos Silvani, ancien fonctionnaire du Fonds monétaire international (FMI), déjà nommé à la tête de la DGI en début de semaine. La tâche est ardue pour un seul homme. Créée en 1778, la douane de Buenos Aires est considérée, à juste titre, comme l'une des institutions les plus corrompues du pays. M. Silvani, déjà surnommé le *« tsar du fisc »*, contrôle désormais 98 % des ressources fiscales argentines. Sa mission pour 1997 : collecter plus de 43 milliards de dollars.

L'existence de douanes parallèles n'est pas nouvelle en Argentine où la puissante Union industrielle argentine (UIA) s'est souvent plainte de la contrebande, accusant même *« les grands centres de commercialisation »* d'être impliqués dans la vente frauduleuse des produits entrés illégalement dans le pays. La lutte contre la corruption au sein des douanes avait été l'un des principaux chevaux de bataille de Domingo Cavallo, ancien ministre de l'économie limogé, en juillet dernier, par le président Menem (*Le Monde* daté 28-29 juillet).

> La douane de Buenos Aires est considérée comme l'une des institutions les plus corrompues du pays

Ce dernier a ordonné une enquête judiciaire confiée au procureur général de la nation. De son côté, M. Silvani a sollicité le soutien du ministre de la justice, Elias Jassan, afin de coordonner la lutte contre l'évasion et d'éviter que les poursuites judiciaires ne soient mystérieusement bloquées, comme cela a été jusqu'ici le cas.

Une action sur une fraude de plus de 100 millions de dollars portant sur des exportations fictives d'or est ainsi enlisée depuis de longs mois. Le procureur chargé de l'affaire ainsi que des membres de sa famille ont été victimes de plusieurs agressions violentes faisant régulièrement la « une » des journaux. Mais ni la justice ni la police ne sont encore parvenues à démanteler cette « mafia de l'or » tandis que le procureur envisage de se dessaisir du dossier.

Christine Legrand

Le tour de chauffe télévisé des deux vice-présidents américains

WASHINGTON
de notre correspondant

Le face-à-face télévisé qui a opposé Albert Gore à Jack Kemp, mercredi 9 octobre, n'aura été d'aucun secours pour aider les Américains encore indécis dans leur choix, à moins de quatre semaines du scrutin présidentiel. Ce débat entre deux gentlemen qui, amis de longue date, n'hésitent pas à souligner combien ils s'apprécient mutuellement, était en effet courtois, souvent répétitif, parfois interminable, voire ésotérique. Il pourrait même avoir brouillé les cartes, tant les deux candidats à la vice-présidence semblaient parfois défendre la même ligne politique, apparaissant tour à tour sous les traits d'un républicain modéré ou d'un démocrate conservateur.

A l'évidence, ces deux technocrates de la politique étaient bien décidés à ne pas se laisser entraîner dans l'invective, contrairement à Bob Dole, qui n'hésite plus à lancer des attaques personnelles contre Bill Clinton.

« OPPOSANTS, PAS ENNEMIS »

Son colistier Kemp a d'emblée, lui, souligné qu'il ne considérait pas MM. Clinton et Gore *« comme des ennemis, mais comme des opposants »*. La commune ambition de MM. Gore et Kemp d'être candidats à la Maison Blanche dans quatre ans n'étant un secret pour personne, ce face-à-face avait été présenté comme le premier débat présidentiel de la campagne électorale de l'année... 2000.

Face à Al Gore, personnage à la fois lisse, efficace et connaissant à fond ses dossiers, Jack Kemp, parfois pris de court, est apparu comme manquant quelque peu d'expérience. Au risque de souligner la contradiction entre ses positions et celles, nettement plus conservatrices, de M. Dole, il n'a cependant rien renié de son engagement en faveur de la politique d'*« affirmative action »* (« discrimination positive » au bénéfice des minorités). Revendiquant l'héritage d'Abraham Lincoln et de John Kennedy, Jack Kemp s'est fait le défenseur convaincant des Noirs, des habitants des ghettos urbains et, d'une manière générale, des plus défavorisés. Il s'est, en revanche, montré singulièrement à court d'arguments pour justifier la proposition de Bob Dole de baisser les impôts de 15 %, sans nuire à l'équilibre budgétaire et réduire les dépenses de l'assurance-maladie des personnes âgées (Medicare) et des personnes démunies (Medicaid).

Al Gore a eu la partie belle de marteler que les promesses fiscales républicaines, d'un montant de 550 milliards de dollars (2750 milliards de francs) sur six ans, représentaient un *« risque sérieux »* pour l'économie, notamment celui de faire plonger le déficit budgétaire dans un *« gouffre »*.

Fidèle à son image de champion d'une croissance forte pour qui il est urgent de libérer l'économie, Jack Kemp a estimé que le taux de croissance, actuellement de 2,5 %, devrait *« au moins doubler »*. Mais, outre qu'il était un peu surprenant de mettre en cause la *« mentalité anticapitaliste »* de l'administration Clinton, le second de M. Dole n'a pas expliqué comment parvenir à cet âge d'or, ni, surtout, pourquoi, alors que le tableau de bord de l'économie américaine est au beau fixe, il est si urgent de doper la croissance. De même, sans étayer le procès, il a stigmatisé une diplomatie *« ambiguë, contradictoire et précipitée »*, notamment à propos de l'intervention militaire américaine en Irak.

Le tempérament passionné de M. Kemp s'est heurté à la mécanique oratoire froide et parfaitement huilée d'Al Gore. Calmement, le vice-président a saisi plus d'une occasion de déstabiliser son adversaire, se payant le luxe de rendre hommage au courage de ses positions personnelles et à l'avantage de disposer d'*« une telle voix au sein du Parti républicain »*.

Laurent Zecchini

En Colombie, 60 soldats sont toujours otages de la guérilla marxiste

BOGOTA
de notre correspondante

Le bras de fer entre le gouvernement colombien et la guérilla se poursuit. Le sort de 60 soldats colombiens retenus en otage, depuis plus d'un mois, par la guérilla marxiste des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), reste incertain. Il illustre la dégradation de la situation militaire dans l'ensemble du pays. Les FARC, qui, le 1er septembre, avaient spectaculairement attaqué la base militaire Las Delicias, tuant 27 soldats et faisant 60 prisonniers, ont posé leurs conditions : si dans les dix jours le gouvernement n'a pas démilitarisé une importante zone dans le département Caqueta, au sud du pays, elles accepteront la visite de délégués de la Croix-Rouge internationale mais ne libéreront pas les soldats.

La guérilla se plaint du renforcement de la présence militaire et de la volonté des autorités de récupérer les otages par la force. Les militaires rétorquent qu'ils ne font que terminer l'opération « Conquista », lancée en juin dans les départements du Caqueta et du Putumayo pour éradiquer les cultures de coca et de pavot et arrêter des narcotrafiquants. Après de nombreuses tergiversations sous la pression des familles des prisonniers – leurs mères ont manifesté le week-end dernier dans les rues de Bogota –, le gouvernement a fini par accepter le principe de nommer un représentant officiel pour négocier avec la guérilla.

Cela fait maintenant plus d'un mois que ce dialogue de sourds se poursuit, via le Comité international de la Croix-Rouge dont les délégués, qui sillonnaient la région depuis le 1er septembre, ont dû arrêter leurs va-et-vient à cause de l'intensification des opérations militaires. Car dans l'ensemble du pays la situation reste délicate. Les attaques des guérilleros sont quasi quotidiennes. Toutes forces et tous groupes confondus, la guérilla aligne quelque 15 000 hommes, engagés sur une soixantaine de fronts disséminés sur un territoire grand comme deux fois et demie la France. Les autorités disent que *« la situation s'améliore »* et *« espèrent une récupération totale du territoire d'ici quelques semaines »*.

Mais les affrontements avec l'armée ont depuis un mois fait plus d'une centaine de morts. Des zones entières demeurent isolées du reste du pays ; de nombreuses routes sont périodiquement coupées.

Anne Proenza

Premiers départs de Bosnie des forces américaines

TUZLA. Le retrait des forces américaines en Bosnie a commencé, mercredi 9 octobre, avec le départ de 240 GI. Le nombre de soldats américains en Bosnie ne diminuera pourtant pas avant les élections municipales du 22 novembre, compte tenu de l'arrivée, en octobre et novembre, de 5 000 hommes supplémentaires chargés d'aider au retrait de la Force multinationale de paix de l'OTAN (IFOR). Au début des opérations, les soldats américains constituaient l'essentiel des troupes de l'IFOR (environ 25 000 sur 60 000).
Par ailleurs, la Bavière a donné mercredi le coup d'envoi des expulsions de réfugiés bosniaques d'Allemagne vers leur pays d'origine en annonçant le renvoi d'un délinquant arrivé en Allemagne en août 1992. L'Allemagne a accueilli quelque 320 000 réfugiés bosniaques sur son sol, soit bien davantage que les autres Etats européens. – *(AFP.)*

Protestation contre la censure palestinienne de l'écrivain Edward Saïd

NEW YORK. Le Pen American Center a protesté contre l'interdiction par l'Autorité palestinienne de la mise en vente des ouvrages de l'écrivain américain d'origine palestinienne Edward Saïd. Dans une lettre adressée à Yasser Arafat, président de l'Autorité palestinienne, le Pen American Center estime que cette nouvelle est *« particulièrement alarmante à un moment où ceux qui à travers le monde soutiennent les aspirations du peuple palestinien »* s'attendent que *« toute entité palestinienne qui verrait le jour »* serait établie *« sur la base de principes démocratiques et plus spécifiquement sur celui de la liberté d'expression et de la différence »*. M. Saïd étant *« l'un des critiques culturels les plus influents et les plus admirés »* et ayant largement contribué à la défense de la cause palestinienne, les signataires, dont des hommes de lettres prestigieux arabes, demandent à M. Arafat de revenir sur sa décision.

Amnesty International s'inquiète de la situation des droits de l'homme au Tchad

TCHAD. Dans un rapport rendu public jeudi 10 octobre, l'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International s'en prend vivement aux *« pratiques du pouvoir »* tchadien. *« La soif du pouvoir, la volonté de domination et la terreur qui caractérisaient le Tchad sous le président Hissène Habré ont continué (...) sous son successeur, le général Idriss Deby »*. Amnesty International, qui dresse une liste impressionnante de violences et de tortures commises par les autorités, met également en cause *« le soutien politique, financier et surtout militaire »* accordé au Tchad par la France, la Chine et les Etats-Unis, sans que ces pays aient *« l'air de se soucier des conséquences pour les victimes des violations des droits de l'homme »*.

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : le président Nelson Mandela a regretté**, mercredi 9 octobre, le retrait du Parti de la liberté inkhata (IFP), le parti zoulou dirigé par M. Mangosuthu Buthelezi, du processus constitutionnel en Afrique du Sud, tout en estimant que cela ne changera rien à la suite du processus. L'Inkhata avait annoncé lundi son retrait du processus. – *(AFP.)*

■ **BURUNDI : le comité régional de l'OUA** (Organisation de l'unité africaine) s'est prononcé, mercredi 9 octobre, pour le maintien de l'embargo contre le Burundi. Cette décision intervient avant le sommet des chefs d'Etat de l'organisation prévu samedi. – *(AFP.)*

■ **SÉNÉGAL : les Sénégalais ont rendu hommage**, mercredi 9 octobre, à leur ancien président Léopold Sédar Senghor, poète, humaniste et académicien, à l'occasion de son 90e anniversaire *(lire aussi page 13)*. Les festivités ont été marquées par la pose de la première pierre d'un futur *« espace culturel »* portant le nom de l'académicien par le président Abdou Diouf à Joal, village au sud de Dakar ou Léopold Senghor est né le 9 octobre 1906. – *(AFP.)*

■ **SOMALIE : les trois principaux chefs de faction somaliens étaient invités à Nairobi** par le président kényan Daniel Arap Moi, mercredi 9 octobre, pour une *« médiation »* dans le conflit somalien, a-t-on appris de sources somaliennes. La Somalie est privée de gouvernement depuis la chute de Siad Barré, en janvier 1991, et les querelles entre factions continuent de déchirer le pays. – *(AFP.)*

■ **ZAÏRE : une centaine de soldats zaïrois ont été blessés** lors d'affrontements avec des bandes armées banyamulenges, des Tutsis d'origine rwandaises, dans l'est du Zaïre, a-t-on appris, mercredi 9 octobre, de sources humanitaires. Le Zaïre accuse le Rwanda et le Burundi de fomenter ces troubles, ce que Kigali et Bujumbura ont catégoriquement démenti. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDE : l'ancien premier ministre indien P. V. Narasimha Rao** a été arrêté, jeudi 10 octobre, dans une affaire de faux puis immédiatement remis en liberté sous caution. Agé de soixante-quinze ans, M. Rao est accusé d'avoir participé à une affaire de falsification de documents, il y a sept ans, alors qu'il était ministre des affaires étrangères. Ces documents visaient à faire croire qu'un adversaire politique, V. P. Singh – devenu premier ministre fin 1989 – ainsi que son fils disposaient d'un compte illégal dans un paradis fiscal sur l'île de Saint-Kitts dans les Caraïbes. Architecte de la politique d'ouverture économique indienne, M. Rao est aussi mis en cause dans une affaire de pots-de-vin qui risque de lui valoir la prison. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **HONGRIE : une bombe de fabrication artisanale**, dissimulée dans une poubelle, a explosé, mercredi 9 octobre, à proximité de la synagogue de Budapest sans toutefois faire de victime ni de dégâts importants, a indiqué la police hongroise. Le samedi précédent, l'explosion d'une bombe télécommandée avait partiellement détruit un bus à Pliciscsba (20 kilomètres au nord de Budapest), faisant trois blessés graves. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : le président du Parlement de Crimée, Evguéni Souprouniouk**, a démissionné, mercredi 9 octobre sous la pression des députés de cette région peuplée à majorité de Russes mais rattachée à l'Ukraine, qui lui reprochaient une attitude trop conciliante à l'égard du gouvernement de Kiev. – *(AFP, Reuter.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : une enseignante d'un centre de formation professionnelle** d'Ouled Yaïch, près de Blida, au sud d'Alger, a été tuée par balles, mercredi 9 octobre, et quatre employés et une élève ont été blessés par un groupe armé. Lundi, une attaque à la grenade contre un lycée de Khazrouna, dans la même région, s'était soldée par la mort d'un jeune élève. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE : un tremblement de terre dont l'épicentre a été situé** près de Chypre a secoué, mercredi 9 octobre, le Proche-Orient. La secousse tellurique, d'une intensité de 6,5 sur l'échelle ouverte de Richter, a été ressentie à Chypre, en Egypte (où une personne est morte dans l'effondrement de sa maison), au Liban, en Syrie, en Jordanie et en Turquie. – *(AFP.)*

Accord de principe sur l'idée américaine d'une force interafricaine « humanitaire »

Doutes et réserves se manifestent toutefois en Afrique comme en Europe

Les pays africains sont unanimes à reconnaître la nécessité de créer un dispositif de dissuasion et de prévention des crises sur le continent. La proposition américaine d'une *« force interafricaine de réaction aux crises »* a donc été accueillie favorablement par la majorité des membres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Cependant, en Afrique comme Europe, on émet des doutes sur la faisabilité du projet.

NEW YORK
(Nations unies)
de notre correspondante

La multiplication des conflits et catastrophes humanitaires sur leur continent aurait convaincu la grande majorité des pays africains de la nécessité d'un dispositif de dissuasion et de prévention. A quelques exceptions près, les délégués des pays africains aux Nations unies se félicitent de l'initiative américaine visant à mettre sur pied une *« force interafricaine de réaction aux crises »*. Le Mali, où le secrétaire d'Etat Warren Christopher était en visite, a été le premier pays, mardi 8 octobre, à faire savoir officiellement qu'il participerait à la constitution de cette force. Mais l'approbation, exprimée par l'ONU elle-même, ne va cependant pas sans interrogations ni inquiétudes.

Au secrétariat de l'ONU, l'initiative américaine suscite d'ores et déjà diverses questions. Informé du projet, le 27 septembre, à Washington, par le conseiller pour la sécurité nationale, Anthony Lake, le secrétaire général adjoint, Kofi Annan, est revenu à New York avec peu d'indications sur le financement, le mandat et le commandement de cette force. Sur ces derniers points, selon certaines sources à Washington, les réponses apportées par le Pentagone et le département d'Etat étaient *« complètement contradictoires »*.

Parlant aux journalistes, mardi, le secrétaire d'Etat adjoint chargé de l'Afrique, George Moose, a expliqué que le dispositif prévu n'aurait pas pour mission d'intervenir dans des combats et serait exclusivement une *« force humanitaire »*. L'ONU et certaines délégations qui ont reçu des Américains un *« plan provisoire »* soulignent que le mandat de la force est *« loin d'être si précis »*.

Selon les responsables américains, cette force serait composée d'une dizaine de milliers de soldats africains, équipés, entraînés et transportés par les Etats-Unis. Washington serait prêt à payer la moitié du coût des préparatifs, estimé à 40 millions de dollars (200 millions de francs). Mais à partir de son déploiement, nous précisent des diplomates, le financement de la force serait à la charge de l'ONU. Au siège de l'organisation, on rappelle que l'intervention de la force interafricaine au Liberia a coûté plus de 660 millions de dollars, et l'on fait remarquer que, si l'ONU devait « payer », celle-ci, *« par définition »*, devrait avoir la responsabilité d'autoriser une intervention et d'en assurer le commandement. Mais, jusqu'à présent, Washington a souvent montré le peu de confiance qu'il accordait à l'ONU.

Incertitude aussi sur l'échéance du projet : *« A notre avis*, explique un diplomate à l'ONU, *pour qu'une telle force soit opérationnelle et rodée, il faut entre cinq et dix ans, sinon ce serait une fausse bonne idée qui risque le fiasco sur le terrain, or on nous parle de quatre à six mois. »* La « standardisation » de l'équipement de la force et la formation de son personnel font également problème. Des diplomates estiment qu'il faut pour cela un minimum de deux ans, sachant que *« l'OTAN n'a toujours pas fini de standardiser »*.



« PROPOSITION OPPORTUNE »

Dans la plupart des délégations africaines interrogées à New York, on affirme toutefois que, pour lancer l'idée de cette force, le moment est bien choisi. On rappelle que lors d'un sommet, en 1995, les membres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ont déclaré qu'ils ne pouvaient plus se permettre de rester inactifs devant les crises qui affectent le continent.

Selon Olara Otunnu, ancien ambassadeur de l'Ouganda à l'ONU et actuel président d'International Peace Academy, l'Afrique a commencé à voir les résultats d'un tel constat. M. Otunnu prend pour exemple l'intervention des Etats voisins au Liberia et les réflexions régionales, au début de l'année, sur la création d'une force africaine pour le Burundi. *« Bien qu'elle ne soit pas nouvelle, la proposition de Washington,* dit-il, *est très opportune. »*

Pour d'autres ambassadeurs, le bon fonctionnement d'une force interafricaine dépend *« entièrement »* de la coopération, avec les Etats-Unis, des autres pays occidentaux, notamment de la France, de la Grande-Bretagne, de la Belgique et de l'Allemagne, qui ont une expérience de l'Afrique. Selon ces ambassadeurs, la participation de deux catégories de pays africains est essentielle : de ceux qui ont un poids politique et militaire important, tels l'Afrique du Sud, le Nigeria et l'Egypte, mais aussi de ceux qui ont une longue pratique des opérations multinationales de maintien de la paix – le Ghana, le Sénégal, le Botswana et le Zimbabwe.

Le fait que, désormais, peu de pays non africains semblent disposés à envoyer leurs soldats en Afrique, en cas de conflit, aurait persuadé les plus sceptiques des gouvernements du continent à étudier avec sérieux la proposition américaine, à condition que les tâches soient partagées. *« Je veux bien une force composée entièrement d'Africains, nous y mettront nos hommes, mais il faut que l'Occident nous soutienne logistiquement et financièrement »*, dit Legwaila Legwaila, ambassadeur du Botswana.

MARGINALISATION

Le secrétaire général de l'OUA, Salim Ahmed Salim, serait d'accord *« en principe »* avec l'idée américaine, mais aurait des objections à la création d'une « force permanente ». Opinion partagée par certains, qui, à l'ONU, disent comprendre que *« le Conseil de Sécurité est l'organe qui autorise le déploiement de la force »*, mais ajoutent : *« Encore faut-il que l'OUA donne sa bénédiction ; l'OUA doit avoir un contrôle politique sur la force. »*

L'Egypte aussi a critiqué, mardi, la proposition américaine, estimant qu'elle doit être coordonnée par l'OUA. L'Afrique du Sud, selon des sources informées, émettrait également des réserves sur la proposition américaine. Favorables « en principe » à celle-ci, des diplomates européens, réagissant à ces inquiétudes, pensent que *« rien n'empêche »* qu'ultérieurement la force envisagée devienne l'instrument militaire de l'OUA. Certains pays francophones d'Afrique de l'Ouest, lors d'un séminaire de l'ONU, en juin, à Yaoundé, se seraient inquiétés du fait que la plupart des Etats déjà mentionnés pour faire partie d'une telle force étaient anglophones d'Afrique de l'Est : Zimbabwe, Botswana, Ethiopie, Ouganda, Tanzanie, Kenya et Mozambique. Un participant à cette réunion redoute une marginalisation de l'Afrique francophone, et souligne la volonté de Washington de créer cette force pour intervenir au Burundi.

De plus, des critiques se font entendre à New York, pour souligner la coïncidence entre l'initiative du gouvernement de Bill Clinton avec l'échéance électorale du 4 novembre aux Etats-Unis. *« C'est un jeu électoral,* dit un diplomate qui requiert l'anonymat. *On voit que la force est directement liée à la situation au Burundi, les Américains veulent à tout prix montrer qu'ils n'ont rien à se reprocher au cas où la violence exploserait dans ce pays. »* Mais pour M. Otunnu, c'est *« une très bonne chose »* que l'initiative américaine réponde à une préoccupation pour le Burundi : *« Il est très difficile de réaliser une telle idée ambitieuse dans l'abstrait,* dit-il. *La crise burundaise va concentrer les efforts des acteurs. »*

Afsané Bassir Pour

Ironie, scepticisme et agacement à Paris

« Je me réjouis que l'Afrique devienne une priorité du gouvernement américain à quelques semaines de l'élection présidentielle aux Etats-Unis. » Par cette déclaration, faite mercredi 9 octobre, Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération, résume la position du gouvernement français et l'ironie – teintée d'agacement – avec laquelle est accueillie à Paris l'initiative américaine pour la création d'une force interafricaine de paix. Et M. Godfrain de souligner que le soudain intérêt des Etats-Unis pour l'Afrique se manifeste alors que Washington vient de supprimer 15 % de l'aide publique américaine aux pays en développement, que le président Clinton ne s'est pas déplacé une seule fois sur le continent africain, et qu'il n'a pas cité l'Afrique lors de son récent discours devant l'Assemblée générale de l'ONU. On fait aussi remarquer qu'un projet de ce type avait été lancé par la France, en 1994, lors du sommet franco-africain de Biarritz, et que l'Europe des Quinze étudie ce dossier.

Les Chinois pressent les Occidentaux de lever l'embargo sur les armes

Pékin ne veut pas se limiter à des équipements militaires russes

PÉKIN
de notre correspondant

La France sera-t-elle le pays occidental qui permettra la levée de l'embargo des exportations d'armements vers la Chine, en vigueur depuis 1989 ? La possibilité est à tout le moins envisagée par Pékin depuis la visite en France, en septembre, de l'amiral Liu Huaqing, grand patron des armées chinoises, si l'on s'en tient à la manière dont elle a été traitée par les médias officiels chinois. Par l'importance accordée au sujet, la presse a nettement voulu accréditer l'idée que Paris entrouvrait la porte à de nouvelles ventes d'armes occidentales à Pékin et qu'il fallait y voir une alternative européenne à une Amérique avec laquelle les relations traversent de graves vicissitudes.

L'embargo européen sur les ventes d'armes à la Chine date du sommet de Madrid qui a immédiatement suivi la répression de Tiananmen en 1989. Il comprenait, à l'origine, l'interdiction de rapports militaires de tous ordres. Mais ce dernier aspect, qui privait les armées de contacts au niveau hiérarchique supérieur avec les militaires chinois, a été mis de côté sans soulever d'émoi public au cours des deux dernières années.

AMBITIONS NAVALES

L'amiral Liu n'a nullement caché l'espoir de voir l'Europe devancer les Etats-Unis dans la levée de l'embargo sur les ventes d'armes. Des agents chinois d'influence ont même paru redoubler d'activisme pour répandre des bruits singuliers quant à la possibilité que la France vende à Pékin le porte-avions *Clemenceau*. Paris a démenti, indiquant que le bâtiment n'est pas à vendre et servira probablement de réserve de pièces détachées pour le porte-avions *Foch* en activité au-delà de 2000.

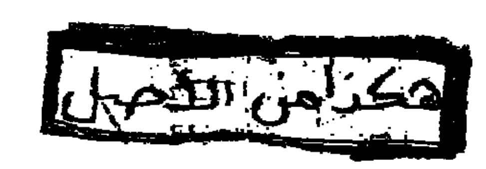
La Chine rêve effectivement, depuis de nombreuses années, de se doter d'un porte-avions. Mais elle semble consciente que l'outil, pour être performant, se doit d'être servi par toute une logistique que Pékin n'a pas encore les moyens de s'offrir.

Selon l'annuaire *Flottes de combat* paru à la fin de 1995, la Chine envisage la mise en chantier, pour 2005-2010, de deux porte-avions de 48 000 tonnes, avec, chacun, une trentaine d'avions J-8 II. Il ne semble pas que le ministère français de la défense soit partisan de vendre un aussi évident instrument de puissance militaire à la Chine, quel qu'en soit le caractère obsolète. A l'heure où Pékin se réveille au plan tactique naval, pareil geste aurait des conséquences singulièrement inquiétantes pour l'image de la France, dans la région notamment.

Néanmoins, les ambitions immédiates de la Chine semblent être de forcer la main des Européens pour parvenir à débloquer la situation l'empêchant, plus de sept ans après Tiananmen, de moderniser son armée autrement qu'en acquérant des matériels russes. Faire flotter, si l'on peut dire, l'idée de l'acquisition du *Clemenceau* permettrait, dans cette optique, à Pékin de faire fonctionner les imaginations dans les milieux industriels et militaires où l'on s'efforce d'aboutir à une levée progressive des sanctions de 1989.

Au demeurant, certains experts occidentaux soulignent que l'embargo occidental sur les fournitures de matériel militaire à Pékin, tel qu'il existe aujourd'hui, comporte une certaine dose d'hypocrisie et des inconvénients. L'Occident (Etats-Unis compris) a recommencé à fournir à la Chine de la haute technologie dont le caractère mi-civil mi-militaire est notoire, tels des ordinateurs ou des équipements spatiaux. En revanche, rouvrir des programmes de coopération avec la Chine dans des secteurs spécifiques qui restent à déterminer permettrait à l'Ouest, selon cette même analyse, de reprendre pied dans l'armement chinois.

Francis Deron



L'écart entre les pays riches et le tiers monde se creuse

L'administrateur du PNUD s'insurge contre le mythe du « tout-privé »

Patron du PNUD, l'organisme de développement des Nations unies, depuis 1993, James Gustave Speth, dans un entretien au *Monde*, met en garde contre « *deux mythes* » : celui d'un tiers monde qui bénéficierait d'une croissance économique généralisée ; celui du secteur privé comme solution miracle aux problèmes de développement.

COSTUME GRIS, cravate sobre, le « M. Développement » des Nations unies, l'Américain James Gustave Speth, affiche un anonymat vestimentaire qui contraste avec la vigueur de son propos. Car l'administrateur du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), principal organisme de développement des Nations unies (avec près de 5 milliards de francs de ressources propres annuelles), ne mâche pas ses mots lorsqu'il s'agit de rappeler quelques vérités à une opinion publique occidentale démobilisée.

« *Il y a un premier mythe à combattre*, explique M. Speth dans un entretien au *Monde*. *C'est celui d'un monde en développement qui, grâce à la globalisation de l'économie mondiale, irait de mieux en mieux sous la conduite d'une quinzaine de dragons.* » En réalité, poursuit-il « *dans plus d'une centaine de pays, le revenu par habitant est aujourd'hui plus bas qu'il n'était il y a quinze ans. En clair, près de 1,6 milliard d'individus vivent plus mal qu'au début des années 80* ».

En l'espace d'une génération et demie, ajoute M. Speth, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres a augmenté. Au début des années 60, il était de 1 à 30 entre les 20 % plus riches de la planète et les 20 % plus pauvres. Aujourd'hui, il est de 1 à 60, alors même que la richesse globale a considérablement augmenté.

Nouvelle encourageante, en Afrique subsaharienne, la croissance économique est de retour, observe le patron du PNUD. Cette année, pour la première fois depuis des lustres, le revenu par habitant devrait croître – modestement – dans une majorité de pays du continent noir, selon les estimations des institutions financières internationales. « *Mais il faudra des décennies pour regagner le terrain perdu* », tempère M. Speth.

Le monde en développement est victime d'un deuxième mythe « *pernicieux* » : « *c'est de croire que le secteur privé constitue la panacée universelle* ». Pas plus que de la globalisation des échanges, on ne peut attendre de l'investissement privé qu'il conduise naturellement à « *un monde équitable* ». Il n'y a pas de corrélation entre les besoins d'un pays et les investissements étrangers directs dans ce pays. Privatiser, libéraliser, déréglementer : les maîtres mots du libéralisme de cette fin de siècle favorisent la croissance, mais c'est « *une croissance qui s'accompagne d'une plus grande pauvreté, d'inégalités plus marquées et d'un chômage en hausse* ». L'aide au développement restera incontournable pendant très longtemps, martèle M. Speth.

Les chiffres donnent raison à l'administrateur du PNUD et à sa méfiance à l'égard du « *tout-privé* ». Les trois quarts du flux d'investissements étrangers directs destinés aux pays pauvres se concentrent en fait sur moins d'une douzaine de pays, la plupart situés en Asie. L'Afrique, elle, n'a droit qu'à des miettes (6 %), et les pays les moins avancés (PMA), dont le continent noir fournit le gros du contingent, à un maigre 2 %.

LA FRANCE MOINS GÉNÉREUSE

Le « *scandale* » n'est pas que les investissements privés se détournent des pays en développement, mais que l'aide publique au développement, celle fournie par les pays riches, fonde comme neige au soleil. Entre 1992 et 1994, elle a chuté de 25 % dans une indifférence remarquable.

Le PNUD n'est d'ailleurs pas épargné par ce recul de la générosité internationale. La France, par exemple, lui avait versé 289 millions de francs en 1993. Deux ans plus tard, sa contribution n'a pas dépassé 100 millions. Deux fois moins que la Suisse ou la Grande-Bretagne. « *J'espère qu'en 1997 la France saura se montrer plus généreuse* », commente M. Speth, qui a évoqué le dossier à l'occasion d'une rencontre, mardi 8 octobre, avec le ministre de la coopération, Jacques Godfrain.

Le montant de l'aide est une chose ; son utilisation en est une autre. Pour l'administrateur du PNUD, il faut « *reconceptualiser* » l'aide publique au développement, ne plus l'utiliser à boucher les trous budgétaires, mais l'orienter vers les besoins – en matière d'infrastructures, d'éducation, de santé – qui, parce qu'ils ne sont pas couverts, freinent les investissements privés. « *Ce sont les facteurs clés du développement*, dit-il. *Les détenteurs de capitaux y sont plus sensibles qu'à un code des investissements, aussi libéral soit-il.* »

Dans ce contexte, M. Speth – un proche du président Clinton dont il fut un temps le conseiller – n'attend pas grand-chose des mesures pour réduire la dette des pays les plus pauvres annoncées à la fin septembre par le FMI et la Banque mondiale. « *C'est un pas dans la bonne direction* », note-t-il avant de rappeler que l'allégement portera, dans la meilleure des hypothèses, sur 8 milliards de dollars, alors que le montant global de la dette des pays du tiers-monde dépasse 2 000 milliards de dollars.

Le développement des pays pauvres passe aussi par une ouverture accrue des marchés occidentaux aux produits du tiers monde. « *Il faut libéraliser le marché du textile, celui des matières premières agricoles...* », plaide M. Speth. Si, au contraire, les frontières se ferment, si l'aide au développement continue à s'effriter « *les pays riches en subiront les conséquences et seront confrontés à des problèmes d'émigration sauvage, d'environnement dégradé, de dépenses humanitaires accrues...* ».

Jean-Pierre Tuquoi

M. de Larosière défend l'avenir de l'aide au développement

ALORS QUE l'aide publique au développement est de plus en plus souvent considérée comme une « *industrie moribonde* », les institutions multilatérales sont-elles devenues inutiles ? Il aurait été étonnant que Jacques de Larosière, qui non seulement fut directeur général du Fonds monétaire international (FMI), gouverneur de la Banque de France, mais occupe aujourd'hui la présidence de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), réponde par la négative.

Le haut-fonctionnaire estimait récemment à Washington, à l'occasion de la conférence Per Jacobsonn, que les institutions multilatérales ont au contraire un rôle crucial à jouer dans leur association avec le secteur privé. Laissé seul, celui-ci s'oriente naturellement vers les quelques régions du monde politiquement et financièrement stables (lire ci-dessus).

Or, les institutions multilatérales permettent de limiter les risques : elles sont des créanciers privilégiés, des prêteurs expérimentés, auprès desquels les Etats choisissent toujours d'honorer leurs dettes. Elles peuvent également assurer une meilleure prise en charge des risques politiques ou commerciaux. En clair, lorsqu'une firme hésite à investir dans un pays agité, ou en pleine transformation économique, la présence d'une institution multilatérale permettra d'atténuer « *certains risques qui, si souvent, privent ces pays des financements à long terme* ». Le fonds monétaire international (FMI) et la Banque Mondiale avaient été bâtis, dans l'immédiat après-guerre, à une époque de croyance en la suprématie du secteur public. La banque mondiale ne peut d'ailleurs prêter qu'à ce dernier. Force est de constater que cinquante ans plus tard, des régions entières ne parviennent toujours pas à décoller économiquement.

RÔLE CATALYTIQUE

La BERD, en revanche, est l'un des premiers exemples de collaboration approfondie entre secteurs publics et privés. Elle doit statutairement réaliser la majorité de ses opérations dans le privé. Une telle collaboration sera-t-elle, dans le long terme, plus fructueuse ?

En imaginant que ce rôle catalytique renforce et diffuse l'investissement étranger dans le monde entier, réussissant enfin à réduire la pauvreté, la disparition des banques multilatérales de développement pourrait être envisagée à terme. Mais « *ce temps n'est pas encore venu* », souligne M. de Larosière. La BERD, dont certains économistes demandent déjà la privatisation, sera certainement l'une des premières à quitter le secteur public, lorsque sa mission spécifique d'assistance au changement de système économique à l'Est s'achèvera.

Françoise Lazare

Les talibans essuient des revers dans le nord de l'Afghanistan

Les « étudiants en religion » s'indignent que les Occidentaux n'aient pas encore reconnu leur gouvernement, alors qu'ils affirment avoir le soutien d'une grande partie de la population

KABOUL
de notre envoyé spécial

Après la débâcle de Kaboul, les troupes d'Ahmed Shah Massoud, chef militaire du gouvernement renversé, sont passées à la contre-offensive depuis mardi 8 octobre. Des combats se déroulent dans la vallée du Salang, au pied du tunnel qui commande l'accès au nord de l'Afghanistan, entre les talibans et les troupes restées fidèles à l'ex-président Burhanuddin Rabbani.

Selon des témoins, les talibans auraient essuyé de lourdes pertes, et l'on a vu hier certains d'entre eux quitter la ville de Jabul Saraj, l'ancien quartier général du commandant Massoud, situé au pied de la vallée du Salang. L'offensive des talibans lancée sur la vallée du Panshir piétine et certaines informations non confirmées font état de la reprise du village de Gulbhar, situé en lisière de ce berceau des forces de Massoud.

L'appui logistique offert aux hommes de Massoud et de Rabbani dans le Salang par le « seigneur de la guerre » du Nord-Ouest, Rachid Dostom, le chef ouzbek, a également contribué à renforcer la détermination de la résistance au nouveau régime taliban. Personne ne sait au juste si les soldats ouzbeks participent directement aux combats mais il est certain que ces derniers ont laissé – au minimum – le commandant Salangi, homme fort de Massoud dans cette vallée, attaquer les troupes des talil-ans retranchées plus au sud.

CONSCRIPTION FORCÉE

La rencontre, mardi, entre l'ancien président Rabbani et Rachid Dostom, vient de marquer une réconciliation au moins tactique entre les deux hommes, anciens adversaires. Si une telle reprise de contacts devait déboucher sur un front commun anti-talibans, il y a fort à parier que l'Afghanistan continuerait à s'enfoncer dans la guerre.

Les talibans doivent en outre faire face à un problème d'image en Occident. Le ministre de l'information et de la culture, Modaqi, s'est indigné lors d'une conférence de presse de la méfiance des Occidentaux à l'égard des talibans : « *Durant la guerre antisoviétique, les pays étrangers avaient aidé la résistance afghane contre l'URSS parce que cette guerre servait leurs intérêts. Mais aujourd'hui, alors que nous avons le soutien de la majorité des Afghans, ils refusent de reconnaître notre gouvernement. C'est très injuste.* »

De nombreux Afghans sont, il est vrai, soulagés d'avoir vu s'instituer un gouvernement qui a mis fin à la guerre dans la capitale. Mais la classe moyenne des Kaboulis s'inquiète de plus en plus de la rigueur extrémiste prônée par ces nouveaux croisés de l'islam. Et les rumeurs de conscription forcée qui circulent en ville ne vont certainement pas contribuer à les rendre plus populaires.

La petite communauté d'Occidentaux expatriés à Kaboul, elle aussi, s'inquiète de certains « dérapages ». Un médecin de la Croix-Rouge, qui revenait à pied chez lui, mardi, après le couvre-feu, a été brutalement passé à tabac par des talibans et a passé la nuit au poste avant d'être évacué sur le Pakistan avec plusieurs côtes cassées.

Bruno Philip

SOCIAL *Une grande « marche »* est organisée à Paris, samedi 12 octobre, par les syndicats de salariés des industries de l'armement, menacées par la réforme de la défense *et par les restructurations qu'impose* l'évolution du marché des armes. Les bassins d'emploi les plus affectés sont ceux de Cherbourg, Brest et Lorient. ● LA MODERNISATION de la délégation générale à l'armement a été confiée à un cadre supérieur venu du privé, Jean-Yves Helmer, qui s'efforce de changer les habitudes de cette institution créée il y a trente-cinq ans et peuplée de polytechniciens. ● À LORIENT, moins touchée que Cherbourg, mais qui doit faire face à des problèmes d'emploi dans plusieurs secteurs, l'avenir de l'arsenal est au cœur des préoccupations. La direction des constructions navales s'emploie à réorganiser la sous-traitance, en mettant le cap sur l'exportation.

Six syndicats de l'armement exigent le retrait du « plan Millon »

Une « marche unitaire » est organisée le 12 octobre, à Paris, contre l'éventuelle suppression de 50 000 à 70 000 emplois en six ans. Le gouvernement assure qu'il n'y aura aucun licenciement « sec » et parie sur les marchés étrangers pour l'avenir de ces industries

DEPUIS UNE DÉCENNIE, l'industrie française de l'armement perd 9 500 à 10 000 emplois directs et indirects par an, avec un « pic » de 18 000 suppressions en 1992. Cette réduction des effectifs – de l'ordre de 30 % en dix ans – correspond à une baisse équivalente, en volume, du chiffre d'affaires. Aujourd'hui, ce secteur mobilise en direct 200 000 salariés et quelque 100 000 autres indirectement.

« *Cette industrie a su gérer sans traumatisme grave une réduction de ses effectifs* », observe l'ingénieur général de l'armement Jean-Paul Gillybœuf, directeur de la stratégie à la délégation générale pour l'armement (DGA). Mais, avec les nouvelles perspectives budgétaires entre 1997 et 2002, qui amputent de 20 milliards de francs par an les investissements par rapport à la programmation précédente, « *la question*, dit M. Gillybœuf, *est maintenant : peut-on continuer sur une pente similaire, sans rupture, d'environ 10 000 pertes d'emplois par an ?* ». Soit, à l'horizon 2002, de 50 000 à 70 000 nouvelles suppressions, « *une perte de substance qui toucherait à l'os après s'être attaqué à la chair, puis au muscle* », dit un syndicaliste.



La DCN emploie 21 800 salariés et les AIA 3 700. GIAT Industries, de son côté, mobilise 12 500 personnes.

Six fédérations syndicales du ministère de la défense (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC et autonomes), qui ont pris l'initiative d'organiser, samedi 12 octobre, dans l'après-midi, une « marche nationale pour l'emploi » à Paris, de la place de la République à celle de la Madeleine. L'objectif est d'obtenir le retrait de ce qu'elles appellent le « plan Millon », à savoir le volet social de la restructuration de l'armement, qui fait suite aux mesures annoncées à GIAT Industries (2 750 emplois menacés) et à la direction des constructions navales (DCN) (6 750 postes).

Tant Jacques Chirac que le ministre de la défense, Charles Millon, répondent qu'il n'y aura pas de « *licenciements secs* » et que « *les emplois détruits seront compensés au poste par poste* ». Pourtant, les craintes demeurent vives parmi les salariés de l'Etat, mais aussi chez les personnels du secteur industriel non étatique de l'armement, qui, pour s'en tenir à ces deux seuls exemples, s'attendent à de nouvelles suppressions de postes avec la fusion Dassault-Aérospatiale et la privatisation de Thomson SA.

En réalité, observe un représentant syndical, les colonnes du temple sont ébranlées. A sa manière, la Cour des comptes fait une analyse assez proche lorsqu'elle étudie, dans son dernier rapport, les modes de fixation des prix et le contrôle des coûts dans les marchés d'armes. Durant des décennies, la guerre froide Est-Ouest a masqué la réalité en permettant aux industriels de considérer le budget de la défense comme une source de profit inépuisable et accessible, sans distinction, aux bons comme aux mauvais producteurs, ceux qui répercutent les gains de productivité sur le montant des contrats et les autres. Au bout du compte, c'est l'Etat qui paie des surcoûts, plus ou moins transparents, entraînés par la faible compétitivité des industriels de l'armement, par leur insuffisance de fonds propres et par leur laxisme sur les sureffectifs.

L'éclatement du « bloc » soviétique a servi de révélateur, mais ce n'a pas été le seul. L'élément le plus perturbateur, celui qui a mis à nu le système en France, serait plutôt ce qui est arrivé aux Etats-Unis. Outre-Atlantique, en effet, devant des baisses de crédits en réalité moindres que prévu, l'industrie de la défense s'est mise en ordre de bataille avec la création de « mégagroupes » dynamiques et avec le soutien complaisant de l'administration, qui, pour faciliter l'exportation de fournitures militaires, manipule la valeur du dollar.

Aujourd'hui, donc, à l'exception de quelques « niches d'excellence » où des industriels peuvent rivaliser grâce à leur compétence spécifique, l'armement français a du mal à suivre. Sa façon de survivre est, comme partout ailleurs, de tailler dans les effectifs, à défaut d'avoir des crédits publics (qui se raréfient) ou de gagner des marchés étrangers (qu'il lui faut enlever de haute lutte, quitte à essuyer des pertes, comme s'y est résolu GIAT Industries avec le char Leclerc dans le Golfe).

De ce point de vue, GIAT Industries demeure un point noir, en dépit d'un accord de principe récent sur l'aménagement du temps de travail. De leur côté, les personnels de la DCN ont eu le sentiment qu'ils avaient fait reculer le pouvoir en limitant provisoirement à la seule année 1997 les annonces de réductions d'effectifs (2 240) et en l'obligeant à revoir la copie si, d'ici là, des succès à l'exportation sont enregistrés.

Aux syndicats, qui estiment que « *l'offensive Millon contre le personnel ne peut plus durer* », le gouvernement répond que, si les choses restent en l'état, tout un pan de l'économie est menacé de faillite, avec une cohorte d'entreprises endettées, déficitaires et menacées, en fin de course, de devenir les cibles de « prédateurs » américains dont les capacités financières sont hors de proportion avec les trésoreries de groupes français.

D'où une autre option ouverte : l'alliance entre des Européens soucieux de rationaliser leurs marchés nationaux, dès lors que leurs armées respectives accepteront de standardiser leurs matériels. C'est compter sans l'attitude frileuse des Etats – et, d'abord, de la France –, qui cherchent à s'approprier des technologies censées être stratégiques pour être capables de réaliser des projets majeurs en toute souveraineté.

Jacques Isnard

Bruno Durieux chargé des exportations

Charles Millon a nommé Bruno Durieux « *représentant spécial* » du ministre de la défense auprès des responsables étrangers, dans le but de « *lui apporter son concours pour le renforcement des relations de la France avec certains pays dans le domaine des équipements de défense* », a annoncé le ministère, mercredi 9 octobre. Ancien conseiller de Raymond Barre, élu député (UDF-CDS) du Nord en 1988, M. Durieux était entré en 1990 dans le gouvernement de Michel Rocard comme ministre délégué à la santé, poste qu'il avait conservé dans le gouvernement d'Edith Cresson avant de devenir ministre du commerce extérieur dans celui de Pierre Bérégovoy. Maire de Grignan, dans la Drôme, il est l'auteur, à la demande de M. Millon, d'un rapport sur les exportations d'armes (*Le Monde* du 26 avril).

Jean-Yves Helmer, l'homme qui « verrouille » la DGA

EN MARS, venant de Peugeot-Citroën, où il dirigeait depuis sept ans la division automobile avec l'espoir de succéder un jour à Jacques Calvet, Jean-Yves Helmer arrivait à la tête d'une délégation générale pour l'armement (DGA) inquiète sur son sort. Trente-cinq ans après sa création, cet outil administratif et industriel a vu ses effectifs fondre et sa raison d'être contestée.



PORTRAIT

Ses effectifs, d'abord. De 100 000 personnes en 1961, voilà la DGA ramenée aujourd'hui à 48 800 salariés, dont la moitié assurent des tâches industrielles, et l'autre a des missions étatiques d'initiative et de contrôle. Entre-temps, elle s'est délestée d'une part de ses activités : les poudres (en 1971), devenues une société nationale ; puis l'armement terrestre avec la création de GIAT industries (en 1990).

Sa raison d'être, ensuite. La DGA continue de gérer 80 % des investissements militaires, soit 70 milliards de francs par an, mais ses interventions au nom de l'Etat sont jugées onéreuses – 7,7 milliards de francs par an (sans compter le coût des centres d'essais) –, au point qu'elle est accusée d'alourdir la facture globale des achats d'armement.

M. Helmer, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole des mines, débarque donc dans un milieu homogène, sinon monolithique, composé d'un millier d'ingénieurs de l'armement issus de Polytechnique, qui ont pris l'habitude de s'autogérer. Il reçoit du gouvernement la consigne de tout remettre à plat et, en particulier, de recentrer la DGA sur sa mission première, la conduite des programmes d'armement, sans chercher à se substituer aux industriels.

Il a deux objectifs. Primo : appliquer à une administration les méthodes de gestion qui sont censées avoir fait leurs preuves dans le secteur privé et, singulièrement, obtenir en six ans une diminution de 30 % des coûts et des délais des matériels. Secundo : ne pas perdre de vue la dimension européenne de la politique de la France, de façon que double la part des projets d'armement menés en coopération (avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie en priorité), soit 34 % en 2002 au lieu de 15,6 % en 1996.

Discret, presque timide, cet Alsacien de cinquante ans n'ignore pas qu'il livre une bataille que d'aucuns disent impossible. Il s'inspire de la manière dont l'industrie américaine s'est réformée. Comment, en effet, arrêter la spirale inflationniste des systèmes d'armes, qui n'est pas une exclusivité de la France et qui est liée à la « perfectionnite » traditionnelle des ingénieurs, des états-majors et des industriels ?

DES RÉSISTANCES PERSISTENT

Il « verrouille » donc. C'est la chasse à la performance excessive, au « gadget » inutile. C'est, aussi, la traque systématique du gaspillage, quand, par exemple, l'industrie de l'armement redécouvre pour ses besoins ce que le secteur civil a déjà trouvé. C'est, encore, le recours à des achats dits « sur étagères », lorsqu'il est moins cher d'acquérir à l'étranger que de développer par soi-même. C'est, enfin, la rationalisation de l'outil industriel, c'est-à-dire la mise sur pied de regroupements nationaux avant de se lancer dans des restructurations transnationales d'où émergeront des « pôles » européens, concurrents des américains.

En septembre, M. Helmer a adressé au ministre de la défense une série de propositions de réformes après avoir organisé, durant le deuxième trimestre, dans les établissements de la DGA, pas moins de six cents réunions qui se sont achevées, le 25 septembre, par une grande convention au Palais des congrès à Paris. Un « *happening* », disent les plus critiques, car toutes les résistances au sein de la DGA n'ont pas été brisées pour autant. Ce qui est apparu confusément, c'est l'idée que, si elle venait à rater sa rénovation, elle se discréditerait et cesserait d'être cet expert dont l'Etat a besoin pour maintenir un système de défense cohérent au coût le plus économique.

J. I.

Lorient compte sur l'Etat et sur la coopération européenne pour maintenir l'activité

LORIENT
de notre correspondante régionale

Il y a les gros chiffres qui assomment : « suppressions d'emplois par milliers ». Et puis il y a les petits, qui parlent davantage : « *La semaine dernière, on était encore quarante-deux* », recense amèrement Gustave Viala, directeur d'ACR-composites, l'un des sous-traitants de la direction des constructions navales (DCN) de Lorient. « *En 1995*, dit-il, *nous comptions soixante-dix salariés. Aujourd'hui, il y a une quinzaine de gars que je pourrai peut-être recaser...* » Localement, la plasturgie lourde a perdu un quart de ses effectifs en moins de deux ans.

Pourtant, Lorient ne semble pas à la pointe de la mobilisation des villes frappées par la restructuration des arsenaux. A Cherbourg, la statue de Napoléon affiche toujours qu'on veut « *vivre et travailler au pays* ». Même les pluies de la Manche ne parviennent pas à effacer les stigmates des colères de cet été. A Brest, on n'en finit pas de se remémorer la manifestation du 19 septembre, qui avait rassemblé plus de vingt mille personnes. En comparaison, la sous-préfecture du Morbihan arbore un calme morose. Par pudeur, sans doute, puisqu'elle n'est pas la plus touchée, mais pas seulement. « *Quand l'industrie navale s'enrhume, on ne tousse pas tous en même temps* », lance M. Viala. C'est sa façon de rappeler que dans le secteur militaire et de l'armement, les premières déconvenues se sont déjà abattues sur Lorient.

LA COMBATIVITÉ S'ÉMOUSSE

Sans sombrer dans une funeste compétition, Michel Jaffré, secrétaire général CFDT pour le personnel du ministère de la défense, note qu'avant leurs révisions cet été, les mesures de restructuration concernaient un emploi sur trois à Brest, mais autant à Lorient « *en tenant compte des saignées intervenues depuis 1992* ». Les deux ports devraient envoyer chacun un contingent d'un millier de personnes à la manifestation nationale du samedi 12 octobre, à Paris. La CGT en train, la CFDT en autocar. La première se déplace pour obtenir le « retrait » du « plan Millon » ; la seconde se mobilise pour la défense des emplois des bassins concernés. Dans le Finistère, en particulier, fief de la CFDT, ce thème se révèle plus fédérateur.

Toutefois, la combativité s'émousse. « *L'an dernier, le 9 novembre, nous avions affrété un TGV et nous étions allés voir le premier ministre et le ministre de la défense. Nous étions quatre cents décideurs locaux, et tout Lorient était dans la rue. Qui s'en souvient ?*, soupire le maire Jean-Yves Le Drian (PS). *Alain Juppé nous avait dit qu'il nous concocterait un comité interministériel spécifique : nous attendons toujours...* » Lorient tentait alors d'encaisser le coup de la fermeture de la base de sous-marins de Keroman, décidée par Edouard Balladur en 1993. Depuis, elle a appris que la sixième frégate prévue au plan de charge de l'arsenal ne se fera pas et que la cinquième sera sensiblement retardée. Déjà, 1 800 militaires ont quitté la ville. Comment s'en remet-elle ? « *On ne s'en remet pas* », répond sobrement le maire, tout en relevant quelques points positifs dans son port, comme le secteur de la pêche, qui se redresse, et la crise des dockers surmontée.

11 h 46 : c'est le moment de la « dégagée » à l'arsenal. Alors, nul ne s'affaire plus autour de la quatrième frégate de type *La Fayette*, qui prend forme dans la ligne d'assemblage. Au début des années 90, ces 2 500 tonnes aux formes carrées restaient immobilisées dix-huit mois dans l'immense hangar. Désormais, elles n'y demeurent que six mois grâce à la technique des « anneaux » : découpée en exactement onze tronçons, une frégate est maintenant fabriquée à la fois par des sous-traitants et par d'autres arsenaux, ce qui évite de réunir tous les corps de métiers dans la même coque.

Du coup, plutôt que de s'étendre sur les pertes d'effectifs que subissent les entreprises qui travaillent pour lui, Jean-Marie Poimboeuf, directeur de la DCN de Lorient, préfère souligner son rôle dans leur mutation. « *Nous les avons musclées en les faisant passer du statut de simple loueurs de personnels à celui de partenaires capables, à l'avenir, d'aller démarcher d'autres clients* », explique-t-il. Il n'est question, à la direction de la DCN, que de diversification, de partenariat, de nouvelle culture d'entreprise et de conquête de marchés. L'établissement travaille déjà à moitié pour l'export.

Seulement voilà, les trois chasseurs de mines destinés au Pakistan seront bientôt terminés, ainsi que la commande taïwanaise, pudiquement nommée « Programme bravo ». Et l'arsenal de Lorient compte comme les autres sur son premier client, l'Etat, et sur son projet de frégate Horizon, qui devrait résulter d'un partenariat avec l'Italie et la Grande-Bretagne. D'ici là, il va falloir tenir.

Martine Valo

Quatre sites fortement touchés

Les quatre principaux sites industriels de l'ouest de la DCN qui seront touchés par la politique de restructuration sont Brest (Finistère), Lorient (Morbihan), Indret (Loire-Atlantique) et Cherbourg (Manche).

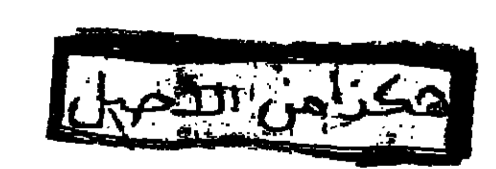
● **Brest.** Sur 5 500 emplois, le gouvernement avait décidé d'en supprimer 1 900 d'ici à la fin 1997. Ce chiffre a été ramené à 675 après les manifestations qui ont eu lieu à la pointe de Bretagne, notamment le 19 septembre.

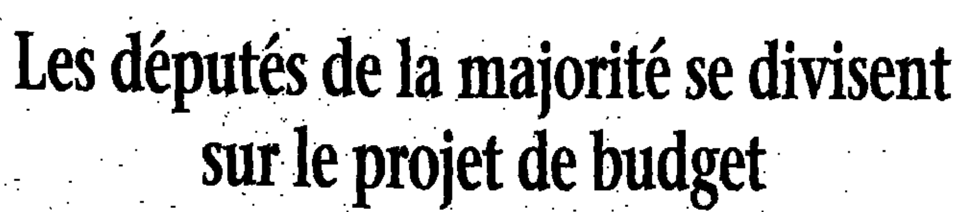
● **Lorient.** L'arsenal compte quelque 3 000 emplois, et 400 postes devraient être supprimés.

● **Cherbourg.** Il y a actuellement 4 023 salariés, et il est prévu de supprimer 2 000 emplois sur trois ans, dont 500 en 1997.

● **Indret.** Sur l'estuaire de la Loire, l'établissement, qui compte 1 580 personnes, devrait perdre 500 postes en trois ans, dont 200 en 1997.

● **Les autres établissements de** *métropole* **de la DCN touchés** – mais dans une moindre mesure – sont Ruelle (Charente), Saint-Tropez et Toulon (Var). Au total sur 22 000 salariés, la DCN devrait avoir perdu 2 240 emplois fin 1997 et environ 2 300 autres fin 1998.





Les députés de la majorité se divisent sur le projet de budget

Les commissaires aux finances RPR rejettent les amendements UDF

Les députés de la commission des finances ont achevé, mercredi 9 octobre, l'examen de la partie recettes du projet de budget pour 1997. Les amendements présentés par l'UDF sur la baisse de TVA et la remise en cause de l'augmentation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers ont été rejetés.

LA COMMISSION DES FINANCES de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 9 octobre, la première partie du projet de loi de finances 1997. A l'issue de votes serrés, l'UDF a été défaite sur deux amendements – la baisse de TVA pour ramener son taux « normal » de 20,6 % à 20 % dès décembre 1997 et la suppression de l'augmentation de la taxe intérieure des produits pétroliers (TIPP). Le rejet de ces amendements a été obtenu par le groupe RPR grâce à une mobilisation générale de ses commissaires, infligeant une fin de non-recevoir à la *« confiance réciproque »* appelée de ses vœux par Gilles de Robien, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale. Le RPR a trouvé suffisant de faire concéder par Philippe Auberger (RPR, Yonne), rapporteur général du budget, que les amendements UDF étaient *« sympathiques »*.

Mercredi matin, l'examen de l'amendement sur la TVA, signé par François Léotard et Jean-Pierre Thomas (UDF-PR, Vosges), avait créé un premier moment de tension, non sans diviser les commissaires UDF. *« L'augmentation du taux de TVA normal en 1995 avait été présentée comme provisoire. La diminuer est un moyen d'assurer la crédibilité de la majorité »*, a assuré M. Thomas. Pierre Méhaignerie, président de la commission des finances (UDF-FD, Ille-et-Vilaine), y était peu favorable, estimant qu'*« on ne peut pas tout faire en même temps »*, tout comme Adrien Zeller (UDF-FD, Bas-Rhin) préférant à tout prendre un allègement des charges sociales. Jean-François Copé (RPR, Seine-et-Marne), proche d'Alain Juppé, rappelait que le choix de baisser l'impot sur le revenu était *« un choix politique du gouvernement »*. Mise aux voix, la réduction de la TVA a été rejetée à une voix, une partie de l'UDF s'inclinant devant le RPR et les centristes, tandis que quelques socialistes votaient l'amendement.

HAMBURGERS PLUS CHERS

L'après-midi, l'« amendement TIPP » a été l'occasion d'un véritable bras de fer. Craignant d'être battu, le RPR réclamait une première suspension de séance qui permettait de rameuter quelques commissaires néo-gaullistes traînant dans les couloirs. Auparavant, M. Auberger avait chiffré le coût de l'amendement à 3,4 milliards de francs. Augustin Bonrepaux (PS, Ariège) demandait une seconde suspension, désireux de consulter son groupe, en position de faire la différence. Il ramenait Alain Rodet (PS, Haute-Vienne). M. Thomas précisait qu'il ne s'agissait pas de critiquer le gouvernement et s'interrogeait sur le rôle de l'Assemblée nationale. Mis au vote, l'amendement recueillait dix-sept voix avec l'appoint du PS et du PC alors que dix-huit commissaires RPR se prononçaient contre. M. Méhaignerie, cette fois, avait soutenu l'amendement, M. Auberger votant contre.

Jean-Marc Jegou (UDF, Val-de-Marne) a fait adopter un amendement récupérant 800 millions de francs en taxant les produits financiers des organismes agréés de formation en alternance et des plans de formation des entreprises. Laurent Dominati (UDF, Paris) a satisfait une vieille revendication des restaurateurs en obtenant que la TVA sur les ventes à emporter des fast-foods soit relevée de 5,5 % à 20,6 %. A été rejeté, en revanche, un amendement de MM. Thomas et Gantier qui proposait de soumettre à l'impôt sur le revenu les indemnités d'accident du travail. Concernant l'impôt sur la fortune, le rapporteur général a précisé qu'*« il n'était pas question de toucher à son assiette »*. Mais M. Auberger a fait adopter un amendement octroyant, en cas de décès d'un chef d'entreprise, un abattement de 20 % de la valeur vénale de sa société pour le calcul des droits de succession.

Caroline Monnot

Le pouvoir d'achat des ménages recule, le pessimisme des Français progresse

Selon une étude de l'Insee, la situation financière des Français s'est détériorée au deuxième trimestre sous le coup de l'augmentation des impôts

LE GOUVERNEMENT a beau répéter inlassablement aux Français que la reprise économique est imminente et leur promettre que leur pouvoir d'achat va se redresser, grâce à une politique de baisse des impôts, ceux-ci semblent décidément ne pas avoir le moral. C'est du moins ce que laisse apparaître une série d'indicateurs économiques publiés, jeudi 10 octobre, par l'Insee.

La première enquête est celle que l'institut réalise chaque mois auprès des ménages pour mesurer leur opinion sur cinq grandes questions : niveau de vie passé et futur, situation financière passée et future, opportunité d'acheter. Or, selon « l'indicateur résumé » de cette étude, les réponses défavorables l'emportent de 37 points sur les réponses favorables, contre 35 points seulement en juillet.



Le pessimisme des ménages est presque aussi fort en septembre 1996 que lors des grèves de décembre 1995.

PIB EN BAISSE

En décembre 1995, au plus fort du mouvement de grèves, le pessimisme était encore plus fort, le solde étant négatif de 39 points ; mais dans les mois suivants, en janvier, février et mars, l'indicateur s'était redressé, avec un solde négatif de seulement 33 points. La nouvelle dégradation enregistrée en septembre devrait donc préoccuper le gouvernement, qui escomptait un regain d'optimisme.

Quelle en est l'explication ? Sans doute la trouve-t-on, au moins partiellement, dans la seconde publication de l'Insee, qui a présenté, le même jour, les comptes nationaux détaillés pour le deuxième trimestre de 1996. Globalement, ceux-ci n'apportent, certes, pas de suprise. Ils confirment que l'activité économique a reculé en France de 0,4 % durant ce deuxième trimestre, après une hausse de 1,1 % du produit intérieur brut au premier trimestre (*Le Monde* du 5 septembre), ce qui porte à seulement 0,6 % l'acquis de croissance pour 1996, constaté à la fin du mois de juin.

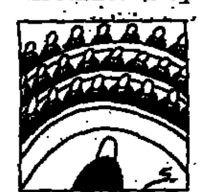
Ces comptes éclairent, cependant, comment les ménages ont fait les frais de ce brutal coup de froid sur l'économie. Au cours de ce deuxième trimestre, leur pouvoir d'achat a baissé de 0,4 %. Pour l'ensemble de l'année, le résultat ne devrait guère être meilleur. Alors que le pouvoir d'achat a progressé de 0,8 % en 1994 et de 2,7 % en 1995, son acquis de croissance pour l'ensemble de l'année 1997 était égal à zéro à la fin du mois de juin. Conformément à la prévision de la plupart des experts, sa progression ne devrait donc pas dépasser 0,2 % en fin d'année, ce qui constituerait le plus mauvais résultat depuis 1984 (moins 0,6 %).

Ce recul du pouvoir d'achat au deuxième trimestre s'explique par une moindre progression des salaires et surtout par une spectaculaire envolée des impôts sur le revenu et le patrimoine. Selon l'Insee, le surcroît de recettes dû à ces prélèvements était, à la fin du mois de juin, déjà de 7,2 % contre seulement 5,5 % pour l'ensemble de l'année 1994 et 2,9 % pour 1995. Il y a ainsi une cohérence entre ces deux enquêtes : après le choc fiscal, le coup au moral !

Laurent Mauduit

L'Assemblée adopte la réforme de la détention provisoire

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté en urgence, mercredi 9 octobre, le projet de loi sur la détention provisoire, qui avait été voté par le Sénat jeudi 30 mai. La majorité RPR-UDF a voté pour, le PS a voté contre, le PCF s'est abstenu. Les députés ont supprimé les dispositions introduites par le Sénat concernant le placement sous surveillance électronique. Cette technique de substitution à la détention devrait faire l'objet d'un nouvel examen au Parlement, par le biais d'une proposition de loi émanant du Sénat. Contre l'avis du garde des sceaux, les députés ont fait obligation aux juges d'instruction de justifier chaque année la poursuite de leur information. Un juge qui n'a accompli aucun acte depuis quatre mois sera dessaisi deux mois après le rappel à l'ordre de la chambre d'accusation – un mois si des personnes sont détenues –, s'il n'a toujours rien fait. Les députés ont également largement étendu la notion de préjudice ouvrant droit à indemnisation, dans le cas d'une détention provisoire qui se termine par un non-lieu, une relaxe ou un acquittement.



PARLEMENT

■ **ARMÉES.** Les députés ont adopté en première lecture, mercredi 9 octobre, le projet de loi sur les mesures destinées à favoriser le départ des personnels civils et militaires dans le cadre de la professionnalisation des armées. La majorité RPR-UDF a voté pour, tandis que le PS et le PCF se sont prononcés contre. Le texte prévoit notamment l'instauration d'un *« pécule »*, exonéré de l'impôt sur le revenu, pour les officiers et sous-officiers en activité comptant respectivement au moins vingt-cinq et quinze ans de service. Contre l'avis du gouvernement, les députés ont adopté un amendement supprimant du projet la diminution de moitié du pécule versé aux militaires bénéficiant d'un congé de reconversion.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE.** Bruno Bourg-Broc, président (RPR) de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, s'est *« félicité »*, mercredi 9 octobre, de l'adoption en conseil des ministres du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, *« moins d'un an après l'annonce »* du plan Juppé, le 15 novembre 1995. Rapporteur de ce texte, M. Bourg-Broc, qui s'exprimait à l'issue de l'audition par la commission du ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, et du secrétaire d'Etat à la santé, Hervé Gaymard, a souligné que cette première loi de financement devait être l'occasion d'un *« débat d'orientation générale sur la politique de santé du gouvernement »*.

Le Sénat amende le pacte de relance pour la ville

LES SÉNATEURS ont adopté, mercredi 9 octobre, un amendement de la commission spéciale qui inscrit dans le projet de loi relatif au pacte de relance pour la ville le principe d'une compensation financière de l'Etat au profit des collectivités locales. Cette compensation a pour but de pallier les pertes de ressources fiscales engendrées par les exonérations d'impôts locaux attachées aux quarante-quatre zones franches urbaines. Initialement, la mention d'une compensation était prévue dans la seule loi de finances, par définition valable un an, alors que les sénateurs souhaitaient qu'elle soit inscrite dans la durée, en étant liée au pacte de relance. Le RPR et l'UDF ont voté pour cet amendement, tandis que le PS et le PCF se sont abstenus. Le ministre de l'aménagement du territoire, Jean-Claude Gaudin, a donné son accord à l'inscription de la compensation dans le projet de loi, moyennant quelques aménagements.

■ ***ORDRE DU JOUR.*** L'ordre du jour du Sénat, fixé en conférence des présidents mercredi 9 octobre, prévoit qu'une déclaration du gouvernement sur la défense, suivie d'un débat, aura lieu le 23 octobre au palais du Luxembourg. Les sénateurs examineront, la semaine prochaine, la proposition sénatoriale instituant une prestation spécifique autonomie en faveur des personnes âgées dépendantes.

Un accord sur la préretraite des médecins libéraux est envisagé

M. Chirac demande que la réforme de l'assurance-maladie soit poursuivie

Les négociations sur la convention entre les caisses d'assurance-maladie et les syndicats médicaux, commencées mercredi 9 octobre, devraient s'achever le 28 novembre. Trois syndicats de médecins maintiennent *leur appel à une grève des soins le 17 octobre. (Lire aussi notre éditorial page 15.)*

JACQUES CHIRAC a utilisé une formule, mercredi 9 octobre, pour décrire l'état d'avancement de la réforme de l'assurance-maladie : « *C'est au milieu du gué que le courant est le plus fort* », a souligné le président de la République, en évoquant les chantiers ouverts ces derniers mois, à l'occasion de l'approbation, par le conseil des ministres, du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (*Le Monde* du 10 octobre). Il a invité le gouvernement à poursuivre les réformes « *avec sérénité et détermination* », car tout « *retour en arrière* » serait, selon lui, « *une régression* ».

Ce serait trop dire que la sérénité a marqué la première séance de négociations sur la convention médicale, qui a réuni, ce même jour à Paris, les trois caisses d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, indépendants) et trois syndicats de médecins (CSMF, FMF et MG-France). Mais l'appel à la « *grève générale des soins* » lancé pour le 17 octobre par la CSMF, la FMF et le SML (ce dernier a refusé de participer aux discussions) – et réitéré hier – n'a pas empêché caisses et médecins de définir un calendrier de travail très serré.

Trois réunions plénières sont programmées pour les 4, 15 et 28 novembre, date à laquelle le président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (Cnamts), Jean-Marie Spaeth (CFDT), souhaite conclure un accord permettant d'adapter la convention médicale aux ordonnances réformant la « Sécu ». Les négociateurs devront s'inscrire dans le cadre financier prévu par le projet de loi de financement, qui prévoit une augmentation globale de 1,7 % des dépenses remboursées par les caisses. Selon Alain Lamassoure, ministre délégué au budget et porte-parole du gouvernement, les dépenses de médecine de ville ne devront pas progresser de plus de 1,3 %, celles des établissements hospitaliers de 1,25 % et celles des établissements médico-sociaux de 3 %.

MOBILISATION

Les syndicats médicaux ont accepté la proposition de la Cnamts de créer cinq groupes de travail (médecins-caisses), qui devront remettre leurs premières conclusions pour la séance du 4 novembre. Le premier portera sur le renforcement de la maîtrise des dépenses (normes de bonne pratique, carnet de santé, publication d'un Guide des médicaments génériques, etc.), le deuxième sur la création d'un système d'information sur l'activité médicale et le troisième sur des expérimentation des filières de soins. Celles-ci auraient pour finalité, selon la Cnamts, de « *proposer aux assurés qui le souhaitent d'être guidés dans leur accès au système de soins par un généraliste, également volontaire* ».

Le quatrième groupe planchera sur la gestion des objectifs d'évolution des dépenses médicales et devra étudier les moyens de ventiler le taux national d'augmentation des dépenses région par région et spécialité par spécialité. Il aura aussi à définir un mécanisme permettant d'augmenter les honoraires si les médecins ont respecté l'enveloppe votée par le Parlement ou, au contraire, d'organiser une rétrocession s'ils ont dépassé l'objectif. Il est d'ores et déjà prévu qu'ils devront reverser 100 % des honoraires perçus en trop et 20 % du montant des prescriptions faites indûment.

Enfin, un dernier atelier, où interviendront des représentants de l'Etat, devra faire des propositions pour réduire le nombre de médecins prescripteurs, les experts estimant que 15 000 et 20 000 des 120 000 praticiens libéraux sont en surnombre. Sur ce point, le ministère des affaires sociales a indiqué, mercredi, qu'un accord caisses-médecins permettant à des praticiens de partir en préretraite dès cinquante-six ans pourrait être conclu avant le 31 décembre, les syndicats ayant toujours souhaité une telle politique. La caisse nationale a précisé que ce dispositif comprendrait « *une allocation de remplacement* » et « *une prime de départ qui pourrait être modulée par zone géographique* » afin de favoriser les départs dans les zones à forte densité médicale. Il existe déjà un dispositif d'incitation à la retraite anticipée à soixante ans qui prévoit le versement au bénéficiaire d'une allocation annuelle d'un montant maximal de 189 000 francs net. L'ordonnance du 24 avril 1996 sur la médecine libérale prévoit des incitations financières à la retraite dès cinquante-six ans jusqu'à fin 1997 et à cinquante-sept ans avant fin 1999.

A l'issue de ce premier tour de table, la CSMF et la FMF ont précisé que la « *mobilisation* » du 17 octobre permettra de définir l'« *espace de négociation* ». MG-France, majoritaire chez les généralistes et favorable au plan Juppé, a réaffirmé son opposition à la grève des soins, tout en regrettant que les caisses se soient montrées « *extrêmement timides au regard des enjeux* », son président, Richard Bouton, estimant que « *les autres syndicats jouent l'échec des négociations* ».

Jean-Michel Bezat

L'élection législative partielle de Gardanne attise les processus de recomposition à gauche

DIX-NEUF ANS après la rupture des négociations sur l'actualisation du programme commun de gouvernement PS-PCF-MRG, les ténors de la gauche entonnent, à nouveau, la petite musique de l'unité et du rassemblement. Les manifestations d'unité se succèdent depuis un an et, le 17 novembre, le PS convie le PCF, le Parti radical-socialiste (PRS), le Mouvement des citoyens (MDC), les Verts, les syndicats et les associations à débattre à un « Forum social » sur son futur projet économique. Mais, sur le terrain électoral, la quête de l'unité se heurte durement aux réalités locales.

Dans la législative partielle de Gardanne, où existe un danger Front national, une « primaire » oppose, le 13 octobre, le maire communiste Roger Meï, soutenu par le MDC, la Convention pour une alternative progressite (CAP), la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), l'Alternative rouge et verte (AREV), le Parti écologiste, les Verts locaux, à l'ancien ministre Bernard Kouchner, candidat des socialistes et des radicaux-socialistes, qui, lui, se prévaut du soutien de Convergences Écologie Solidarité (CES) et de Noël Mamère. Devant plus d'un millier de personnes, accompagnés de Mme Edmonde Charles-Roux – veuve de Gaston Defferre –, Robert Hue et Jean-Pierre Chevènement ont critiqué, mercredi 9 octobre, lors d'un meeting commun, le « *médecin sans frontières reconverti dans la politique sans territoire* ».

Aussitôt, revient au premier plan l'idée d'un « *pôle* » rassemblant la gauche radicale et écologiste, unie dans un refus, exprimé à des degrés divers, de la logique de Maastricht, et imposant un rapport de forces à une gauche gestionnaire, le PS, qui retrouve les oripeaux de la puissance. Au PCF, chez les Verts, à la LCR, mais aussi chez les républicains de gauche réunis autour de M. Chevènement, on trouve des partisans de cette recomposition. Les communistes refondateurs, autour de Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, souhaitent construire un « *pôle de radicalité* ». Chez les Verts, Jean-Luc Bennhamias rêve en secret d'une « *dynamique radicale* ». La LCR, quant à elle, détaille sa « *nouvelle entente pour l'espoir* ». Et le MDC, *a priori* hostile à toute formule de ce type, délègue de nombreux maires à la première Rencontre des élus et acteurs locaux (RÉAL), le 1er juin à Marseille, parmi trois cents élus des Verts, de la CAP, de l'AREV, et de la LCR (*Le Monde* du 4 juin).

« COMMUNAUTÉ D'IDÉES »

Face à la fébrilité des « petites gauches » – d'autant plus perceptible que la LCR, le MDC et le PCF devraient affiner, lors de leurs congrès en novembre et décembre, leur hostilité à Maastricht –, les socialistes se veulent sereins. Pas question, pour Lionel Jospin, de camoufler la nouvelle identité du PS dans une alliance aux contours flous avec des partenaires aux stratégies indéterminées. Seule la Gauche socialiste plaide pour un « *contrat commun de gouvernement rouge-rose-vert* », une formule que M. Hue lui-même récuse. « *On rapproche les points de vue, on sait ce qui nous sépare, puis on va devant les électeurs. Ce sont eux qui tranchent au premier tour. Au second, on a besoin d'une dynamique de rassemblement. Je pense qu'on la trouvera. Et puis on verra bien si nous gagnons* », expliquait M. Jospin dans *Le Monde* du 26 juin.

Autour de l'abrogation des lois Pasqua, du refus d'une Europe libérale et de la défense de la Sécurité sociale, les militants communistes, écologistes, alternatifs, trotskistes ne cessent, eux, depuis un an, de battre le pavé. Avec des militants syndicaux et associatifs de gauche, ils se sont découvert, dans la rue, une « *communauté d'idées* ». Après s'être tenue à l'écart des grèves de décembre 1995, la direction du PCF fait aujourd'hui le constat que, pour briser la « *partition à une seule voix jouée à gauche par Lionel Jospin* », il faut favoriser les manifestations communes à la « *gauche de la gauche* ». A cette fin, le bureau national du PCF a lancé, mercredi 9 octobre, un « *appel de personnalités contre le passage à la monnaie unique* ».

Adepte d'une « *union nouvelle* » de toutes les forces de gauche, le secrétaire national n'a jamais milité pour le « pôle » de M. Hermier. M. Hue s'est toujours montré hostile à une force politique radicale, construite autour du PCF, à la manière de la Gauche unie espagnole (*Le Monde* du 16 mai). Le 5 octobre, à Toulouse, il a pourtant déclaré, pour la première fois, que « *l'idée d'une dynamique d'alternative à gauche est à imaginer* », tandis que, le lendemain, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », il évoquait à nouveau cette « *dynamique radicale* » autour du candidat communiste à Gardanne, largement développée dans *L'Humanité*.

« *Je n'exclus rien pour la gauche* », a lancé, de son côté, M. Jospin, le 21 septembre devant son conseil national (*Le Monde* du 24 septembre), qui entend ainsi mener, à petits pas, selon son rythme délibérément tranquille, sa démarche de « *rassemblement* ». Les dirigeants socialistes indiquent aussi qu'ils n'ont pas encore de religion sur la possibilité de réserver des circonscriptions, dès le premier tour, au PRS, mais aussi à des candidats du MDC ou des Verts. Certains observent seulement, avec un certain amusement, qu'après avoir proposé, lors du sommet de la gauche du 26 septembre, de réserver 49 circonscriptions à des candidats uniques de la gauche contre le FN, le MDC se serait empressé de faire savoir que, dans la moitié des cas, les couleurs de la gauche pourraient être portées par des candidats socialistes...

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

Le RPR est hostile à l'institution d'un quota pour les femmes

LE BUREAU POLITIQUE du RPR, présidé par Alain Juppé, s'est prononcé, mercredi 9 octobre, contre toute réforme du mode de scrutin pour les prochaines élections législatives. Selon le secrétaire général du mouvement, Jean-François Mancel, cette décision a été prise à l'unanimité. « *C'est clair, net et précis : personne ne veut d'une modification du mode de scrutin* », a assuré M. Mancel. Les dirigeants du RPR ont également repoussé l'idée d'imposer, par voie législative, une plus grande représentation des femmes aux élections. Ils préfèrent prendre des « *dispositions internes* », en incitant, notamment, les députés sortants à prendre des femmes comme suppléants.

Le RPR, de plus, est opposé à une interdiction pure et simple du cumul des mandats et souhaite, en revanche, limiter le cumul des fonctions, telle que la présidence d'un conseil régional ou général par un membre du gouvernement. Forte de ces pistes de réflexion, la commission de modernisation de la vie politique, mise en place le 30 septembre, doit désormais arrêter un certain nombre de propositions avant la prochaine réunion du conseil national du mouvement, prévue le 5 novembre.

M. Rocard signe une contribution sur la politique économique

LE BUREAU NATIONAL du Parti socialiste a créé, mercredi 9 octobre, une commission nationale en vue d'élaborer un projet de texte pour la convention des 14 et 15 décembre sur la politique économique. Présidée par Henri Emmanuelli et composée de quatre-vingt-deux membres, elle se réunira, chaque mercredi, à partir du 16 octobre. Les rocardiens d'Action pour le renouveau socialiste ont présenté, mercredi, une contribution signée notamment par Michel Rocard, Alain Bergounioux et Jean-Pierre Sueur.

Dans ce texte de douze pages, les rocardiens se prononcent, notamment, pour une relance salariale, avec la création d'un « *comité consultatif sur les salaires* », l'élargissement de l'assiette de la CSG à tous les revenus qui paient le RDS et l'objectif de la semaine de quatre jours. A l'instar de M. Rocard, ils proposent de « *moduler les tarifs des cotisations sociales, payées par l'entreprise, pour les abaisser fortement – près de la moitié – en-dessous de 32 heures par semaine et pour les augmenter sensiblement au-dessus de 32 heures* ».

DÉPÊCHES

■ ***SONDAGE : Alain Juppé enregistre sa cote la plus basse depuis*** son entrée à Matignon, dans le sondage mensuel Ifop pour *L'Express* que publie l'hebdomadaire daté 10 octobre. Avec 34 % de Français qui lui font confiance « *en pensant à l'avenir* », le premier ministre perd 7 points, alors que la défiance à son égard augmente de 9 points, à 65 %. Sa cote de confiance s'effondre chez les sympathisants de droite. Cette enquête a été réalisée les 3 et 4 octobre auprès de 950 personnes.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : Alain Madelin (UDF-PR), président d'Idées-Action, s'est déclaré** « *très inquiet* », mercredi 9 octobre, sur LCI, de ce que le Parlement soit amené à s'engager dans « *l'engrenage d'un vote annuel de déficit* », après l'adoption en conseil des ministres du projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale. « *On propose aux parlementaires de voter 30 milliards de déficit* », a observé l'ancien ministre de l'économie, en demandant pour « *combien de temps* » on allait « *endetter la Sécurité sociale* », « *qui allait rembourser, et comment* ».

■ **RÉFORME DE L'ETAT : le commissariat à la réforme de l'Etat, dirigé par Jean-Ludovic Silicani, a rendu public** son premier rapport d'activité jeudi 10 octobre. Ce document recense les démarches accomplies depuis un an pour mettre en œuvre cette réforme, que Jacques Chirac a demandé au gouvernement d'accélérer.

■ **FONCTION PUBLIQUE : l'Union fédérale des cadres des fonctions publiques CGC a demandé,** mercredi 9 octobre, au ministre de la fonction publique de modifier les règles de la représentativité syndicale dans les comités techniques paritaires, instances qui examinent le fonctionnement des services. Elle souhaite que le nombre de sièges soit augmenté pour que l'encadrement soit mieux représenté.

■ **PARIS : Xavier Chinaud, délégué national de l'UDF et secrétaire national du Parti républicain** chargé des fédérations et des élections, a lancé, mercredi 9 octobre, le Cercle libéral et indépendant de Paris (CLIP). Cette association a pour objectif de « *rassembler ceux qui se sentent proches de la majorité présidentielle et ne se reconnaissent plus ni dans la majorité municipale à Paris ni dans les structures partisanes parisiennes* », a indiqué M. Chinaud.

■ **SUD : la Fédération des syndicats indépendants des collectivités territoriales (FSICT) s'est transformée en fédération** SUD (Solidaires, Unitaires, Démocratiques) des collectivités territoriales. La nouvelle fédération SUD prône « *un syndicalisme alternatif, de proximité et de transformation sociale* ».



JUSTICE **Depuis le 12 juin, le juge d'instruction Jean-Pierre Zanoto dispose d'un rapport de synthèse établi par la brigade financière de la police judiciaire qui fournit, pour la première fois, une idée de l'ampleur du scandale de l'ARC et des sommes qui ont été détournées à leur profit par son ancien président, Jacques Crozemarie, et deux responsables d'entreprises sous-traitantes de l'association, Pascal Sarda (aujourd'hui décédé) et Michel Simon. ● SURFACTURATIONS, fausses factures, *« circuits d'études »* contre paiement d'honoraires aussi exorbitants qu'injustifiés, les enquêteurs confient leur effarement devant ce dossier *« tentaculaire »*. ● AU TOTAL, ce sont vraisemblablement plusieurs centaines de millions de francs qui ont ainsi été détournés. Au passage, MM. Crozemarie, Simon et Sarda se sont largement servis, s'octroyant de faramineuses rémunérations.**

Plusieurs centaines de millions de francs ont été détournées à l'ARC

Un rapport de synthèse de la brigade financière établit, pour la première fois, l'ampleur de l'escroquerie montée par Jacques Crozemarie. Fausses facturations, commissions, honoraires injustifiés ont permis de piller les fonds de l'Association pour la recherche sur le cancer

L'INSTRUCTION du scandale de l'ARC, conduite par le juge d'instruction parisien Jean-Pierre Zanoto, avance à grands pas. Depuis le 12 juin, M. Zanoto dispose notamment d'un rapport de synthèse établi par la brigade financière qui fournit, pour la première fois, une analyse des mécanismes d'une escroquerie sans précédent à la charité publique et à la recherche sur le cancer. Le système semble pour l'essentiel avoir été mis au point par trois hommes, Jacques Crozemarie, Michel Simon et Pascal Sarda.

Les enquêteurs confient qu'ils ont à faire face à une affaire *« tentaculaire »*. Le document, dont *Le Monde* révèle le contenu, est le fruit des investigations menées par la brigade financière depuis l'ouverture, le 16 janvier, par le parquet de Paris, d'une information judiciaire *« contre X... pour abus de confiance, complicité, recel, faux et usage de faux »* au sujet de la gestion de l'ARC.

Ce rapport de la brigade financière fournit une synthèse des anomalies constatées par les enquêteurs. *Il établit que les dirigeants du* groupe ID/IDC ont constitué un vaste système, organisé par le biais d'un réseau de sociétés filiales sous-traitantes *(lire ci-dessous)*, pour commettre de *« considérables détournements »* au préjudice de l'ARC, facilités par M. Crozemarie.

Ont ainsi été mis en place :

● **Des surfacturations à l'ARC.** Elles ont été massives. Il est notamment établi que la marge pratiquée par la société Publicadvise pour l'ARC est en moyenne cinq fois supérieure à celle de ses autres clients. La marge d'ID à l'ARC est encore plus importante. L'examen des pièces comptables saisies concernant les sociétés ID/IDC met en lumière une surfacturation qui a permis de dégager des profits considérables. Ainsi l'ensemble des factures examinées représente un chiffre d'affaires de 78 millions de francs et a permis de dégager une marge globale de 49 millions, marge d'autant plus exorbitante que l'intervention des sociétés ID et IDC est extrêmement limitée.

Un exemple : pour la conception, la réalisation, l'édition et le routage du nº 5 de la « lettre » de *Fondamental* (campagne de mars 1993 pour 13 millions d'exemplaires), ID a facturé à l'ARC la somme de 30 114 814 francs, réalisant un bénéfice de 14 250 352 francs. Pour la réalisation de cette revue, ID a dégagé sur la seule opération de routage un bénéfice de 10 972 264 francs hors taxes, sur montant global facturé de 13 012 633 francs hors taxes. ID multiplie sa marge par un coefficient moyen de 6,37, alors que son seul rôle a été de choisir le routeur. Un autre exemple concerne le routage du nº 54 de la revue *Fondamental* (octobre-novembre 1991), facturé deux fois par ID : une fois dans la facture générale, une fois par une facture distincte. Le montant total s'élève à 11 049 936 francs pour un prix de revient de 539 878 francs. *Soit un bénéfice de 10 510 058 francs* hors taxes sur cette seule opération.

Les perquisitions et les auditions des enquêteurs démontrent en outre que certaines facturations *« ne correspondaient à aucune réalité »*. Le montant global de factures établies par les sociétés Distrisarmon et Christel à ID/IDC et SQ2 s'élève au minimum à 87 955 304 francs TTC sur la période 1990-1995. *« Ces profits considérables enregistrés également sur la société Publicadvise ont permis aux dirigeants, à leurs familles et à leurs proches de mener un train de vie somptueux à la charge des sociétés,* notent les enquêteurs. *Ils se sont accordé des rémunérations importantes et ont transféré les fonds dans un système organisé de fausses facturations par le biais des filiales. »*

● **Un « circuit d'études » contre paiement d'honoraires.** Le seul objectif était la constitution d'avoirs personnels à l'étranger et des décaissements d'espèces en France, *dont le montant a été chiffré à* 7 millions de francs. Les enquêteurs estiment que ce chiffre est très certainement éloigné de la réalité *« en raison de la difficulté à déceler les opérations masquées en comptabilité »*. Grâce à une filiale « études », ID, IDC et les sociétés du groupe ont pu transférer des fonds aux Etats-Unis par le biais des sociétés Andara, Lynx Partner et DSP/DWT. *Les sommes reçues par DSP/DWT* sont estimées à 6 673 762 francs. Une partie (3 840 000 francs) a été décaissée par ID/IDH en France alors que DSP/DWT n'a pas d'activité en France. Le total décaissé en espèces par ID au cours des années 1990-1995 est chiffré à 5 845 000 francs. Les enquêteurs remarquent que *« des pièces justificatives ont très certainement été soustraites des comptabilités »*.

● **Un vaste circuit de fausses facturations.** Chiffré à ce jour à plus de 80 millions de francs, ce circuit a été mis en place par les sociétés du groupe de manière à dissimuler les détournements commis par ID/IDC au profit de ses dirigeants.

Parmi les autres anomalies relevées par la brigade financière, on peut encore citer : un intermédiaire fictif dans l'achat de papier pour la revue *Fondamental* (dont la commission est chiffrée à 6 366 399 francs pour la société Sotafi) ; des surfacturations lors de l'achat du papier et des *« rémunérations occultes »*. Les enquêteurs précisent que leurs investigations, encore incomplètes, ne portent pas sur la période postérieure au 1er janvier 1990. La nouvelle direction de l'ARC chiffre à *« plusieurs centaines de millions de francs »* le montant global des sommes offertes par les Français et ainsi détournées.

Jean-Yves Nau et Franck Nouchi

Les faramineuses rémunérations de MM. Crozemarie, Simon et Sarda

LA RECONSTITUTION, par les enquêteurs de la brigade financière, des rémunérations que se sont octroyées, à partir de l'argent donné à l'ARC, Michel Simon et Pascal Sarda, deux dirigeants d'entreprises sous-traitantes de l'association, donne la mesure du scandale.

Michel Simon a ainsi reçu 5 050 968 francs de la société Publicadvise, pour la seule période allant de la fin 1989 au début de 1996. Le décompte établit par ailleurs qu'il a reçu 7 129 623 francs de la société ID (de 1990 à 1994), 1 344 208 francs d'IDC (1994-1996), 1 740 000 francs d'IDH, 142 000 francs de SQ2 (pour la seule année 1990), et 1 669 757 francs des SCI (en 1994). Le total, pour cette période, atteint 17 017 056 francs. L'analyse des comptes bancaires personnels de Michel Simon permet, en outre, de constater qu'ils ont été crédités dans le même temps de sommes chiffrées à 34 535 000 francs.

Pour Pascal Sarda, les rémunérations ont été de 5 778 000 francs (ID de 1990 à 1994), de 5 860 000 francs (IDH), 839 059 francs (IDC entre 1994 et 1995), 174 216 francs (Distrisarmon en 1990), 95 000 francs (SQ2 en 1990) ; des six SCI, il a reçu, pour la seule année 1994, 1 669 000 francs. Soit un total de 10 416 421 francs.

« A ces rémunérations s'ajoute une multitude de dépenses personnelles prises en charge par ID/IDC dissimulées en comptabilité, telles que voyages, séjours et vacances à Tahiti, aux Seychelles, à l'île Maurice, Dakar etc., notent les enquêteurs. *Il faut ajouter des séjours habituels et fréquents à Ibiza, chiffrés à 1 809 860 francs, ou encore l'installation d'une cuisine dans la résidence secondaire de Michel Simon (220 000 francs), l'achat par IDH de plus de 1 700 bouteilles de champagne et de vins en 1993, jusqu'à 480 francs l'unité, pour un montant global de 239 845 francs. »*

Concernant Jacques Crozemarie, les enquêteurs de la brigade financière situent précisément quels étaient son rôle et ses pouvoirs au sein de l'ARC. Selon eux, Jacques Crozemarie a dirigé cette association comme une *« entreprise personnelle »*. Il apparaît, écrivent-ils, qu'il a *« régné sans partage sur l'association »*. Il disposait des pouvoirs les plus étendus *« sans aucun contrôle »*, négociait *« à son gré »* les contrats, recrutait le personnel à sa seule initiative, affectait une partie des ressources collectées *« sans consultation réelle »* du conseil d'administration.

« DONATEURS TROMPÉS »

Selon le rapport, les contrats que Jacques Crozemarie a passés contiennent des *« clauses exorbitantes »*, *« totalement contraires à l'intérêt de l'ARC »*, toutes *« à l'unique profit »* des sociétés IDC, ID et Publicadvise. L'ARC s'est trouvée ainsi dans une situation de *« totale dépendance »*, et les sociétés précitées n'ont pas eu à affronter la concurrence. Pour les enquêteurs, les raisons qui ont conduit le président de l'ARC à signer de tels contrats sans procédure d'appel d'offres peuvent s'expliquer par des avantages dont il a pu bénéficier de la part de ses prestataires de services. En tout état de cause, estime la brigade financière, *« les donateurs ont été trompés »* par les campagnes de presse directement menées par Jacques Crozemarie, qui affirmait qu'un fort pourcentage de dons et legs allait à la recherche contre le cancer.

Dès sa mise à la retraite du CNRS, en 1990, M. Crozemarie avait créé une activité de conseil en marketing. Il a alors perçu des honoraires des sociétés Andara et Lynx Partner Inc., pour un montant mensuel de 60 000 francs, au cours des années 1992 à 1994 – soit un total de 2 100 000 francs hors taxes – *« au titre d'une étude sur la possibilité d'implanter des centres de soins et de distribution de produits pharmaceutiques contre le vieillissement »*. Avant cette période, les enquêteurs ont découvert une note d'honoraires de Jacques Crozemarie à Lynx Partner de 180 000 francs relative à des *« études de marché »*. Aucun élément n'a été découvert concernant la réalité de ces études.

Interrogée par les enquêteurs, la dirigeante des sociétés Andara et Lynx Partner n'a pu fournir le moindre justificatif. Elle a déclaré : *« Il me tenait informée verbalement. Il ne m'a jamais remis une analyse ou synthèse des travaux. Je n'ai jamais eu de dossier. Tout était verbal. »* Malgré la demande réitérée de l'administration fiscale, Jacques Crozemarie n'a pas fourni de justificatifs sur les honoraires perçus ni sur les travaux effectués.

Les enquêteurs ont également pu établir que les comptes bancaires de Jacques Crozemarie ont enregistré en crédit des opérations pour un montant total de 3 900 000 francs. Cette somme comprend des virements, pour un montant de 2 800 000 francs, provenant dans leur quasi-totalité de l'étranger (dont plus de 2 000 000 defrancs émanant d'Andara et Lynx Partners), et des dépôts en espèces (pour un montant de 370 000 francs). Outre les virements d'Andara et de Lynx Partner, Jacques Crozemarie a encaissé approximativement 1 800 000 francs *« qui ne proviennent ni de sa retraite, ni de ses diverses pensions, ni de l'héritage de sa mère, ni de ses gains spéculatifs »*. Pour les enquêteurs, *« il s'agit de mouvements de fonds dont l'origine et la justification ne sont pas établis »*.

J.-Y. N. et F. N.

Neuf personnes mises en examen

Neuf personnes ont été mises en examen dans le dossier de l'ARC. Les chefs retenus concernent des abus de biens sociaux, des faux et usage de faux et des abus de confiance.

Jacques Crozemarie, ancien président de l'Association pour la recherche sur le cancer, est le seul à avoir été placé en détention provisoire par le juge d'instruction, Jean-Pierre Zanoto. Il a été incarcéré le 27 juin à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris.

Huit autres personnes ont été mises en examen : Michel Simon, PDG d'IDH et de plusieurs sociétés sous-traitantes ; Jacques Litwack, repreneur des sociétés de Michel Simon et Pascal Sarda ; Gérard de Bonnefous de Caminel, directeur de la société Torras et sa femme Christiane, dirigeante d'Aléanou Création ; Michel Lebourg, PDG de Pric et Prim 2 000 ; Danièle Pihl, dirigeante de la société américaine Andara ; Denis Beaumont, PDG de la Sotafi ; Jean-Claude Dubost, dirigeant des sociétés DSP et DWP.

Plus de 1 milliard de francs de factures

Selon les informations établies par les enquêteurs de la brigade financière, l'ARC a versé, de 1990 à 1995, plus de 1 milliard de francs au petit groupe de ses sociétés sous-traitantes dirigées par Michel Simon et Pascal Sarda. Compte tenu des pratiques de ces entreprises et des marges bénéficiaires qu'elles dégageaient au détriment de l'ARC, les nouveaux responsables de l'association estiment que l'escroquerie s'est élevée pour cette seule période à *« plusieurs centaines de millions de francs »*. Pour les seuls numéros 54 et 63 de la revue *Fondamental*, la société ID a perçu 78 281 726 francs et a réalisé 49 253 945 francs de bénéfice. Cette même société a reçu, entre avril 1990 et le 31 mars 1995, 896 562 807 francs de l'ARC, la société SQ2, 119 701 887 francs, la société Profusion, 83 348 573 francs, et la société Publicadvise, 45 528 463 francs. Les nouveaux responsables de l'ARC se disent aujourd'hui *« déterminés à tout mettre en œuvre pour savoir où est véritablement passé cet argent »*.

La « galaxie » des sociétés impliquées

● **International Development Holding (IDH)** : créée en 1990 par Michel Simon, PDG. L'ARC est son principal client.
● **International Development (ID)** : SA créée en 1979. PDG : Michel Simon. L'ARC est son principal client, avec qui elle réalise plus de 90 % de son chiffre d'affaires, soit 185 millions de francs par an en moyenne de 1990 à 1994. Dissoute le 18 février 1995.
● **International Development Communication (IDC)** : SA créée en 1994. Filiale d'IDH à 94,20 %. PDG : Michel Simon
● **Publicadvise** : créée en 1960 sous forme de SARL. Transformée en SA en 1977. Filiale d'IDH à 69 %. PDG : Michel Simon.
● **Distrisarmon** : SARL créée en 1987. Gérant : Michel Simon. Elle est censée assurer pour l'ARC le stockage, les relances, les adhésions et la manutention de sa revue *Fondamental*.
● **SQ2** : SARL créée en 1985. Gérant : Michel Simon. Filiale d'IDC à 80 %. Prestataire exclusive de l'ARC. Traite le fichier informatique des donateurs et adhérents.
● **Christel Organisation** : Dénomination : « Colis Bleu ». PDG : Michel Simon. SA créée en 1989. Filiale à 94 % d'IDH. Objet social : centrale d'achat de jeux et de jouets. Pour l'ARC, est chargée de différents aspects de la gestion de la revue *Fondamental*.
● **SA Profusion** : SA créée en 1987. Filiale à 34 % d'IDH. Objet : prestations de services. Pour l'ARC, réalise des travaux de promotion et de publicité.
● **Caillavet International Company** : SARL créée en 1991. Gérant : François Caillavet. Filiale à 80 % d'IDH. Objet social : le courtage d'assurances. Pour l'ARC, assureur de l'association, de Jacques Crozemarie et du groupe ID.

Il existe de nombreuses autres SCI dans la « galaxie » ID. La totalité des titres de ces sociétés civiles auraient été cédés par Michel Simon et Pascal Sarda (contre 1 franc symbolique pour ce dernier en 1995) à des sociétés étrangères contrôlées par Jacques Litwack. D'autres sociétés doivent être mentionnées :
● **Sotafi** : SA dont le PDG est Denis Beaumont. Objet social : achat et vente de toute marchandise et produit. Cette société ferait partie du groupe ID sans que les enquêteurs aient pu préciser la date de cette intégration.
● **Torras Papiers** : SARL dont l'objet social est l'import-export, l'achat-vente de toutes denrées et marchandises.
● **Pric et Print 2000** : SARL.
● **Lynx Partners et Andara** : ces deux sociétés de droit américain ont leur siège à New-York et sont dirigées par Danièle Pihl. Elles ont une activité de conseil en matière financière.
● **DSP/DWP** : il s'agirait d'une seule et même société utilisant deux dénominations commerciales et dirigée par Jean-Claude Dubost, un Français résidant aux Etats-Unis. Elle aurait une activité de consultant et d'agence de voyages.

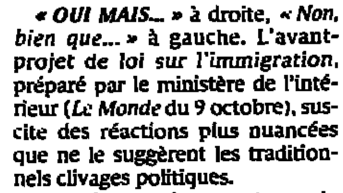
Les associations accueillent avec réserve le projet gouvernemental sur l'immigration

Des parlementaires UDF veulent renforcer les dispositions répressives du texte

L'avant-projet de loi du ministre de l'intérieur sur l'immigration suscite des réactions nuancées chez les associations de défense des droits des étrangers. Celles-ci y voient d'abord une reconnaissance, tardive, des critiques qu'elles formulaient contre la loi Pasqua, mais s'inquiètent de certaines dispositions répressives. Des parlementaires de l'UDF ont, pour leur part, fait connaître leur souhait de durcir certaines mesures envisagées.

« OUI MAIS... » à droite, *« Non, bien que... »* à gauche. L'avant-projet de loi sur l'immigration, préparé par le ministère de l'intérieur (*Le Monde* du 9 octobre), suscite des réactions plus nuancées que ne le suggèrent les traditionnels clivages politiques.

La présence dans ce texte de deux volets, l'un répressif (certificats d'hébergement plus difficiles à obtenir, pouvoirs accrus de la police, rétention renforcée), l'autre libéral (régularisation des jeunes entrés en France hors regroupement familial et des étrangers sans papiers conjoints de Français), explique cette situation, chacun étant tenté de considérer le verre comme à moitié vide ou à moitié plein.





« TEXTE DE CIRCONSTANCE »

Pour les associations de défense des droits des étrangers, et pour la gauche plus largement, le projet gouvernemental sonne d'abord comme une confirmation des critiques qu'elles développent depuis trois ans sur l'application de la loi Pasqua, et de la justesse de la lutte des « sans-papiers » de Saint-Bernard. Il a fallu cinquante jours de grève de la faim *« pour que le gouvernement comprenne (...) l'inapplicabilité des lois Pasqua »*, souligne le Parti socialiste. *« L'existence même d'un projet de réforme de la loi Pasqua confirme notre position*, renchérit la Cimade (service œcuménique d'entraide). *Nous avions averti des situations absurdes et/ou injustes, en particulier pour les familles. »*

La tonalité est proche au Groupement d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (Gisti) : *« Le projet revient enfin sur les plus grosses aberrations de la loi Pasqua. »* De même, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) *« ne peut que se féliciter (...) de la décision de régler par la loi, et non au cas par cas, la situation des étrangers »*.

Pourtant, les associations développent de vives critiques à propos du durcissement envisagé sur certains points. Pour Me Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'homme (LDH), le projet est un *« texte de circonstance et de compromis »* qui traduit une *« conception policière des étrangers »* alors que *« le pouvoir du juge doit rester absolu en matière de privation de liberté »*. C'est sur ce point qu'insiste le Syndicat de la magistrature : *« En procédure pénale, tout le monde est d'accord pour entourer d'un maximum de garanties les droits du justiciable en matière de liberté individuelle. Mais dès lors qu'il s'agit d'étrangers, on fait exactement l'inverse. »*

Le durcissement du régime de rétention des étrangers prévu par le projet est qualifié par la Cimade de *« véritable régression du droit »* tandis que le MRAP exprime sa *« profonde préoccupation »*, que le Gisti parle de *« énième bricolage »* et que le PS parle de *« mesures de durcissement inacceptables »*. Finalement, les socialistes précisent donc qu'ils s'inscrivent *« contre »* un projet qui *« ne fait apparaître aucune ligne de politique d'immigration cohérente »*. Pour sa part, SOS-Racisme rappelle que le texte *« s'inscrit dans la continuité en apportant des modifications qui tentent de ménager la chèvre et le chou »*.

APPROBATION MESURÉE À DROITE

Symétriques, les réactions à droite manifestent une approbation mesurée. Ainsi, Jean-Pierre Philibert, président de la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine, se dit *« globalement satisfait mais avec des réserves »*. Le député UDF de la Loire salue les mesures de régularisations qui *« montrent l'absurdité d'un système qui fabrique des ni expulsables ni régularisables »*. *« Je ne souhaite pas remettre en cause l'équilibre du projet mais j'espère que notre droit d'amendement va s'exercer »*, nous a déclaré le député. M. Philibert souhaite renforcer certaines dispositions répressives : rendre automatiquement suspensif l'appel contre les décisions de libération des étrangers en rétention ; porter à trois ans au lieu d'un le délai de vie commune préalable à la régularisation des couples « mixtes ». Il attend aussi que le gouvernement s'engage à réformer par voie réglementaire la couverture sociale des étrangers sans papiers.

Même satisfaction tempérée chez Suzanne Sauvaigo, rapporteur de la commission parlementaire. Le député (RPR) des Alpes-Maritimes *« aurait préféré que le gouvernement aille plus loin »* mais se dit *« satisfaite qu'un texte spécifique sur l'immigration soit présenté au parlement »*. Jugeant *« positifs »* les nouveaux pouvoirs donnés à la police, elle regrette cependant que le gouvernement ait choisi de *« ne pas affronter le Conseil constitutionnel »* pour permettre un allongement de la durée de la rétention des étrangers.

Satisfait également, Gilles de Robien, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, estime que le texte va *« dans le bons sens »*. Lui qui avait joué un rôle modérateur pendant le conflit de Saint-Bernard, se réjouit aujourd'hui *« que l'on rende les règles plus claires, d'une part avec davantage de fermeté, et d'autre part avec plus d'humanité notamment pour les problèmes familiaux »*.

Philippe Bernard

Des élus Verts demandent une enquête sur les marchés du conseil régional d'Ile-de-France

LA POLÉMIQUE qui avait opposé, *au printemps dernier, le président* (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, Michel Giraud, à sa vice-présidente, Claude-Annick Tissot, également membre du RPR, est entrée, jeudi matin 10 octobre, dans une phase judiciaire.

Saisissant certains des éléments du *débat public qu'avait engendré* ce bras de fer interne à la majorité, et qui s'était conclu par la démission de Mme Tissot de la présidence de la commission des marchés, le 11 mai, trois élus du groupe des Verts au conseil régional ont demandé au procureur de la *République à Paris « d'ouvrir sans attendre une information judiciaire, aux fins de recueillir les preuves [...] des détournements de la loi que Mme Tissot a elle-même cru utile de dénoncer publiquement »*. Ces trois élus, Jean-Jacques Porchez, Alain Rist et Jean-Félix Bernard, *visent* explicitement les délits de *« favoritisme »* et d'*« atteinte à la liberté d'accès et à l'égalité des candidats dans les marchés publics »*.

Dans une lettre adressée au procureur Gabriel Bestard, l'avocat Arnaud Montebourg – qui est également le conseil de l'Association des contribuables parisiens, à l'origine des actions contre Alain Juppé et Jean Tiberi, à propos de leurs logements respectifs – dénonce *« certains faits précis à caractère délictuel »*, se fondant notamment sur le texte d'une note de Mme Tissot adressée, le 11 mars, à M. Giraud, relatives aux marchés d'entretien et de rénovation des 471 lycées d'Ile-de-France et au quasi-monopole consenti, en cette matière, entre 1989 et 1994, au bureau d'études Patrimoine-Ingénierie, au terme d'appel d'offres restreint. *Dans cette note, Mme Tissot* soulignait qu'après son accession à la tête de la commission des marchés, l'adoption d'une procédure de *« concurrence élargie »* avait abouti à ne *« plus attribuer un seul marché à l'entreprise Patrimoine-Ingénierie [...], considérant qu'elle n'était pas la mieux-disante »* (*Le Monde* du 14 mai).

Durant la période précédente, rappelle Me Montebourg, ce bureau d'études avait obtenu 171 marchés sur 212, soit un chiffre d'affaires de 319,5 millions de francs.

« HABITUDES RÉGIONALES »

Dans la même note du 11 mars, Mme Tissot évoquait les interventions de collaborateurs de M. Giraud, qui, *« faisant peu de cas de la souveraineté de la commission d'appel d'offres, de l'indépendance de ses membres élus et du respect du code des marchés publics »*, auraient *« milité pour qu'une proportion "raisonnable" de marchés soient attribués à Patrimoine-Ingénierie, en indiquant, par exemple, que cette entreprise pourrait "riposter", qu'il ne fallait rien changer aux "habitudes régionales" pour ne pas éveiller les soupçons... »*. Les mêmes collaborateurs de M. Giraud, relatait encore la note, auraient dispensé à Mme Tissot des *« conseils »* qui, selon elle, *« s'apparentaient à des pressions inadmissibles »*.

Estimant que ce document permet la mise en évidence d'infractions prévues par la loi du 3 janvier 1991 – qui créait le délit de favoritisme –, l'avocat des trois élus écologistes affirme, dans sa lettre au procureur, que Mme Tissot aurait *« laissé entendre que le président Michel Giraud connaissait les fréquences, la vigueur et l'intentionnalité de ces pratiques pour le moins suspectes »*. A l'appui de cette requête, l'avocat invoque en outre le texte d'une circulaire du garde des sceaux, Jacques Toubon, datée du 14 février et précisant, à l'attention des procureurs, la *« politique criminelle en matière de marchés publics »*.

« La mise en œuvre des poursuites pénales sur le fondement de cette incrimination [le délit de favoritisme], écrivait la chancellerie, *devrait permettre d'éviter qu'à terme, d'autres infractions plus graves, comme par exemple des infractions de corruption, ne soient commises à l'occasion de la passation des marchés. Dans cette perspective de politique criminelle à finalité notamment préventive, les parquets ne devront pas hésiter à exercer l'action publique avec détermination pour les faits de favoritisme qui traduisent un véritable détournement de la loi. »*

Hervé Gattegno et Roland-Pierre Paringaux

Deux employés régionaux dans la propriété de M. Giraud

DEUX EMPLOYÉS du conseil régional d'Ile-de-France entretiennent, depuis plus de quatre ans, une résidence privée de Michel Giraud (RPR), à Morsang-sur-Seine (Essonne), une vaste propriété entourée d'un parc d'un hectare et demi. Le président de la région a confirmé l'information publiée par *Le Canard enchaîné* du 9 octobre. Depuis la réélection de M. Giraud en mars 1992, un couple, bénéficiant d'un contrat de droit privé, est affecté au gardiennage de sa propriété afin de l'aider à *« assurer ses fonctions de représentation »*, notamment lorsqu'il reçoit des personnalités à son domicile.

Cette situation est pour partie la conséquence du transfert de l'exécutif de la région, du préfet vers le président du conseil régional, au printemps 1982. M. Giraud a laissé au préfet de région l'hôtel de Noirmoutier, dans le septième arrondissement de Paris, et une partie du personnel afférent, sous réserve de l'affectation à l'exécutif élu d'un logement de fonction à Paris et d'un personnel de service restreint. Si la mise à disposition de l'appartement a fait l'objet de délibérations spécifiques, le 26 janvier 1983, puis le 19 mai 1992, l'affectation des deux employés est intégrée au vote général du budget du conseil régional, dont une annexe énumère les effectifs des personnels.

« CONTRATS DE DROIT PRIVÉ »

Cette liste fait état de dix *« contrats de droit privé »* : outre les deux employés affectés à la résidence privée du président, trois autres sont restés au service du préfet de région, quatre sont affectés au château de Villarceaux (Val-d'Oise) et un dernier concerne une ancienne employée de service devenue depuis standardiste au conseil régional. M. Giraud précise avoir payé lui-même le loyer de son appartement parisien de 1988 à 1992, période durant laquelle il avait abandonné la présidence de la région. Il ne disposait pas non plus des deux employés durant la même période. Cette situation, se défend-il, n'a rien à voir avec celle de trois autres élus de la région parisienne. Patrick Balkany, ancien maire de Levallois-Perret et député (RPR) des Hauts-de-Seine, a été condamné pour *« prise illégale d'intérêt »* par le tribunal correctionnel de Nanterre, pour avoir bénéficié durant plusieurs années des services de trois employés communaux, dont deux étaient affectés à l'entretien de sa résidence secondaire de Giverny (Eure). Plus récemment, Robert Pandraud et Camille Cabana se sont engagés à rembourser plus de 700 000 francs à la Ville de Paris.

Tous deux, anciens fonctionnaires avant de devenir des élus, avaient bénéficié de personnel de service payé par la mairie (*Le Monde* du 5 septembre).

Pascale Sauvage

La Générale des eaux détaille le système de corruption à la Réunion

Des « dons » systématiques au PS local

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
de notre envoyé spécial

Alors que l'état-major de la Compagnie générale des eaux (CGE) a fini par avouer, pour la première fois, avoir participé à un financement politique illégal dans une grande ville française, le procès de Saint-Denis de la Réunion continue à détailler les relations entre la municipalité dirigée alors par Gilbert Annette et la CGE. Mercredi 9 octobre, les deux hauts dirigeants de la CGE qui comparaissent devant le tribunal correctionnel ont révélé un fait qu'ils avaient tu depuis leur mise en examen, en mars 1994 : le paiement, de 1991 à 1993, d'une somme de 4 millions de francs destinée à satisfaire les « préoccupations de financement politique » de la municipalité de Saint-Denis, menée à l'époque par le maire (apparenté socialiste) M. Annette. Ils ont cependant affirmé que leur ancien PDG, Guy Dejouany, n'était *« pas au courant »*.

Les débats ont illustré les mille et une malversations auxquelles peut avoir recours un groupe français d'envergure internationale pour dégager des sommes occultes à des fins de corruption politique. Directeur général de la Compagnie, Jean-Dominique Deschamps a indiqué qu'il disposait d'*« une ligne annuelle de dépenses commerciales dans le monde d'un montant de 40 à 50 millions de francs »*, lui permettant de *« décider tout seul »* des rémunérations distribuées aux bureaux et aux salariés installés hors de France. Cette ligne servait également à rétribuer des *« intermédiaires »* et des *« sponsors »* individuels chargés de *« faire du lobbying »* auprès de décideurs étrangers afin de faire progresser les intérêts de la CGE.

RECOMMANDATION SUFFISANTE

Dans l'affaire de Saint-Denis, cette ligne a servi à rémunérer les services de René Gastaldi, un faux-facturier recommandé par la mairie de Saint-Denis, qui a transféré des millions de francs en espèces vers les comptes secrets du Parti socialiste réunionnais. Il a suffi que M. Deschamps présente M. Gastaldi comme un homme *« susceptible de faire progresser le développement du groupe à l'étranger »* pour que les dirigeants de la SADE, une filiale de la Générale spécialisée dans les canalisations d'eau et les ouvrages hydrauliques, signent avec lui un contrat de 750 000 francs. Sur le papier, il s'agissait de récompenser l'assistance de M. Gastaldi et de l'une de ses sociétés installées à Djibouti – *« de simples boîtes postales »*, indique-t-il – pour des prospections commerciales au Yémen. En réalité, M. Gastaldi se contentait d'assurer la signature, par le maire de Saint-Denis, d'un contrat de l'eau négocié avec la CGE pour un montant total d'environ 600 millions de francs.

« HABILLAGE »

« M. Gastaldi nous avait été recommandé par M. Deschamps, et cette recommandation de la CGE m'était apparue suffisante », a indiqué, lors de l'audience, le directeur de la SADE, qui a signé le contrat fictif sans que personne, dans sa société, ait jamais rencontré M. Gastaldi. La mission d'assistance pour le Yémen n'a jamais existé, mais, en novembre 1991, M. Gastaldi a encaissé les 750 000 francs avant de les faire parvenir à la municipalité de Saint-Denis. Le projet de développement du groupe CGE au Yémen n'était qu'un *« habillage »*, ont finalement reconnu les dirigeants de la SADE, mercredi, après avoir entendu les aveux tardifs des deux dirigeants de leur maison mère.

Il est vrai que l'obtention de marchés publics sur l'île de la Réunion donnait lieu, comme l'ont montré les premiers jours d'audiences, à des demandes systématiques de « dons » au PS insulaire. Une autre filiale de la CGE, spécialisée dans les travaux publics, la Sogea, a versé une commission de 466 000 francs après avoir été retenue, fin 1991, pour un projet d'assainissement. Cette somme a été versée sur un compte suisse de M. Gastaldi, après que la Sogea eut démontré sa connaissance du système bancaire international : le virement a suivi un gymkana financier lui permettant de sauter plusieurs frontières et le faisant transiter par une myriade de sociétés-écrans.

Erich Inciyan

Annonce raciste pour un stage dans un lycée de Gennevilliers

LE MOUVEMENT CONTRE LE RACISME et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a demandé au proviseur du lycée Galilée de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) des excuses publiques après la diffusion, auprès d'un élève, d'une annonce de stage dans une entreprise suivie de la mention : *« Pas d'arabes ou de noms à consonance arabe »*. L'entreprise a démenti une telle demande, assurant accueillir régulièrement des stagiaires de toutes les nationalités. Le proviseur a invoqué *« une regrettable erreur d'informatique »* et déclaré que toutes les offres de stage de cette nature étaient habituellement retirées du fichier. L'établissement compte 60 % de jeunes d'origine étrangère.

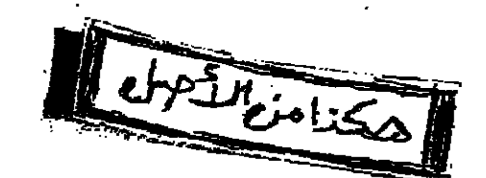
DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le conseiller rennais Renaud Van Ruymbeke**, qui participait, mercredi 9 octobre, à l'émission « La Marche du siècle » sur France 3 consacrée à *« l'appel de Genève »*, lancé par des magistrats en faveur d'un espace judiciaire européen contre la corruption, a estimé qu'il *« ne s'agissait ni de gadget ni de publicité »*. Il a notamment critiqué la dépendance de la justice française à l'égard du pouvoir politique et la subordination du parquet au garde des sceaux.

■ **IMMIGRATION : le Comité national contre la « double peine » et le Mouvement de l'immigration et des banlieues ont manifesté**, mercredi 9 octobre, devant le ministère de la ville et de l'intégration, pour dénoncer l'application de *« la double peine »* aux étrangers délinquants (expulsion à leur sortie de prison), et notamment la menace d'expulsion pesant sur Mohamed Benhamed, un Algérien de trente-cinq ans né dans le Pas-de-Calais, condamné à huit ans de prison pour attaque à main armée et dont le ministère de l'intérieur refuse de réexaminer l'arrêté d'expulsion pris à son encontre en 1987.

■ **BANQUEROUTE : une peine d'un an de prison avec sursis et de 100 000 francs d'amende** a été requise, mercredi 9 octobre, à l'encontre de Marie-Josée Carignon, la sœur de l'ancien ministre de la communication, jugée pour banqueroute devant le tribunal correctionnel de Grenoble en compagnie de son ancien ami Roger Charpenne. Les prévenus sont accusés d'avoir mené grand train de vie au détriment de leurs entreprises de prêt-à-porter, pour un montant de 24 millions.

■ **PROCÈS : François Besse, qui fut un temps le lieutenant de Jacques Mesrine, a été condamné**, mercredi 9 octobre, à cinq ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Angoulême (Charente), pour association de malfaiteurs. Son épouse et un complice ont écopé respectivement de dix-huit mois et trois ans d'emprisonnement.



DÉPLACEMENTS Le congrès du Club des villes cyclables se tient les 11 et 12 octobre à Nantes sur le thème « Une nouvelle culture vélo ». 180 communes adhèrent à cet organisme qui s'est donné pour objectif de développer la pratique de la bicyclette en ville. ● LE VÉLO présente de plus en plus d'avantages aux yeux des élus. Il est propre, sans danger, silencieux et ne nécessite pas d'infrastructures lourdes et coûteuses. Il suppose cependant un partage de la voirie avec l'automobile. ● C'EST À NANTES et dans l'ensemble de son district, où 430 kilomètres de pistes devraient être construits, que l'expérience du vélo est la plus aboutie. Ce mode de transport est totalement intégré dans le plan de circulation de l'agglomération. ● A PARIS, en revanche, les 30 kilomètres de voies réservées sont considérés comme largement insuffisants.

Nantes, maillot jaune du vélo dans la ville

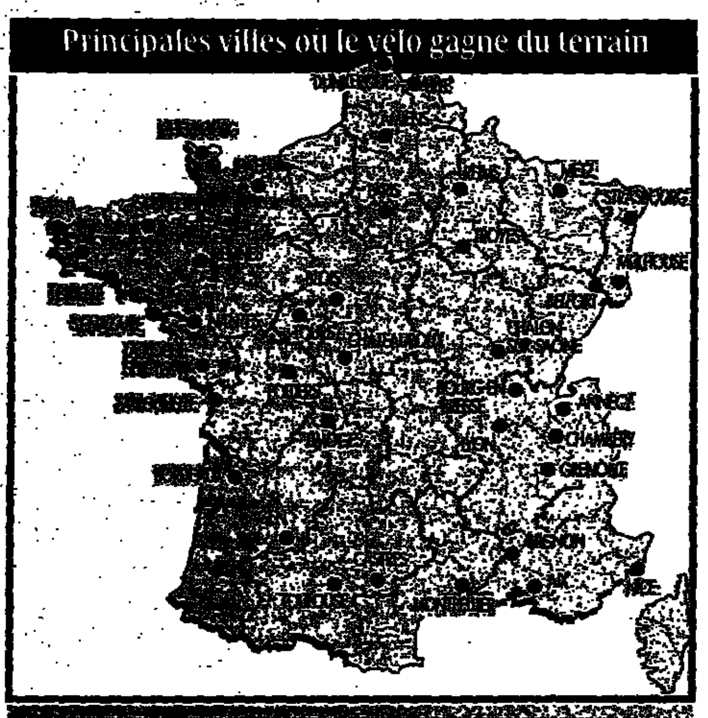
180 kilomètres de bandes ou pistes cyclables, 430 kilomètres à venir : le district montre la voie d'une nouvelle culture de la circulation urbaine selon laquelle aller moins vite permet de gagner du temps

NANTES
de notre correspondant

« Nous ne sommes plus ringards comme il y a dix ans. Nous roulons dans le sens de l'Histoire. » Bernard Renou, président du collectif nantais Place aux vélos se frotte parfois les yeux : *« Je me suis fait doubler l'autre jour par deux vélos à la suite sur une bande cyclable. »* Au sein de l'agglomération nantaise, l'heure est au dialogue entre les associations de cyclistes et les vingt et une communes du district chargées de mettre en œuvre le « schéma des continuités deux roues » adopté en 1992 par la structure intercommunale.

Il n'existait alors que 50 kilomètres de bandes ou pistes cyclables. Le district s'est fixé l'objectif d'en réaliser 430 kilomètres en dix ans, avec une préférence nette pour la bande sur la piste. La première oblige les automobilistes à partager la chaussée. La seconde réserve un site propre aux deux roues, et le retour à la cohabitation est parfois brutal.

« Chaque commune reste maîtresse chez elle. Si son projet cadre avec le schéma des continuités deux-roues, le district prend en charge 75 % du coût de l'aménagement. Une telle incitation est unique en France », explique Charles Gautier, maire PS de Saint-Herblain, commune du nord-ouest de l'agglomération nantaise, et président de la commission voirie du district. Comme toutes les villes françaises, Nantes revient de loin : 14 % des déplacements en vélo en 1980 contre 5 % en 1990. Une nouvelle enquête sera faite l'an prochain. *« Pour voir que quelque chose a changé, il suffit de s'installer sur une terrasse, cours des Cinquante-Otages, et de compter le nombre de vélos qui passent »*, résume-t-on au district. *« C'est un partage des espaces. Un schéma vélo n'a pas de sens s'il n'est pas inscrit dans un plan cohérent de déplacement. C'est pourquoi je ne crois pas beaucoup à la politique de la Ville de Paris »*, indique Jean-Marc Ayrault, maire PS de Nantes et président du district, convaincu qu'aller moins vite permet de gagner du temps dans une agglomération maîtrisant ses grands flux de circulation.



Le plan de déplacement élaboré à l'échelle de l'agglomération nantaise a été décliné en schéma directeur pour les voitures, les transports en commun, les deux-roues et les piétons. Point-clé de cette stratégie : l'abandon de l'aménagement conçu pour les heures de pointe, car *« cet aménagement n'empêche pas les voiries d'être bouchées pendant deux heures, mais favorise la vitesse pendant vingt-deux heures »*.

PARTAGE OBLIGÉ

Ce partage obligé de la place disponible peut induire de nouveaux comportements chez les automobilistes. Yann Le Gal, responsable de la mission plan et déplacement à la ville de Nantes, en veut pour preuve la route de Saint-Joseph, qui sortait de Nantes autrefois et fait désormais partie intégrante de la ville. Les 15 000 véhicules/jour recensés sont canalisés depuis peu par des bandes cyclables, des passages pour piétons dotés de sas au milieu de la chaussée et des ronds-points : *« Cela devient une rue. Les aménagements ont fait tomber le taux d'infractions aux 50 km/h autorisés de 71 % à 7 %. »*

La ville de Nantes inscrit chaque année 2 millions de francs à son budget pour sa politique vélo et récupère en recettes du district 1,5 million. *« Nous pouvons aménager 10 kilomètres par an. »* S'y ajoutent les aménagements pris totalement à sa charge par le district sur les deux derniers ponts jetés sur la Loire ou le long des futures lignes de tramway dont il a la responsabilité. Trois années d'efforts ont permis aux communes de réaliser 180 kilomètres de continuité deux-roues sur l'agglomération nantaise. *« Nous aurons fait 90 % du schéma à la fin du mandat actuel »*, estime Charles Gautier. Conscient toutefois de ce que l'on ne fait plus aujourd'hui 30 kilomètres à vélo comme jadis, le maire de Saint-Herblain imagine très bien un tramway doté d'une plate-forme accueillant les vélos.

« Il faudra continuer longtemps avant de renverser réellement la vapeur », juge prudemment Jean-Marc Ayrault. *« Un tiers des automobilistes ne respectent pas les sas permettant aux cyclistes de tourner à gauche tranquillement lorsque les feux sont rouges »*, constate Bernard Renou, qui rêve d'une politique de communication municipale au diapason des efforts réalisés sur la chaussée. Le point noir du pont de Cheviré, interdit aux vélos, demeure, alors que les ponts d'Aquitaine, de Normandie et de Saint-Nazaire leur sont ouverts.

Sur cet ouvrage ayant statut de voie express, la doctrine routière du ministère de l'équipement a jusqu'ici prévalu. Yann Le Gal avoue lui-même devoir batailler gentiment mais fermement avec le service voirie de la ville de Nantes : *« Quand il faut implanter une bande cyclable, il n'y a plus rien d'écrit dans les bouquins, et cela oblige à réfléchir. C'est salutaire. »*

Adrien Favreau

Le Club des villes cyclables en congrès

Le Club des villes cyclables tient son 8e congrès national à Nantes, les 11 et 12 octobre, sur le thème du « développement de la nouvelle culture vélo ». Des 10 villes qui l'ont fondé en 1989, le club est passé à 108 collectivités adhérentes, dont les principales agglomérations et Paris représentent 182 communes. Au total, 9 millions de personnes sont concernées. Les villes qui adhèrent s'engagent à favoriser les déplacements en bicyclette par une politique cyclable volontaire. Corinne Lepage, ministre de l'environnement, clôturera les travaux du congrès.

Paris attend un vrai plan pour ses 140 000 cyclistes

A PARIS, la commission extramunicipale du vélo fera, mercredi 16 octobre, un premier bilan des aménagements réalisés et examinera une nouvelle version de la charte du vélo (*Le Monde* daté 26-27 mai). Trente kilomètres de pistes cyclables ont été installées sur deux axes, Nord-Sud et Est-Ouest. Vingt autres le seront d'ici à la fin de l'année pour un coût total de 35 millions de francs. Trois sortes d'aménagement ont été choisis : circulation des vélos dans le couloir à bus ; bande cyclable matérialisée par des séparateurs, à l'intérieur du couloir à bus qui a été décalé ; couloirs en sites propres, rue de Rivoli et avenue Daumesnil.

Selon les comptages effectués par les services de la ville, 140 000 personnes possèdent un vélo et s'en servent à Paris. Ce mode de locomotion ne représente que 1 % des déplacements, mais il est en augmentation. Entre la fin mars et la mi-septembre, le nombre de vélos, par heure, rue de Rivoli est passé de 36 à 136 et de 42 à 70 sur le boulevard Saint-Germain. Quant aux 536 accidents impliquant des cyclistes en 1995, ils ont fait 461 victimes cyclistes et 227 autres victimes (dont 72 piétons).

DES ÉLUS GOGUENARDS

La plupart des associations donnent acte à Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, des efforts faits en faveur du vélo. *« Désormais, il n'est plus possible d'ignorer les cyclistes et tout nouvel aménagement prévoira un aménagement pour eux »*, note Michel Noë, de l'association Paris à vélo. Même les militants les plus critiques comme ceux de Chiche !, le mouvement des jeunes écolos alternatifs qui ont organisé une manifestation samedi 5 octobre, conviennent que ces pistes cyclables sont *« un appétissant biscuit apéritif en attendant des engagements plus consistants à se mettre sous la dent »*. A propos de la sécurité, les associations réclament un aménagement des carrefours et un meilleur respect par les automobilistes, les motocyclistes et les livreurs de l'espace réservé aux vélos.

En réalité, c'est du côté des automobilistes et des élus que les critiques sont les plus vives. Les premiers y trouvent un nouveau bouc émissaire aux traditionnels embouteillages automnaux. Les seconds se divisent en deux catégories. Certains élus RPR et UDF du centre de Paris observent, goguenards, la mise en place de ces pistes en espérant qu'elles ne traverseront jamais leurs arrondissements. En revanche, l'opposition, elle, juge insuffisants les efforts entrepris. *« Faute d'amélioration de ce plan, le développement du vélo risque d'être condamné à l'échec. Le maire de Paris doit s'engager sur trois points : la poursuite de l'aménagement des grands axes, la création d'un réseau secondaire de quartier, la requalification de la voirie »*, réclame Jean-Marie Le Guen, conseiller (PS) de Paris.

« L'objectif est d'intégrer le vélo à la circulation générale. Les pistes cyclables sont un moyen d'aller dans ce sens, ainsi que d'aboutir à une diminution du nombre des voitures et de la pollution », explique Bernard Plasait (UDF-PR), adjoint au maire de Paris, chargé de la circulation, qui, par ailleurs, travaille au plan de circulation et de déplacement qui devrait être débattu le 25 novembre au conseil de Paris.

Françoise Chirot

Canal Rhin-Rhône : le coup de gueule de M. Barre

« LA COUPE est pleine ! » Raymond Barre s'inquiète, à propos du projet de liaison fluviale Rhin-Rhône, d'un *« enlisement organisé par l'alliance de certaines technocraties et des cabinets ministériels qui en procèdent »*. Le maire de Lyon n'a pas mâché ses mots, mercredi 9 octobre, à l'occasion de l'assemblée générale de l'association Mer du Nord - Méditerranée qu'il préside. Estimant qu'*« il est grand temps de mettre un terme au jeu de cache-cache qui a trop longtemps prévalu »*, l'ancien premier ministre a lancé une sorte de défi au gouvernement en lui demandant de se prononcer *« clairement »* sur sa volonté de mener à bien le grand chantier.

« Si, pour des raisons qu'il lui appartient d'apprécier, le gouvernement, contrairement à ses déclarations publiques antérieures, contrairement à la volonté du Parlement, contrairement aux propos du président de la République, ne veut pas réaliser ce projet dans le cadre de l'actuelle DUP [la déclaration d'utilité publique, signée par M. Barre en 1978 et prorogée en 1988, qui vient à expiration en juin 1998], *le premier ministre doit en informer le Parlement »*, a martelé le député du Rhône.

Dans le cas contraire – qu'il appelle de ses voeux –, le maire de Lyon attend *« très rapidement »* des actes concrets et, principalement, la levée de l'*« interdiction d'exproprier édictée par le cabinet du premier ministre en août 1995 »*. M. Barre souhaite également qu'un haut fonctionnaire soit désigné pour mener à bien la mise au point des procédures d'autorisations afin de *« vaincre l'inertie administrative, la complexité des réglementations, et surtout la mauvaise volonté de certains ministères »*.

Le projet de canal, d'un coût estimé entre 24 et 28 milliards de francs, vise à relier le Rhin à la Saône et au Rhône par une voie d'eau de 229 kilomètres. Il devrait être financé pour l'essentiel par EDF, sur les profits réalisés en exploitant les installations hydroélectriques du Rhône. Si les acquisitions foncières nécessaires – 3 600 hectares – ne sont pas toutes réalisées lorsque la DUP viendra à expiration (10 à 20 % des parcelles riveraines ne pourraient être achetées « à l'amiable »), l'avenir du canal sera compromis. Les partisans du projet ne l'ignorent pas, d'autant que les opposants sont très mobilisés, estimant que ce canal est *« une absurdité écologique et économique »* (*Le Monde* des 4 et 9 juillet). La consultation-concertation (160 réunions, 600 recueils d'avis, près de 7 000 personnes touchées dans une atmosphère qualifiée d'*« animée »* et de *« passionnante »*), close le 15 septembre, donnera lieu à un rapport du préfet-coordonnateur au gouvernement avant la fin du mois.

Le premier ministre, qui doit se rendre à Lyon le 21 octobre, a immédiatement réagi aux propos de M. Barre. Il lui a fait savoir, dans une lettre datée du 9 octobre, que le gouvernement *« sera en mesure de clarifier définitivement sa position »* et prendra une décision à la suite de ce rapport.

Robert Belleret



NOMINATIONS

ENVIRONNEMENT

Marc Sanson, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été *nommé directeur de la nature et* des paysages par le conseil des ministres du mercredi 9 octobre.

[Né le 24 juin 1946 à Saint-Lô (Manche), titulaire d'une maîtrise d'histoire, licencié ès lettres, *diplômé de l'Institut d'études* politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, Marc Sanson est archiviste-paléographe. Après une carrière administrative entamée en 1979, Michel Sanson a été directeur de cabinet du *secrétaire général du gouvernement* Renaud Denoix de Saint-Marc de 1988 à 1990. Il a été nommé au Conseil d'Etat en 1990, puis, en 1994, rapporteur adjoint au Conseil constitutionnel.]

RECHERCHE

Sur proposition du ministre de *l'industrie, de la poste et des télé*communications, le conseil des ministres du 9 octobre a nommé **Philippe Jurgensen**, inspecteur général des finances, au poste de *président du conseil d'administra*tion de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (Anvar). Il remplace Henri Guillaume, *prochainement appelé à de nou*velles fonctions. L'Anvar, établissement public à caractère industriel et commercial, attribue annuellement 1,4 milliard de *francs à des projets innovants.* Une réforme de cet organisme a été annoncée par le gouvernement.

[Né le 18 septembre 1944 à Mâcon (Saône-et-Loire), Philippe Jurgensen, ancien élève de l'ENA, inspecteur général des finances en service détaché, a été chargé de mission, en 1973 et 1974, au cabinet de Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances. Après avoir assumé différentes responsabilités à la direction du Trésor, dont celle du service des affaires internationales, *de 1982 à 1985, puis dirigé les relations* économiques extérieures au ministère de l'économie, des finances et du budget, jusqu'en 1987, il a pris la direction de la Caisse centrale de coopération économique, de 1989 à 1995. *Depuis cette date, il présidait la Socié*té française d'assurance du capital-risque des PME (Sofaris). Philippe Jurgensen est marié à Françoise Chandernagor, maître des requêtes honoraire au Conseil d'Etat.]

DÉFENSE

Jean Faure a été nommé, au conseil des ministres du mercredi 9 octobre, PDG de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), en remplacement de Jean-Paul Bechat, devenu PDG de la So*ciété nationale d'étude et de* construction de moteurs d'aviation (Snecma). Jean Faure était précédemment directeur général délégué de la SNPE auprès de *Jean-Paul Bechat.*

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Michèle et Jean-Marie LEGEAY,
ses grands-parents.

Valérie CHAUZY-MONTAIGNE
et
Jérôme LEGEAY,
ses *parents*,

ont le grand bonheur d'annoncer la naissance de

Joséphine.

le 1er octobre 1996, à Saint-Tropez.

9, rue Sully,
37000 Tours.

Pierre-Emmanuel,
Nathalie MASLIAH,
et Robin
ont la joie d'annoncer la naissance de

Juliette, Coline, Nina,

le 21 septembre 1996.

2, rue Henri-Desgrange,
75012 Paris.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

Danielle.

Hollywood ? Peut-être encore...
Moi ? Depuis toujours et pour toujours.

Michel.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Bon anniversaire,

Laurence,

Bel ange
Tout en douceur et en amour contenu,
Qui nous a fait la grâce du don d'Elodie,
Merci d'être, si tendre fille, mère
et femme,
Nous t'aimons sans limite,
Et le bonheur que tu nous donnes
surabonde à l'infini.

Tes parents, Camille, Roger,
Ton mari, Jean-Yves.

Décès

– Mme Maurice Charlionais,
M. et Mme Jean Maurin,
M. et Mme Jean-Michel Fauve,
M. et Mme Michel Grugeon,
Dr et Mme Georges Cazaubon,
M. et Mme Gérard Barthe,
Ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice CHARLIONAIS,

survenu, à Beauregard-Corronsac (Haute-Garonne), le 8 octobre 1996, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

– Viviane Le Corre,
sa fille,
M. et Mme Robert Le Corre,
ses cousin et cousine,
Dr et Mme Werner-Vicaire,
ses neveu et nièce,
La famille et les amis,
font part du décès de

M. Darius LE CORRE,

survenu le 29 septembre 1996, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, à *Herblay.*

L'inhumation civile a eu lieu le 2 octobre, au cimetière du Nord, à Rouen.

67, rue du Général-Leclerc,
95220 Herblay.

– M. et Mme Jean-François Peter,
ses enfants,
M. et Mme Philippe Jasson,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Jasson,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucien PETER,
née Suzanne JASSON,

survenu le 8 octobre 1996, dans sa soixante-dix-neuvième année, à Paris.

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 11 octobre, à 15 heures, en l'église Notre-Dame de l'Assomption *de* Passy, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

3, avenue Boudon,
75016 Paris.

– M. et Mme Michel Touton,
M. Michel Ronsin,
M. et Mme *Guy Ysnel,*
M. et Mme Bernard Ronsin,
Mme Marie-Françoise Lerognon,
Ses enfants, gendres,
douze petits-enfants
et dix arrière-petits-enfants,
Mme *Suzanne* Dubernet de Boscq,
sa sœur,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Marie-Antoinette RONSIN,
née *GUILLOT*,

le 9 octobre 1996, à l'âge de quatre-vingt-*seize ans.*

Un service religieux aura lieu le ven*dredi 11 octobre*, à 9 h 30, *en* l'église Saint-Quentin-les-Sources, 4, rue Le-nôtre, 78180 Montigny-le-Bretonneux (parking centre commercial régional Saint-Quentin-en-Yvelines).

Un service religieux aura lieu le samedi 12 octobre en l'église de Saint-Malo-Paramé, à 10 h 30, suivi de l'inhumation au cimetière de Paramé.

24, rue Pastourelle,
75003 Paris.
26, boulevard Rochebonne,
35400 Saint-Malo.

– Maurice et Annette Sznajderman,
leurs enfants, petits-enfants,
et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

S. L. SCHNEIDERMAN,
écrivain,

survenu le 9 octobre 1996, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Ramat Aviv Israël,
11, rue Meslay,
75003 Paris.

« Je rêve d'être albatros,
Pour fuir dans l'océan,
Parmi les alizés,
Et rester innocent
Moi qui suis naufragé. »

– Marie Tournoux,
sa fille,
Anne-Françoise Callandreau,
sa compagne,
Ses sœurs,
Ses frères,
Et toute sa famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Roland TOURNOUX,
journaliste
indépendant et parolier,

survenu le 6 octobre 1996, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 11 octobre, à 16 heures, en l'église Notre-Dame, place Notre-Dame, à Pontoise, suivie de l'inhumation au cimetière de Pontoise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue Saint-Martin,
95300 Pontoise.

– Jean-Charles et Françoise Dévé
et leurs enfants,
ont le chagrin d'annoncer le rappel à Dieu de leur tante

Mme François VINCENT,
née Georgette LESIEUR,

décédée le 8 octobre 1996, à Lyon, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La messe de funérailles sera célébrée le vendredi 11 octobre, à 10 heures, en l'*église Saint-Joseph* des Brotteaux, à Lyon.

53 bis rue Cler,
75007 Paris.

CARNET DU MONDE

21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05

Renseignements :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : 42-17-21-36

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Services religieux

– L'association *Les ailes brisées* vous prie d'assister au service religieux qu'elle fera célébrer, le samedi 12 octobre 1996, à 10 heures, en l'*église Saint-Louis* des Invalides, à la mémoire des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le lundi 14 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, à l'intention de

Claudette COLBERT

qui a quitté ses amis le 30 juillet 1996.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans disparaissait

Georges DUMÉZIL.

Sa famille et ses amis sont fidèles à sa mémoire.

– Il y a quinze ans, le 10 octobre 1981,

Dominique ELIAKIM-DUBUS

a quitté les siens.

Elle avait vingt-trois ans.

Que ceux qui l'on connue aient une pensée pour elle.

Anniversaires

– Le 11 octobre 1896 naissait

Albert MONTIAS,

qui perdit la vie le 25 mai 1917 à Verdun. Il portait sur lui la photographie d'un bébé de un an, son petit frère,

Henri,

seul survivant d'une famille de huit enfants et âgé aujourd'hui de quatre-vingt-un ans.

Colloques

Élève-t-on encore ses enfants ?
Colloque annuel du CECCOF
26 octobre 1996 - Paris.

Les transformations de nos sociétés ont bouleversé nos repères éducatifs. Comment s'en forger de nouveaux ?
Renseignements et inscriptions au CECCOF tél. : *01-48-05-84-33.*

Conférences

– **Alliance israélite universelle.** Collège des études juives, 45, rue La Bruyère, 75009. Conférence inaugurale « Le rabbin face au monde contemporain » avec MM. René S. Sirat, Jacky Amar et Philippe Haddad, lundi 14 octobre 1996, à 20 h 30 (PAF). Début des cours réguliers mardi 15 octobre. Renseignements : 42-80-35-00.

Expositions

« LE FRONT POPULAIRE »

ROGER MADEC,
maire du 19e arrondissement
et la Fondation JEAN-JAURÈS

vous prient d'assister à l'inauguration de l'exposition du soixantième anniversaire et au débat animé par

J. Pierre-Bloch,
député du Front populaire,
J. Le Garrec,
ancien ministre,
J.-M. Rosenfeld,
maire adjoint du 20e arrondissement,
et **J. Elleinstein,**
historien,

le 14 octobre 1996 à 18 heures
mairie du 19e arrondissement
5-7, place Armand-Carrel.

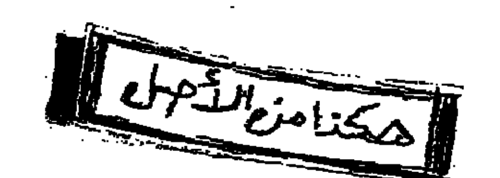
Communications diverses

– **Maison de l'hébreu.** Pour savoir lire en une séance ou maîtriser très rapidement le langage moderne/biblique : 01-47-97-30-22 ; 06-60-43-45-78.

– Paris-I-Panthéon-Sorbonne, centre d'enseignement Rachi, diplôme universitaire d'études sur le judaïsme (DUEJ), début des cours : 14 octobre 1996.
Inscriptions :
39, rue Broca, 75005 Paris.
Tél. : 42-17-10-36.

– **L'université Paris-VII, Denis-Diderot** (métro *Jussieu*) propose dans le cadre de La Science en fête

- Le Collège international de philosophie, film de Marcel Rodriguez en avant-première, vendredi 11 octobre, 17 heures-18 heures, amphithéâtre 24.
- Qu'est-ce que la vie ? vendredi 11 et samedi 12 octobre, 10 heures-17 h 30, institut Jacques-Monod, tour 43.
- Internet visioconférence, vendredi 11 et samedi 12 octobre, 10 heures-17 h 30, espace Jussieu.
- Les nouvelles technologies et la pédagogie des langues anciennes, samedi 12 octobre, 15 h 30-17 heures, amphithéâtre 24.



Senghor, poète d'abord

Le « remuant » Sénégal a hérité de son ancien président un climat de tolérance rare en Afrique. Toutefois, le chantre de la négritude, membre de l'Académie française, considère son œuvre littéraire comme « l'essentiel » de sa longue vie

EN survolant la longue vie – il est né en 1906 et peut-être même avant... – de Léopold Sédar Senghor, vie pleine à craquer, débordante de lumières et d'actions, on se prend à penser à ces biographies, édifiantes au noble sens du terme, que Plutarque aima tracer des grands hommes de l'Antiquité. Certes, il a manqué au poète-président l'onction de la gloire militaire, mais l'ancien chef d'Etat sénégalais atteignit en revanche cet autre pinacle conférant la grandeur universelle qu'est le don de poésie. Ignoré par les jurés du Nobel mais, depuis plus de trente ans, l'un des auteurs vivants les plus lus de l'espace francophone, il répond invariablement quand on l'interroge sur l'aspect qui lui est le plus cher de sa multiple existence : *« Mes poèmes. C'est là l'essentiel ! »*

D'*Hosties noires* (1936-1945) aux *Lettres d'hivernage* (1972), celui qui fut l'un des inventeurs de la « négritude », avec le Guyanais Léon Damas et l'Antillais Aimé Césaire, a su, en mariant la spontanéité « nègre » – comme Camus, il aime ce bel adjectif et en use fort – à une solennité claudélienne et très européenne, créer un style *sui generis*. Une écriture noble et simple, pimentée et digne, reconnaissable entre cent et qui devait lui ouvrir les portes des manuels scolaires avant celles de l'Académie française. *« Le poète est comme la femme en gésine : il lui faut enfanter. Le Nègre singulièrement, qui est d'un monde où la parole se fait spontanément rythme dès que l'homme est ému, rendu à lui-même, à son authenticité »*, soulignait-il dans *Ethiopiques* en 1956.

Si l'écrivain reste majeur et, dans son genre, inégalé, l'homme d'Etat demeure exemplaire, sur le continent noir, par son départ volontaire du pouvoir, en 1980, après vingt ans de règne. Un vrai règne où il sut mordre cruellement quand son autorité était menacée : son rival Mamadou Dia, embastillé douze ans, l'apprit à ses dépens. Parti, il n'a tenté qu'une fois, discrètement, de « conseiller » son successeur, ancien premier ministre et « poulain », Abdou Diouf, lequel se piqua ; dès lors l'« ex » se l'est tenu pour dit, préférant de plus en plus ses classiques résidences parisienne ou normande à sa villa futuriste de la corniche dakaroise. De Gaulle, dans ses *Mémoires d'espoir*, ne s'est pas trompé sur le tempérament de son pair sénégalais : *« Ouvert à tous les arts et, d'abord, à celui de la politique, aussi fier de sa négritude que de sa culture française et qui gouverne avec constance le remuant Sénégal. »*



Un quatre-vingt-dixième anniversaire en « normanditude » : c'est dans le Calvados, aux côtés de sa seconde femme, Colette Hubert, que Léopold Sédar Senghor a été fêté par la population de Verson, son village d'adoption depuis une quinzaine d'années (« Le Monde » du 9 octobre).

Senghor appartient de droit au cercle très restreint qui, de Jules César à Charles de Gaulle, réunit les chefs de nation qui furent tout autant gens de lettres et dont la décision politique, le moment venu, doit sans doute beaucoup à leur profonde imprégnation littéraire. Ecrivain, politicien, Senghor fut également, et pleinement, on l'oublie trop souvent – mais lui le rappelle volontiers –, *professeur agrégé de grammaire*. Après avoir été boursier en khâgne à *Louis-le-Grand*, en 1928, avec le *futur président* Georges Pompidou, *puis* s'être lié avec un étudiant noir, le futur député communiste de la Martinique Aimé Césaire, Senghor fut, à partir de 1935, professeur de lettres au lycée Descartes de Tours puis à Marcellin-Berthelot à Saint-Maur, en banlieue parisienne. Il arrivait que la colonisation française, assimilatrice, dépasse les barrières ethniques. Dans le cas de Senghor, cela aboutit même à cette étonnante « première » : un Noir à l'Académie...

Après la guerre mondiale, durant laquelle le tirailleur Senghor resta deux ans prisonnier en Allemagne, l'agrégé retourna au lycée Berthelot avant de se voir confier une chaire, dès 1945, à l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, à Paris, son bâton de maréchal dans l'enseignement. Le goût de la pédagogie ne devait néanmoins jamais le quitter puisque, une fois à la tête du Sénégal, il donna des leçons de français par... décret, enrichissant de la sorte notre vocabulaire politique ou quotidien (*primature* pour charge ou siège du premier ministre ; *gouvernance* pour charge ou siège du gouvernement régional ; *essencerie* pour station-service, etc.). Senghor aurait donc pu inventer ce royaume dont rêva Cioran, *« où l'on mourrait pour une virgule »*. Sans aller jusque-là, Senghor interdit un jour un film sénégalais dont le titre présentait, selon *lui*, une orthographe erronée...

DANS tous les champs, l'itinéraire fut heureux, à l'exception toutefoisdu domaine familial. Si Senghor fit deux beaux mariages, d'abord avec Geneviève Eboué, fille du gouverneur guyanais noir des colonies, puis avec la petite-fille d'un marquis normand, Colette Hubert (à propos de laquelle il inventa, pince-sans-rire, le concept de *« normanditude »*...), il eut le chagrin de voir mourir deux de ses trois fils, l'un par suicide, l'autre dans un accident de voiture.

Quelle vie, quelle carrière en tout cas que celle de ce *« négrillon »* de la minorité sérère, né le 9 octobre 1906, à Joal, ancien mini-comptoir portugais sur la sèche « petite côte », au sud de Dakar ! Dans cette famille de commerçants relativement aisés – dont on peut aujourd'hui parcourir la maison « à l'européenne » mais sans luxe, peuplée seulement de photos de Noirs en habits français de la Belle Epoque –, le père était polygame, selon l'usage africain naturellement avalisé par l'islam, car la famille venait à peine de se convertir au catholicisme.

Ce choix religieux du clan aura une immense importance pour le jeune homme au double prénom européen et africain, Léopold Sédar, qui devait être un moment tenté par la prêtrise et restera toujours pratiquant. Plus tard membre du Conseil pontifical pour la culture, où il sera *« chargé du problème du latin »*, il proclamera, à contre-courant des modes : *« L'Eglise catholique a, bien avant l'Etat colonial français, avant même les nouveaux Etats africains, découvert la négritude. C'est ainsi que, pendant mes études primaires à la mission catholique de Ngazobil* (au Sénégal), *j'ai appris, en même temps, à lire et écrire en ouolof, la principale langue du Sénégal, comme en français. »*

Cette double qualité de minoritaire – sérère et catholique – devait faciliter, le moment venu, l'ascension politique de Senghor dans un pays menacé, d'une part, par la mainmise des Ouolofs majoritaires sur l'Etat et, d'autre part, par un exclusivisme musulman sur la société, dès lors que l'islam, favorisé par la *pax gallica*, était devenu en un siècle la confession non plus de 10 % mais de 90 % des Sénégalais.

Cette « médiation » dura vingt ans et le successeur de Senghor, Abdou Diouf, est musulman. Entre-temps Senghor était parvenu tant bien que mal à consolider cette « nation sénégalaise », *encore bien fragile* (la Casamance *sudiste*, chrétienne et animiste, est périodiquement tentée de se séparer du Nord islamique), mais qu'il faisait remonter aux cahiers de doléances envoyés par Saint-Louis du Sénégal aux états généraux de Versailles en 1789...

Et il est vrai que la République sénégalaise est sans doute le moins « tribal », le plus « national » des Etats d'Afrique francophone. Senghor, cependant, comme les derniers gouverneurs français et comme son successeur, dut prendre en considération, plutôt que de le contrebalancer, le poids grandissant des confréries musulmanes sénégalaises. Tout en étant parfaitement lucide sur *« l'intégrisme islamique, problème le plus grave avec lequel les gouvernements sont confrontés, aussi bien en Asie qu'en Afrique »*, déclarait-il au *Monde* en 1983.

On ne peut oublier ses efforts inlassables pour la francophonie, autour de « cet outil merveilleux, trouvé dans les décombres du colonialisme », la langue française

Les passe-droits, notamment économiques, accordés *de facto* aux confréries mahométanes sont l'une des raisons de la pauvreté de l'Etat sénégalais, lésé par l'énorme contrebande qui s'épanouit en Gambie, absurde enclave anglophone coupant presque le Sénégal en deux et que Senghor n'osa pas annexer, comme l'Inde le fit en 1962 avec le comptoir portugais de Goa, *malgré un environnement international* alors plutôt favorable. Dakar ne manifesta pas non plus beaucoup d'imagination lors de l'échec de la Fédération du Mali ayant éphémèrement réuni, en 1959 et 1960, le Sénégal et l'ancien Soudan français, aujourd'hui le Mali.

Cette timidité est portée au passif politique de Senghor ainsi que le vain socialisme – il avait adhéré à la SFIO dès 1936 (trois ans après avoir acquis la pleine citoyenneté française) et y resta jusqu'en 1948, moment où il se dirigea vers le nationalisme africain – qu'il tenta d'appliquer à l'étique économie sénégalaise dont la principale ressource est la presque invendable arachide... Les sobres et naïfs paysans sénégalais n'ont jamais cessé d'être les maigres vaches à lait d'une bureaucratie pléthorique alliée aux califes millionnaires des confréries locales d'Allah.

Il faut toutefois mettre à l'actif de *celui qui*, avant d'être président *africain*, avait été un *député* français énergique dès 1945, *puis* secrétaire d'Etat à la présidence du conseil sous Edgar Faure (1955) et ministre-conseiller de de Gaulle (1959), le climat socio-politique tolérant, en dépit de quelques « bavures », qui règne au Sénégal ; un climat toujours unique en Afrique, malgré la libéralisation quasi générale. Aussi trouve-t-on dans les rues de Dakar une presse satirique, des librairies non censurées, des passants qui discutent librement et d'innombrables voleurs à la tire...

Enfin, on ne peut oublier les efforts inlassables de Senghor pour l'organisation du mouvement francophone international, autour de *« cet outil merveilleux, trouvé dans les décombres du colonialisme »*, la langue française. Dès 1960, *avec la discrète bénédiction de De Gaulle, le premier des grammairiens d'Afrique noire, commençait à rompre des lances, participant notamment au numéro d'Esprit* (novembre 1962) sur *« le français, langue vivante »*, bientôt considéré comme le manifeste *« spontané »* de la francophonie. Senghor y mêlait sa voix, à celles, entre autres, du Cambodgien e Norodom Sihanouk, du Père libanais Sélim Abou, du Québécois Jean-Marc Léger, de l'Algérien Kateb Yacine, du Français Vincent Monteil, etc.

SI le vœu du président-poète d'accueillir à Dakar le premier sommet francophone (1986) ne fut pas exaucé, il fut l'*« invité d'honneur »* de la troisième rencontre des chefs d'Etat parlant français, au Sénégal, en 1989. Mais Senghor n'avait pas attendu ce geste solennel de reconnaissance pour se muer, une fois retiré de la vie publique, en *« militant de base »* de la francophonie, aussi bien à l'Académie française que devant le moindre groupe d'écoliers croisé dans sa Normandie adoptive, au Maroc ou au Québec. Ce militantisme linguistique, qui lui vaudra notamment d'avoir inspiré l'université francophone Senghor d'Alexandrie d'Egypte, ne fut pas soutenu par les Français eux-mêmes.

« Pour le moment, ce sont surtout les francophones d'outremer qui respectent la règle de toujours parler en français dans les conférences internationales », note-t-il, amer, dans *Ce que je crois* (Grasset, 1988), avant de raconter la déconvenue de ce mathématicien africain rentrant d'un congrès new-yorkais et dont un Américain avait dit : *« Il a du culot, ce nègre ! Présider en français quand les Français eux-mêmes interviennent en anglais ! »* C'était là résumer tout le dilemme de cette francophonie dont Senghor nous confiait un jour qu'elle *« embêtait Valéry Giscard d'Estaing »* et bien d'autres responsables hexagonaux, ce qui ne laisse pas d'être inexplicable pour les francophones étrangers et pour pas mal de Français moyens.

Senghor a mené un autre combat, plus ambigu, celui du *« métissage culturel »* et de *« la civilisation de l'universel »*. Ambigu ou mal compris ? L'illustrateur puissant de la négritude et de la francophonie, le chantre passionné et sans complexe de *« cette francité, faite d'esprit de méthode et d'organisation »*, a aspiré à l'élaboratoin d'un vague et vaste creuset culturel mondialiste, qui, en cette fin de siècle, ne pouvait qu'être de coloration *« étatsunienne »*.

Fondateur d'une branche maîtresse de la littérature française moderne, donnant des fruits gorgés de terroir africain, Senghor a très clairement prévenu que *« pour se métisser* [...], *il faut d'abord être séparément.* [...] *Chacun doit s'enraciner dans les valeurs de sa race, de son continent, de sa nation pour ÊTRE, puis s'ouvrir aux autres continents, aux autres races, aux autres nations, pour s'épanouir et fleurir »*.

A l'heure de l'internationalisme culturel et de la world music, quand chacun veut « avaler » la planète avant même d'avoir cultivé sa propre personnalité, le dernier message de Léopold Sédar Senghor prend le contrepied des idées en place. C'est finalement ce qu'il aura toujours fait, semant en réalité derrière lui, malgré son quant-à-soi guindé et un peu de prêchi-prêcha, force de conviction et vers éternels : *« Roi de la nuit noire de la nuit d'argent / Roi de la nuit de verre. »*

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Photographie : Jean-Yves Destoux/Ouest-France

Des économies par la décentralisation

par René Monory

Non, la décentralisation ne coûte pas plus cher que le vieux système centralisé qui est celui de l'administration en France ! Il est temps aujourd'hui de réfuter les lieux *communs faciles et superficiels.* Au-delà des arguments chiffrés que j'entends ici rappeler, ce débat est important pour l'avenir de notre pays parce qu'il relève d'un choix de société.

L'augmentation des impôts locaux a entraîné un déferlement de jugements hâtifs sur la politique des collectivités locales. D'après certains, les élus sans contrôle se seraient livrés à des dépenses excessives et somptuaires que le contribuable, aujourd'hui accablé, paierait très cher. Les démagogues vont même jusqu'à réclamer la *suppression de la taxe d'habitation* pour exonérer encore un peu plus de Français de l'impôt. Ne le doivent-ils pas, pourtant, chacun selon ses moyens, à une collectivité qui met à leur disposition des infrastructures sociales, culturelles, de transport et de sécurité que beaucoup dans le monde nous envient ?

Cette augmentation des impôts locaux, je la regrette. Je crois que nous sommes parvenus désormais à un stade où les élus eux-mêmes doivent engager une réflexion sur l'évolution de la fiscalité. Elle n'est pas condamnée à croître sans cesse. Personnellement, j'entends faire bénéficier très prochainement les habitants de la Vienne *des retombées positives de l'entreprise* Futuroscope : dans le département que j'administre, nous baisserons les impôts de 4 % l'année prochaine.

Cet exemple n'est pas forcément transposable, et tous les départements n'ont pas la chance que nous avons eue. Les transferts de charges vers les collectivités décentralisées n'ont cessé d'augmenter *et certains connaissent plus de* difficultés que d'autres. Pour autant il n'est pas acceptable de porter un mauvais coup à notre pays en laissant entendre que la décentralisation coûte cher. Les élus gèrent bien et sérieusement.

A ce stade de mauvaise foi, seuls les chiffres peuvent parler. Sait-on que, sans les collectivités locales, il n'y aurait plus d'investissement *public en France ? En effet*, l'investissement des collectivités décentralisées représente, chaque année, entre cinq et six fois celui de l'Etat, soit près de 180 milliards de francs. Entre 1990 et 1995, leurs investissements ont augmenté de 12,5 %, leurs subventions d'investissement de 52,5 % pendant que les montants respectifs de l'Etat s'établissaient à 7 % et 31 %, selon le rapport sur les comptes de la nation annexé au projet de loi de finances pour 1997.

Sait-on que les investissements dans l'Université ne pourraient plus être effectués sans la participation des collectivités locales ? Le plan Universités 2000, dont l'objet principal est de faire financer les investissements universitaires par les régions, ne pourrait pas fonctionner sans l'aide des départements, *dont l'intervention non* prévue par la loi a d'ores et déjà dépassé les 3 milliards de francs.

Faut-il aller plus loin dans la démonstration et évoquer les écoles, les lycées et les collèges, dont l'Etat n'a plus les moyens d'entretenir, de rénover et d'agrandir le patrimoine immobilier ? Que serait notre système d'enseignement si l'Etat était resté compétent pour l'immobilier dans l'enseignement. *Ne nous cachons pas derrière les* idées fausses : sans la décentralisation, nous n'aurions plus les moyens d'assurer l'accueil de nos enfants dans les écoles.

Simultanément, l'Etat s'est progressivement déchargé de nombre de ses fonctions sociales, économiques et culturelles sur les collectivités, sans baisser jusqu'ici les impôts nationaux de façon significative.

Ce mouvement me paraît irréversible parce que les Français, comme tous les citoyens des pays développés, veulent être administrés de près. Ils ont raison, et l'expérience de ces dernières années prouve que l'on peut faire beaucoup sur le plan local pour fixer et créer des emplois, redynamiser le tissu économique et rapprocher la *gestion publique des contribuables-électeurs.*

La situation économique et sociale actuelle démontre bien que notre société est trop centralisée. L'échec des politiques de lutte contre le chômage est patent. Il est temps de réagir. Partout dans le monde, la richesse provient de la multiplicité des initiatives décentralisées rendues possibles par l'assouplissement du cadre législatif, réglementaire et administratif. La France ne serait-elle pas capable *de s'inscrire enfin dans* la modernité et de tourner le dos à cette conception napoléonienne de l'Etat central qui fige les initiatives, coûte de plus en plus cher et sécrète des exclus et des chômeurs ?

> La France ne serait-elle pas capable
> de s'inscrire enfin dans la modernité
> et de tourner le dos à cette conception
> napoléonienne
> de l'Etat central qui fige les initiatives,
> coûte de plus en plus cher et sécrète
> des exclus et des chômeurs ?

J'appelle de mes voeux la reprise du mouvement de décentralisation. Je souhaite qu'il soit accompagné d'un vigoureux effort de déconcentration. C'est d'une complémentarité entre l'action des élus locaux et celle des autorités déconcentrées de l'Etat, enfin regroupées et coordonnées, que pourra venir une politique publique efficace sur le plan économique et profitable en termes d'activité.

Il est indispensable de poser, en *France, la question de l'organisation* de l'Etat. Mais, pour ne pas se perdre dans un débat théorique, je propose de commencer immédiatement un vaste mouvement de déconcentration pour faire face au problème de l'emploi. Je souhaite que l'enveloppe des aides à l'emploi soit partiellement départementalisée et régionalisée. La politique de l'emploi ne pourra être *conduite efficacement que sur le* terrain. Il nous faut des actions ciblées, décidées en commun par les administrations de l'Etat et les élus locaux. Pour cela, le préfet doit avoir autorité sur l'ensemble des administrations de l'Etat. Il pourra ainsi traiter efficacement avec les élus dont l'initiative est la vraie réponse aux difficultés du chômage dans nos villes, nos régions et nos *départements.*

Nous devons aussi avoir une approche plus personnalisée de la situation des chômeurs. Nous ne réglerons pas le problème de l'emploi sans nous impliquer tous dans une gestion individualisée de la situation de chaque demandeur d'emploi. Nos compatriotes sans emploi doivent être systématiquement approchés, conseillés, mis en contact avec ceux qui offrent l'emploi. Nos entreprises *doivent* être scientifiquement démarchées pour que leurs besoins soient identifiés, connus et satisfaits. Les structures de formation décentralisées et souples doivent être créées pour répondre aux inadéquations si nombreuses qu'on constate *sur le* terrain entre ces demandes et ces *offres. Il ne sert plus à rien de* financer des « stages-parkings » coûteux et inutiles qui désespèrent les stagiaires et consomment tant de crédits.

Je propose aussi qu'on favorise l'embauche des jeunes Français par les grandes entreprises qui pourraient les employer sur les *marchés extérieurs.* De 100 000 à 150 000 jeunes qui partiraient nous aider à conquérir, à l'extérieur, les parts de marché qui feront les emplois d'aujourd'hui et de demain, voilà bien une formule d'avenir. Pour cela, nos jeunes ont besoin de quelques mois de formation préalable en entreprise, d'une couverture *sociale qui pourrait* leur être garantie pour un an, et vraisemblablement d'un petit pécule. Nous leur permettrions ainsi de tenter l'aventure qui s'accordera avec leur esprit d'entreprise et les incitera peut-être, ensuite, à créer à leur tour les emplois de demain.

Dans les départements, nous sommes à même de sélectionner ces jeunes, de les aider et les soutenir. *Nous n'avons besoin que* d'un peu de souplesse, de compréhension et du soutien des services de l'Etat. Cette politique de proximité est la seule qui puisse faire régresser réellement et durablement le chômage.

Elle exige de surmonter les obstacles administratifs, au départ protecteurs, qui empêchent aujourd'hui l'embauche. Nous pou*vons procéder par expérimentation.* Des exceptions pourraient être faites pour permettre aux collectivités, en accord avec les représentants de l'Etat, de contribuer à la remise en route de notre économie.

Une réglementation du travail trop tatillonne peut aussi être un frein à l'emploi, comme le rationnement peut entretenir la pénurie. *Une démarche expérimentale et* décentralisée pourrait peut-être nous ouvrir des perspectives que tous les acteurs sociaux, patronat, syndicats, pouvoirs publics, élus locaux et nationaux, pourraient ensuite explorer.

***René Monory** est président du Sénat.*

Quel mode d'élection pour les députés ?

par Paul Bacot

Certains mots et les catégories qu'ils mettent en discours contribuent à la construction d'une certaine représentation de la réalité. Ils offrent donc un point de vue, *a priori ni* meilleur *ni* pire qu'un autre, mais qu'il est *souvent* souhaitable de ne pas tenir pour le seul possible.

Ainsi peut-on tenter de proposer d'autres outils lexicaux que ceux qui servent habituellement à parler des *« modes de scrutin »*, de nouveau au coeur du débat politicien. Deux aspects de la question méritent d'être prioritairement revisités, *dans* l'espoir de lever quelques ambiguïtés, quant à la traditionnelle opposition entre systèmes *« majoritaires »*, *« proportionnels »* et *« mixtes »*, et quant à la notion même de *« mode de scrutin »*.

Ce qu'on appelle ainsi pourrait avantageusement être dénommé *« mode de traduction des voix en sièges ». Dans une circonscription* donnée, la logique de traduction *« majoritaire »* donne tous les sièges aux vainqueurs – à ceux qui, individuellement ou en liste, ont obtenu le plus grand nombre de voix : ceux qui sont élus ont recueilli plus de suffrages que ceux qui ne le sont pas.

A l'opposé, la logique de traduction *« proportionnelle »* est réputée *distribuer* les sièges *entre* les différentes listes de candidats au prorata des scores de chacune d'elles : certains des élus ont alors obtenu moins de suffrages que certains de ceux qui ne le sont pas.

Le mélange de ces deux logiques, à travers des dispositifs d'une infinie variété que recouvre l'appellation de *« scrutin mixte »*, produit la surreprésentation de la majorité et partant la sous-représentation des minorités comme on le voit au*jourd'hui* avec les *conseils municipaux des villes de plus de trente mille habitants,* dont les trois quarts des membres représentent souvent guère plus de la moitié des électeurs.

Le gros inconvénient de cette terminologie ternaire tient au fait que si le mode *« majoritaire »* l'est vraiment, *le* mode *« proportionnel »*, lui, l'est très rarement : le *nombre restreint de sièges à pour*voir, certaines modalités de répartition des restes ou l'existence d'un seuil d'accès des listes à la répartition font que la proportionnalité est plus ou moins approximative. Le premier système est donc constitutif d'une catégorie bien identifiée, mais le second n'est jamais qu'un idéal type dont se rapprochent inégalement les cas *concrets.*

Dès lors, la traduction dite *« proportionnelle »* présente le plus souvent les caractéristiques du système *« mixte »* accordant au camp majoritaire une certaine prime au détriment des autres partis. C'est pourquoi il est possible d'opposer un mode allocatif (qui donne tout aux mêmes) et un mode distributif (qui répartit l'enjeu entre les concurrents, de façon plus ou moins éloignée de la proportionnalité) *quelquefois véritablement* proportionnel, mais le plus fréquemment progressif, un peu au sens où l'on parle d'*« impôt progressif »*.

En tout état de cause, cette distinction vaut dans le cadre d'une circonscription. Or le mode d'élection d'une assemblée est principalement la résultante d'un mode de traduction (des voix en sièges) et d'un mode de suffrage (le mode de construction du corps électoral). Pour un régime donné d'attribution du droit de vote, l'alternative est entre un scrutin unique – tous les électeurs élisant ensemble tous les membres de l'assemblée – et un découpage du corps électoral – différents groupes d'électeurs constituant des collèges ou des circonscriptions désignant séparément leur(s) représentant(s).

Selon que l'on se trouve dans l'un ou l'autre cas de figure, chaque mode de traduction produira des effets globaux fort différents. Appliqué dans une circonscription unique, le mode allocatif (*« majoritaire »*) produira des effets... majoritaires : ainsi, dans les villes de plus de trente *mille habitants, les conseils municipaux* élus en 1965, 1971 et 1977 n'étaient-ils rien d'autre que la liste gagnante et elle seule. Egalement appliqué dans une circonscription unique, le mode distributif proportionnel produira des effets... proportionnels : *ainsi, dans* les villes de plus de cent mille habi*tants,* les conseils municipaux élus en 1947, 1953 et 1959 étaient-ils l'exacte représentation spéculaire des divisions politiques des citoyens.

Par contre, dans un corps électoral divisé en circonscriptions, le mode de traduction allocatif (*« majoritaire »*) produira des ef*fets comparables* à ceux du mode *« mixte »* (distributif progressif), puisque ceux qui sont globalement minoritaires peuvent ne pas l'être dans certaines circonscriptions : notre actuelle Assemblée nationale surreprésente la majorité mais accorde une place aux minorités.

Quant au mode de traduction *distributif, dans les mêmes conditions*, il produira les mêmes effets globaux de surreprésentation de la majorité (à moins qu'il n'aboutisse carrément à l'inverse, c'est-à-dire sa sous-présentation) – sauf s'il est parfaitement proportionnel, ce que la multiplication des circonscriptions interdit puisque, diminuant le nombre de sièges à pourvoir, elle le rend progressif.

> La question
> essentielle
> n'est peut-être pas
> de savoir
> selon quelles règles
> seront élus
> les députés,
> mais bien plutôt
> qui votera pour qui
> et qui s'alliera
> avec qui

En somme, dès l'instant où les circonscriptions sont multiples, le mode d'élection est toujours distributif, favorisant plus ou moins le camp dominant. Le mode d'élection de notre Assemblée nationale n'est donc pas, n'a jamais été et ne sera vraisemblablement jamais *« majoritaire »* (allocatif). Personne ne propose non plus qu'il soit proprement proportionnel. Le débat porte donc sur les modalités *d'un mode d'élection par circonscriptions* et donc nécessairement distributif non proportionnel (progressif).

Il n'est alors pas certain qu'un mixage de *« modes de scrutin »* (*« Et si l'on mettait un zeste de proportionnelle ? »*), mélangeant les modes de traduction allocatif et distributif, produirait un effet global très différent de celui qui résulterait du maintien du *statu quo* – que le mixage s'opère par double traduction des mêmes voix ou par traduction différente de voix différentes, selon un régime uniforme ou géographiquement différencié.

En fait, l'erreur serait de croire à un quelconque effet mécanique du mode d'élection ou de ses composantes, mode de traduction et mode de suffrage. Seul produit le résultat final l'usage qu'en font les acteurs – électeurs et politiciens. Les premiers par un vote stratégique, comme les seconds par un système d'alliances, peuvent transformer en boomerang quelque réforme que ce soit. La question essentielle n'est donc peut-être pas de savoir selon quelles règles seront élus les députés, mais bien plutôt qui votera pour qui et qui s'alliera avec qui.

C'est de politique qu'il s'agit, et donc d'abord d'une bataille de clivages, à laquelle, il est vrai, une polémique politisée sur les *« modes de scrutin »* pourrait concourir... et dans laquelle un certain *« mode de scrutin »* pourrait aider à l'objectivation de tel ou tel des clivages concurrents.

***Paul Bacot** est professeur de science politique à l'université Paris-XII.*

Un modèle belge... de désarroi

par Francis Martens

On n'observe certes pas de lien direct entre les dossiers qui bouleversent et agitent la *Belgique : les enlèvements et* meurtres d'enfants, l'assassinat du *leader* socialiste, pas plus qu'on ne voit de relation immédiate entre ce dernier événement et l'obscure affaire des hélicoptères Agusta, qui mit notamment sur la sellette un ancien ministre des affaires étrangères et le contraignit à démissionner *de son poste de secrétaire* général de l'OTAN.

Pas de lien direct, mais une coïncidence dans le temps et une semblable défaillance de la justice qui fait souligner une commune incurie chez divers commis de l'Etat et plonge une part de la population dans un réel désarroi : les savants dosages issus d'un clientélisme politique tétanisé ont-ils à jamais *transformé la connivence en incompétence ?* Et le compromis « à la belge » en compromission ?

Cette interrogation ne suffit cependant pas à rendre compte de l'onde de choc créée par la découverte des méfaits d'un réseau de pédophiles. Ce bouleversement renseigne sur un état de société qui dépasse le cadre de la seule Belgique. Si la résonance affective des événements égale en ampleur celle qui a suivi la mort du roi, c'est sans doute que des circonstances locales prêtent à la prise de conscience de la fragilité générale des référents culturels.

Interrogés quelques heures avant la mort de Baudouin, la plupart des Belges se seraient sans doute montrés ironiques quant à la monarchie. *Quelques heures après, ils mesuraient* déjà, à l'ampleur du vide ressenti, l'importance d'un repère symbolique majeur. Depuis le début du siècle, la Belgique a gâché consciencieusement les chances que lui offrait une société multi*culturelle.*

L'après-guerre l'a vue s'enliser dans la *« question royale »*, les oppositions confessionnelles, les conflits linguistiques, la perte d'un empire colonial, l'ébranlement de l'économie. Le démembrement des institutions et la crise des valeurs ont fait place nette au seul argent – tout cela allant de pair avec la montée de la violence, du grand banditisme et des scandales politico-financiers.

La plupart de ces ingrédients, on le sait, n'ont rien de très spécifiquement belge. Le niveau de vie du royaume reste, par ailleurs, remarquable. Néanmoins, le peu d'imaginaire collectif partagé, ainsi que *l'effilochage croissant de l'Etat, font* peut-être du citoyen belge un résonateur particulièrement sensible aux incertitudes de cette fin de millénaire.

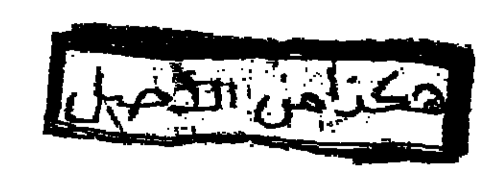
> Le peu d'imaginaire collectif partagé
> ainsi que l'effilochage croissant de l'Etat
> font du citoyen belge
> un résonateur particulièrement sensible
> aux incertitudes
> de cette fin de millénaire

L'intensité de la réaction nationale au meurtre et à la séquestration de quatre enfants prend, dans cette perpective, une dimension qui *n'a rien d'anecdotique. Quand* une société typiquement orientée par le « mythe du *progrès* » n'en *voit plus* guère que dans la sauvegarde des acquis, les seuls encore à donner sens à l'avenir et visage au progrès sont précisément les enfants. C'est pour cette raison sans doute que notre culture les adule à ce point. Mais cette adulation ne va pas sans paradoxe : si l'enfant est invité pour progresser à devenir *« un homme »*, l'homme, pour être aimé, veut rester un enfant. Cela met l'enfance au coeur des rapports de séduction, et l'infantile au coeur de la cité.

Psychiquement immatures, mor*bidement fascinés*, les pédophiles offrent alors à la société la grimace d'un miroir qu'elle ne peut reconnaître. Elle se complaît pourtant chaque jour dans les reflets d'éphèbe et d'espoir d'une publicité androgyne. Tout comme elle se débat dans un monde de frères, où la parole des *« pères »* se voit supplantée par la force des *« grands »* ou la tyrannie des *« petits »*. L'en*treprise sadique menée par un « grand »* contre des petites fait, dans ce contexte, office angoissant de révélateur photographique. La négligence de la police, le manque de zèle de la justice, font en outre vaciller la confiance en la dernière instance supposée offrir quelque garantie. L'émotion du peuple belge, son désir de *« changer la loi »*, prend ainsi valeur, par-delà l'écroulement des repères, d'une restauration des limites.

Il y va donc d'un véritable « rappel à l'ordre » politique et moral. Et d'un coup de semonce aux démocraties, qui, en sacrifiant sur le seul *autel de l'argent, ne peuvent faire le* lit que des mouvements de foule et des *restaurateurs de l'Ordre.*

***Francis Martens** est président de l'Association des psychologues praticiens d'orientation psychanalytique de Belgique.*



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Des entreprises françaises au service de l'Allemagne nazie

Suite de la première page

« Compte tenu, écrit Annie Lacroix-Riz, *de l'identité des objectifs "antiparasites" de la société mixte et de la Degesch, son tuteur allemand, le doute se glisse sur la nature des produits spéciaux "Durferrit-Sofumi" ; il est accru par le fait que la Sofumi, dotée de "techniciens allemands", fut brutalement pourvue en 1943 de moyens démesurément accrus. »*

L'état calamiteux de l'agriculture française ne justifiait nullement, soutient-elle, la prospérité subite d'une maison spécialisée dans la lutte contre la vermine animale. Mais l'enquête n'en reste pas moins à faire, et celle-ci supposerait la consultation des dossiers d'Ugine – l'article d'Annie Lacroix-Riz ne se fonde, lui, que sur les archives publiques. Reste à espérer que les entreprises héritières d'Ugine – qui n'existe plus en tant que telle – s'attacheront à faire la lumière sur ce point...

L'essentiel de la charge portée par le texte n'est cependant pas là. Il consiste en une offensive vigoureuse menée contre des adversaires idéologiques, en gros tous les historiens soupçonnés de brader la dichotomie collaboration-Résistance, laquelle a servi des années durant de grille d'interprétation exclusive à l'historiographie de la deuxième guerre mondiale. Annie Lacroix-Riz ne nie pas la diversité des comportements des patrons français sous l'Occupation. Elle note même, au détour d'une phrase, que chez Michelin on continua à verser les salaires des employés qui se cachaient pour échapper au travail obligatoire en Allemagne.

Mais cela ne suffit pas, à ses yeux, pour constituer la fameuse « zone grise », cet espace d'indiscernabilité entre comportement de résistance et de collaboration à travers lequel les historiens d'aujourd'hui tentent, sans porter de jugement, d'apprécier la complexité des situations. Une complexité bien éloignée du jugement tranché qu'Annie Lacroix-Riz porte, elle, sur les élites économiques qui *« s'inscrivirent dans la perspective d'une Europe durablement dominée par le Reich »*, et qui furent loin de s'en tenir à la réserve invoquée par bien des plaidoyers présentés à la Libération devant la Commission nationale interprofessionnelle d'épuration (CNIE) : *« Préserver l'outil de travail. »*

C'est là où le propos de l'historienne, membre du Parti communiste, devient politique. On ne peut d'ailleurs complètement exclure que le refus de son texte par une revue dépendant du Comité pour l'histoire économique et financière, organisme rattaché au ministère de l'économie, ait procédé de considérations tout aussi politiques, et en tout cas du peu de goût de certains historiens non spécialistes à aborder une période considérée comme « sensible » et en tout cas trop brève, à en croire certains argumentaires développés par des membres de la commission scientifique qui ont émis un avis défavorable sur le texte, la longue durée étant supposée la seule « matière » digne du travail de l'historien.

Annie Lacroix-Riz affirme que l'accès aux archives des finances lui a été fermé et qu'elle a dû contourner l'obstacle. Ce qui ne l'empêche pas, dans les conclusions qu'elle tire des quelques cas abordés, de déborder largement son sujet au profit d'une interprétation polémique de la deuxième guerre mondiale. Ainsi de la reprise non critique d'un jugement du commissaire de la République de Lyon en mars 1944, évoquant la conjonction entre l'*« élite de l'armée américaine »* et les hommes d'affaires compromis dans la collaboration (*« qui considèrent (...) que l'occupant n'a fait que changer d'uniforme »*) ; ou de remarques qui mériteraient au moins quelque commencement de démonstration du type : *« Les alliés anglo-saxons (...) assurèrent au Reich des livraisons massives presque jusqu'au terme du conflit, par le biais des neutres – Espagne et Suisse notamment – : moyen à la fois de prolonger une guerre lucrative et d'épuiser avec le partenaire-rival allemand, les Soviets »*.

DES SOURCES FIABLES ?

On devine clairement où l'auteur veut en venir... Patrick Fridenson, l'un des rédacteurs de la revue *Le Mouvement social*, est un de ceux qui ont émis un avis défavorable sur l'article. Sans mettre en cause la qualité du travail d'Annie Lacroix-Riz, il estime que les firmes étudiées représentent des cas intéressants mais pas forcément représentatifs de l'économie française du temps, et en tout cas pas les plus considérables. Il regrette, en outre, que l'historienne n'ait pas confronté les archives publiques à celles des entreprises elles-mêmes. Si ces archives sont en partie fermées, pense-t-il, cela indique bien que les dossiers sensibles n'ont pas tous été « vidés ». Comment, de plus, dans un contexte de guerre, considérer les archives de la commission mixte d'armistice comme des sources absolument fiables, comme des *« documents originaux »*, selon Annie Lacroix-Riz ?

Enfin, même si l'article ne présente aucune réhabilitation de Vichy, bien au contraire, on pourrait finir par croire que les hauts fonctionnaires – à l'image d'un jeune directeur des finances et des changes nommé Maurice Couve de Murville qui représenta l'Etat français à la commission d'armistice de Wiesbaden, avant de rejoindre en 1943 le général de Gaulle – se sont, somme toute, mieux comportés que les patrons. Déduction qui mérite sans doute quelques bémols !

Il n'en demeure pas moins que l'engagement de l'économie française dans l'effort de guerre allemand est un point rarement évoqué de notre histoire contemporaine, et, quel que soit l'avenir de la présente controverse, il est sain qu'il ait été enfin soulevé.

Nicolas Weill

RECTIFICATIFS

MRAP

Dans notre compte rendu de la manifestation de soutien aux « sans papiers », le 28 septembre à Paris, nous relations que, *« sur la camionnette du MRAP »*, un orchestre rappelait que des tirailleurs africains *« ont viré Hitler »* alors qu'*« aujourd'hui les Allemands sont acceptés mais les Africains rejetés »* (*Le Monde* du 1er octobre). Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) nous demande de préciser que cet orchestre et cette camionnette n'avaient rien à voir avec lui. *« Tout antiraciste se garderait de faire un tel amalgame tendant à stigmatiser les Allemands »*, estime le MRAP.

EMPLOI DES JEUNES

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *Le Monde* du 9 octobre, les *« espaces jeunes »* ne sont pas créés par l'ANPE, mais par la délégation interministérielle à l'insertion des jeunes. Ces espaces, installés dans certaines missions locales, proposent aux jeunes d'accéder aux offres d'emploi de l'ANPE.

Le Monde

ÉDITORIAL

Sécu : la réforme ou les élections

JACQUES CHIRAC l'a répété au conseil des ministres mercredi 9 octobre : *« Il faut tenir. »* Dix jours auparavant, dans le Pas-de-Calais, le président de la République avait demandé avec insistance au gouvernement de continuer dans la voie des réformes. Il faut *« tenir »*, donc, quelles que puissent être les difficultés politiques qui s'accumulent sur la route d'Alain Juppé.

« Tenir » : l'ambition est honorable, à condition que les actes la vérifient. Le premier ministre n'est pas tout à fait dépourvu d'atouts puisqu'il peut faire état de décisions courageuses, à commencer par celle qui commande toutes les autres, la réduction des déficits en vue d'être au rendez-vous de la monnaie unique européenne en 1999. La réforme de la défense, lancée par M. Chirac, en est une autre. Celle de la Sécurité sociale, éternel lit de Procuste des gouvernements, est comme un défi que M. Juppé s'est lancé à lui-même. Est-il déterminé à le relever ?

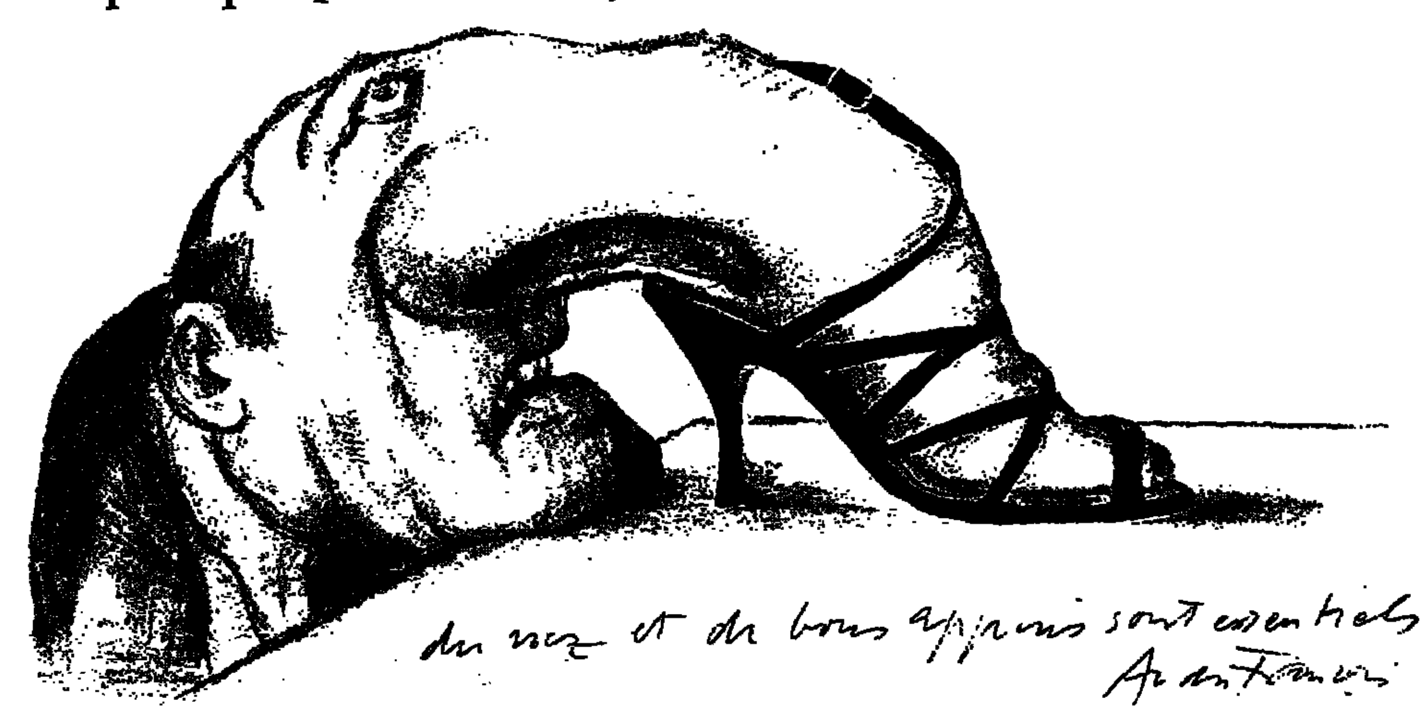
Le plan annoncé par le premier ministre en novembre 1995 avait été salué par la droite, considéré comme difficile à critiquer par la gauche et porté au crédit de M. Juppé par la plupart des observateurs. Il avait été aussitôt brouillé par le rejet d'un de ses volets – la mise en cause des régimes spéciaux de retraite des agents de l'Etat et des services publics – et par sa coïncidence malheureuse avec le contrat de plan de la SNCF. Ces deux maladresses avaient été payées par le pouvoir au prix fort : un mouvement social comme la France n'en avait pas connu depuis 1968.

Reste l'essentiel, qui est la refondation de tout un pan du pacte social à travers une prise de conscience des Français dans leur ensemble, des gestionnaires du système d'assurance-maladie et des professions et entreprises concernées. Laurent Fabius lui-même, orateur du groupe socialiste lors du débat de « confiance », a donné acte au chef du gouvernement qu'*« un changement culturel est en route »*. L'hommage n'est pas mince. Encore faut-il le mériter. Face à l'incompréhension des assurés, qui constatent que la réforme et les prélèvements nouveaux décidés il y a un an n'ont pas permis de rétablir les comptes de l'assurance-maladie, et aux protestations d'une partie du milieu médical, atteint dans son confort, le gouvernement est-il décidé à « tenir » ?

Le doute s'instille, là aussi, lorsque l'on voit M. Juppé reculer sur deux mesures d'économie que la Caisse nationale d'assurance-maladie avait proposées... à la demande expresse de Jacques Barrot, ministre des affaires sociales : la restriction sur les transports sanitaires liés à une hospitalisation, où il y avait des abus manifestes ; la réduction de deux heures de la plage horaire de nuit pendant laquelle les médecins peuvent majorer leurs tarifs.

Pris en tenaille entre les syndicats qui veulent freiner la réforme et appellent à une « grève générale des soins » le 17 octobre, et le seul syndicat favorable, MG-France, qui estime au contraire que la mise en œuvre de la réforme ne va pas assez vite, M. Juppé semble tenté d'écouter les sirènes électorales, qui l'incitent à ménager les traditionnels soutiens de la droite parmi les médecins. Mauvais présage.

En politique *par André François*



OTAN : le poids du « lobby » militaire américain

« NOUS souhaitons que les commandements régionaux de l'OTAN soient confiés à des Européens. Les Américains le refusent pour le commandement de l'Alliance dans le Sud, à Naples. Le débat est lancé. » Ce propos du ministre français de la défense, ni agressif ni désabusé, est un constat que partagent – à des degrés divers – certains alliés européens, et non des moindres, comme l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Espagne ou l'Italie. Mais c'est aussi un symbole. Après s'être heurté, à Bergen (Norvège), lors d'une réunion des ministres de la défense de l'OTAN, à son collègue des Etats-Unis, pour qui le poste de Naples (attribué à un amiral américain) n'est pas négociable, Charles Millon considère que, selon l'attitude finale de Washington, ce sont en réalité la place et le rôle de l'*« identité européenne de sécurité et de défense »* (IESD) au sein de l'Alliance atlantique qui sont en jeu.

L'éclatement du « bloc » de l'Est, après la chute du mur de Berlin, a contraint les états-majors de l'OTAN, à Mons (Belgique), à réviser de fond en comble – jusqu'à ses missions mêmes – leur dispositif militaire en Europe. Un demi-siècle, pratiquement, de « guerre froide » avait gelé les réflexions stratégiques à l'Ouest, où l'on était obnubilé par la puissance militaire de l'Est, quitte à l'amplifier à l'excès, comme on le constate *a contrario* aujourd'hui, avec la démonstration brouillonne d'inefficacité que l'ancienne Armée rouge apporte en Tchétchénie.

Désormais, à l'OTAN, rien ne peut plus être comme avant. La structure militaire de l'Alliance doit faire son *aggiornamento*. Cela passe, entre autres rénovations, par une nouvelle répartition des grands commandements de l'OTAN et par une organisation différente de la chaîne hiérarchique entre l'OTAN et l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Mais cela ne va pas sans difficultés de part et d'autre de l'Atlantique. D'abord, aux Etats-Unis. Les Américains ont longtemps réclamé de leurs alliés européens qu'ils partagent plus équitablement le *« fardeau »* – comme on dit à Washington – des responsabilités. Aujourd'hui, mis au pied du mur, les mêmes Américains ne veulent plus lâcher les leviers de commande. En Europe, ensuite. Débarrassés de la principale menace, la plupart des pays européens conviennent de prendre leur part de la sécurité du continent. Mais, les restrictions budgétaires aidant, ils ne sont pas en mesure de faire face à leurs obligations, comme le leur reproche le Pentagone.

C'est dans ce contexte que la France a décidé, fin 1995, de cesser de pratiquer la politique de la « chaise vide » à l'OTAN, comme elle s'y était astreinte trente années durant. Elle arrive, de surcroît, sinon avec des revendications, du moins avec des ambitions, et elle se fait, parfois, remettre à sa place, avec plus ou moins de discrétion, par ses partenaires européens, qui trouvent que cette grande absente fait preuve d'un aplomb certain, une fois réintégrée la communauté occidentale.

> La France a décidé, fin 1995, de cesser de pratiquer la politique de la chaise vide

D'où le débat *« ouvert »*, ainsi que le note M. Millon, à Berlin, puis à Bergen, entre les seize ministres de la défense concernés. Avec un quasi-accord sur la désignation d'un adjoint européen du commandant suprême (américain) des forces alliées en Europe, qui serait proposé à l'OTAN par le Conseil atlantique et par l'UEO. Avec un rapprochement sur la constitution de trois quartiers généraux des forces interarmées multinationales – les GFIM – qui mèneraient des opérations en Europe avec une aide des Américains limitée à la logistique. Avec un début de consensus sur la création de deux grands commandements régionaux (l'un au nord, l'autre au sud), qui resteraient sous le contrôle du commandement stratégique de Mons, pour tenir compte des bouleversements survenus en Europe.

Mais, avec un refus catégorique (et fermement exprimé à Bergen) des Etats-Unis dès qu'il s'agit d'affecter un Européen à la tête de l'un de ces commandements régionaux – celui de Naples –, sous l'argument que la VIe flotte américaine en Méditerranée – avec des armes nucléaires embarquées – ne peut dépendre d'aucune façon d'un non-Américain.

Les Français découvrent, en cette circonstance, ce que les Européens, membres de l'OTAN de tout temps, n'ignorent pas, à savoir, pour reprendre l'expression d'un diplomate français, qu'il existe *« un lobby militaire »* puissant au Pentagone, qui ne veut pas perdre une parcelle de pouvoir, et *« un fil direct »* entre celui-ci et l'OTAN en Belgique. Les Britanniques, en privé, l'admettent. Ils entretenaient des *« relations spéciales »* avec Washington, mais ils ont appris, notamment à l'occasion de la crise en ex-Yougoslavie, que *« le Pentagone peut en cacher un autre »*, comme le dit avec humour un officier britannique à Mons, dès lors que les intérêts des Etats-Unis ne coïncident pas tout à fait avec ceux des Européens.

Durant un demi-siècle, pratiquement, ce *« lobby »* a fait la pluie et le beau temps à l'OTAN. Aujourd'hui, observent des responsables européens et pas seulement français, l'occasion est là, qui pourrait permettre d'équilibrer l'influence des militaires américains. Il faudrait sans doute restaurer le poids des « politiques » dans les enceintes de l'OTAN et rappeler, par exemple, au commandant suprême des forces alliées en Europe qu'il n'est puissant qu'autant qu'on n'exige pas de lui, en préalable, qu'il prenne ses ordres au Conseil de l'Atlantique nord.

Jacques Isnard

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER

Pierre Le Marc

■ Comme il était prévisible, il n'y aura pas de proportionnelle aux prochaines législatives. Le RPR a fermé hier définitivement, au nez du premier ministre, les portes d'une révision du mode de scrutin législatif (...). Cette défaite est, en réalité, moins celle d'Alain Juppé que celle de Charles Pasqua, promoteur du projet auprès du président de la République. Mais, mandaté par le chef de l'Etat pour populariser dans les rangs de la majorité la réforme destinée avant tout à amortir le choc électoral des législatives, le premier ministre risque néanmoins de porter la responsabilité de cette initiative avortée (...). Il n'y a en fait que deux façons de faire progresser les institutions : soit celle choisie par de Gaulle en 1962, la voie référendaire, mais elle est délicate à mettre en œuvre ; soit la réforme intégrée au programme présidentiel et concrétisée en début de septennat : c'est ce qu'a réalisé Jacques Chirac, mais sur un projet, hélas, trop modeste.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ L'enterrement du projet de réforme du mode de scrutin législatif aura été sans fleurs ni couronnes ! Les responsables du RPR l'ont mis en bière sans précaution ni prévenance aucune pour son auteur, le premier ministre... par ailleurs président du RPR (...). C'est un véritable camouflet politique pour Alain Juppé. Huit jours à peine après avoir voté la confiance au premier ministre, le RPR contredit sans complexe un pan important de son discours programmatique : celui de la modernisation de la vie publique, par quoi il comptait remobiliser ses troupes. Non seulement la réforme du scrutin est jetée aux oubliettes, mais la limite d'âge, le cumul ou la place des femmes sont mis sous le boisseau. Alain Juppé n'a pas la confiance de l'opinion. Un nouveau sondage atteste qu'il l'a moins encore aujourd'hui. Il n'a plus la maîtrise de la majorité, pas même celle des troupes gaullistes. Le bureau politique du RPR en a fait hier soir la démonstration nette, claire et sans bavure.

ENTREPRISES

LE MONDE / VENDREDI 11 OCTOBRE 1996

TRANSPORTS Louis Gallois, président de la SNCF, explique dans un entretien *au Monde* sa stratégie pour redresser l'entreprise à quelques semaines de l'adoption par le Parlement de la réforme du secteur ferroviaire. ● LES TARIFS de la SNCF devront baisser pour s'adapter à la concurrence routière ou aérienne et pour permettre à l'entreprise de retrouver sa légitimité de service public de transport de volume. ● LES RÉDUCTIONS D'EFFECTIFS, qui s'élèveront à 4 500 emplois en 1996, ne toucheront pas les métiers au contact de la clientèle. Elles seront concentrées sur l'administration et les fonctions de siège. La SNCF, qui versera des péages pour l'utilisation des voies ferrées, fera connaître « *ses exigences* » au nouvel établissement public chargé de l'infrastructure. ● L'OUVERTURE DU RÉSEAU au profit d'opérateurs concurrents, prônée par Bruxelles dans son dernier Livre blanc, « *déstabiliserait profondément* » la SNCF.

Louis Gallois souhaite que la SNCF baisse ses prix

Dans un entretien au « Monde », le président envisage une nouvelle politique tarifaire pour faire face à la concurrence routière ou aérienne. Il voudrait que l'entreprise ferroviaire « retrouve sa légitimité de service public de transport de volume »

« Vous avez pris les rênes de la SNCF depuis un peu plus de deux mois. Quel est votre diagnostic ?

– La SNCF souffre d'une crise de confiance en elle-même. Elle est entrée depuis quelques années dans un cercle vicieux qui la paralyse : la perte régulière de ses parts de trafic se traduit par des pertes d'exploitation qui la privent des moyens de la reconquête. Cette spirale descendante a fini par se traduire par une perte de confiance des cheminots, mais aussi souvent des clients et des pouvoirs publics, sur les capacités de la SNCF à réagir.

» Les cheminots, qui sont viscéralement attachés à leur entreprise, ne croient plus aux lendemains qui chantent : ils veulent des actes. Je ne suis pas là pour organiser le repli du chemin de fer et le déclin de la SNCF.

– Comment caractériser le climat social ?

– L'entreprise ne sait pas gérer son dialogue social. Il est très fourni quantitativement, mais très peu productif qualitativement. Le conflit est la règle, et la grève le moyen de résoudre les problèmes. Je souhaite ouvrir un débat avec les syndicats sur ce point : nous devons être réciproquement capables de nous écouter, d'anticiper les problèmes, de converger sur des solutions, et cela à tous les niveaux de l'entreprise.

– Vous avez « hérité » du plan de sauvetage, préparé par le gouvernement et votre prédécesseur. Sera-t-il suffisant pour redresser l'entreprise ?

– Il ne s'agit pas d'un plan de sauvetage mais d'une profonde réforme du secteur ferroviaire français. Je juge les grandes orientations de cette réforme profondément positives : elle consiste à clarifier les responsabilités de chacun en séparant la responsabilité et le financement du développement des infrastructures, qui relèveront désormais d'un nouvel établissement public, « Réseau ferré national » ; elle lance également la régionalisation.

» Cette réforme ne résout certes pas tous nos problèmes, mais elle offre à la SNCF une occasion unique pour accomplir sa mutation et lui permet enfin de se fixer des objectifs réalistes de retour à l'équilibre. J'en fixe la date à fin 1998, c'est-à-dire que l'exercice 1999 doit être bénéficiaire. C'est ambitieux, mais c'est possible.

– Comment y parviendrez-vous ?

– Ma priorité est que la SNCF retrouve rapidement sa légitimité de service public de transport de volume. Il faut non seulement stopper la baisse de notre part de marché, en dépit de la concurrence routière et aérienne, mais aussi reconquérir de nouveaux clients. Pour cela, le client doit devenir le pôle magnétique de l'entreprise ; c'est pour lui que doivent être pensées nos offres de services, c'est vers lui que vont être affectés en priorité les moyens humains, techniques et financiers.

– Faut-il modifier la politique commerciale de la SNCF ?

– Le train passe de plus en plus

LOUIS GALLOIS

pour un mode de transport cher. Je souhaite que la SNCF baisse ses prix, là où c'est nécessaire, pour faire face à la concurrence routière ou aérienne, ou les adapte, en s'assurant que les clients supplémentaires permettront de compenser la diminution des prix. Nous venons ainsi de baisser jusqu'à 18 %, dans certains cas, nos prix sur le TGV Nord.

» Notre grille tarifaire est aussi trop compliquée. Forte du succès des premiers engagements clientèle, pris au début de l'été, comme la livraison gratuite à domicile des billets de train, la SNCF prendra, dès la fin de cette année, de nouveaux engagements très significatifs envers ses clients. La simplification tarifaire en fera partie.

– La cour d'appel de Paris vient de confirmer le jugement condamnant la SNCF à payer 10 000 francs de dommages et intérêts à une association d'usagers qui se plaignait de retards systématiques. Craignez-vous que cette décision ne fasse jurisprudence ?

– Je prends acte de cette décision de justice. Nous considérons comme une priorité l'amélioration de la ponctualité des trains de banlieue parisienne, et nous constatons une baisse régulière des retards pendant les heures de pointe. Ce travail sera poursuivi : j'ai demandé que nous prenions, d'ici à la fin de l'année, un engagement de régularité vis-à-vis de nos clients quotidiens d'Ile-de-France.

– Pour redresser vos comptes, pouvez-vous réduire les charges d'exploitation de la SNCF ?

– Les achats représentent 35 milliards de francs. J'ai demandé à l'entreprise de gagner au minimum deux milliards de francs avant deux ans sur nos marchés de travaux, d'acquisition de matériel et de fournitures, sur nos contrats de sous-traitance ou de conseil. On ira au-delà ; j'en suis sûr !

» En ce qui concerne les 40 milliards de francs de masse salariale, n'ouvrons pas le dossier de l'emploi à l'envers.

Si nous voulons consolider nos parts de marché et conquérir de nouveaux clients, nous avons besoin de cheminots au service des clients. Cela suppose des formations adaptées et une plus grande mobilité. Mais nous devons aussi augmenter notre productivité pour être compétitifs. Seule une hausse du trafic nous permettra de sortir de ce débat piégé sur l'emploi.

– La SNCF s'est pourtant engagée à baisser les effectifs de 4 500 personnes en 1996.

– Si nous regardons les agents les plus directement en contact avec la clientèle, il y aura globalement stabilité en 1996. Les réductions d'emploi liées aux gains de productivité concernent notamment notre activité de messagerie Sernam, en pleine restructuration, et les activités administratives.

» Je considère comme un chantier prioritaire la transformation du fonctionnement de l'entreprise au profit du terrain et des établissements. Le déménagement du siège constitue la première occasion de clarifier les lignes hiérarchiques et de simplifier les tâches administratives. Le congé de fin de carrière, principalement destiné aux cadres, a pour objectif de concentrer les départs sur les services de siège.

> Le client doit devenir le pôle magnétique de l'entreprise ; c'est pour lui que doivent être pensées nos offres de services

– Les expériences d'autonomie des services régionaux de voyageurs, qui vont être menées dans cinq ou six régions candidates, vont-elles aussi dans ce sens ?

– La régionalisation de notre action – qui ne se limite pas aux six régions expérimentales – va nous permettre, en premier lieu, de nous adresser directement à des clients régionaux de proximité et de nous montrer innovants dans les services à fournir. Cela nous permettra, en second lieu, de développer un dialogue beaucoup plus nourri avec les régions, désormais autorités organisatrices des transports. Là aussi, il va falloir rompre avec le monolithisme... et ouvrir nos livres de comptes. Ce sera très sain.

– Au terme de la réforme, la SNCF n'aura plus son mot à dire sur les infrastructures ?

– Bien sûr que si ! Certes, la SNCF ne sera plus responsable des choix d'infrastructure, notamment des voies nouvelles.

De fait, l'Etat avait déjà le dernier mot. Elle n'aura pas non plus à les financer. L'Etat a reconnu sa responsabilité passée dans l'endettement de la SNCF en transférant 125 milliards de francs de dettes, liés largement au programme TGV, au nouvel établissement.

» Cela dit, nous donnerons, bien entendu, notre avis sur les grands choix d'infrastructure. Je veillerai à établir des relations équilibrées avec le Réseau ferré national ; il sera en droit d'exiger de la SNCF qu'elle soit efficace dans les prestations qu'elle lui fournira ; nous ferons connaître, de notre côté, nos exigences à l'égard du Réseau, que nous utiliserons et pour lequel nous paierons des péages.

– Le rapport Rouvillois remis au ministre des transports insiste sur l'absence de rentabilité des lignes de TGV et sur la nécessité de les subventionner. Qu'en pensez-vous ?

–Le TGV est, d'une certaine manière, le symbole d'une SNCF à l'offensive face aux autres modes de transport.

Il répond à l'une des demandes les plus clairement exprimées des clients : la vitesse.

La SNCF y est donc très profondément attachée.

Néanmoins, nous savons que son développement a pu se faire au détriment du réseau classique, et nous nous réjouissons que le poids de son financement soit désormais assuré par le nouvel établissement public, issu de la réforme. S'agissant du TGV Est, les deux rapports remis au gouvernement débouchent sur des taux de rentabilité prévisionnels de la ligne nouvelle de bout en bout sensiblement inférieurs à ceux calculés jusqu'à présent. C'est désormais la responsabilité de l'Etat d'intégrer ces éléments dans un choix dont la dimension politique – au meilleur sens du terme – est évidente.

– La Commission européenne a présenté, au conseil des ministres des 3 et 4 octobre, son Livre blanc sur le transport ferroviaire en Europe. Cette analyse libérale pourrait-elle préfigurer l'Europe ferroviaire du futur ?

– Le Livre blanc énonce des principes auxquels je souscris lorsqu'il met en valeur la contribution positive et essentielle du chemin de fer, reconnaît la nécessité des missions de service public ou prône la clarification des responsabilités entre le responsable de l'infrastructure et l'opérateur.

En revanche, je ne suis pas du tout d'accord lorsqu'il évoque une libéralisation que je juge irraisonnée.

L'accès au réseau en faveur d'opérateurs concurrents, dans la situation actuelle, aurait pour effet l'écrémage des meilleurs trafics de la SNCF par des entreprises qui n'ont pas les mêmes missions de service public et qui n'ont pas, et de loin, les mêmes traditions sociales. Je le dis clairement, la SNCF en serait profondément déstabilisée. »

Propos recueillis par Christophe Jakubyszyn et Eric Le Boucher

Les salariés d'Alcatel CIT s'inquiètent d'une prochaine réduction des effectifs

SIX MOIS d'attente. Depuis le mois d'avril, les salariés d'Alcatel CIT, principale filiale française d'Alcatel Telecom, spécialisée dans les matériels d'infrastructures pour réseaux télécommunications, vivent avec la certitude de devoir affronter de nouvelles suppressions de postes. Sans en connaître à ce jour l'exacte ampleur.

Le chiffre de 1 500 à 1 600 – sur un effectif qui sera inférieur à 8 500 fin 1996 – a été évoqué en juin par l'expert du comité central d'entreprise (CCE). Il n'a été ni confirmé ni infirmé. Les choses ne devraient plus tarder à se clarifier, un CCE devant se tenir le 15 octobre.

3 000 DÉPARTS DEPUIS 1991

La direction d'Alcatel CIT explique qu'elle attend de connaître le volume des commandes de France Télécom – son principal client – pour 1997 et 1998 avant de chiffrer l'évolution des effectifs. Mais elle a indiqué, dès avril, que l'exploitant téléphonique va baisser ses achats, que les marges à l'exportation se réduisent et que le résultat d'exploitation de l'entreprise sera déficitaire fin 1996. Alcatel CIT (12,2 milliards de francs de chiffre d'affaires l'an dernier) a déjà vu ses effectifs baisser de 3 000 personnes depuis 1991, dont 2 000 en raison de rectifications de frontières et 1 000 par suppressions de postes. Ses effectifs s'élevaient à 9 786 personnes au 1er janvier.

En juin, des discussions ont été ouvertes avec les syndicats afin de *« répartir au mieux la pénurie de charge de travail et d'atténuer l'impact sur l'emploi »*. Les propositions de réduction-annualisation du temps de travail et de préretraite à partir de 52 ans, formalisées par la direction jeudi 3 octobre, ont toutefois été rejetées par la CFDT et la CGT.

Dans ce contexte, le malaise du personnel est perceptible. *« Ces préannonces font peur. Les collègues veulent des informations objectives sur les plans de charge, sur les effectifs, sur la politique produits »*, indique un élu CGT du site de Vélizy (Yvelines), où se situe le siège social d'Alcatel CIT.

Nombre de salariés ne savent que penser du discours sur la dégradation de l'état de santé de l'entreprise. *« Dans l'esprit des gens, on est resté une entreprise forte »*, souligne un élu CFDT d'Orvault (Loire-Atlantique). Un représentant CGT du site de Lannion (Côtes-d'Armor) résume ce sentiment : *« La boîte se porte bien. Comment autrement pourrait-on prendre 25 milliards de francs de provisions ? »*

La privatisation de Thomson, pour laquelle Alcatel Alsthom a fait acte de candidature, conforte cet état d'esprit. *« Les salariés ne comprennent pas comment, d'un côté, on peut dire qu'on n'a plus de sous, et de l'autre vouloir racheter Thomson »*, résume un représentant CFDT du site de Colombes (Hauts-de-Seine).

La perte d'exploitation attendue fin 1996 ? *« Les chiffres, on leur fait dire ce qu'on veut »*, note un syndicaliste CGT de Vélizy, l'un de ses homologues de Lannion ajoutant que *« la maîtrise des coûts ou des prix de vente n'est plus chez CIT, mais au niveau de structures européennes ou mondiales »*.

Dans le découpage des missions au sein d'Alcatel Telecom, *« CIT a été placée dans une structure déficitaire. C'est une stratégie »*, juge un élu CFDT d'Ormes (Loiret). Il cite l'exemple des activités d'équipements de transmission – *« un marché en croissance »* – qui ont été placées sous responsabilité italienne, échappant de plus en plus à CIT.

Le discours sur la pénurie de charge de travail a d'autant plus de mal à passer que les salariés ont plutôt le sentiment d'une surcharge. *« A Vélizy, nous avons recensé 5 000 heures supplémentaires non payées tous les mois pour les 40 % de gens qui pointent »*, explique un élu CGT. *« Les heures supplémentaires non payées équivalent à un sous-effectif d'au moins 5 % »*, renchérit-on à la CFDT.

L'affaire des surfacturations au détriment de France Télécom, qui a conduit à la mise en examen de plusieurs responsables du groupe, avait déjà largement contribué à ce discrédit, dans lequel il faut peut-être voir l'une des raisons pour lesquelles les salariés *« ont du mal à intégrer la réalité »*, comme le dit un élu CFDT d'Orvault. Car, pour lui, il est clair qu'Alcatel CIT *« a des problèmes et des reconversions à faire »*.

La situation est structurellement différente, analyse le syndicat. *« Nous avions une rente avec France Télécom. Charge de travail, bénéfices..., tout était écrit dans le marbre. Maintenant, France Télécom réduit ses achats et ne veut plus s'engager à long terme. A l'exportation, les marges baissent. »*

Pour la CFDT, Alcatel CIT est devenue une entreprise *« comme les autres »*, qui doit savoir travailler *« avec une visibilité réduite »* et s'adapter à un marché, qui, s'il reste en croissance, *« évolue au niveau des clients, des besoins, et où les compétences nécessaires ne sont plus les mêmes »*. Reste à savoir si Alcatel CIT saura gérer cette transition en douceur.

Philippe Le Cœur

L'industrie des télécoms à la recherche d'un second souffle

LE MARCHÉ européen des équipements téléphoniques va-t-il rebondir ? Les exploitants historiques, comme France Télécom, réduisent leurs investissements, car leurs réseaux ont déjà été modernisés, et certains d'entre eux « allègent » leurs bilans avant d'entrer en Bourse. A l'inverse, de nouveaux exploitants arrivent sur le marché et préparent la libéralisation totale des services téléphoniques en 1998.

Cette transition a *« deux conséquences négatives sur les fournisseurs »*, estime la société Goldman Sachs dans une étude sur les groupes européens de télécommunications. Premièrement, un nombre plus élevé de clients se traduira par *« des coûts plus élevés de marketing et d'adaptation des produits, ainsi que par des marges plus faibles »*. Deuxièmement, les nouveaux exploitants pourraient n'investir que faiblement dans une phase initiale, leurs achats ne compensant pas la baisse de ceux des opérateurs historiques.

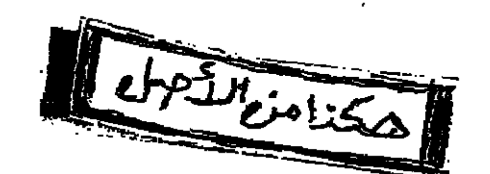
Autre incertitude : la vitesse de développement des réseaux à large bande, capables de véhiculer la voix, les données et les images. Incertitude d'autant plus grande que la nouvelle génération de centraux téléphoniques (dits ATM) qui y est associée ne profitera pas forcément aux fabricants traditionnels.

Pourtant, le fait que la valeur ajoutée des centraux téléphoniques se situe de plus en plus dans les logiciels *« pourrait contribuer à améliorer les marges »*, relèvent les analystes de Goldman Sachs. La mise en service de nouveaux réseaux par des opérateurs inexpérimentés devrait aussi offrir aux constructeurs des marchés d'installation et de maintenance, deux métiers à forte marge. *« A condition que les constructeurs structurent leurs activités de conseil et de services en conséquence »* souligne-t-on chez Goldman Sachs. Sur les grands marchés d'exportation, comme la Chine et l'Inde, les constructeurs sont amenés à créer des usines sur place. Pourront-ils continuer à s'assurer un niveau de rentabilité satisfaisant ? Compte tenu du risque financier, de l'investissement nécessaire de la concurrence exacerbée, qui incite à promettre plus pour des prix plus faibles, rien n'est moins évident.

Reste un secteur toujours porteur : celui des équipements d'infrastructures pour les réseaux de téléphonie mobile. La demande devrait demeurer relativement forte en Europe, de même qu'aux Etats-Unis, avec la mise en place d'ici à la fin 1997 de nouveaux réseaux numériques. Les marchés en Amérique latine et en Asie devraient également offrir de belles opportunités.

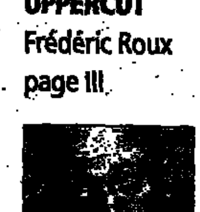
Ph. L. C.





LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Le Jardin des Hespérides », de Giuseppe Pontiggia
page II

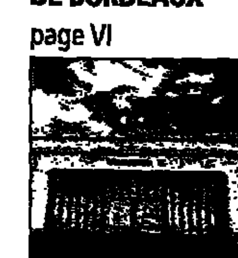
UPPERCUT
Frédéric Roux
page III



Le Monde des LIVRES

VENDREDI 11 OCTOBRE 1996

LE SALON DU LIVRE DE BORDEAUX
page VI





LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VIII

Devereux, un maître solitaire

ETHNOPSYCHIATRIE DES INDIENS MOHAVES
de Georges Devereux.
Traduit de l'anglais
par Françoise Bouillot,
préface de Tobie Nathan,
éd. Synthélabo, coll.
« Les Empêcheurs de penser en rond » 920 p., 220 F.
(En librairie le 14 octobre).

L'anthrologue et psychanalyste fut le premier et le seul à réunir l'ethnospychiatrie et l'ethnopsychanalyse. Illustration avec l'une de ses études majeures

Anthropologue, ethnologue et psychanalyste, Georges Devereux (1908-1985) est mal connu du public français parce que l'essentiel de son oeuvre est écrite en langue anglaise. Elle comprend plus de *quatre cents textes, publiés depuis* 1927, si l'on tient compte des articles et des recueils posthumes. C'est pourquoi la publication de la première traduction française de l'un de ses grands livres, *Ethnopsychiatrie des Indiens mohaves*, paru *aux Etats-Unis* en 1961, est un événement. Grâce à cet *ouvrage* et à la problématique qu'il développe, on devrait pouvoir réfléchir sérieusement à la manière d'aborder, par la psychanalyse, par la psychiatrie et par l'anthropologie, les troubles psychiques spécifiques ou non spécifiques des groupes migrants.

D'emblée, Devereux dresse un panorama complet de la manière dont les Indiens mohaves d'Arizona classent les maladies mentales et organisent les traitements psychiques en s'appuyant sur une nosographie et une thérapeutique aussi élaborées que celles de la médecine dite scientifique. A leurs yeux, la folie peut avoir pour origine tantôt l'emprise d'un esprit étranger ou de son fantôme sur l'âme de l'indigène, tantôt *le surgissement dans* le *corps* d'une manifestation de sorcellerie. Les Mohaves, chez lesquels Devereux a *séjourné à plusieurs reprises* (de 1932 *jusqu'à* sa mort), traitent les fous de manière plus humaine qu'on ne le fait dans les sociétés civilisées. Ils se montrent indulgents envers eux, les regardent d'un air amusé et tendre, ne les tuent jamais et ne les privent pas de leur liberté : *« En ce qui concerne les fous authentiques, ils sont traités exactement comme les autres malades : on tente de les soigner par des méthodes chamanistiques, et c'est seulement en cas d'échec que l'on a recours à la médecine américaine. »*

Ethnopsychiatrie des Indiens mohaves est un livre emblématique qui synthétise toute l'expérience clinique et théorique de l'auteur. Devereux y met en scène la psychiatrie mohave à travers l'étude de plus d'une centaine de cas de folie. Il fait parler les malades, les chamanes et les témoins, livrant au lecteur une enquête pénétrante sur la vie ordinaire d'une société humaine aux prises avec ses coutumes, ses maladies, ses angoisses, ses joies, ses croyances, ses suicides. Ainsi peut-on suivre au fil des pages les destins de personnages dignes des grands romans picaresques : Hivsu : Tupo : ma, le vieux chaman de cinquante ans, au style rabelaisien, qui sert d'informateur à l'ethnologue tout en l'initiant à ses méthodes et à ses diagnostics ; Tcatc, la vieille veuve, gardienne *de la mémoire de la tribu et grand-*mère du dernier chef indépendant ; Ahma : Huma : re, autre chaman détenteur d'un pouvoir magique dont il a hérité une nuit au sortir d'un rêve particulièrement éprouvant ; Hikye : t, sorcier *névrosé et turbulent. D'innom*brables autres acteurs peuplent ce récit qui montre combien, malgré la différence des cultures, les Mohaves ressemblent à s'y méprendre à tous les autres hommes.

Elisabeth Roudinesco



Potière Mohave (1907)

© EDWARD S. CURTIS

Mais qui est donc ce Georges *Devereux et d'où lui vient son* amour de la nation mohave ? Est-il chaman lui aussi, est-il sorcier ou fantôme ? Que fait-il au milieu de ces Indiens rêveurs, exilés aux frontières de la civilisation occidentale ?

Né au début du siècle à Lugos, en Transylvanie, dans une ville hongroise qui deviendra roumaine après le traité du Trianon, l'ami des Indiens s'appelle en réalité György Dobo – et non pas « Georg », comme on peut le lire *dans la préface* (1). *Dès son jeune* âge, il parle quatre langues (le hongrois, le roumain, l'allemand, le français), et plus tard il en apprendra quatre autres encore. Installé à Paris en 1926, il suit l'enseignement de Marie Curie, puis *s'oriente vers l'anthropologie en* devenant l'élève de Marcel Mauss.

En 1932, il commence à écrire des articles pour la prestigieuse revue *American Anthropologist.* Cette année-là, comme de nombreux juifs assimilationnistes issus des *anciens empires centraux, il francise son nom* et se fait baptiser catholique. Un an plus tard, il part sur le terrain : d'abord en Arizona, chez les Indiens mohaves, où il découvre ce qu'il appellera plus tard une *« culture du rêve »*, en référence à l'organisation freudienne du rêve, puis en Indochine, chez les Sedang Moï. Il devient ensuite l'élève de l'anthropologue américain Alfred Kroeber.

L'expérience du terrain lui permet de réfléchir à la diversité des maladies mentales. Et c'est pour mieux les étudier dans différentes cultures et à travers l'histoire (de la Grèce antique à la société moderne) que Devereux s'oriente vers la psychanalyse après la deuxième guerre mondiale. D'abord analysé en France par Marc Schlumberger, il poursuit sa formation auprès de Karl Menninger à la fameuse clinique de Topeka, au Kansas, lieu de passage obligé de tous les freudiens de l'entre-deux-guerres chassés d'Europe par le nazisme.

En ce lieu cosmopolite, il trouve un terrain d'études pour de nouvelles expériences transculturelles. Mais surtout, il s'initie à la clinique psychiatrique, et notamment au *traitement de la schizophrénie*. En 1964, de retour à Paris, il est élu directeur d'études à l'Ecole des hautes études, grâce au soutien de son ami Claude Lévi-Strauss.

Jusqu'à sa mort, il partage sa vie entre ses cours et une pratique classique de la psychanalyse. Périodiquement, Devereux quitte la France pour retourner auprès de ses chers Indiens. Il les aime passionnément. A sa mort, comme il le souhaitait, ses cendres seront dispersées dans le cimetière de Parker aux Etats-Unis, selon le rite mohave.

Psychanalyste orthodoxe, Devereux est le premier et le seul penseur à réunir l'ethnopsychiatrie et l'ethnopsychanalyse. Fondée à la fin du XIX[e] siècle par Emil Kraepelin, l'ethnopsychiatrie a toujours eu un *double objectif* : classer les maladies mentales selon les critères de la psychiatrie et étudier les manifestations de la folie dans des cultures non occidentales.

(1) Voir à ce sujet deux excellents articles : Marie-Christine Beck, « La jeunesse de Georges Devereux. Un chemin peu habituel vers la psychanalyse », *Revue internationale d'histoire de la psychanalyse*, 4, 1991, pp. 581-600, et Simone Valentin-Charasson, Ariane Deluz, « Contrefiliations et inspirations paradoxales : *Georges Devereux (1908-1985)* », *ibid.*, pp. 605-615.

Lire la suite page VII

Le photographe qui brisa le miroir du jazz

Monk, Coltrane, Count Basie... Ils sont tous là sous l'objectif de Guy Le Querrec. Album de famille

JAZZ, DE J à ZZ
Photos de Guy Le Querrec,
texte de Philippe Carles.
Editions Marval, 230 p, 380 F
jusqu'au 1er janvier, 490 F ensuite.

Il y a une tribu des photographes de jazz, une sorte de club tenu par quelques aficionados d'une musique qu'ils *connaissent du bout des doigts*, et dont ils entretiennent l'épopée avec des images en noir et blanc. En chef de tribu, on trouve Guy Le Querrec, breton trapu et grande gueule au verbe vif, *« obsédé depuis trente ans » par une passion qu'il* vit, accompagne, défend. Et photographie.

Adolescent, il a tâté de la batterie. A cinquante-cinq ans, il publie *Jazz, de J à ZZ.* C'est un abécédaire, un dictionnaire vivant, à la couverture bleu Klein, de 30 cm sur 30 cm : *« Le format d'une pochette de 33-tours »*, confie-t-il, pas peu fier. Il a fallu deux ans de travail pour construire ce foisonnant album de famille. Le Querrec s'est plongé dans ses 10 000 planches de contact pour en tirer 390 photos, remarquablement orchestrées par Jean-Louis Vibert, auteur de la mise en page. La tâche de *ce dernier n'a pas* été simple, les images étant rythmées par des légendes denses, citations et listes de musiciens – autant d'informations rassemblées par Philippe Carles, rédacteur en chef de *Jazz Magazine*. Plus de 600 noms sont classés par instruments, en fin d'ouvrage, dans un « big band » qui a fière allure.

Le Querrec aime les *« familles »*. Celle du jazz – la sienne – va *« du figuratif à l'abstrait »*. Autrement dit, du be-bop au free. Pas la peine de dresser la liste, ils les a tous photographiés, les Thelonious Monk, John Coltrane, Ornette Coleman, Count Basie, Miles Davis, Max Roach, Ray Charles... Il les a *surtout* photographiés autrement. Le « style jazz » a été inventé après guerre par l'Américain Herman Leonard : des portraits esthétisants, sur scène, avec gestes élégants et *fumée de cigarette qui en*veloppe le visage dans les clairs-obscurs. Par la suite, William Claxton a apporté *« une liberté à l'œil »*, avec des images plus variées. *Guy Le Querrec, lui, a brisé le* miroir du jazz. A côté des *« moments forts »* de la scène, il a suivi le musicien dans sa loge, en répétition, sur un quai de gare, dans un hall d'aéroport, une chambre d'hôtel, sur la route. Ou simplement chez lui. Il a établi une connivence, parfois une intimité. Il a créé un style. Il ne raconte plus le jazz, mais une communauté, une façon de vivre, une époque.

Michel Guerrin

Ce parti pris vient du reportage, dans lequel Le Querrec a toujours baigné. Le photographe a *« un excès de curiosité à satisfaire »*, dit ce membre de l'agence Magnum qui n'a pas hésité à « faire » tous les clubs de jazz de New York en une nuit. La découverte du Leica – en même temps que celle du jazz – l'a aidé dans sa démarche, tant l'appareil est discret. Aller derrière le miroir du jazz, c'est tenter de percer ses *« coutumes »*. Comprendre un Coltrane qui, contraint de clore un concert, finit de jouer dans sa loge, *« parce qu'il n'avait pas tout dit »*. Le reportage, c'est aussi se méfier de l'euphorie. Ainsi du portrait de Charles Mingus, en quatrième de couverture du livre, réalisé en 1964 : *« J'étais tellement dans la musique que j'ai mal enroulé mon film. Et puis j'ai repris le dessus. »*

Sa première photo de jazz est prémonitoire. Il l'a prise en 1958, à Londres : un groupe anglais déballe son matériel dans une ruelle minable. Dix ans plus tard, pour sa première photo sur scène, il ne montre pas vraiment Coltrane à l'Olympia, mais l'ombre de ce géant qui envahit le cadre. L'esthétique de Le Querrec est en place, *« mélange de Cartier-Bresson et de William Klein »*, entre retenue et brutalité, composition harmonieuse et improvisation brute. Une photo de proximité qui le place au côté d'autres fous de jazz, d'abord grands photographes : Friedlander, Van der Elsken, DeCarava.

Lire la suite page VIII



le feuilleton

de Pierre Lepape

L'homme-bibliothèque



LE JARDIN DES HESPÉRIDES
(Il Giardino delle Esperidi)
de Giuseppe Pontiggia.
Traduit de l'italien
par François Bouchard,
éd. José Corti,
286 p., 140 F.

C'est à une belle aventure que nous convie Giuseppe Pontiggia. Un voyage pour « voir » d'un œil neuf des auteurs et des écrits. Pour susciter le désir de les rencontrer, et de les lire

Dans un des massifs du *Jardin des Hespérides*, Giuseppe Pontiggia raconte l'histoire de la découverte de la Chine par les voyageurs occidentaux, après que la conquête islamique eut interrompu pendant des siècles les relations entre Orient et Occident : *« L'une des grandes difficultés auxquelles se heurtait le voyageur était de* voir. *En effet, voyager signifiait s'aventurer en un monde inconnu dont on connaissait déjà l'image fantastique divulguée par une littérature du prodigieux et du merveilleux. »* Il fallait abandonner le *savoir au profit du voir, tenter de ne pas regarder le* nouveau avec des yeux déformés par les légendes anciennes : s'aventurer, ce qui est sans doute l'opération mentale la plus difficile. Et quand les voyageurs racontaient ce qu'ils avaient réellement vu, on ne les croyait pas ; ils passaient pour des imposteurs : *« Au demeurant, hier comme aujourd'hui, la majorité des lecteurs voulaient de l'ancien sous les dehors du neuf ; ils réclamaient le semblable plutôt que le différent, ils préféraient le labyrinthe du merveilleux aux espaces imprévisibles du réel. »* Les voyageurs étaient donc contraints de mentir un peu dans leurs relations et de faire sa part au fantastique de la vieille littérature s'ils voulaient être crédibles. Ou de mentir absolument : pour l'essentiel, l'image européenne de la Chine, pendant des siècles, a été formée par les *Voyages du sieur de Mandeville* ; Mandeville étant le pseudonyme sous lequel se cachait un géographe sédentaire qui accomplissait dans son cabinet de travail de merveilleux et imaginaires voyages.

Les hommes préfèrent leurs rêves à la réalité. Il ne faudrait pas gratter beaucoup pour retrouver la Chine fabuleuse de Pline ou de Virgile – et celle, toute mentale, de Mandeville – dans les récits des intellectuels européens qui, au début des années 70, revinrent de Pékin en nous affirmant y avoir vu naître l'Homme nouveau. Ce qu'ils savaient avant de partir aveuglait ce qu'ils auraient pu voir. Cela pour ne rien dire des touristes qui, le nez piqué dans leur guide, ne relèvent la tête que pour vérifier que ce qu'ils voient n'a pas le mauvais goût de mentir à ce qu'ils ont lu.

La même chose se passe, en général, lorsque nous lisons des textes de critique littéraire. Un commentateur nous sert de guide pour entreprendre la traversée d'une œuvre ou d'une époque. Il a entrepris ce travail, le critique, parce qu'il a découvert un chemin nouveau qui donne à voir une nouvelle réalité, un paysage jusqu'alors inconnu et qu'il révèle. Ce peut être à partir de documents demeurés enfouis jusqu'à lui ; ou bien par la grâce ou l'astuce d'une méthode inédite de lecture des textes ou par le fait d'un génie intuitif particulier lui suggérant des rapprochements et des éclairages que ses prédécesseurs n'avaient pas su imaginer. Dans les meilleurs cas, documents, méthode, intuition s'épaulent et se fortifient mutuellement : Starobinski écrivant sur Rousseau, Jean-Pierre Richard sur Mallarmé, ou Bénichou sur le théâtre français du XVII[e] siècle, pour prendre des exemples entre tous admirables.

Encore faut-il que le talent littéraire et le pouvoir de séduction du critique soient assez grands pour que le lecteur accepte de troquer l'ancien pour le nouveau, le semblable pour le différent : pour qu'il accepte de voir et de s'aventurer plutôt que de se rencogner dans le confort de son savoir ancien. De ce point de vue, la lecture du *Jardin des Hespérides* est un test d'aptitude au voyage auquel devraient se soumettre tous ceux qui aiment les livres, la lecture et la fréquentation des écrivains. Le *Jardin* rassemble une cinquantaine de textes critiques. Les plus longs ne dépassent pas la douzaine de pages ; les plus courts tiennent sur un recto-verso. Pontiggia pratique le voyage-minute ; encore se donne-t-il le luxe d'apparentes digressions, de perles érudites et de citations précieusement serties. Le moindre de ses charmes n'est pas d'aller droit à l'essentiel par le détour de la flânerie et de pratiquer la rigueur la plus extrême sous les habits du dilettante.

A l'heure des spécialistes, Pontiggia s'est spécialisé dans la lecture ; toute la lecture, de tous les temps, de tous les lieux et de tous les genres. Il faut s'abandonner pour le lire au sentiment amer de n'avoir jamais rien lu. Il n'y a dans son érudition pas la moindre coquetterie, pas l'ombre d'une vanité, mais l'aveu d'une passion grandiose et impossible – tout lire..., être la bibliothèque... – et l'affirmation d'une radicale inactualité de la lecture : il n'y a pas, a priori, de livre indispensable ; chacun est une expérience personnelle : *« Une bibliothèque, ce n'est pas un ensemble de livres mais l'homme qui les lit. » Le Jardin des Hespérides* est un étonnant portrait en creux de Giuseppe Pontiggia à travers son inépuisable librairie. On ne s'étonnera donc pas de trouver dans ces courts textes sur Salluste ou sur Larbaud, sur *Pinocchio* ou sur Barthes, sur les échecs ou sur l'éternité de la bêtise, l'esquisse d'une esthétique, elle-même liée à une morale : *« Nous sommes devenus maîtres dans l'art de déchiffrer les signes mais nous ne connaissons plus leur valeur. »*

Pontiggia préfère donner son attention à la valeur des signes davantage qu'à leur déchiffrement. On le voit bien lorsqu'il parle d'auteurs et d'œuvres qui nous sont inconnus. En bonne logique, on devrait sauter les pages quand il évoque des figures littéraires et des livres qui n'ont guère franchi la barrière des Alpes. Juste le temps de regretter l'ignorance de la presque totalité des lecteurs français pour Sinisgalli, Gozzano ou même Guido Morselli dont les neuf romans, il est vrai, ne trouvèrent pas d'éditeur en Italie avant son suicide, mais dont cinq livres ont été traduits en France (1). Peut-on utilement lire un écrit critique sur un écrivain dont on ne sait rien ? Non, s'il s'agit de l'un de ces commentateurs encombrants qui prétendent résoudre le mystère de l'oeuvre et s'installent, comme chez eux, aux lieu et place de la conscience – voire de l'inconscient – de son auteur. Oui si, comme Pontiggia, ils ne cherchent pas à donner les clefs d'un écrivain mais à mettre en lumière de nouvelles facettes de son énigme. Pontiggia travaille à créer une distance qui permette au lecteur de « voir » assez du livre ou de l'écrivain dont il parle pour ne pas résister longtemps au désir d'aller y regarder de plus près. Ce désir sera lui-même déçu ? Qu'importe : on apprend souvent davantage d'une défaite que d'une victoire. A la manière de Borges, Pontiggia dresse le catalogue raisonné de la bibliothèque qui nous manque. Il est bon de connaître nos limites, mais il n'est pas indispensable de les aimer.

Romancier lui-même, et parmi les meilleurs de sa génération, Giuseppe Pontiggia appartient à une tradition littéraire italienne qui n'a jamais voulu opposer la création et la critique, la production de l'imaginaire et l'activité réflexive (2). Il ne mène pas de front une double activité de lecteur et d'écrivain – pas plus que Montaigne, que Goethe ou que Sartre –, il pratique sans cesse la méthode des vases communicants. Le philologue vient prêter la main au poète ; le latiniste savant éclaire la lanterne du moraliste ; le romancier trace d'élégantes parallèles entre le jeu d'échecs et le travail de l'écriture : *« Quand même ils conservent un élément de surprise, les échecs sont presque parvenus à éliminer du jeu le hasard. Son incidence est généralement infime dans les tournois, même si les champions lui accordent une importance démesurée dès qu'ils perdent. (...) En revanche, les territoires de la théorie sont immenses. Les échecs sont le seul jeu dont la tradition séculaire se dessine selon le modèle indiqué par Eliot pour la littérature : un immense patrimoine sans cesse remis à jour où les grands joueurs puisent matière à réflexions, exemples et motivations. »*

Les petits essais de Pontiggia sont plus encore que séduisants : séducteurs. Chacun expérimente une manière de susciter l'attente du lecteur pour mieux ensuite l'incarner. Mais ces stratégies diverses ont en commun le style qui est, selon Daumal, *« l'empreinte de ce qu'on est dans ce qu'on fait »*. Le style de Pontiggia est d'abord fait de clarté et de précision.

C'est une exigence morale autant qu'un impératif esthétique : *« Tout discours obscur finit par frustrer l'existence de sa propre obscurité. Seul le signe clair peut être d'une inépuisable complexité. »* A propos des écrivains qui se targuent de leur illisibilité, il cite Jules Renard : *« Il se peut que Maupassant, une fois lu tout entier, on ne le relise pas. Mais ceux qui veulent être relus ne seront pas lus. »* La seconde marque du style de Pontiggia est l'ironie qu'il a garde de confondre avec la méchanceté ou avec la condescendance.

C'est une défense de l'intelligence contre les pouvoirs totalitaires de l'intelligence. Elle consiste souvent, chez Pontiggia, à déstabiliser, au-delà des réponses que nous faisons, les questions que nous posons : sommes-nous actuels par rapport à Virgile ? Il est juste d'écrire de son livre ce qu'il écrit d'Alberto Savinio : *« On éprouve une impression vivifiante à sa lecture : c'est comme si nos sens s'aiguisaient, notre vue devenait plus pénétrante, notre corps gagnait soudain en agilité. »*

(1) *Rome sans pape* (Gallimard, 1979), *Le Communiste* (Gallimard 1978), *Dissipatio* (Denoël, 1986), *Divertimento* (L'Age d'homme, 1989), *Le Passé à venir* (L'Age d'homme, 1990).
(2) Trois grands romans de Pontiggia sont actuellement disponibles dans des traductions françaises : *Le Joueur invisible* (Nadeau, 1985), *Le Rayon d'ombre* (Nadeau, 1988) et *la Comptabilité céleste* (Albin Michel, 1995).

Version originale

Le cinéma comme synthèse de la Belle Epoque

CINEMA AND THE INVENTION OF MODERN LIFE
(Le cinéma et l'invention de la modernité)
de Leo Charney
et Vanessa Schwartz.
University of California
Press, 414 p., 19,95 $ (153 F).

L'essai dirigé par Leo Charney et Vanessa Schwartz replace les débuts du 7[e] art au cœur des problématiques qui voient dans cette période le temps fort de la modernité culturelle

A en croire *La Revue des Deux Mondes, « le cinématographe est une nouvelle invention, certainement une des choses les plus curieuses de notre époque, l'art de cet âge de fièvre et d'émotions, de violence, de ruine, d'électricité et d'omnivision »*. Ainsi était-il rendu compte d'une projection de films en septembre 1896. A lire cette énumération on constate sans doute l'importance prise par le cinéma dès son apparition : ce n'est pas seulement un art *qui vient d'être inventé* mais un monde qui, en une sorte de révélation, a trouvé une représentation de lui-même. Le cinéma, à la Belle Epoque, s'est imposé comme le rêve d'une synthèse possible des émotions, des idées, des arts et des techniques ; il a incarné ce que nombre d'intellectuels appelaient de leurs voeux : « le Moderne ». Il a immédiatement attiré dans les salles des millions de spectateurs avides de sensations fortes. En ce sens, le cinéma est, dans le moment de son invention, un intense révélateur d'histoire : il *est* l'histoire puisqu'il lui donne ses images.

Forts de cette conviction, deux chercheurs américains, Leo Charney et Vanessa Schwartz, viennent de publier un ouvrage déjà reconnu aux Etats-Unis comme un modèle pour la nouvelle histoire culturelle (*New Cultural History*) qui s'est développée sous l'impulsion des travaux de Stephen Greenblatt, Lynn Hunt, et de la revue de Berkeley, *Representations*.

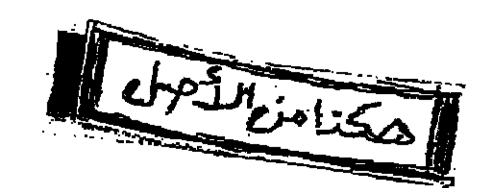
Réunissant une quinzaine d'essais, cet ouvrage retire l'invention du cinématographe à la seule érudition des collectionneurs d'appareils anciens pour la replacer au centre des problématiques qui voient dans la Belle Epoque un des temps forts de la modernité culturelle. Le livre prend en compte aussi bien les recherches scientifiques (ou pseudo-scientifiques) du temps sur les théories de la sensation et des émotions corporelles que la consommation de masse des plaisirs liés aux spectacles (le panorama, la vogue de l'affiche ou des catalogues de vente).

Ce qui n'aurait pu concerner qu'un milieu d'élite devient l'objet d'une passion populaire à la mesure du désir d'image qui habite les hommes de ce temps. Car le livre montre admirablement comment et combien le cinéma était une invention attendue, suivie, presque obligée à la fin du XIX[e] siècle, tant le besoin de spectacles visuels taraudait les multiples regards du temps. Le cinéma, soudain, pouvait réunir par le réalisme et la saisie du mouvement, les expositions de monstres, le panorama urbain ou champêtre, les fantasmagories imagées, les montages photographiques, les spectacles corporels de toute sorte et le graphisme le plus audacieux. Il s'avançait, triomphant, comme la *synthèse des représentations* ; il était l'aboutissement des plaisirs spéculaires dont le XIX[e] siècle avait été si friand.

Mais il s'apparentait également à une promesse : en lui, le futur était en germe, le temps du progrès prenait naissance, le XX[e] siècle s'annonçait. Ce collage entre passé et futur explique la fascination pour le cinéma, le *« fascinateur »* – titre adopté par une des premières revues spécialisées. Villiers de L'Isle-Adam, dès 1886, dans *L'Eve future*, chante le pouvoir prophétique des images animées à venir. Puis toutes les avant-gardes s'emparent de l'*« art cinématique »* pour en faire l'expression par excellence de la vitesse, du mouvement, de l'architecture futuriste et de la technique industrielle ; le cinéma entre en fusion avec l'électricité, l'automobile et l'abstraction cubiste pour incarner l'esthétique du Progrès. Certains des textes réunis dans *Cinema and the Invention of Modern Life* soulignent avec force ce paradoxal rapprochement entre le pragmatisme artisanal et commercial des premiers hommes du cinéma (Edison, Lumière, Pathé, Gaumont) et le lyrisme des rêves que fait naître le nouvel art chez des intellectuels et des spectateurs *tout d'un coup* transportés vers les temps futurs.

Le cinéma constitue l'élément fédérateur de toutes ces sensations, le trait d'union entre passé et progrès, le vecteur de cette culture moderne fonctionnant comme un kaléidoscope où se mêlent science et consommation de masse, spectacles du corps et genres littéraires. Et ce livre est à l'image de cet objet pluriel : croisant les travaux d'historiens de la culture, d'historiens de la science, d'historiens de l'art, il propose une lecture de la Belle Epoque *tout à* fait stimulante, par divagations successives, par rencontres inattendues, par collages volontaires, capturant ce moment à travers ses plaisirs et ses affects *« les plus curieux »*. Il y a là une façon de redonner corps à une figure marquante du Paris de la fin du XIX[e] siècle, le marcheur, le flâneur, qui parcourt les rues, les cafés et les lieux de spectacle sans cesse aux aguets, sans cesse en mouvement ; ce flâneur que le cinéma va très vite saisir se déplace dans l'image à un rythme saccadé, hantant l'écran dans la grisaille du premier noir et blanc, regardant la caméra avec une curiosité aiguë.

Antoine de Baecque



Une frappe directe

Un père est mort. Tenaillé par l'urgence, Frédéric Roux lâche ses mots. Coup de poing, coup de rage, éclats de rire. Il y a urgence à raconter cette figure invivable et loufoque. A crier la détresse d'un fils

MAL DE PÈRE
de Frédéric Roux.
Flammarion, 140 p., 85 F.

Ce livre est dédié *« aux survivants... »*, avec trois petits points de suspension. C'est tout dire. Dans le livre, précisément, on ne survivra pas. La dernière fois qu'on aperçoit celui qui en occupe presque toute la place – le père du narrateur – c'est dans une ultime scène qui prend, comme par autodéfense, une allure affreusement comique : le voilà, gisant au bout de son cancer, cadavre aux airs d'épouvantail, une mouche entêtée rôdant autour de ses narines.

« Sans réfléchir, les gens disent des conneries sur la mort, comme sur le reste, sur les morts, leur beauté. Ils répètent ce qu'ils ont entendu. Les morts sont laids. (...) *D'une laideur tellement insupportable que les vivants n'ont de cesse de les dérober à leur vue et de se raconter des histoires à leur propos. »* Justement, Frédéric Roux ne se raconte pas d'histoires, il n'y va pas par quatre chemins. Son récit ressemble à un cri rageur, violent, abrupt, quelque chose entre la colère, la détresse, les pleurs et les fous rires, un désordre concentré de phrases qui s'alignent comme des coups de poing dans un punching-ball – à y réfléchir, ce doit bien être le cas : en d'autres temps, l'écrivain fut boxeur, on l'a vu dans *Lève ton gauche !* (1).


BRUNO GARCIN-GASSER POUR « LE MONDE »
Frédéric Roux sans détour

Ce qui est en train de mourir tout au long du roman, c'est, avec le père du narrateur, une chronique des années 50, des souvenirs d'enfance mi-lard mi-cochon, une relation plutôt houleuse entre le père et le fils, et surtout ce personnage haut en couleurs, râleur, anar, grognon, tyrannique, asocial, réfractaire à tout, bref, un vrai emmerdeur qui collectionne les chiens méchants et tous les animaux – moutons, poulets ou cochons – du moment qu'ils ont *« les couilles du combattant »*, qui passe la guerre en faisant son petit *business* – *« ni résistant ni collaborateur, ce qui, objectivement, veut dire : plutôt collaborateur »* – et qui trimballe sa famille dans le sud-ouest de la France, toujours convaincu de trouver enfin le jardin d'Eden, en lutte permanente avec toutes sortes de misères et avec la misère tout court.

Frédéric Roux connaît déjà la fin, il a à peine la patience d'écrire et son talent tient dans le mélange de cette urgence et du besoin de s'attarder, avec une brutalité gouailleuse, sur ce personnage invivable et loufoque, tour à tour éleveur de poules, garagiste, charcutier, maçon et farceur devant l'éternel, à qui les impôts fonciers, à l'image de toutes les obligations de l'existence, apparaissent comme *« un intolérable racket »*. Ce ne sont pas les idées qui lui manquent, comme celles de monter un bordel pour chiens, de faire atterrir un Boeing dans son jardin pour s'en faire une habitation sans fondations (le code fiscal, l'une de ses lectures préférées, l'ayant renseigné sur la possibilité d'échapper à l'impôt à cette condition), ou encore de procéder au bétonnage de son terrain. C'est qu'il a beau être anar, le désordre lui est franchement pénible. Du béton, donc, pour en finir, *« afin que cesse toute prolifération végétale anarchique et que règne désormais sur cette terre un ordre incontestable fait pour durer mille ans »*.

Qu'on se le dise. En attendant, il tousse. Se croyant aussi inusable qu'une Rolls Royce, il est convaincu, en bon mécanicien, que tout devrait s'arranger en changeant un joint de culasse. Mais c'est un *« bouchon muqueux »*, disent les médecins avec leur art de l'euphémisme. Et à mi-chemin du roman, le narrateur change de registre. Ou plutôt, il l'intensifie, au fur et à mesure que les quintes de toux rendent l'oxygène plus rare. On était déjà frappé de plein fouet, balancé au plus cru de l'existence, mais Frédéric Roux n'a pas l'air de nous croire. *« Ils avaient bien raison les éditeurs dubitatifs devant ce que je leur proposais... cela manquait par trop de destin, de ressort dramatique* (...) *Pour vous, assis sur les gradins, les fesses sur le coussin, c'est pas donné non plus. Faut bien le reconnaître ! Je compatis.* (...) *J'ai des facilités, d'après vous, pour faire rire, pour faire pleurer. Entrez ! Entrez ! Musique ! Bataclan-moquette ! »*

A ses ordres, on entre à nouveau, pourtant déjà sonné. Le père, lui, est en train de prendre pour de bon le chemin de la sortie. *« La réalité a autre chose à faire que d'être morale »*, lance Frédéric Roux comme pour en finir avec ce roman qui tient d'un bout à l'autre le rythme de sa hargne et de ses rires nerveux, se réduisant tout entier à la crudité de ce qu'il décrit : une vie qui passe. Le reste appartient aux dédicataires – aux survivants.

Marion Van Renterghem

(1) Ramsay, coll. « Mots », 1984, Gallimard, « La Noire », 1996.

Moïse chez les Dalton

En revisitant l'Ancien Testament, Michel Tournier trébuche et s'enlise dans un roman-parabole

ÉLÉAZAR, OU LA SOURCE ET LE BUISSON
de Michel Tournier.
Gallimard, 140 p., 78 F.

De l'admiration devant tant d'audace à la franche rigolade, en passant par une intense perplexité, plusieurs attitudes mentales sont possibles devant le dernier roman de Michel Tournier. Bien sûr, se dit-on, il faut laisser au romancier la licence de puiser où il veut, d'emprunter, de détourner, d'enjoliver ou d'abîmer, d'accommoder à sa guise la matière première qu'il s'est choisie. Evidemment, se dit-on encore, à côté de tant de romans pusillanimes il peut être rafraîchissant de sentir passer le vent puissant du Mythe et de l'Histoire, de l'Ailleurs, de l'Eternel, et, tout bien pesé, la grande métaphysique vaut mieux que les petites misères du moi qui s'écrit... Mais voilà, calme plat, rien de tel ne souffle sur le roman de Michel Tournier, et sa métaphysique est élémentaire, étroitement cérébrale, sans nécessité.

L'auteur du *Roi des Aulnes* n'est pourtant pas tombé de la dernière pluie. Sa notoriété est bien assise. C'est un homme cultivé et curieux, qui aime, revendique, ses singularités. Il sait écrire et construire un roman, comme il l'a quelquefois prouvé.

De quoi s'agit-il ici ? De l'histoire d'Eléazar, berger puis pasteur protestant irlandais qui, pour fuir la famine et la justice, s'embarque – comme beaucoup de ses compatriotes au milieu du XIXe siècle – avec sa femme (catholique) et ses deux enfants, pour le Nouveau Monde et se rue vers l'Ouest, vers la Californie, nouveau Canaan, terre où coulent le miel et le lait. Comme dans tout western d'envergure, le chemin est initiatique et semé d'épreuves. Rien ne manque des conventions du genre, ni les *« lupanars »* à cow-boys avec des *« femmes outrageusement fardées, habillées de toilettes immodestes, répandant des parfums capiteux »*, ni le désert *« peuplé de regards »*, ni les Indiens *« habillés de peaux et coiffés de plumes »*, ni les bandits – quatre gangsters improbables, imités des Dalton plus que des cavaliers de l'Apocalypse, sortis d'un fanzine à quatre sous plutôt que d'un film de John Ford. Arrivé près du bon port, Eléazar meurt, tel Moïse au seuil de la Terre promise.

On l'aura compris, et cela est presque écrit en lettres clignotantes au-dessus de la porte à deux battants du roman : c'est une parabole. Le lecteur, placé lui-même en posture d'initié, est invité à suivre le même chemin désertique que le héros du livre. Il pourra ainsi partager l'imparable méthode d'explication dont dispose cette créature de papier, pas beaucoup plus épaisse que la page où elle est décrite : *« La grandiose aventure mosaïque agissait en grille de déchiffrement sur les médiocres accidents de sa propre vie. »* Cette *« grille »*, le romancier la tend fréquemment au lecteur, l'utilise à l'occasion de gloses hâtives de passages de l'Ancien Testament qui sont destinées à étayer la pensée, ou la thèse du livre, mais qui ne parviennent qu'à essouffler le récit.

Parmi ces paroles de la Bible, Michel Tournier aurait pu s'inspirer de celle-ci : *« Dans ton langage, use de balances et de poids, à ta bouche mets porte et verrou. Garde-toi de faire par elle des faux pas... »* (Si., 28, 25). Le tort, ou l'erreur, de Michel Tournier, c'est moins d'avoir emprunté une histoire plus grande que lui, que de s'être cru plus grand que cette histoire... et d'avoir trébuché sur elle. L'échec de son roman est à la mesure du risque qu'il a pris.

Patrick Kéchichian

L'homme du grand écart

Pour Philippe Sollers, Sade est un musicien qui a cultivé l'art de la fugue et développé les prospérités de la poésie brûlante

SADE CONTRE L'ÊTRE SUPRÊME
précédé de Sade dans le temps
de Philippe Sollers.
Gallimard, 104 p., 80 F.

Il est peu d'écrivains qui procurent plus de bonheur aux tempéraments mélancoliques : Sade, idéaliste déçu par quelques réalités politiques et psychologiques, a édifié un énorme système moral fondé sur l'indiscernabilité du bien et du mal. Et le miracle est là : la lecture est consolatrice. D'entières bibliothèques se remplissent, depuis que l'on peut lire Sade, pour désigner les contradictions d'une pensée qui tantôt se réfère à la Nature et tantôt la combat, tantôt vénère le crime et tantôt le conspue, tantôt nie l'amour et tantôt le réinvente dans ce qui semble l'exclure, jusque dans les supplices de la chair, tantôt revendique la liberté et tantôt interdit à l'homme l'usage du libre arbitre, tantôt appelle à lui la Raison et tantôt la sape avec horreur.

Ce désordre est aussi un ordre : c'est à cela que tient la souveraine beauté de cette oeuvre. De cette complexe machinerie de pensées, de préceptes et de cris, Sade a eu la sagesse de ne pas tirer d'oeuvre philosophique, préférant subvertir les divers modèles que lui tendaient ses contemporains, fables édifiantes, romans d'éducation, contes libertins, dialogues savants. Il les haïssait tous, il les a transmués. Que peut-on ajouter à ce qui a déjà été écrit sur Sade ? Encore beaucoup, et même du style. Philippe Sollers a, pour célébrer à sa manière la Révolution française, proposé, en 1989, un faux, une lettre de Sade au cardinal de Bernis, écrite la veille de son avant-dernière arrestation (reprise ici avec une préface inédite). Un faux reconnaissable à des citations déplacées, des allusions modernes, des raccourcis plus proches de *Paradis* que des lettres de Vincennes. Mais les meilleurs pastiches sont peut-être ceux qui n'avancent pas masqués. On aime retrouver la vivacité du XXe siècle sous la fureur de Sade. *« Jamais l'art du roman n'a été porté à cette rigueur de composition, à cette rapidité de contours. Sade ou l'art de la fugue, l'offrande musicale de la conscience de soi. »*

« ESPACE IMMENSE »

Sollers a raison de terminer son faux sur l'invocation de Laure de Noves, ancêtre du marquis, si l'on en croit – et Sade le croyait – l'abbé son oncle, biographe de Pétrarque. Il y a, chez Sade, une solitude épouvantée aussi violente, aussi implacable que chez le poète d'Avignon. Sade, en 1779, à la Bastille, attribue à Laure ces paroles : *« Plus de maux, plus de chagrins, plus de troubles dans l'espace immense que j'habite. »* Cet *« espace immense »*, c'est l'imagination qui le lui offre. Imaginer, concevoir, écrire : ce sera sa plus grande force, sa vraie singularité, celle qui lui sera interdite. *« Oui, je suis libertin, je l'avoue,* écrit-il dans sa *Grande lettre* du 20 février 1781 à sa femme, *j'ai conçu tout ce qu'on peut concevoir dans ce genre-là, mais je n'ai sûrement pas fait tout ce que j'ai conçu et ne le ferai sûrement jamais. »* Dans l'impossible différence entre « concevoir » et « faire » s'inscrit la condamnation de Sade : il paie cher – par une vie passée en prison et à l'asile – le droit de « concevoir » ce qu'il ne « fait » pas, à savoir le crime sexuel. C'est pourtant dans cet espace, cette différence et cet écart que naît la littérature. Ce que résume Sollers dans une belle formule lancée à tous ceux qui taxent Sade d'ennui, de répétitivité et d'illisibilité : *« Le roman découvre alors les prospérités de la poésie brûlante opposée aux malheurs de la prose cendreuse. »*

« C'est l'écart qui est essentiel », commente-t-il encore, en évoquant une amère remarque de Juliette : *« Je trouvais d'assez jolies personnes, mais des têtes d'un froid ! – pas le plus léger écart. »* Dans cet écart-là repose, on l'a compris, la faculté d'imaginer, c'est-à-dire d'annuler le monde. L'excès choque-t-il le lecteur ? C'est bien le but que Sade poursuit, mais ce n'est que pour fuir l'obscénité. *« La véritable obscénité,* fait observer Sollers, *est dans la pruderie, la dénégation, le refoulement. »* On a refusé à Sade le statut d'écrivain et d'homme politique, puis l'on a fait un saut exagéré jusqu'à le statufier en *« théologien négatif, philosophe scélérat, martyr du scandale absolu »*, etc. Sollers parvient, sans écarter ces approches, à saisir le ton de Sade, ton à la fois triste et exalté, péremptoire et ratiocineur, ironique et enragé. Sade ne peut être *« contenu »*, dit-il, ni *« simulé »*. C'est vrai. Il y a une « musique » de Sade, comparable à la folie circulaire et modulée de Bach : le rapprochement tient.

Mais qu'est-ce qui est irrécupérable chez Sade, outre sa violence, sa précision « technique » et ses contradictions ? Non pas la volonté d'ébranler des certitudes. Car cet effet-là, trop lié aux circonstances historiques et à l'air du temps, s'émousse. C'est plutôt la force des mots devenus livre, la capacité de donner à l'organisation des mots en phrases et des phrases en scènes le pouvoir de nier la communication ordinaire qu'on leur réserve. Retrouvant le mouvement de l'indignation hallucinée contre la guillotine, l'Etre suprême, la nation – *« la littérature n'en a pas, et je n'ai rien à perdre que mes chaînes »* –, Sollers restitue la vigueur phénoménale de Sade.

René de Ceccatty

★ Signalons la reprise en poche (avec l'ajout bienvenu d'un index) de *La Guerre du goût*, un recueil d'essais contenant notamment une cinquantaine de textes écrits par Philippe Sollers pour « Le Monde des livres » (Folio, Gallimard, n° 2880, 720 p., 46 F.



Hésiode occitan

Pénétrer dans le « Paradis » de Max Rouquette, c'est entendre une voix sensuelle et forte. Une langue de résistance nourrie au « sel de la vie »

LE GRAND THÉÂTRE DE DIEU (Lo Grand Teatre de Dieu et L'Eolh dau cat)
de Max Rouquette.
Traduit de l'occitan par l'auteur, Ed. de Paris, 256 p., 120 F.

Au commencement était le jardin. Ce « paradis » iranien dont la vertu ne s'est pas perdue, comme si la terre qui accueille arbres et eaux, bêtes et plantes, résumait ce besoin « *de vivre dans le courant de la nature, dans la pure et claire démarche de la création* ». Théâtre par excellence – « *Ici, lente, la vie est plus visible que dans les rues où courent les gens, où le carnaval des autos, leur bruit, leurs fumées noient tout dans un tourbillon de vide et de pestilence* » – où porter sur ce bas-monde un « *regard chargé d'indulgence et de secrète hauteur. Le regard d'un dieu* ».

Deuxième livraison du grand œuvre de Max Rouquette, *Le Grand Théâtre de Dieu* réunit en un seul volume treize récits – la quasi-totalité des versions occitanes de 1986 et 1987 – de *Vert Paradis*, « *vaste saga panthéiste* » dont la traduction est désormais assurée par l'auteur lui-même. C'est l'occasion idéale de découvrir une langue sensuelle et grave, forte et mesurée comme celle d'un rhapsode ou d'un aède de la Grèce antique, nourrie au miel et aux essences des mêmes paysages, aux clartés éblouissantes et aux rafraîchissantes ténèbres. Est-ce parce que ce théâtre éternel est aussi celui de la Bible que l'image du divin sourd de quelque source secrète, vive et apaisante dans l'aridité du monde ?

MALICE ET HUMANITÉ

Formidable héritier d'une culture dont la gloire s'est abîmée en nuit comme d'un message antique dont l'universalité saisit, Rouquette n'a pourtant rien d'un moraliste, sauf à l'entendre au sens du XVIIe siècle. Si sa version toute personnelle du voyage des mages, « *rois d'ivoire sur l'échiquier des dieux* », se ferme sur une sentence d'une sombre lucidité (« *les hommes sont ainsi faits que rien de bon, de tendre, de lumineux, ne peut venir sur cette terre sans que n'en surgisse dans le sang, le deuil et la douleur, toute la misère du monde* »), le poète ne déduit rien de la brutalité et de l'incandescence des passions, de la cruauté et de la folie des instincts. Comme une peinture des vanités telle que l'affectionne l'esthétique du Grand Siècle, le monde ne délivre d'autre leçon que celle de la dérisoire condition de l'homme. Avec une malice et une humanité qui teintent la fable, politique parfois, d'une grâce inattendue. Sagesse et déraison confrontées avec une alacrité allègre qui se résoud souvent en pied de nez malin, pour que chacun lise là ses propres *Travaux et les jours*...

Mais foin des leçons ! Le monde n'a pas d'âge et aura celui que le regard lui offre (« *La jeunesse ?... Je crois que c'est ce qu'il y a de plus proche de l'apparence de Dieu* »). Pas davantage de message, « *comme c'est l'usage de Dieu, (...) perdu dans le silence extasié de l'éternel* ». Simplement une page blanche que l'écrit seul peut éveiller à une autre vie, « *purgée des heures insipides* ». Monde du mystère et du secret, plus fort que la parole que l'on retient « *autour du gouffre sacré où se cach[e] la voix. Pour ne pas la révéler au profane.* » *Vert Paradis* est un livre de folie plus que de raison, « *cette folie, sel de la vie, seule manière de résister à la métamorphose en mouton de bergerie* ».

Philippe-Jean Catinchi

★ Signalons aux lecteurs de langue d'oc le nouveau texte de Max Rouquette, *La Cèrca de Pendariès*, journal d'un médecin ami de Rondellet, durant une épidémie de peste au XVIe siècle (Llibres del trabucaire, 2, rue Jouy-d'Arnaud, 66140 Canet, 256 p., 100 F) et, pour la confrontation des deux langues de Max Rouquette, les cinq poèmes de *Déserts* (L'Arrière-Pays éd., 9, rue d'Etigny, 32000 Auch, 32 p., 40 F).

Les modulations de Milovanoff

Oscillant entre tragédie et légèreté, entre vertige et éclats de rire, le romancier livre une poignante histoire d'amour et de folie

LA SPLENDEUR D'ANTONIA
de Jean-Pierre Milovanoff.
Julliard, 190 p., 109 F.

A quoi tient le plaisir de lecture qui s'impose dès les premières pages du dernier roman de Jean-Pierre Milovanoff ? Aux digressions amusées, faussement désinvoltes, d'un narrateur qui se présente comme un « *bon à rien endurci* » et ne cesse d'interrompre le récit (à juste titre, puisqu'il s'agit d'événements qui furent la cause lointaine de sa propre naissance) ? Au miroitement constant du vrai et du faux, de la fiction et d'une vérité « *boiteuse et imprévisible jusqu'à l'errance* » ? Au charme prégnant, poignant, d'une histoire flamboyante d'amour et de folie ?

C'est à Nîmes, ville natale de Milovanoff et cadre de ses romans, que commence, il y a un siècle, l'histoire d'Antonia, bisaïeule du narrateur. Elle est, en 1886, une belle jeune fille rousse de seize ans, orpheline de mère, fille du chapelier Hippolyte Chardon, dont le frère jumeau, Jules, est peintre taurin. Après s'être rendue au cimetière un jour de Toussaint, après avoir chu dans les chrysanthèmes, après avoir été secourue par un élégant voyageur, Antonia, au terme du « *chapitre le plus bref et le plus secret de sa vie* », conçoit un enfant d'un père inconnu, aussitôt disparu, auquel elle n'a même pas demandé son nom.

Alors que, imaginant la scène pour mieux retrouver la vivacité du réel, le chroniqueur s'identifie à la jeune fille, il feint d'entendre déjà se récrier les critiques : « *Est-ce moral ? Est-ce réaliste ? Etc.* » Sensuelle et simple, comme d'autres héroïnes de Milovanoff, *Julia L'Ouvreuse*, ou *La Rosita*, Antonia est d'une « *pureté foudroyante* ». Mais dans la société provinciale de son temps, elle représente la séduction ou le scandale. Ce que veut le narrateur, c'est faire le « *portrait bougé d'une femme d'un autre siècle, comprendre sa révolte (ou sa demi-folie) de l'intérieur* ».

PASSION PARADOXALE

Mais un autre personnage, bientôt, s'impose : le médecin Augustin Bizet, cousin du compositeur, qui devient mari d'Antonia et tient lieu de père à la petite Pauline. On ne sait rien de l'enfance d'Antonia, on apprend tout de celle d'Augustin : l'éblouissement, l'ivresse des sensations devant un paysage où « *il ne manque rien* » ; puis, au collège, la sécheresse, l'ennui ; plus tard, une ardente mélancolie, une discrète rébellion. Entre Antonia et Augustin naît un amour paradoxal, fait de tendresse et de déchirement mutuel, qui les mène finalement à un double naufrage.

Il y a dans l'univers romanesque de Milovanoff deux mondes opposés, presque incompatibles : le mélange du feu et de la forêt, « *le pessimisme de la Méditerranée et la mélancolie de la steppe* », des paysages intérieurs qui se heurtent et se contrarient. De là, peut-être, cette haine des limitations et des genres, des classements et des répartitions. « *Je n'imagine pas,* écrit-il, *un roman, un poème, une œuvre d'art – mais je dirais aussi bien une rencontre ou une conversation – qui ne soient tout à la fois un constat désespéré, un éclat de rire et un chant. (...) Ainsi allons-nous de l'attachement au détachement, du détachement à l'attachement, et recommençons, chaque fois liés par l'amour, déliés par l'intelligence et le rire, et toujours titubants et fous, obstinés, enivrés de rien ou de peu, mais lucides quand il le faut...* »

Dans son dernier récit, autobiographique, *Russe blanc*, Milovanoff évoquait le bourdonnement insensé d'une « *langue qu'on ne sait pas* » – le russe que son père ne lui avait pas appris. Ecrire avec pareille « *partition invisible* », c'est ressentir les lacunes du langage pour dire telle sensation inconnue « *qui n'a peut-être aucun nom, du moins en français* ». Quant à la passion égarée d'Antonia pour un jeune voyageur, qu'elle confond avec le premier, le narrateur voudrait, pour la décrire, « *des mots qui n'auraient jamais été prononcés, une langue de coquelicots et de brise avec des silences soudains, des arrêts sur une lumière, les nuages qui filent là-bas...* ».

Oscillant entre légèreté et tragédie, *La Splendeur d'Antonia* – ce beau roman mobile, attachant – mêle le vertige, le rire et le chant. Ici, une scène théâtrale, là, une évocation lyrique ou cocasse, çà et là, la modulation d'un poème. Sensible comme un sismographe, le narrateur ne cesse de lutter contre l'excès de l'émotion, soit en la menant à son comble, soit en la parodiant ironiquement. Mais c'est toujours la nostalgie de la « *splendeur* », cristallisée dans un souvenir, « *pas le plus beau ni le plus marquant, mais le premier, le toujours premier, quand le monde encore confus s'offrait dans un tremblement et que le regard ébloui n'avait pas encore fixé les choses* ».

Monique Petillon

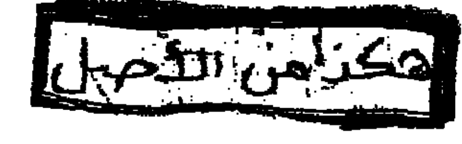
livraisons

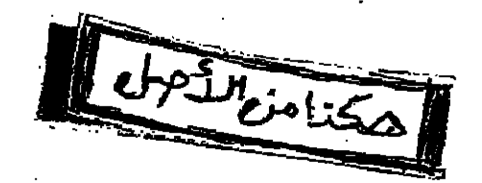
LITTÉRATURE FRANÇAISE

POISON, de Xavier Patier
Ce roman est de ceux qui trompent, égarent. Non parce que le sujet est touffu ou d'une écriture lassante mais parce que le lecteur est conduit où il ne pensait pas arriver. Xavier Patier réussit cela très bien avec Eric et Corinne, un époux faible, une épouse qui ne manque pas de caractère. Entre eux, Dominique – un prénom qui s'offre à toutes les ambiguïtés. L'équivoque et les fausses routes ne manquent pas dans ce récit où le mari apparaît comme un pleutre et la femme comme une amoureuse vertueuse. Ne pas s'y fier, car... La suite n'est pas à déflorer. A peine peut-on signaler un empoisonnement, autre ingrédient habituel des histoires d'amour, et lui aussi particulier. Voici donc un roman peu banal, et en faisant d'Eric un enseignant médiocre, Xavier Patier nous offre de savoureuses pages d'humour et de satire (La Table Ronde, 190 p., 98 F).

UN FANTÔME AU SOLEIL, de Christian de Montella
Un don Juan à la petite semaine. Désœuvré, étalant sa superbe, *jamais assez de filles. Humilier et faire souffrir lui est un jeu.* Il ne lui déplaît pas de se faire le mentor en libido d'un jeune homme, étudiant qui oscille entre défi et laisser-faire. Mais l'amour arrive sous les traits d'une comédienne. Sera-t-elle une victime de plus ou aura-t-elle raison de la suffisance de son amant ? C'est toute la question d'un roman où il s'agit de savoir si le chasseur sera chassé et vaincu. Cela se lit sans déplaisir mais on souhaiterait d'un tel sujet un peu plus de consistance (Fayard, 224 p., 95 F).

OFFICE DU MURMURE, de Patrick Quillier
Sous ce beau titre, Patrick Quillier, traducteur émérite des poètes portugais et de Pessoa en particulier, a composé un livre de poèmes précieux et savants. Un glossaire, en fin de volume, donne la définition technique des « *termes obsessionnels* » qui scandent le recueil. Mais il serait dommage de réduire cette forte parole poétique, toute de rigueur et d'ivresse, à son caractère savant ; ce serait ignorer la musique et la magie des mots : « *Tous les rythmes sont bons pour cet office d'interprète / car un silence qu'on offense vaut mieux que des émois qu'on tue en les taisant...* » Ce serait aussi oublier le pouvoir sensuel de la langue qui nomme pour mieux caresser : « *Ose haleter ton nom / partout dans le delta / de ce poème* » (La Différence, 154 p., 89 F).





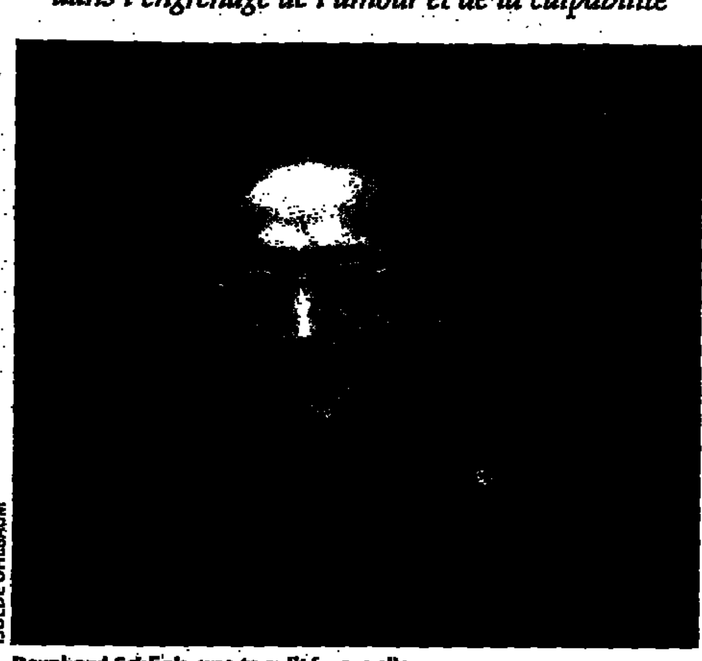
Le terrible secret

Dans un livre superbe, Bernhard Schlink s'interroge sur le destin d'une génération prise dans l'engrenage de l'amour et de la culpabilité

LE LISEUR
(Der Vorleser)
de Bernhard Schlink.
Traduit de l'allemand
par Bernard Lortholary,
Gallimard, 202 p., 95 F.

La littérature de langue allemande des quarante dernières années, souvent taraudée par la culpabilité, la honte ou le désir de s'en dégager, nous a habitués aux incessants retours sur un passé traumatisant – comme un leitmotiv dont elle n'arriverait pas à se dégager. Si le motif est repris ici une fois encore, il est si magistralement réinterprété que l'on n'a pas une impression de rengaine ; c'est bien au contraire l'irruption d'une tonalité nouvelle. Bernard Schlink n'est pas un débutant ; il est connu en Allemagne pour ses romans policiers, dont le ton tranchait déjà avec la veine du polar traditionnel. Son sens de l'intrigue se retrouve intact dans l'histoire de ce *Liseur*, découpée en plans-séquences, et dont nous nous garderons de livrer ici tous les mystères.

Michael Berg est un enfant du miracle économique. Ses préoccupations sont celles de tout adolescent : les copains, le lycée, les accommodements avec la famille. Un jour, à peine convalescent, il est pris de violentes nausées en pleine rue. Une passante s'arrête et lui vient en aide, ni maternelle ni sentimentale, présence un peu brusque de quelqu'un qui considère qu'aider les autres est une évidence du quotidien ne nécessitant ni apitoiement ni discours. Quelques jours plus tard, Michael revient avec des fleurs – pour la remercier. Avec les mêmes gestes précis et efficaces qui excluent toute affectation et toute coquetterie, elle l'initie à l'amour, *« car c'est bien pour ça que tu es venu »*.



ISOLDE OHLBAUM

Bernhard Schlink, une tonalité nouvelle

Le garçon de quinze ans voit s'ouvrir les portes d'un monde nouveau qui lui donne une ascendance certaine sur ses camarades à qui pourtant il ne dit rien de sa liaison avec cette belle femme de trente-six ans, qui occupe un emploi modeste de receveuse dans un tramway. Finis les devoirs qui traînent en longueur, les angoisses des leçons oubliées ; le temps devient élastique, révélant à quel point une seule journée peut englober des choses différentes et merveilleuses. Il apprend avec elle ce que l'on n'apprend pas à l'école : le désir de savoir et de découvrir. Car avant le plaisir des étreintes, Hanna demande chaque fois à Michael de lui lire quelques pages des livres de son choix. C'est ainsi que Schiller, Goethe, Tolstoï et Dickens échappent au confinement des programmes scolaires et deviennent les préludes des jeux amoureux. Le rituel est immuable : lire à haute voix, prendre une douche ensemble et s'aimer. Pourtant, jamais de véritables abandons de la part de cette femme, comme si elle tenait toujours à distance son amant, ne lui concédant que la place qu'elle veut bien lui donner. Puis un jour Hanna disparaît, sans un mot. L'appartement est vide, la société des tramways qui venait juste de proposer à Hanna une promotion n'en sait pas davantage.

Avec le temps, la désillusion et le chagrin s'effacent. Michael entame des études de droit, devient un étudiant comme les autres. Jusqu'au jour où toutes les lignes du passé convergent vers une silhouette immobile placée sur le banc des accusés d'une cour d'assises. Hanna doit répondre de ses crimes. Si elle n'est pas la seule à être mise en accusation, elle est la seule à ne pas chercher à fuir sa responsabilité, mais dans un tel mélange de brusqueries et de maladresses qu'elle ne fait que se condamner davantage. Au fil des audiences, Michael apprend avec stupéfaction qu'il n'était pas le seul à qui Hanna demandait de faire des lectures à haute voix. A-t-il été manipulé, trahi ? Sous le poids de ses interrogations, les bribes du passé se recomposent pour livrer enfin le terrible secret d'Hanna. Si elle n'a jamais répondu à ses lettres, si elle est brusquement partie chaque fois qu'on lui proposait une promotion, si elle ne supportait pas les mauvaises notes de Michael au lycée, si elle s'est soustraite comme dans un ultime aveu à une analyse qui aurait pu la disculper d'une partie des crimes qu'on lui impute, ce n'est ni par cruauté ni par perversion. La réponse est si foudroyante, effrayante de simplicité, que Michael se demande même une fois si Hanna n'est pas tout simplement bête au point de s'être laissé emporter vers le pire pour préserver son image. Plutôt être une criminelle que démasquée ! Bien sûr, la situation dans laquelle s'est retrouvée Hanna n'était pas simple, les témoignages contradictoires le prouvent, mais l'évidente difficulté de cette situation peut-elle minimiser l'horreur de ce qu'elle a fait ou refusé de faire ?

La force du livre de Schlink est de n'éluder aucune des questions qui naissent du choc entre le présent et le passé, entre l'amour et le mépris, le désir de comprendre et le besoin de condamner. Le zèle moutonnier des camarades de Michael, toujours prompts à jeter l'anathème et s'appliquant à accuser toute une génération en bloc, n'est-il pas aussi une forme de conformisme singeant ce que l'on veut dénoncer ? Comment faire la part des choses ? Dans une sorte d'anesthésie de toutes ses forces vitales, Michael découvre que l'amour est un engagement qu'aucune rupture n'efface et que l'innocence, comme le crime, n'est souvent que le fruit empoisonné de l'ignorance.

Pierre Deshusses

Visage d'enfance et de résistance

Face à une Autriche conquise à l'idéal nazi, un jeune garçon entre en rébellion. Au cœur des choses et des êtres, il mène sa guerre. A la langue de plomb répond le verbe poétique et philosophique d'Alfred Kolleritsch

ALLEMANN
d'Alfred Kolleritsch.
Traduit de l'allemand (Autriche)
par Claude Proriol,
Verdier, 188 p., 95 F.

Une enfance en pays conquis. Une enfance rebelle refusant de se laisser conquérir par une culture *« qui fait de l'acte de tuer »* son centre. Pour être un roman d'éducation, *Allemann* est d'abord un roman de résistance à une éducation. Lorsque l'Autriche embrasse son Führer et se met à danser sur l'air de l'Anschluss, l'enfant, Josef, entre spontanément en résistance. Simplement parce qu'il est différent et ne peut adhérer en rien au schéma imposé, celui d'*« un corps et une âme à l'équerre, prêts à se laisser détruire au nom de la vérité »*. Considéré comme *« dégénéré »* par son instituteur, il mène sa guerre à lui, contre une langue pervertie et soumise, devenue une langue de plomb impropre au savoir et à la jouissance, une arme de destruction massive.

Cette *« langue des barbares »*, que l'on aimerait croire morte, Alfred Kolleritsch nous la montre bien vivante dans les parenthèses étincelantes qui encadrent son récit. Sa survie en dit long sur l'Autriche profonde. Un demi-siècle après le désastre, les *« hommes gris »* enterrent un des leurs en gommant silencieusement les horreurs auxquelles ils ont participé. *« La langue qu'employait* [celui qui faisait l'éloge du défunt], *sortie de sa tanière, vantait les mérites de la vérité d'antan qu'elle avait conservée à l'abri, enrichie de la force et de la saveur subtile que lui conférait la survie. »*

« Cette certitude paralysante de se trouver au milieu de gens indissociablement liés à la roue qui tournait en arrière » est devenue une souffrance physique pour le narrateur. Et un encouragement à retourner puiser des forces dans son enfance. La campagne alors le protégeait, avec les siens. *« Une force en toi t'écarte du lot commun. Tu cherches l'inimitable, tu aimes une chose à condition de lui trouver un défaut qui puisse faire de toi son unique détenteur »*, lui disait le père. Le gosse aime les *« hybrides »*, les *« fous »*. La prisonnière polonaise sauvée des SS parce qu'elle garde précieusement le *Zarathoustra* qu'il lui a prêté lui dira : *« Je sais quand je te vois que le sol étranger appartient à tout le monde. »*

NE JAMAIS JUGER

Mauvais élève, *« mauvais Allemand »*, qui cherche un sens au cœur des choses et non dans les slogans, il est insoumis simplement parce que curieux des autres. Bon à rien, sinon à résister. A l'école secondaire, le garçon se dérobe au combat, comme à tout assujettissement : *« Josef émit le vœu de n'avoir jamais à juger personne. Mieux vaut ne jamais être en possession d'une vérité que d'être possédé par la vérité. »* Il observe la masturbation des grands comme une réplique nocturne à leur soumission diurne. Un jeu collectif qui nie l'érection permanente du corps nazi. Une rébellion où la « petite mort » nargue le grand massacre en cours.

Lorsque s'amplifie la débâcle hitlérienne, les dirigeants de l'école pensent en tenir le responsable : Allemann, un surveillant. Un homme de la nuit, à demi aveugle, ce qui lui permet de continuer à lire (en braille) durant les bombardements des Alliés. Il fait resurgir Heine de l'abîme obscur auquel il a été condamné. Il révèle aux élèves les traces d'un portrait de Mendelssohn-Bartholdy, effacé, parce que juif. Ordonnateur des séances de pollution, Allemann aurait avoué, avant d'être mis à mort : *« Je voulais voir revenir le désir sur les visages endurcis des enfants. »*

Déjà, lorsque Josef feuilletait les images types de *« bons nordiques »* chez le sous-préfet nazi, il avait remarqué que *« le visage du grand-père était la négation même de ces revendications de visage authentique ; ce qu'elles avaient de définitif s'en trouvait réduit à néant. Son visage était mouvant, il était, pour Josef, la porte grande ouverte par où le chemin continuait »*. L'humanité est affaire de visage. L'individu y porte sa part d'enfance heureuse comme un rempart contre la barbarie, contre ceux pour qui *« tous les hommes devaient ne plus faire qu'un »*.

Allemann fraye son cours entre poésie et philosophie. Chacun de ses méandres porte leur empreinte. Ses dialogues n'empruntent pas à la vie quotidienne, mais à une pensée plus haute qui paraît contenir son propre commentaire et donne aux voix leur texture si particulière, baignée d'un immense respect des autres. De cette chronique, largement autobiographique, qui assurerait à elle seule à Alfred Kolleritsch une place majeure dans la littérature contemporaine de langue allemande, l'auteur tire l'assurance qu'il demeure un doute qui ressemble à l'espoir : *« Si progrès il y a, il réside dans le fait que le Mal est devenu repérable. Dans ce pays où il lui fallait vivre, le Mal gardait sa porte ouverte et était condamné à franchir le seuil masqué en idéal. »*

Jean-Louis Perrier





Bordeaux, l'âge des possibles

La cité de Mauriac fête le dixième anniversaire de sa manifestation automnale. Un bilan plein de passions et, en perspective de son évolution, des débats animés


JEAN-LUC CHAPIN

Il y a tout juste dix ans, cours du Médoc, à la galerie Tatry, on s'écrasait les pieds dans une totale euphorie. L'événement était d'importance, parce qu'il commençait à fissurer un vieux pan de mauvaise réputation girondine : *« Qui a dit qu'à Bordeaux on n'aimait pas les livres ?,* interrogeait Jean-Marie Planes, président de ce premier Salon du livre, dans l'éditorial du guide de la manifestation. *Qui a dit qu'Ausone, pour ceux qui accueillirent Baudelaire, Hugo, Hölderlin, Jammes et Saint-John Perse, était avant tout un cru prestigieux à Saint-Emilion ? »* On dit que les quelque deux cents écrivains invités se sont péniblement extirpés de ces trois jours d'ivresse de livres. Personne alors n'aurait pu présumer du succès de cette fête improvisée dans un luxe d'incertitudes enthousiastes par Danièle Martinez, familière de ce type d'opération pour en avoir monté de similaires, les deux années précédentes, à Pessac. *« C'était un pari au départ, et c'est demeuré une aventure tout au long de ces années »*, résume Jean-Marie Planes.

Un an plus tard, le Salon trouvait ses marques en bord de Garonne, dans le hangar n° 5 planté face à la superbe place de la Bourse. Pour les auteurs, comme pour les visiteurs étrangers à la ville, ce lieu a indiscutablement quelque chose de magique, d'autant qu'en cette période de l'année il baigne dans cette belle lumière du Sud-Ouest que chacun vient déguster, entre deux marathons bousculés, autour d'un verre servi en bord d'eau. Or, en ce dixième anniversaire, il est fortement question de raser ce bâtiment des années 30 (et quelques-uns de ses semblables), que nombre de Bordelais jugent disgracieux et surtout attentatoire à la beauté architecturale du front de rive. Comme il n'existe pas, en centre-ville, de structures suffisamment spacieuses, on prévoit d'exiler le Salon dans l'une des extrémités de la cité, au hangar n° 14 ; ce qui affole déjà la plupart des aficionados...

Depuis sa création, le Salon s'est octroyé une journée supplémentaire, plus spécifiquement destinée aux scolaires, mais il a conservé et étayé ses principes de fonctionnement originaux, et considérablement développé ces animations en vogue dans tous les Salons – débats, rencontres, projections et expositions. Hormis les éditeurs de la région présents sur leur propre stand, ce sont toujours les libraires aquitains (une vingtaine aujourd'hui) qui représentent l'essentiel de la production éditoriale nationale. Avec une moyenne de près de 100 000 visiteurs en quatre jours – dont 45 000 entrées payantes –, la manifestation bordelaise s'est imposée au deuxième rang du palmarès national, et elle représente un atout majeur dans l'image de la ville de Montaigne et de Montesquieu.

Dix ans, c'est l'âge de tous les possibles pour une manifestation de ce genre ; l'heure des « bilans et perspectives », d'autant que le budget alloué par la municipalité à cette dixième édition (1,2 million de francs sur 4 millions pourvus, par ailleurs, par la Communauté urbaine de Bordeaux, le conseil général et le Centre régional des lettres d'Aquitaine – CRLA) est le dernier avalisé sous la coupe de Jacques Chaban-Delmas. Pour cet anniversaire, ni Danièle Martinez ni Jean-Marie Planes n'ont voulu sacrifier à l'autosatisfaction des rétrospectives.

On comprend d'autant mieux qu'ils s'en soient gardés lorsque l'on sait que la réalisation de la manifestation automnale relève chaque année du miracle. A Bordeaux – tempérament gascon mâtiné d'un soupçon d'essence *« very british »* –, rien ne se fait sans ce mélange détonant de passion et de flegme. Chaque année, la petite association menée par Danièle Martinez est au cœur d'une tourmente de fâcheries, d'emportements, d'imprévus et de dérobades de dernière minute ; pour accoucher, sur les chapeaux de roues, de ce monstre d'effervescence dont tout le monde, au bout du compte, finit par se féliciter.

Car, en dépit des dissensions entre les différents partenaires de cette manifestation, chacun s'accorde à reconnaître son caractère indispensable et la qualité de ses prestations. Pour les éditeurs de la région, c'est une occasion privilégiée de rencontrer leurs lecteurs et de montrer leurs fonds. Pour les libraires de plus modeste envergure que Mollat et La Machine à lire (« Le Monde des livres » du 4 octobre), c'est une façon de rendre visible leur identité et leur travail. Surtout, relève Pierre Botineau (conservateur de la bibliothèque de Bordeaux, 43 000 adhérents), *« ce Salon a constamment maintenu un équilibre entre la dimension commerciale et la dimension culturelle. Un tour de force auquel ne parviennent pas toujours, sauf à Paris, les autres manifestations organisées sur le territoire »*.

Aujourd'hui, Danièle Martinez relève elle-même les entraves qui alimentent le débat : la difficulté d'échapper à un certain « moule » de fonctionnement, propre à la plupart des Salons qui se sont multipliés ces dernières années ; celle de résister à la pression de l'« actualité éditoriale » et de l'« effet signature », cette course à la dédicace dont le dimanche représente la phase aiguë ; la disparition des rencontres ouvertes sur les littératures étrangères, dont, souligne-t-elle, le public a le sentiment d'avoir fait le tour... Avec l'absence de promotion du patrimoine littéraire local, c'est pourtant l'un des reproches majeurs formulés par les uns et les autres. *« En cette époque de construction européenne,* souligne Eric des Garets, responsable du CRLA, *c'est un enjeu très important pour la ville de prouver que l'on est ouvert au monde. Le symbole de la Garonne est un peu narcissique et passéiste, alors qu'il devrait signifier l'ouverture sur l'ailleurs... »*

Vendredi soir 11 octobre, le Salon s'ouvrira sur la ville. Une fête en musique, déployée au cœur du Vieux Bordeaux, menée tambours battants par l'excellente troupe de Bernard Lubat. Un peu partout, il y aura des lectures, et des livres exposés dans des lieux insolites – boulangeries, parfumeries... –, comme un défi lancé à l'évolution de cette manifestation aussi passionnée que passionnante.

Valérie Cadet

★ Salon du livre de Bordeaux. Hangar 5, quai Louis-XVIII. Jusqu'au dimanche 13 octobre, de 10 heures à 19 heures (19 h 30, le samedi). Tél. : 56-79-31-51.

Festivités

Parmi les multiples manifestations organisées dans le cadre de cette dixième édition du Salon du livre, on retiendra notamment :

● Une riche exposition évoquant la « Diversité surréaliste », complétée par une table ronde sur les ramifications actuelles du mouvement, « Le surréalisme, présences secrètes » (samedi 12 octobre, 17 heures, espace Ecureuil). A souligner également, le débat organisé autour de « Marcel Duchamp, peintre et poète » (même jour et même lieu, à 14 heures), ainsi que l'exposition intitulée « Les Mariés de la tour Eiffel », autour de l'œuvre publiée en 1921 par Jean Cocteau.

● Un ensemble de rencontres philosophiques et de débats de société parmi lesquels, samedi 12 octobre : « Philosophie du goût » (11 heures, espace Air Inter) ; « Du rationnel à l'irrationnel, les avatars de la raison » (11 h 30, CAPC) ; « Philosophie clandestine » (15 h 30, Bibliothèque de Bordeaux) ; « Le monde de Descartes » (17 h 45) ; « Dieu est-il fanatique », avec Jean Daniel et Jean-Claude Guillebaud (14 h 15, espace Air Inter). Dimanche 13 octobre : « Entretien avec Alain Touraine » (14 h 30, espace Ecureuil) ; « Entre nature et culture » (15 h 30, espace Air Inter).

● Deux expositions : « Mettre en scène une feuille blanche », consacrée au travail de Claude Lapointe, l'un des principaux acteurs du renouveau de l'illustration française dans les années 70, et « Anges et démons », tels que les ont représentés une vingtaine d'auteurs de bandes dessinées.

● Enfin, une table ronde organisée autour de l'œuvre de Pier-Maria Pasinetti, « Ecrire Venise », à laquelle participeront notamment les traductrices de l'œuvre en langue française, Françoise Brun et Soula Aghion.

Une cité en toutes Lettres

UNE VILLE BÂTIE EN L'AIR
de Jean-Marie Planes.
Confluences, 226 p., 118 F.

Natif de Bordeaux, Jean-Marie Planes croit à la théorie des climats, aux formes de l'hérédité, aux influences : *« On est ce qu'on naît,* dit-il. *Rien n'est à moi, même pas ces mots dont je me sers, qui me viennent de quelques chromosomes littéraires, de réminiscences livresques. »*

A lire les très rares et laconiques ouvrages que ce véritable passeur culturel a consenti à publier, il n'est pas interdit de penser que peu de choses lui sont arrivées plus dignes de mémoire que la découverte inlassable de la littérature. (Du vrai lecteur, Jean-Marie Planes a l'air de faire sans cesse un effort pour être là, devant vous, comme si, arrivé de très loin, de certaines contrées de l'imagination parcourues par un autre, il n'avait pas eu encore le temps de se ressaisir.)

Bordeaux ? Il n'a jamais renié sa ville, mais cherché à la comprendre, à dénouer ses énigmes, à défendre et à illustrer ses prestiges. Aussi commence-t-il par confronter quelques témoignages de visiteurs illustres. Pour Stendhal, Bordeaux est *« une métropole lumineuse, italienne... fière, racée et un peu hautaine »*. Théophile Gautier, lui, observe que *« presque toutes les enseignes sont en deux langues »* – espagnole et française – et brosse de la femme bordelaise *« un croquis coloré que presque tous les visiteurs reprendront »* : l'œil sombre, le nez droit, le grand châle qui tombe jusqu'aux talons... Quant à Victor Hugo, il s'écrie : *« Tout dans le Bordeaux moderne respire la grandeur comme à Versailles : tout dans le vieux Bordeaux raconte l'histoire comme à Anvers. »*

En revanche, la ville ne séduit pas Hippolyte Taine. Et chez Flora Tristan – qui s'y rend pour rencontrer des ouvriers sur leur lieu de travail – elle suscite une critique sans appel : *« Oh ! si j'étais forcée de vivre ici, je mourrais »*, note-t-elle. Un an plus tard, s'y trouvant de passage, elle succombe à une congestion cérébrale.

Or, ce qui à l'évidence a poussé Planes à écrire sur sa ville, c'est qu'il tolère mal *« l'assimilation qui s'est opérée dans l'opinion entre Mauriac et Bordeaux (...). Tout serait « mauriacien » dans une ville de snobs, de cœurs enfouis et de familles nouées sur leurs secrets visqueux »*.

Comme tout écrivain, Jean-Marie Planes s'est donné un maître : Joubert, qui, dit-il, a aimé la concision *« jusqu'à rendre concis, par d'abrupts retranchements, les livres qu'il aimait »*. Et d'ajouter, à propos de son modèle, que *« la bibliothèque, c'est l'homme même »*, non peut-être sans penser, mais avec modestie, à lui-même qui à la concision joint l'art des citations que l'on peut juger indispensables, en ce qu'on n'en pourrait supprimer aucune sans dommage, à tel point texte et citations se commentent et s'éclairent et mutuellement s'additionnent... comme disait Valery Larbaud au sujet du plus grand des Bordelais, Michel de Montaigne.

Hector Bianciotti

Venise au coucher du soleil

PETITES VÉNITIENNES COMPLIQUÉES
(Piccole Veneziane complicate)
de Pier Maria Pasinetti.
Traduit de l'italien
par Françoise Brun,
éd. Liana Levi, 188 p., 110 F.

Pier Maria Pasinetti est l'écrivain de Venise. Il y est né (en 1913) et y habite une partie de l'année. La ville légendaire est le décor de ses romans. Un décor « intérieur », car si Pasinetti déploie ses intrigues dans les maisons qui s'enfoncent dans la lagune, ce sont les Vénitiens qui le passionnent et une réalité que, par le seul éclat crépusculaire de son nom, Venise métamorphose. Pour lui, Venise est avant tout – comme pour Proust qui ne sépare jamais ses personnages des lieux où ils sont nés à la fiction – un orchestre de fantômes, derrière l'écran de ses brumes, dont la musique lointaine tient en suspens le présent, au-dessus du vertige du temps. Chaque geste, chaque parole, est accompagné de l'accord grave des « histoires » enfouies dans la mémoire de la ville. Venise est recréée par le lecteur, sorte d'aura brillante qui éternise l'image immédiate.

L'auteur s'attache avec minutie à faire entendre les dialogues et les monologues. Il donne par le détail l'ornement d'une robe, l'intensité d'un regard, le mouvement d'une main et ne sauve des répliques que l'écume mondaine, comme si les acteurs bavards de ses tragi-comédies – gens du meilleur monde –, aussi cruels, lucides ou sensibles et désespérés fussent-ils, ne pouvaient ternir l'or discret d'un savoir-vivre qui depuis des siècles colmate les dissensions de familiers, collés ensemble au bord d'un monde qui meurt avec panache.

Petites Vénitiennes compliquées n'est pas le meilleur roman de Pasinetti. On se souvient du régal que fut la lecture de *Melodramma* (Partition vénitienne) et de *Dorsoduro* (De Venise à Venise). Ce petit livre a le mérite de témoigner avec élégance et allégresse du soir d'une vie, un bonheur intact dans les limites du répit octroyé pour le savourer.

Pasinetti porte au paroxysme l'absence de description d'une ville intensément présente. Les rues surgissent sous les pas des personnages et disparaissent avec eux. L'eau est retirée des événements, mais imprègne les émotions et les comportements, sorte de légende fatale qui lierait entre eux les membres d'une société secrète dont les actes quotidiens ne seraient rien sans un passé allégorique.

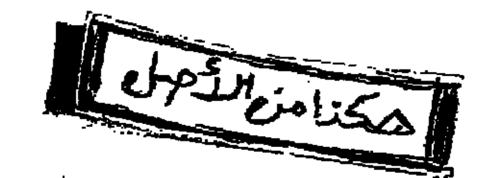
Double monologue, voyage dans les replis de deux consciences, ce court roman décrypte avant tout la mémoire d'un vieil homme, Alessandro Borg – quatre-vingts ans – en regard des émotions brutales mais disciplinées d'un tout jeune homme, son fils, Sebastiano Borg – dix-sept ans. Deux êtres intimement réunis, mais que l'âge sépare. Leur dialogue ne peut descendre au-delà d'un certain formalisme. C'est le lecteur qui va donc percevoir le mystère de ces deux solitudes : Alessandro s'appuie sur le souvenir des femmes aimées ; Sebastiano parie sur l'espérance.

Comme il est malséant de s'étendre sur les voluptés éteintes ou d'évoquer les désirs naissants, Alessandro et Sebastiano (à chaque extrémité de soixante-trois ans d'une aventure familiale) vont s'intéresser avec envie, curiosité et tendresse à la liaison – murmurée par la rumeur – de deux jeunes filles de leur clan, ces deux « petites Vénitiennes compliquées » qui s'aiment ou se sont aimées, et dont la passion, simple mais étonnante comme un lever de soleil, concentre dans les replis pourprés de sa discrète affirmation la lumière nostalgique de toutes les amours passées ou à venir.

Hugo Marsan

★ Pasinetti et ses traductrices en langue française viennent de recevoir le prix Ecureuil de littérature étrangère, décerné dans le cadre du Salon du livre de Bordeaux. Simultanément, les éditions Confluences publient *Petite Conversation vénitienne,* entretien de l'écrivain avec Jean-Marie Planes (40 p., 70 F).





Violences incestueuses et secret de famille

L'ÉNIGME DE L'INCESTE
de Laure Razon.
Denoël, coll. « L'espace analytique »,
252 p., 125 F.

L'inceste est classiquement défini comme une relation sexuelle sans contrainte ni viol entre consanguins adultes (mère et fils, père et fille, sœur et frère, etc.). Dans la quasi-totalité des sociétés connues, à l'exception de quelques cas, il a toujours été sévèrement châtié (mort ou supplice), puis prohibé. Dans les sociétés démocratiques du XX[e] siècle, il n'est plus puni en tant que tel si aucune plainte n'est portée par l'un des partenaires. Les lois modernes, en effet, n'interviennent pas dans la vie sexuelle privée des adultes majeurs. Elles poursuivent, en revanche, la pédophilie (incestueuse ou non), le viol, l'exhibitionnisme ou l'atteinte à la pudeur. Quant au mariage incestueux, il est interdit par la loi dans tous les pays, et aucune filiation paternelle n'est admise pour un enfant issu d'une telle relation.

C'est à ce thème que Claire Razon vient de consacrer un bel ouvrage tiré de sa thèse de doctorat. Son livre ne traite pas de l'inceste en tant que tel, mais présente sept dossiers de familles où se sont produits des abus sexuels et des viols commis par des pères, des oncles ou des beaux-pères sur leurs filles ou leurs nièces en bas âge. L'auteur montre comment fonctionne le « secret » dans ce type de situation incestueuse : l'abuseur est en général aux limites de la psychose, ayant lui-même subi dans son enfance des violences psychiques ou physiques. Il se présente comme le sauveur de la famille, tandis que la mère (belle-mère ou tante) de la victime se fait complice de la situation par sa passivité et la toute-puissance d'une idéalisation qui la pousse à refuser la réalité.

E. Ro.

Faire le deuil d'un enfant

Dans son dernier essai, Ginette Raimbault se tourne du côté des parents pour analyser le travail sur la douleur entreprit par chacun d'eux

LORSQUE L'ENFANT DISPARAÎT
de Ginette Raimbault.
Odile Jacob,
272 p., 130 F.

Elève de Jenny Aubry, membre de l'Ecole freudienne de Paris (1964-1980), Ginette Raimbault, analysée par Jacques Lacan, et marquée par l'enseignement du psychanalyste anglais Michael Balint, est connue pour ses activités de clinicienne en terrain hospitalier. Pendant plus de vingt ans, dans le service de néphrologie de l'hôpital des Enfants-Malades, elle s'est occupée de nombreux enfants condamnés à mourir ou traités pour des maladies incurables de très longue durée. Elle a écouté et recueilli les angoisses et les souffrances des enfants et des familles. De cette expérience extrême, elle a tiré un livre terrible, *L'Enfant et la Mort*, paru en 1975. Après un ouvrage écrit en collaboration avec Caroline Eliacheff (1), où elle montre à travers de nombreux exemples à quel point l'anorexie mentale se rapproche d'une tentative quasi mystique de mettre à mort la chair et le corps, elle explore dans *Lorsque l'enfant disparaît* l'itinéraire psychique de différents parents endeuillés par la perte d'un enfant.

Depuis la réflexion inaugurale de Philippe Ariès sur l'enfant dans l'Ancien Régime jusqu'aux travaux d'Elisabeth Badinter sur l'amour maternel (2), on sait que la place accordée à l'enfant dans la famille est variable selon les sociétés, et surtout qu'elle s'est modifiée de façon considérable à partir du XIX[e] siècle, avec le règne des idéaux de la bourgeoisie, qui mettent à l'honneur une représentation de la femme centrée sur le culte de la maternité. C'est à cette époque que finit de s'imposer une vision rousseauiste de l'enfance et que l'enfant devient l'objet d'un attachement spécifique qui ne fera que croître au fur et à mesure des progrès de la médecine, puis de l'instauration généralisée de la contraception dans les sociétés industrielles. Il semble aller de soi que plus est diminué le taux de la mortalité infantile, plus est douloureuse la perte d'un enfant. De même, plus l'enfant est consciemment désiré ou programmé, plus sa place est censée devenir importante dans l'affect parental.

HUGO, MAHLER, FREUD...

Pourtant, les choses ne sont pas si simples, et l'on sait bien aussi, comme l'a montré Melanie Klein pour le XX[e] siècle, que ce fameux amour maternel peut facilement se muer en un désir de mort à l'égard de l'enfant. Dans sa préface, Ginette Raimbault évoque cette double question de la place de l'enfant dans la famille moderne et du désir de mort à son égard. Mais son livre est consacré à des cas de morts d'enfants qui se situent toutes au XIX[e] (à partir de 1824) et au XX[e] siècle : des morts accidentelles ou des morts par maladie. Elles affectent tantôt un père, tantôt une mère, tantôt le couple lui-même : Victor Hugo, Gustav et Alma Mahler, Rosamond Lehmann, Stephane Mallarmé, Isadora Duncan, Sigmund Freud et bien d'autres encore ont traversé cette épreuve.

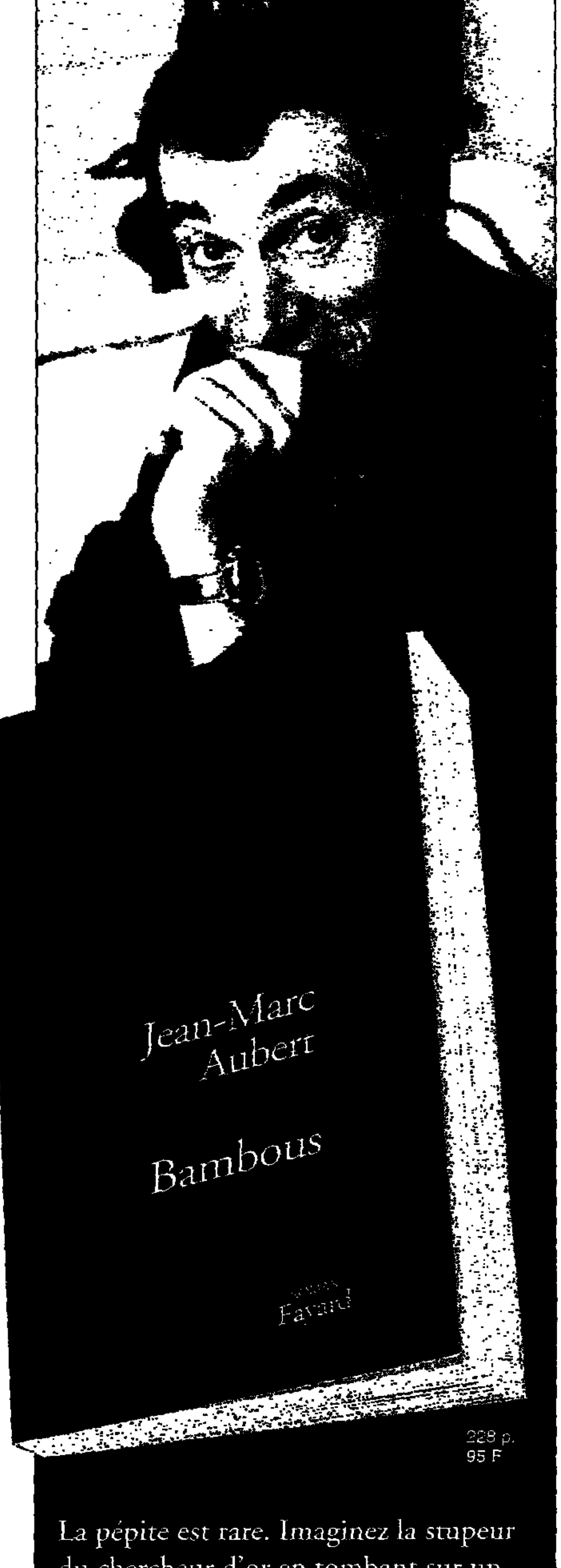
Chaque fois la douleur est la même, et chaque fois le travail de deuil débouche sur de nouveaux investissements intellectuels, religieux ou militants qui en portent la trace. Vingt ans après la mort de son fils Leopold, Hugo ne se remet pas de celle de sa fille Léopoldine, et il écrit son poème *A Villequier* : « *Laissez-moi me pencher sur cette froide pierre / Et dire à mon enfant : Sens-tu que je suis là ? / Laissez-moi lui parler incliné sur ses restes* (...) ». A Guernesey, il s'adonnera au spiritisme pour entrer en contact avec l'esprit des morts. Après la mort de son fils, Mallarmé construit pour lui son *Tombeau d'Anatole* : « *Lui – si beau, enfant – et que l'effroi farouche de mort tombe sur lui* (...) ». Quant à Isadora Duncan, elle écrit ces mots : « *La période la plus terrible d'un grand chagrin n'est pas le début* (...) *mais c'est plus tard, quand les gens disent : Elle a surmonté sa peine, elle a gagné la partie", alors que la vue de n'importe quel petit enfant qui entrait dans la pièce en appelant "maman" me poignardait le cœur.* »

L'un des témoignages les plus bouleversants est celui de Sigmund Freud, qui perd successivement sa fille Sophie en 1920 (épidémie de grippe) et, trois ans plus tard, le fils de celle-ci (Heinz, surnommé « Heinerle »), âgé de quatre ans (tuberculose miliaire). Sa réaction montre que, malgré sa lucidité, le grand théoricien de la pulsion de mort, du deuil et de la sexualité infantile n'est pas mieux armé que les autres parents pour affronter cette double perte : « *Il est vrai, j'ai perdu une fille chérie âgée de vingt-sept ans, mais je l'ai supporté étrangement bien. C'était en 1920, on était usé par la misère de la guerre, préparé depuis des années à apprendre que l'on avait perdu un fils, ou même trois fils. La soumission au destin était ainsi préparée* (...). *Depuis la mort de Heinerle, je n'aime plus mes petits-enfants et je ne me réjouis plus de la vie.* »

E. Ro.

(1) *Les Indomptables* (Odile Jacob, 1989).

(2) *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, de Philippe Ariès (Seuil, 1973). *L'Amour en plus*, d'Elisabeth Badinter (Flammarion, 1980).

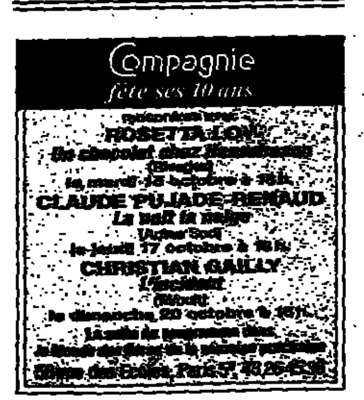


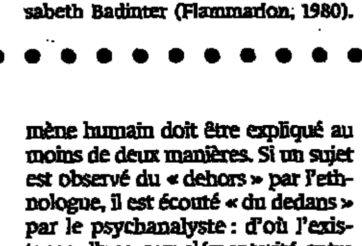
livraisons

L'ÉLOGE DU RIEN, d'Henri Rey-Flaud
A travers l'étude des personnages de Molière (Don Juan et Alceste), l'auteur montre comment fonctionnent deux des grandes structures freudiennes : la névrose avec ses deux versants (hystérie et névrose obsessionnelle) et la perversion. Aussi fait-il l'éloge de l'hystérique, seul capable de « jouir » du « rien », c'est-à-dire de donner un sens à une réalité qui est insensée. Croire ou ne pas croire aux illusions que l'on construit : tel est le sujet de cette méditation psychanalytique (Seuil, coll. « Champ freudien », 130 p., 160 F).

SCHIZOPHRÉNIE. ÉTUDES CLINIQUES ET PSYCHOPATHOLOGIQUES, d'Henri Ey
Ami et condisciple de Jacques Lacan, fondateur en 1950 de l'Association mondiale de psychiatrie, aujourd'hui dominée par la pharmacologie, Henri Ey fut le grand patron de la psychiatrie dynamique française. Marquée par la phénoménologie, par le freudisme et par la neurologie jacksonnienne, il inventa le terme d'organo-dynamisme, réforma les conditions de l'internement et lutta toute sa vie pour une écoute humaniste de la folie fondée sur la prise en compte des relations entre le corps et l'esprit. Jean Garrabé présente de façon remarquable son itinéraire et ses principaux textes sur la schizophrénie (Synthélabo, collection « Les empêcheurs de penser en rond », 429 p., 220 F).

LA PAROLE DE LA FORÊT INITIALE, de Tobie Nathan et Lucien Hounkpatin
En 1994, dans *L'Influence qui guérit*, Tobie Nathan fustigeait la science occidentale en soulignant que le « *marc de café possède une supériorité méthodologique considérable sur le test de Rorschach* ». Pour ce nouveau livre, cosigné par Lucien Hounkpatin, thérapeute originaire de Porto-Novo, il convie le lecteur à une enquête menée au Bénin sur la folie africaine. A partir de cette expérience de terrain, les deux auteurs tirent une psychologie aussi fondamentale, selon eux, que celle de Charcot. Elle s'appuie sur une proposition *essentielle : « Toute interprétation d'un comportement béninois ne peut être que béninoise.* » (Odile Jacob, 360 p., 140 F.) Signalons également le colloque organisé, les 24 et 25 octobre par Tobie Nathan, le centre Georges-Devereux et l'université Paris-VIII, intitulé « D'où viennent les enfants ? » (Maison de la chimie, 28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris ; *inscriptions* : 49-40-68-51.)





Devereux, un maître solitaire

Suite de la page I

Aussi a-t-elle été récupérée d'abord par la psychiatrie coloniale et ensuite par les adeptes d'un différentialisme ethnique. Quant à l'ethnopsychanalyse, inventée par Geza Roheim, elle s'inspire des principes de la psychanalyse (écoute de l'inconscient des sujets) et de ceux de l'anthropologie moderne pour étudier aussi bien les troubles psychopathologiques liés à des cultures spécifiques que la manière dont ces différentes cultures classent et organisent les maladies psychiques : elle est donc une anthropologie de la maladie psychique, fondée sur la théorie freudienne de l'inconscient et en rupture à la fois avec l'idéologie coloniale et avec l'ethnicisme.

Freudien classique, Devereux adopte le point de vue psychanalytique mais n'accepte pas l'orientation kleinienne de Roheim, centrée sur l'étude de la petite enfance et des relations archaïques à la mère.

Son optique est bien de rendre compte, par les moyens de la psychanalyse, à la fois des troubles psychiques propres à une culture et des classifications que cette culture invente pour expliquer sa propre pathologie. Il intègre donc l'ethnopsychiatrie à l'ethnopsychanalyse et donne aux deux termes à peu près la même signification. Notons que ni Devereux ni Geza Roheim n'adhèrent à un quelconque ethnicisme ou « ethnisme » : ni valorisation d'une prétendue « différence ethnique » au détriment d'un universel, ni célébration d'un ethnocentrisme au détriment d'une « ethnie » dite minoritaire ou inférieure. Farouchement opposés l'un et l'autre au courant culturaliste américain, ils sont tous deux des juifs des Lumières, hostiles à toute idée de réduction de l'homme à une communauté, à un ghetto, à des racines, etc.

L'*Ethnopsychiatrie des Indiens Mohaves* n'est pas simplement un récit ou un traité de la folie indigène. Il illustre également ce que Devereux appelle le « *complémentarisme* », théorie selon laquelle tout phénomène humain doit être expliqué au moins de deux manières. Si un sujet est observé du « dehors » par l'ethnologue, il est écouté « du dedans » par le psychanalyste : d'où l'existence d'une complémentarité entre les deux explications. C'est ce modèle, proche de celui de Lévi-Strauss pour l'analyse de la « *pensée sauvage* », qui permet à Devereux de critiquer à la fois l'ethnocentrisme étroit et l'universalisme abstrait, et surtout de distinguer radicalement les méthodes de cure des chamanes de celles des psychiatres et des psychanalystes, les unes fondées sur la raison scientifique, les autres sur la pensée magique (2).

Pour soigner et guérir, l'ethnopsychanalyste selon Devereux ne doit donc en aucun cas s'identifier au chamane mais être capable d'expliquer le système de pensée de la communauté qu'il étudie avec le sien propre. D'où l'adoption du terme de « *transculturalisme* », qui respecte l'idée de la complémentarité.

Le vrai problème posée par l'ethnopsychanalyse, c'est que ni Roheim ni Devereux ne parviennent à faire d'elle une discipline réellement distincte de la psychanalyse. Roheim emploie d'ailleurs rarement le mot. Quant à Devereux, au contraire, il le revalorise pour construire une théorie transculturelle de la maladie mentale relevant à la fois de la psychanalyse, de la psychiatrie et de l'ethnologie. Aujourd'hui, ceux qui se réclament vraiment de cet héritage préfèrent employer le terme de psychiatrie (ou psychanalyse) transculturelle afin d'éviter toute ambiguïté face à l'ethnicisme d'inspiration coloniale ou différentialiste.

Devereux est donc un maître solitaire. Son école est le terrain mohave, son éthique le freudisme, sa pratique la psychanalyse, sa discipline l'anthropologie. A cet égard, la préface de Tobie Nathan, qui fait de lui un chamane, un « *anarchiste hébreu* » et un ethniciste torturé par son identité juive, ne rend pas justice à l'œuvre et à l'itinéraire de ce grand penseur du XX[e] siècle.

(2) Voir Georges Devereux, *Essais d'ethnopsychiatrie générale* (Gallimard, 1970) et *Ethnopsychanalyse complémentariste* (Flammarion, 1985).



La chronique
de Roger-Pol Droit

Le sourire du désarroi

DIALOGUES SUR LA CONNAISSANCE
de Paul Feyerabend.
Traduit de l'anglais
par Baudouin Jurdant,
Seuil, 286 p., 150 F.

TUER LE TEMPS
Une autobiographie
de Paul Feyerabend
Traduit de l'anglais
par Baudouin Jurdant,
Seuil, 230 p., 130 F.

Se moquer des sciences, perturber leur assurance, est-ce encore d'actualité ? La génération frondeuse est déjà morte ou vieille. Verra-t-on régner longtemps celle des enfants forcés d'être sages ?

Prenez garde aux sarcastiques, ce sont de vrais tendres. Ils provoquent, proclament ne croire à rien, se moquent de ce qui est grave, sérieux, respectable, sacré, sensé. Ils finissent évidemment par agacer, se taillent une réputation de trublions insupportables ou d'interlocuteurs impossibles. Pourtant, derrière ces gesticulations, se masquent la plupart du temps une fragilité extrême, une blessure à vif. Jouer avec l'intolérable n'est pas chez ces faux cyniques une distraction perverse, mais la manifestation d'une pudeur fondamentale, d'une sorte de maladresse à vivre. Une inaptitude à être aussi brutaux que les autres les porte à se faire passer pour plus violents que tous. Ils se croient à l'abri quand la rumeur rapporte qu'ils sont redoutables et destructeurs, alors qu'ils ne feraient pas de mal à une mouche et n'attendent en secret qu'un peu d'amour fidèle. S'ils pourfendent les conventions, ce n'est pas pour les détruire, c'est pour se protéger. Systématiquement appliquée, cette règle de conduite les rend à la fois invulnérables, inguérissables, terriblement irritants et généralement drôles.

Sans doute bon nombre d'auteurs correspondent-ils à ce portrait-robot. Toutefois, parmi les historiens et philosophes des sciences de la seconde moitié de ce siècle, c'est sans conteste Paul Feyerabend qui illustre le mieux cette alliance détonante de l'ardeur iconoclaste et de la sensibilité à fleur de peau. Ses positions extrémistes l'ont rendu célèbre dans les années 70. Elles s'exprimèrent notamment dans un recueil dont le titre, à lui seul, était une provocation : *Contre la méthode* (Seuil, 1979). Il défendait dans ce livre un « anarchisme épistémologique », refusant toute forme de hiérarchie entre les savoirs scientifiques et les théories de toutes origines et de toutes natures – religieuses, magiques ou délirantes. En gros, son principal argument était que, finalement, « toutes les théories sont fausses », car aucun fait n'existe par lui-même. Les faits, selon Feyerabend, apparaissent seulement en fonction d'une explication donnée. D'où le mérite des élucubrations « irrecevables » : elles aident à combattre le dogmatisme et font voir des faits inaperçus. Beaucoup ont considéré ce « dadaïste », comme il s'appelait lui-même, comme un doux loufoque paradoxal, un extrémiste du relativisme, un franc-tireur de l'anticonformisme scientifique. Sous le rebelle, ses *Dialogues sur la connaissance* font entrevoir le moraliste : « *Il n'existe pas une seule idée, quelle que soit son absurdité ou la répugnance qu'elle nous inspire, qui ne possède quelque dimension sensée, et il n'existe pas une seule perspective, aussi vraisemblable et humanitaire puisse-t-elle être, qui n'encourage et donc ne camoufle notre bêtise et nos tendances criminelles.* »

L'autobiographie, dont Feyerabend a rédigé les dernières lignes au cours de son agonie, à la fin de 1993, montre un homme touchant. Derrière l'ironie constante, il apparaît démuni et à sa façon courageux. Sans doute conserve-t-il dans ces pages la tendance à tourner en dérision « *les tumeurs intellectuelles qui se développent chez les philosophes* ».

Il garde aussi cet inimitable humour de l'écriture, qui lui permet de dire, par exemple : « *Bristol était la première université en briques rouges jouissant d'une excellente réputation dans les sciences.* » Toutefois, on découvre avant tout, dans *Tuer le temps*, une enfance à Vienne avant-guerre (Paul Feyerabend était né en 1924), un petit garçon lunaire, solitaire et très doué, une mère qui se suicide, des rêves à répétition, une guerre faite sans comprendre dans l'armée allemande, une balle égarée dans la colonne vertébrale qui rend à jamais le jeune homme impuissant, un amour du chant immodéré et une quête incessante, échevelée, tremblante, de simplement quelqu'un à aimer. Happy end : Paul rencontre Grazia, l'épouse, et vit enfin des années heureuses. Et puis l'hôpital, la tumeur, la vraie, et la fin. Et ces lignes, les dernières : « *Mon souci, c'est de laisser quelque chose après mon départ, non pas des articles, non pas d'ultimes déclarations philosophiques, mais de l'amour.* »

Ainsi l'affreux, le sale, le méchant, le moqueur, l'effronté qui défiait le sérieux des sciences, professant qu'il n'y avait rien à savoir, était-il, comme Socrate, amoureux de l'amour. Faut-il donc préférer le cœur à la raison, la chaleur des humains à la sécheresse des idées ? C'est encore trop séparer. Il faudrait que la frontière s'estompe, que ces distinctions perdent leur sens, que la pensée même s'échauffe et que les désirs se mêlent de réfléchir. Voilà bien un rêve ancien. Il n'a cessé d'être repris d'âge en âge et demeure toujours vivace – et irréalisable. Car on a beau songer à défaire de tels partages, ils se répètent inlassablement.

Ici les poètes, les artistes, les amoureux, les hystériques. Là les savants, les penseurs, les méthodiques, les obsessionnels. Mille fois ces clivages furent déclarés caduques. Mille fois on les vit se reconstituer, plus nets que jamais. Leur persistante dureté peut susciter ensemble le désespoir et la moquerie, le désarroi et l'humour. Sans doute tout cela est-il lié : la provocation, la tendresse, le désir de défaire les cloisons, la tristesse de constater qu'elles tiennent, et le parti pris d'en rire.

Tous ces traits mêlés, pourquoi les rencontre-t-on moins à présent ? Pourquoi l'insouciance aiguisée d'une génération déjà presque vieille – celle de 68 et d'après – a-t-elle laissé place au sérieux assez terne d'une jeunesse presque entièrement réaliste ? Pas commode à dire.

Le chômage, le sida, la politique éteinte, les rêves des parents désormais évanouis, la révolte elle-même devenue lointaine et sourde, les contraintes du marché s'imposant comme seules réelles, tout cela est beaucoup, à l'évidence, pour de jeunes gens qui semblent parfois n'avoir même plus les moyens de s'offrir le luxe du désespoir. Pas tristes, mais pas joyeux non plus. En attente d'eux-mêmes. Apparemment méfiants, quoique désireux, éperdument, de justice. Très respectueux des savoirs, et soucieux d'apprendre bien. Les anciens avaient volontiers l'œil moqueur quand s'avançaient les vérités des sciences. Nos derniers modernes prennent des notes sans lever le nez. Quand on fait mine de bousculer les certitudes bien établies, ils ont presque l'air gênés. Et de nouveau pas mécontents, ni désemparés, pas même désapprobateurs, mais bien confusément perturbés.

Ceux d'avant étaient assurés d'avoir un métier, une place, voire une carrière. Même s'ils ne le savaient que de manière indistincte, sans doute était-ce assez réconfortant pour qu'ils se permettent de vouloir tout détruire, ricanent de l'autorité et narguent les institutions. Les fils aujourd'hui jugent tout cela puéril, songent à l'étude utile plutôt qu'à la table rase. Sans doute ne comprennent-ils plus tout-à-fait pourquoi les discours étaient si radicaux, les sentiments si violents, l'indocilité si commune. Peut-être même ne savent-ils plus exactement de quelle façon les presque vieux, autrefois, ont tant joué et tant aimé. Au grand rire d'un désespoir confortable a succédé le sourire d'un désarroi sérieux. Help !



SERGUEÏ

Le photographe qui brisa le miroir du jazz

Suite de la page 1

Le livre se déroule comme un journal intime. Dizzy Gillespie endormi dans un bus ; répétition dans une chambre d'hôtel entre Lee Konitz et Art Farmer sur fond de lumière aveuglante ; Cecil Taylor martelant le piano et portant un bonnet troué ; l'harmoniciste Toots Thielemans abandonné dans un hamac percé ; le saxophoniste Ben Webster méditant dans une chambre sordide ; le soprano Dave Liebman allongé au sol « *pour retrouver sa colonne d'air* » ; Lester Bowie jouant de la trompette dans un couloir glauque ; Count Basie assis dans une chaise roulante d'aéroport ; Miles Davis enveloppé dans une lumière « *comme on n'en retrouvera jamais plus* ». Et sans doute la plus belle : Elvin Jones, « *le batteur le plus volcanique que le jazz ait connu* » (Philippe Carles), réajustant sa cravate avant un concert, devant le visage fragile de la danseuse Roberta Escamilla Garrison, en 1968. Confession de Le Querrec : « *Cette photo fut un palier.* »

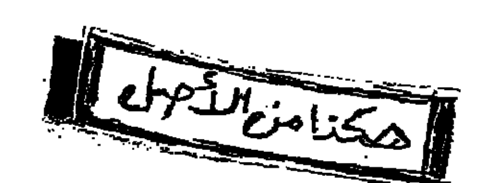
Il y a les photos, et il y a les amis qu'il accompagnera toujours, notamment Michel Portal, Henri Texier, Louis Sclavis, Aldo Romano. Trois mois dans l'intimité de Portal. « *Il sait que mes images sont aléatoires et précaires*, explique Le Querrec, *et, quand je lui demande ce qu'il va jouer, Portal me répond que ça dépend de la couleur des murs et de la fille assise au premier rang. Nous nous ressemblons.* » Le Querrec a multiplié les « *correspondances* » entre photographie et jazz. Avec, au cœur, l'improvisation. Lors de stages photo, il demandait à ses élèves de regarder un cliché et d'en faire surgir une musique. Parfois Sclavis était là. Ces expériences ont débouché sur deux spectacles mémorables dans le Théâtre antique d'Arles : « De l'eau dans le jazz » (1983) et « Jazz comme une image » (1993). A dix ans d'écart, le même quartet – Portal, Sclavis, Texier, Drouet – a improvisé sur des images projetées de Le Querrec. Succès fou. Autre aventure dantesque, les deux voyages en Afrique, en 1990 et 1993, avec Aldo Romano, Henri Texier et Louis Sclavis. Cette expérience photo-musicale a débouché sur un disque, *Carnet de routes* (Label Bleu), vendu à 30 000 exemplaires : « *Je me suis infiltré dans leur musique et eux se sont inspirés des histoires que je raconte en images, comme un griot.* »

Guy Le Querrec a cassé l'imagerie du musicien de jazz, sapé comme un prince, lunettes noires, cigare et regard fier. Il montre combien ces stéréotypes sont éculés et que, dans les années 60-70, les plus grands n'étaient pas considérés comme ils le méritaient. « *En dehors de la scène, ils étaient d'une extrême solitude. Leur statut s'est amélioré, mais ils se sont battus pour ça.* » Dans aucune autre musique les protagonistes accepteraient de se montrer simplement comme ils sont. Même Mingus, pourtant pas un tendre, ne lui a jamais dit un mot et a « *toléré* » d'être surpris en clochard poussant sa contrebasse dans un Caddy. « *Quand même, tu nous as fait chier !* », lui a dit Daniel Humair, avant d'ajouter : « *Je te pardonne !* »

Le jazz, il est vrai, est perçu comme une musique de liberté, portée par des histoires qui entretiennent la légende, comme celle de Gillespie jouant de la trompette dans un aéroport pour enchanter un douanier. « *Il y a une mémoire collective du jazz qui veut que la photographie a participé à faire connaître cette musique* », dit Le Querrec. Cette liberté serait menacée. Les nouvelles stars du jazz, relayées par les « majors » du disque, seraient en train d'imposer les mœurs du show-business à une musique qui s'y prête peu. « *Pourra-t-on, dans vingt ans, photographier les stars comme je l'ai fait dans ce livre ?* », s'inquiète Le Querrec. Sans doute pas. Conservons alors cet objet comme une trace d'un tempo disparu.

Michel Guerrin

★ **Lire aussi :** *Instants de jazz*, de **Christian Rose (Filipacchi, 144 p., 275 F ; en librairie le 15 octobre).**



l i v r a i s o n s

PHILOSOPHIE

DE LA VOLUPTÉ, de Julien Offray de La Mettrie
Imaginez un traducteur qui fait précéder sa version d'un classique d'un texte de son cru, qui est comme une réfutation du philosophe qu'il sert. C'est ce que fit La Mettrie lors de la publication à Potsdam en 1748 du *Traité de la vie heureuse* de Sénèque. Maupertuis s'en offusqua et se chargea de la défense du stoïcien. Desjonquères a l'heureuse idée d'exhumer cet *« anti-Sénèque ou le souverain bien »*, texte provocant qui nie toute forme de morale, fût-elle sociale, pour ne tendre qu'au bonheur individuel par la quête des plaisirs, spirituels comme sensoriels. Instructif (éd. Desjonquères, « XVIII[e] siècle », 208 p., 120 F).

HISTOIRE

● **ROME ET LES FRANCS-MAÇONS. Histoire d'un conflit,** de Jérôme Rousse-Lacordaire
Le 28 avril 1738, le pape Clément XII condamna pour la première *fois dans l'encyclique In eminenti* la franc-maçonnerie ouvrant ainsi deux siècles et demi de mise en garde. Le Vatican reprochait alors à *« l'institution spéculative »* son caractère secret, la soupçonnant même d'hérésie. A travers le vaste corpus de textes officiels, Jérôme Rousse-Lacordaire retrace toute l'histoire de ce conflit. Le nouveau code issu du concile Vatican II (1962-1965) continue à proscrire la franc-maçonnerie, mais de façon moins tranchée qu'autrefois (éd. Berg International, 195 p., 120 F).

SOCIÉTÉ

L'ESPACE ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE, d'Aymeric Chauprade
Actuel secrétaire du Forum francophone des affaires, Aymeric Chauprade s'est attaqué au thème méconnu du rôle économique mondial des 50 pays usant du français. On ne se doutait guère qu'ils représentaient 20 % du trafic commercial de la planète et 12 % de sa production économique totale. C'est en arguant de cela, lors des négociations du GATT, que les francophones parvinrent à imposer l'exception culturelle dans le commerce mondial. L'auteur fait ressortir aussi le poids des francophones dans l'aide internationale. Il plaide pour une meilleure utilisation diplomatique de la puissance financière francophone et se demande si la France saura rééquilibrer son engagement européen en faveur du Sud (préface de Steve Gentili, éd. Ellipses, 160 p., 60 F).

NE TIREZ PAS SUR LES MÉDIAS. ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DE L'INFORMATION EN AFRIQUE DE L'OUEST. Institut Panos
L'Afrique est moins mal partie qu'on l'imagine dans le domaine de l'information. L'institut Panos (bureaux à Washington, Londres et Paris), qui a notamment pour objectif de renforcer le pluralisme des moyens d'expression dans les pays du Sud, vient de publier un ouvrage qui apprendra beaucoup sur un sujet très complexe, si l'on en croit l'enquête portant sur sept pays africains. Après un engouement certain, au début de la décennie, pour l'indépendance de l'information, des dérives populistes, des surenchères identitaires ou le fanatisme religieux ont découragé un peu le public. Du coup, une nouvelle revendication, celle de l'éthique, fait surface (L'Harmattan, 354 p., 180 F).

Pour une écologie humaniste

Sujets inattendus, expériences, souvenirs, émotions. Chacune des chroniques de Stephen Jay Gould parues dans « Natural History » ouvre une réflexion sur les mécanismes de l'évolution

COMME LES HUIT DOIGTS DE LA MAIN
Réflexions sur l'histoire naturelle
(Eight little piggies)
de Stephen Jay Gould.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marcel Blanc,
Seuil, 507 p., 160 F.


ULF ANDERSEN/GAMMA
Stephen Jay Gould : Darwin comme héros et modèle

Henry Edward Crampton, comme Stephen Jay Gould, est un spécialiste des escargots. Il a consacré cinquante ans de sa carrière à une étude des escargots du genre *Partula* à Tahiti et à Moorea. Cet énorme travail a commencé par la collecte des gastéropodes dans le fond des vallées des îles du Pacifique, parcourues en se frayant un passage dans les broussailles. Ensuite, il a passé des années à mesurer les escargots – 116 000 pour la monographie sur Moorea – et à faire des statistiques. Crampton, qui est mort en 1956, savait que *Partula* allait continuer à évoluer rapidement, et que le niveau de référence qu'il établissait minutieusement prendrait une valeur inestimable pour apprécier les infléchissements ultérieurs de la trajectoire évolutive. Le projet de Crampton a d'abord semblé couronné de succès, car trois des meilleurs spécialistes ont repris l'étude de *Partula* à la génération suivante. Cependant, au milieu des années 70, *Achatina fulica* a envahi Moorea. Contrairement à l'inoffensif *Partula*, les escargots arboricoles du genre *Achatina* dévorent de nombreuses espèces importantes pour l'agriculture. Aussi a-t-on introduit *Euglandina*, qui se repaît des autres escargots, sur Moorea le 16 mars 1977, avec l'approbation du service de l'économie rurale. Mais *Euglandina*, rapporte Stephen Jay Gould, *« a laissé de côté Achatina et a commencé une guerre-éclair contre* Partula ». Dix ans plus tard, le genre *Partula* a disparu de Moorea. C'est pourquoi, conclut Gould, *« Il faut plaindre Henry Edward Crampton »*, car « Euglandina *et la stupidité humaine ont réduit à néant le travail de sa vie tout entière. »*

Cette triste histoire, la première de celles que Stephen Gould rapporte dans ce nouveau recueil des chroniques qu'il donne chaque mois au magazine *Natural History*, a valeur emblématique. Dans *Le Sourire du flamant rose*, comme dans *Le Pouce du panda*, le paléontologue partait d'un fait concret ou d'un événement pour en venir à des considérations générales. Telle est sa manière habituelle. Elle se retrouve dans ses nouvelles réflexions sur l'histoire naturelle, où il multiplie les renversements de perspectives et les approches orthogonales. Les sujets inattendus, les souvenirs, les émotions nourrissent cette réflexion déconcertante, mais parfaitement maîtrisée. Elle mime, en fait, celle des scientifiques, qui s'attachent, comme Edward Crampton, à des questions précises, aux enjeux d'abord insaisissables. Pourquoi les pattes des tétrapodes sont-elles munies de cinq doigts ? Comment s'explique la courbure de la queue chez les ichtyosaures ? Ces observations de détails sont porteuses de messages de valeur générale. La connaissance des mécanismes de l'évolution, suggère Stephen Gould, repose sur l'examen minutieux de problèmes particuliers. Le darwinisme, à ses yeux, n'est pas un dogme, mais un vaste programme de recherche, incontestablement fécond, qu'il entend amender le cas échéant, comme il le fit en 1972 en proposant sa doctrine des équilibres ponctués.

Darwin demeure *« son héros et son modèle »*, un héros dont l'œuvre *« est parsemée de nombreuses notions erronées »* et qui n'a pu se détacher complètement des préjugés de l'époque victorienne. Continuité ou discontinuité, adaptation et innovation dans l'évolution, rôles respectifs de la sélection naturelle et des contraintes de construction, modalités de la spéciation, toutes les interrogations des paléontologues, toutes leurs divergences aussi sont abordées (1). La complexité réelle des thèmes traités freine même parfois la lecture de ces subtiles monographies, où l'émerveillement devant le spectacle de la vie animale, loin de disposer à la rêverie, soutient le projet de fonder une écologie humaniste. Pour Gould, *« l'extinction de* Partula *est injuste pour* Partula », mais c'est Henry Edward Crampton qu'il faut plaindre.

Jean-Paul Thomas

(1) *Les Questions sur la théorie de l'évolution*, de Charles Devillers et Henri Tintant, offrent, sous la forme d'un manuel publié par les Presses universitaires de France, une synthèse limpide des controverses actuelles.

A travers une terre disparue, la « Litvakie »

LITUANIE JUIVE 1918-1940 MESSAGE D'UN MONDE ENGLOUTI
ouvrage collectif dirigé par Yves Plasseraud et Henri Minczeles,
ed. Autrement, coll. « Mémoires », 288 p., illus., 130 F.

La Litvakie n'a jamais figuré sur les cartes ou dans les manuels. Pourtant, cette Lituanie juive a bel et bien existé, historiens et sociologues, poètes et diplomates sont là pour en témoigner. Espace spirituel davantage qu'entité géographique, ses frontières mouvantes englobaient autrefois la Lituanie actuelle, la Pologne septentrionale et la Biélorussie, avant que ses habitants ne soient exterminés par les nazis et leurs alliés, les extrémistes lituaniens. En liquidant les élites intellectuelles, en n'épargnant qu'une faible minorité qui leur restait fidèle, les autorités communistes parachevèrent cette sinistre besogne. Aujourd'hui, les rares survivants et leurs descendants vivent éparpillés dans le monde entier. Il en resterait même quelques-uns sur les rivages baltes, déchirés entre la russophonie de l'ex-puissance occupante et le judaïsme. Les autres gardent, et s'efforcent de transmettre, l'héritage humaniste qui, depuis le Gaon de Vilna jusqu'au regretté Emmanuel Levinas, a fécondé et la pensée religieuse et la philosophie laïque.

De ce terroir de la culture et des langues d'où ont surgi Soutine et Chagall, de cette matrice du yiddish et de l'hébreu moderne, il ne reste que le pâle souvenir. L'ouvrage d'Yves Plasseraud et Henri Minczeles fait davantage que ressusciter les fantômes du passé. Il donne envie aux chercheurs et aux historiens de continuer leur travail.

Edgard Reichmann

Le grand marchandage africain

De 1880 à 1914, les principales puissances européennes négocièrent entre elles « à coups de traité » le partage de l'Afrique. L'historien Henri Wesseling retrace ces édifiantes péripéties aux lendemains peu glorieux

LE PARTAGE DE L'AFRIQUE 1880-1914
(Verdeel en Heers de Deling van Afrika)
de Henri Wesseling.
Traduit du néerlandais par Patrick Grilli,
Denoël, 572 p., 249 F.

Nous nous sommes donné les uns aux autres des montagnes, des fleuves et des lacs, alors que – si incroyable que cela puisse paraître – nous n'avons jamais su exactement où se trouvaient ces montagnes, ces fleuves et ces lacs » : c'est ainsi que Lord Salisbury, premier ministre britannique, résumait le partage de l'Afrique entre les grandes puissances européennes en cette fin du XIX[e] siècle où l'Europe dévorait avec passion les récits des Stanley, Brazza, Nachtigal et autres hardis explorateurs.

Ce partage du continent – dont l'historien hollandais Henri Wesseling retrace les édifiantes péripéties – s'effectuait pour une part à coups de traités avec les rois ou roitelets africains, traités d'une valeur douteuse, comme l'avouait Bismarck, remarquant qu'il était très facile d'*« obtenir un morceau de papier signé d'une croix par des Nègres »*. Ainsi, entre 1880 et 1885, Stanley signa plusieurs centaines de traités au Congo, sur des formulaires types qu'avait fait imprimer le roi des Belges Léopold II. Pour autant, la conquête de l'Afrique fut loin de se résumer à des *« promenades militaires »*. En attestent entre autres la « guerre de sept ans », que les Français durent mener de 1891 à 1898 contre Samory en Afrique occidentale, ainsi que les humiliantes défaites des troupes britanniques contre les Zoulous en 1878 à Isandhlawana, et des forces italiennes contre l'Ethiopie en 1896 à Adoua.

AFFAIRE DE DIPLOMATIE

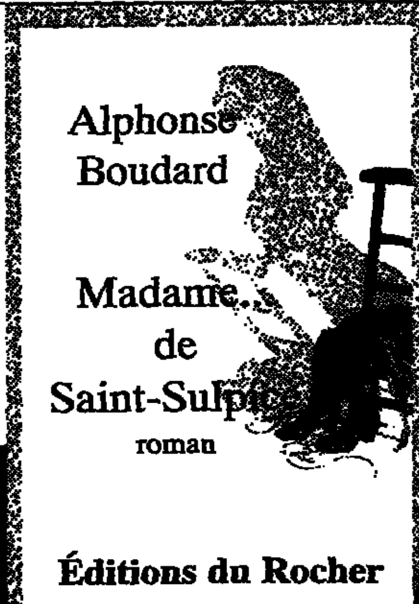
Cependant, le partage de l'Afrique (le *scramble for Africa* des historiens anglais), en partie consacré par la conférence de Berlin en 1885 sous l'égide de Bismarck, fut surtout, souligne Wesseling, une affaire de diplomatie, où chaque acquisition entraînait une compensation. La France abandonna ainsi l'Egypte, puis le Soudan à l'Angleterre, pour avoir les mains libres en Tunisie et au Maroc, et renonça à toute prétention en Afrique orientale pour obtenir Madagascar. Le seul de ces marchandages qui impliqua un territoire européen fut l'accord germano-britannique par lequel l'Allemagne renonça à Zanzibar en échange de l'île, alors anglaise, d'Helgoland en mer du Nord. A deux occasions, les rivalités des puissances coloniales faillirent entraîner un conflit : en 1898, entre la France et l'Angleterre, à propos du Soudan (Fachoda), puis en 1911 entre la France et l'Allemagne pour le Maroc (« coup » d'Agadir). La France resta au Maroc, sous l'œil bienveillant de l'Angleterre. C'est qu'entre-temps, en 1904, Londres et Paris avaient conclu l'Entente cordiale, devenue possible dès lors que la France avait laissé Londres s'installer dans la vallée du Nil. Auparavant, l'Allemagne bismarckienne avait plutôt favorisé l'expansion coloniale française pour se faire pardonner, en quelque sorte, l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Seules, en fait, la France, l'Angleterre et le Portugal avaient des priorités claires. Paris entendait protéger les flancs de l'Algérie en occupant Tunisie et Maroc, et voulait réunir ses possessions maghrébines à celles d'Afrique noire. Londres tenait à contrôler de bout en bout la route des Indes et, surtout, le canal de Suez, et partageait accessoirement le rêve de Cecil Rhodes, premier ministre du Cap, d'un axe nord-sud allant du Cap au Caire. Rêve inachevé : Londres dut se résigner à l'implantation allemande en Afrique orientale qui coupait cet axe nord-sud, mais réussit néanmoins à faire échouer le projet de Lisbonne d'une liaison est-ouest entre l'Angola et le Mozambique.

Pour justifier ce dépeçage du continent, note Wesseling, les partisans de l'aventure coloniale exaltaient tantôt la mission civilisatrice de l'Europe, tantôt l'orgueil national. Mais, que ce soit à Paris, Londres, Berlin, les Parlements hésitaient souvent à engager les dépenses que nécessitait une expédition militaire. L'auteur souligne aussi la différence des approches coloniales. Pour la France, il s'agissait d'une sorte de revanche après la défaite de 1870, et le commerce, disait-on, suivrait le drapeau. Pour l'Angleterre, ce furent les marchands (par le biais de compagnies à charte) qui enclenchèrent le processus de conquête, avec la bénédiction des missionnaires.

L'ouvrage offre par ailleurs une galerie de portraits souvent sarcastiques des pionniers de l'expansion coloniale, comme celui, féroce, de Jules Ferry par les frères Goncourt, et ceux de quelques célibataires endurcis de l'Angleterre victorienne, dont Rhodes, qui s'entourait de jeunes collaborateurs *« séduisants »*. Wesseling note enfin les dérives impérialistes ou racistes de la gauche européenne. Jean Jaurès vota les crédits de l'expédition Marchand, en s'écriant *« notre voix n'est pas politique, mais nationale »*, et les syndicats britanniques dénoncèrent la guerre des Boers parce qu'elle ne servait – selon eux – qu'à préserver les champs aurifères d'Afrique du Sud au bénéfice de *« juifs cosmopolites »*.

C'est dire combien le partage du continent noir suscita les passions, dont les retombées furent cependant relativement éphémères. Moins de cent ans plus tard, il n'y restait plus de colonies. Mais les frontières qu'avaient tracées les puissances européennes ont subsisté pour devenir celles des Etats indépendants d'Afrique.

Claude Wauthier





L'EDITION FRANÇAISE

● *Ecrivain*, **nouvelle formule.** Le magazine fondé en septembre 1995 par Christine Ferniot et Marc Villard sous le titre *Ecrivains* fait l'objet d'une nouvelle formule sous la responsabilité de l'éditeur Alpha Presse. Bimestriel, centré sur la littérature, la philosophie, l'histoire ou les sciences, il est dirigé par Pierre Boncenne et Gérard Larpent et devient, au singulier, *Ecrivain Magazine*. Mario Vargas Llosa et Simon Leys y tiendront une chronique régulière. Au sommaire du premier numéro : un dossier sur la passion amoureuse dans la littérature française du XXe siècle et des notes de lecture, articles, portraits, entretiens... (vendu en kiosque, 80 p., 35 F).

● **La fin de la Foire de Bruxelles.** Créée en 1969, la Foire internationale du livre de Bruxelles est définitivement enterrée. Cette disparition est consécutive à la décision de plusieurs éditeurs français, parmi les plus importants, de ne pas y participer en 1996 (« Le Monde des livres » du 1er mars) : ils ont considéré que le changement d'image de la Foire, devenue plus commerciale que culturelle, et son déménagement, en 1991, du centre-ville à la périphérie (au Heysel) ne justifiaient plus leur déplacement.

● **Poésie en disques.** Dans le cadre du « Temps des livres », les éditions de Radio-France lancent une nouvelle collection de disques compacts, « Les Poétiques », réalisés à partir des enregistrements publics de l'émission de France-Culture d'André Velter et Claude Guerre. Premiers auteurs : Franck Venaille, Alain Borer, Michel Houellebecq, Edouard Glissant (environ 108 F).

● **Diderot et Frontières.** Les éditions Diderot, spécialisées dans les arts et les sciences et fondées en 1994, ont pris le contrôle des éditions Frontières, créées il y a vingt ans et qui publient des ouvrages de « sciences dures » : physique théorique, mathématiques, astrophysique... Diderot, dont les collections de science comprennent à la fois des travaux de recherche, des textes universitaires et des ouvrages de diffusion scientifique, affirme ainsi sa présence dans le domaine de l'édition scientifique (non médicale).

● **Prix littéraires.** Le prix Laure-Bataillon a été décerné à Giuseppe O. Longo pour *L'Acrobate* (L'Arpenteur) ; le prix Lipp-Genève, au journaliste Gilbert Salem pour son roman *Le Miel du lac* (éditions Bernard Campiche) ; la bourse Goncourt de la biographie a été attribuée à Anka Muhlstein pour *Astolphe de Custine* (Grasset).

Rectificatif

La librairie Le Divan, dont le local est en passe d'être cédé à Christian Dior (« Le Monde des livres » du 27 septembre), n'avait pas été reprise par Gallimard en 1956, mais en 1966. C'est Pierre Dedet qui, en 1956, avait pris la succession du stendhalien Henri Martineau – fondateur de la revue et des éditions du Divan en 1907, puis de la librairie en 1918. Face aux offres déjà faramineuses des couturiers, Pierre Dedet, qui avait transformé Le Divan en librairie plus générale et en galerie d'art, avait préféré revendre le droit au bail à Gallimard, *« bien certain qu'il serait éternel »*...

Reina Maria Rodriguez sur sa terrasse

Au cœur de la vieille Havane se réunissent intellectuels et artistes autour de la poétesse cubaine. Malgré l'absence de reconnaissance institutionnelle, cette Maison de la poésie est devenue un véritable lieu de création et de réflexion

La rue Animas, au cœur de la vieille Havane, n'est pas plus délabrée qu'une autre. Sa chaussée est régulièrement défoncée, elle possède son lot de maisons totalement effondrées, les façades sont parfois étayées de poutrelles de bois dont l'assemblage incertain peut inquiéter. Le numéro 455 a plutôt bonne allure en dépit des lézardes qui courent sur les murs écaillés. A l'intérieur, un escalier de pierre, ponctué de graffitis lyriques, dessert les trois étages de l'immeuble. Il conduit, au dernier niveau, à un petit logement spartiate. Son seul luxe est la terrasse qui l'entoure. La terrasse, *la azotea* en espagnol, est connue d'une bonne partie de La Havane : ici pendant quelques années se sont réunis intellectuels et artistes, au domicile de Reina Maria Rodriguez, jeune femme qui s'est battue pendant huit ans pour installer à La Havane une Maison de la poésie. En vain.

L'histoire avortée de cette Maison de la poésie est celle d'une longue course d'obstacles, qui finit par s'engluer dans les méandres d'une bureaucratie toute puissante. Reina Maria Rodriguez a publié une dizaine de recueils de poèmes. Quelques-uns à la suite d'un de ces concours organisés par l'administration culturelle cubaine, un des leviers de l'édition à La Havane. Elle a fait de brefs séjours en France, notamment en 1995, à l'occasion de la Biennale internationale des poètes en Val-de-Marne, organisée par Henri Deluy. Ses premiers essais poétiques, à la veine épique, étaient placés sous le signe de la révolution (*La Gente de mi barrio*, 1975). *Para un cabrero blanco* (1984) indiquait déjà un tournant. Son recueil suivant, *En la arena de Padoua* (1992) a été une rupture. Traduits en français, quelques-uns de ses poèmes figurent dans *Une anthologie immédiate*, née de la dernière biennale (1). Un choix de ses textes poétiques est en cours de traduction, il sera publié en 1997 dans la même maison d'édition. Reina Maria doit beaucoup, avoue-t-elle, à des auteurs comme Blanchot, Barthes, Derrida, Deleuze ou Foucault.

Le premier projet culturel auquel elle a participé, en 1989, s'appelait Païdeïa (« l'école » en grec). Des plasticiens, des philosophes, des poètes se sont alors rassemblés au Centre culturel Alejo-Carpentier, près de la cathédrale. Ils élaborent un texte et formulent quelques demandes transmises aux responsables culturels de l'Etat. *« Nous voulions retirer à la création son image d'intervention divine*, explique Reina Maria Rodriguez. *Plus concrètement, notre but était de donner une plus grande place à l'artiste dans le domaine de la gestion des affaires culturelles. »* Le ministre de la culture convoque les signataires du texte. Des entretiens s'ensuivent. Ils ne débouchent sur rien. Par ailleurs, on s'emploie à décourager discrètement certains auteurs du « manifeste » où, leur reproche-t-on, le mot socialisme n'est jamais prononcé. Le groupe poursuit ses réunions, insiste auprès des autorités pour publier le texte dans la presse, saisit l'Union nationale des écrivains et artistes cubains (UNEAC) puis s'adresse à l'Union des jeunesses communistes (UJC). Aucune réponse. Un autre projet est pourtant élaboré : la création d'une bibliothèque philosophique autour de Païdeïa. *« Je suis lié d'amitié avec la responsable d'une maison d'édition vénézuélienne qui désirait créer une antenne à La Havane*, raconte Reina Maria. *La direction du livre n'a dit ni oui ni non, mais a laissé le projet se planter. »* Les réunions se poursuivent sur la terrasse de la rue Animas. A la suite d'un vif débat philosophique, le groupe se dissout en 1991. C'est le moment où de nombreux jeunes plasticiens proches de Païdeïa quittent Cuba.

LE TEMPS DE L'ESPOIR

Reina Maria Rodriguez a également proposé une émission télévisée consacrée à la poésie. Conctacté, le ministère de la culture ne s'est pas montré hostile. *« Pendant près d'un an, nous avons enregistré une émission de télévision chaque semaine. Aucune n'a été diffusée. »* Mais elle réussit à faire programmer pendant quelques mois une émission poétique, à la radio cette fois. Cette embellie est suivie d'un nouvel espoir : Pablo Mirales, chanteur connu, veut créer une fondation accompagnée d'un centre de documentation et d'une bibliothèque. *« Nous avions la possiblité d'avoir une importante donation de livres*, se souvient Reina Maria Rodriguez. *La fondation devait délivrer des bourses d'études fondées non sur un curriculum vitae mais sur le travail en cours ; elle devait éditer des anthologies et des revues liées aux courants poétiques qui traversent l'île. »*

Ces courants sont fort divers. Après la poésie épique, née de la révolution et qui a fleuri dans les années 60 et 70, on a vu apparaître des mouvements influencés par la postmodernité américaine, par l'avant-garde française, très imprégnée de structuralisme, ou par le néobaroque à la suite de l'Argentin Carrera. Certains développent une tendance plus lyrique. Reina Maria Rodriguez cite, pêle-mêle, les noms *« les plus significatifs »* de cette nouvelle génération de jeunes poètes : Omar Perez, Antonio José Ponte, Rolando Sanchez Mejias, Eugenio Rodriguez, Ismael Gonzalez, Juan Carlos Flores, Alexandra Molina ou Rolando Prats. Beaucoup ont gagné des concours à Cuba, tous figurent dans les anthologies qu'elle réussit à faire publier ici ou là.

L'une d'entre elles, financée par l'ambassade de France à Cuba, attend d'être distribuée. Presque tous écrivent également des essais critiques ou des scénarios. *« Hélas, nous travaillons beaucoup pour le tiroir »*, confie un de ces jeunes écrivains. Les difficultés économiques où se débat le pays n'arrangent pas les choses. *« D'une manière générale*, indique Reina Maria Rodriguez, *il y a une grande fragmentation de la création. Le temps des grandes voix à la Maïakovski ou à la Lezama Lima semble passé. »* Deux, trois numéros, une revue, intitulée *La Azotea*, arrivent à sortir. Le reste comme d'habitude s'enlise : Pablo Mirales ne donne plus suite à son projet.

Pourtant, en dépit de sa virtualité, le bouillonnement de cette Maison de la poésie amène quantité d'artistes, toutes tendances confondues, à se rassembler sur la terrasse d'Animas. Ils sont là, un soir par semaine, de dix à cinquante, pour discuter, entendre et réciter des poèmes, échafauder des projets. Beaucoup d'écrivains de passage à La Havane, qu'ils viennent d'Europe ou d'Amérique, participent à ces réunions. *« Nous cherchions un espace neuf pour développer la création dans toutes les directions, pas pour constituer une école*, affirme Reina Maria. *Nous cherchions à nous éditer nous-mêmes. Parce que le système des concours est insuffisant, qu'il obéit à des règles de plus en plus académiques. La littérature cubaine, je le dis sans forfanterie, a sans doute le niveau le plus élevé d'Amérique latine et n'a rien à envier à un pays comme la France. Les responsables de la politique culturelle cubaine, après des années de confrontation entre la littérature réaliste et le courant, disons plus intimiste, plus existentiel, ne comprennent toujours pas que les points de vue que nous défendons ne sont pas contre-révolutionnaires : ils sont ailleurs. Mais il est inutile de se battre contre des moulins à vent : il y a trois ou quatre ans, au ministère de la culture, nous avions au moins un interlocuteur. Aujourd'hui nous n'avons plus personne à qui parler. »*

Emmanuel de Roux

(1) Fourbis éd., 350 p., 180F

Les « trublions » de la psychanalyse

Il y a des objets qui sont, pour les scientifiques, des empêcheurs de penser en rond (par exemple : pourquoi, quand une baignoire se vide, l'eau tourne dans un sens différent selon qu'on est dans l'hémisphère Nord ou dans l'hémisphère Sud) ; il y a des sujets qui sont, parmi les scientifiques, des empêcheurs de penser en rond (par exemple : Isabelle Stengers, philosophe des sciences et, notamment, précurseur en France pour ses propositions, dans le domaine de la drogue, d'un programme de substitution à la méthadone). En toute logique, il fallait bien une collection (en référence à une expression du physicien Jean-Marc Lévy-Leblond) : « Les Empêcheurs de penser en rond », sorte de vilain petit canard de la pensée scientifique créé en 1990 dans l'enceinte du laboratoire pharmaceutique Synthélabo et qui deviendra, à partir de janvier 1997, une maison d'édition filialisée. Rebaptisée alors « Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance », elle ne se privera pas pour autant d'empêcher, encore et toujours, de penser en rond, via des auteurs qui, sans être pamphlétaires, défendent des positions marginales.

« Chacun trouve bon de préciser qu'il est un empêcheur de penser en rond, mais nous publions soit les penseurs vraiment dérangeants, soit ceux qui, comme Dagognet, peuvent déranger tout en étant des personnalités reconnues de l'Université. La collection, en tout cas, est née sans que l'on s'en rende compte », raconte avec malice Philippe Pignarre, historien et philosophe de formation, un ancien de la Ligue communiste révolutionnaire que le hasard a fait débarquer aux laboratoires Delagrange, spécialisés en psychiatrie, en qualité de manutentionnaire.

Promu directeur de la communication, il constate un *« déficit de débat dans le monde médical sur les questions d'ordre philosophique et sociologique »*, et décide, avec Léon Chertok et Isabelle Stengers, d'organiser des séminaires. Le succès est immédiat. On photocopie les textes des conférences, puis on décide de les imprimer : c'est en juin 1990, et la collection est née, plus ou moins d'elle-même, sans budget particulier et sans l'accord de personne. Synthélabo, qui rachète Delagrange en 1993, s'enthousiasme pour la petite collection à laquelle il donne la garantie de son indépendance éditoriale et les moyens de son développement – comme celui d'éditer des livres à des prix inférieurs à ceux de l'édition courante, ce qui ne manque pas d'énerver les concurrents.

De Jean Laplanche, traducteur de Freud, au fondateur de l'ethnopsychiatrie Georges Devereux, en passant par le clinicien Gaëtan Gatian de Clérambault, Léon Chertok, Henri Ey, Serge Tisseron, François Dagognet, Tobie Nathan ou Isabelle Stengers, « Les Empêcheurs de penser en rond » ne sont d'aucune école, même si la collection, d'abord centrée sur l'hypnose, a pu montrer son opposition avec la psychanalyse.

Avec, pour premiers axes, la psychiatrie et la psychanalyse, elle s'est étendue à la philosophie, à l'histoire et à la sociologie des pratiques médicales. La publication d'*Ethnopsychiatrie des Indiens Mohaves* de Georges Devereux *(voir page I)* marque le début d'une politique de traduction de textes anglo-saxons sur les pratiques médicales françaises, des accords ayant été signés avec les Presses universitaires de Cambridge et Princeton.

Quant aux séminaires, ils ont lieu de 18 à 20 heures, le deuxième mercredi de chaque mois, à l'hôtel Lutétia (Paris).

M. V. R

A L'ETRANGER

La Moldavie et Joseph Brodsky vedettes de Die

Le Salon du livre d'Europe centrale et orientale et le Festival Est-Ouest de Die (Drôme), aussi nommé plus énigmatiquement « Festival du pied » par le Hollandais de Die Ton Vink (*« pour avoir un pied à l'Est, un pied à l'Ouest »*), recevait cette année, après l'Albanie et la Slovaquie, les représentants de la culture de la Moldavie avec la participation d'une centaine d'artistes. Deux semaines de rencontres (expositions, concerts, représentations théâtrales, échanges scolaires) dans une quinzaine de villes et de villages du département, qui ont permis de se familiariser avec la jeune République de Moldova, indépendante depuis 1991 : quelque 33 000 kilomètres carrés entre le Dniestr et les Carpathes, autour de la capitale Chisinau (ex-Kichinev), où Pouchkine fut exilé en 1820. Le festival s'était ouvert avec un hommage au poète surréaliste roumain de Paris, d'origine moldave, Gherasim Luca (*L'Inventeur de l'amour, Théâtre de bouche, Le Chant de la carpe*, chez José Corti) ; une journée était consacrée au poète Joseph Brodsky (1940-1996), Prix Nobel de littérature 1987, mort le 28 janvier, qui avait promis d'être présent à Die cette année.

● ESPAGNE

Le romancier espagnol Arturo Perez-Reverte, qui ne quitte que rarement les hit-parades des best-sellers, revient à ce qu'il réussit le mieux : le roman d'aventures historico-policier. L'action se passera à Madrid au XVIIe siècle, et le héros en sera un spadassin, vétéran des guerres de Flandre, un homme *« ni des plus honnêtes ni des plus gentils, mais assurément courageux »*, le *capitán* Alatriste. Ce nom est aussi celui du romancier mexicain Sealtiel Alatriste, à qui Perez-Reverte avait promis de l'utiliser pour un de ses romans. Le premier tome sera publié le 9 décembre par Alfaguara, à Madrid, avec un premier tirage de 100 000 exemplaires. Perez-Reverte prévoit d'en écrire six, au rythme de un par an.

● LES RETOMBÉES DE FRANCFORT

Il y a eu un intérêt marqué pour les nouveaux auteurs, ceux qui n'ont publié qu'un ou deux romans, comme Marie Darieussecq ou le jeune romancier hispano-américain Junot Diaz (qui écrit dans une langue qui mélange l'anglais et l'espagnol), ou encore l'Italien Enrico Brizzi ; intérêt accru aussi pour les Irlandais comme Patrick McCabe ou Roddy Doyle. Les déclarations de Mario Vargas Llosa, qui avait critiqué à la fois le régime castriste et le gouvernement péruvien en recevant le Prix de la paix, ont suscité quelques polémiques, mais il a reçu le soutien de Jorge Semprun (lauréat du prix 1994), qui a déclaré que, *« si quelqu'un a trahi les idéaux de liberté que la révolution cubaine paraissait incarner, ce n'est pas Vargas Llosa, mais Castro lui-même »*.

AGENDA

● **LE 14 OCTOBRE À PARIS,** journée contre le négationnisme, animée par Natacha Michel à la Maison des écrivains, de 10 à 19 heures (53, rue de Verneuil, 75007 Paris, réservation : 49-54-68-80).

● **DU 15 AU 23 OCTOBRE, FRONTIÈRE BELGE,** festival littéraire dans la région Nord-Pas-de-Calais et à Bruxelles, organisé par la DRAC Nord-Pas-de-Calais, tél. (16) 20-06-87-58) et l'Echevinat de la culture d'Anderlecht, tél. : 522-74-07), avec la participation de nombreux écrivains.

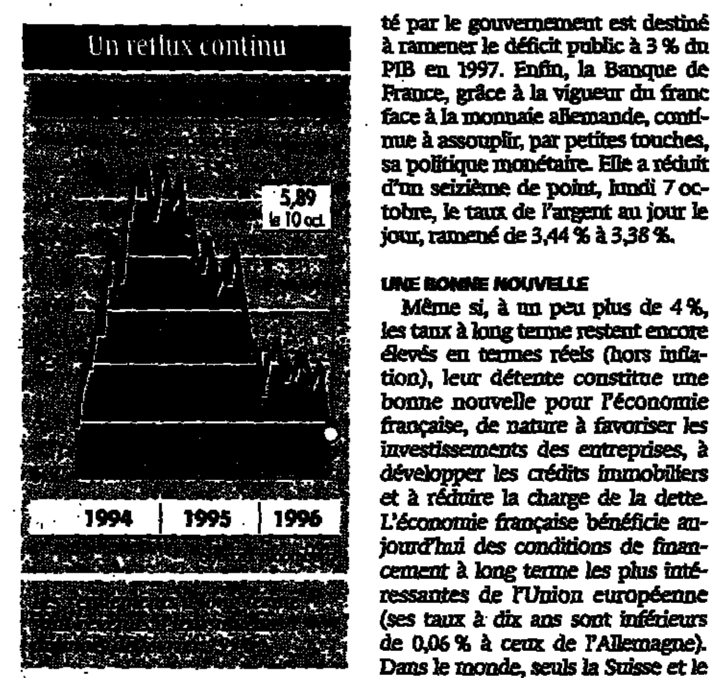
● **LE 19 OCTOBRE À PARIS,** troisième édition de la manifestation « Le Maghreb des livres » de 10 h 30 à 20 heures, avec un hommage à Pierre Claverie et plusieurs tables rondes, notamment sur « religion et politique » au Maghreb. Une soixantaine d'écrivains participeront à cette manifestation organisée par l'association « Coup de soleil » et à laquelle *Le Monde* sera associé. (Grande salle de la Roquette, 15, rue Merlin, 75011 Paris, rens. 45-08-59-38)

Le marché obligataire français bénéficie du retour des investisseurs étrangers

Les taux à dix ans sont à leur plus bas niveau depuis deux ans et demi

Le taux de l'emprunt d'Etat français à dix ans s'inscrivait, jeudi matin 10 octobre, à 5,89 %, son plus bas niveau depuis le mois de février 1994. L'économie française bénéficie des conditions de financement à long terme les plus intéressantes de l'Union européenne. Les professionnels observent le retour d'investisseurs étrangers, rassurés par une rentrée sociale jusqu'à présent moins agitée que prévu.

LE KRACH dont avait été victime le marché obligataire français, il y a deux ans et demi, est aujourd'hui totalement effacé. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait, jeudi matin 10 octobre, à 5,89 %, le niveau exact auquel il se situait le 4 février 1994, jour du resserrement de la politique monétaire américaine. Le relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale avait alors provoqué une chute historique de la valeur des obligations dans le monde entier. Les rendements, de leur côté – les taux montent quand le cours des titres baisse –, s'étaient envolés, jusqu'à atteindre 8,45 % en France au mois de janvier 1995.



Depuis cette date, les taux d'intérêt à long terme ont entamé un lent reflux. La faiblesse de la croissance, l'absence totale de tensions inflationnistes, la politique d'assainissement budgétaire et la détente monétaire ont déclenché puis entretenu ce mouvement.

Cet environnement favorable aux marchés obligataires reste d'actualité. La croissance est anémique en France (le produit intérieur a reculé de 0,4 % au deuxième trimestre) tandis que le rythme de hausse des prix à la consommation est très modéré (+ 1,7 %). Le budget présenté par le gouvernement est destiné à ramener le déficit public à 3 % du PIB en 1997. Enfin, la Banque de France, grâce à la vigueur du franc face à la monnaie allemande, continue à assouplir, par petites touches, sa politique monétaire. Elle a réduit d'un seizième de point, lundi 7 octobre, le taux de l'argent au jour le jour, ramené de 3,44 % à 3,38 %.

UNE BONNE NOUVELLE

Même si, à un peu plus de 4 %, les taux à long terme restent encore élevés en termes réels (hors inflation), leur détente constitue une bonne nouvelle pour l'économie française, de nature à favoriser les investissements des entreprises, à développer les crédits immobiliers et à réduire la charge de la dette. L'économie française bénéficie aujourd'hui des conditions de financement à long terme les plus intéressantes de l'Union européenne (ses taux à dix ans sont inférieurs de 0,06 % à ceux de l'Allemagne). Dans le monde, seuls la Suisse et le Japon possèdent aujourd'hui des rendements inférieurs.

Depuis quelques séances, les professionnels ont même observé un retour – encore timide – des investisseurs étrangers sur le marché des emprunts d'Etat français, qu'ils avaient fui depuis deux ans et demi (150 milliards de francs de ventes nettes ont eu lieu au cours du premier semestre 1996). Les gestionnaires américains, en particulier, souhaitent aujourd'hui augmenter, dans leurs portefeuilles, la part qu'ils consacrent aux titres français et qu'ils avaient réduite au minimum.

Ils font preuve, ce faisant, d'une confiance dans la paix politique et sociale en France qui semble quelque peu prématurée aux yeux de nombreux analystes. Ces derniers craignent également que les flux d'investissements domestiques massifs qui soutenaient le marché, émanant notamment des contrats d'assurance-vie, dont la fiscalité sera durcie, ne se tarissent l'année prochaine. Les spécialistes de l'Union des banques suisses prévoient que les rendements français à dix ans remonteront à 6,25 % à la fin de l'année et à 7 % à l'automne 1997.

Pierre-Antoine Delhommais

Nouvelle alliance en Allemagne dans les télécommunications

LE PRODUCTEUR ALLEMAND d'électricité RWE va s'associer dans les télécommunications avec son compatriote Veba et le britannique Cable & Wireless. Les trois partenaires ont annoncé, mercredi 9 octobre, la fusion de leurs activités de télécommunications en Allemagne. Cette décision met fin à la précédente alliance signée, il y a huit mois, par RWE avec VIAG et BT.

Cette rupture est notamment due à une divergence de vues concernant le positionnement commercial du futur quatrième réseau allemand de radiotéléphone, auquel RWE est candidat. Le nouveau trio créera une société commerciale, Servco, et une autre chargée des infrastructures, Netco. Cette alliance, qui pourrait avoir des prolongements internationaux, fait de RWE un rival sérieux pour Deutsche Telekom, au même titre que Mannesmann, allié à ATT et Unisource.

DÉPÊCHES

■ **ABB : le groupe helvético-suédois a annoncé, jeudi 10 octobre,** un changement de son équipe de direction. Percy Barnevik, qui cumulait depuis février les postes de président et directeur général, devient président du conseil d'administration. Goeran Lindahl, actuel vice-président chargé du transport et de la distribution d'énergie, prend la présidence opérationnelle du groupe.

■ **AIRBUS : le conseil de surveillance du consortium européen a décidé,** mercredi 9 octobre, d'accélérer le lancement de deux dérivés du gros quadri-réacteur A340, de façon à pouvoir les livrer à partir de l'an 2 000.

■ **BOUYGUES OFFSHORE : la filiale du groupe de BTP, spécialisée dans les travaux pétroliers,** va lancer une offre de vente portant sur 6,8 millions d'actions, soit environ 40 % de son capital. Les actions qui seront proposées entre 111 et 131 francs, seront cotées par la suite à Paris et à New York.

■ **BASF-Shell-Hoechst : deux accords ont été annoncés,** jeudi 10 octobre, dans les plastiques. Le pétrolier anglo-néerlandais Royal Dutch Shell et le chimiste allemand BASF ont signé une lettre d'intention pour s'associer dans les polyéthylènes en Europe. Ce nouvel ensemble produira 1,4 million de tonnes de plastique par an et se situera au troisième rang. D'autre part, les allemands BASF et Hoechst vont fusionner toutes leurs activités dans les polypropylènes en une société commune.

■ **MOULINEX : la CFDT et la CGT de Basse-Normandie** ont appelé les salariés de Moulinex à rejoindre les manifestations du 17 octobre, à la veille du comité central d'entreprise (CCE) du groupe au cours duquel sera détaillé le plan social annoncé en juin.

■ **GOODING : les salariés de Gooding (ex-Grundig)** à Creutzwald (Moselle) ont voté, le mercredi 9 octobre en soirée, la poursuite de la grève entamée en début de journée, au moment où la direction présentait un plan social prévoyant la suppression de 175 emplois sur 375.

■ **JVC : les salariés de l'usine JVC de Villers-la-Montagne,** en Meurthe-et-Moselle, devaient manifester, jeudi 10 octobre, pendant la tenue d'un comité d'entreprise extraordinaire. La direction française de l'entreprise japonaise devait, à cette occasion, préciser son projet d'arrêt de la production de matériel hi-fi sur ce site qui emploie 238 personnes.

■ **UAP : la compagnie d'assurance française a dégagé, au premier** semestre de 1996, un résultat net consolidé part du groupe de 860 millions de francs, en hausse de 6,7 % sur la même période de 1995. La contribution des sociétés d'assurance au résultat consolidé s'élève à 2,029 milliards, en hausse de 14,4 % sur le 1er semestre 1995 (1,774 milliards), en dépit de la forte réduction du montant des plus-values réalisées.

■ **SCOR : la première cotation à la Bourse de New York du numéro un de la réassurance en France** aura lieu vendredi 11 octobre. Cette introduction sur le marché américain vise à permettre à l'UAP de se désengager du capital de la SCOR, au prix de 197 francs par titre.

■ **CRÉDIT COOPÉRATIF : la banque coopérative,** qui a repris en juillet BTP Banque, a annoncé, le 10 octobre, un quasi-doublement de son bénéfice net à 49 millions de francs pour le premier semestre 1996 (contre 25 millions un an plus tôt) pour un chiffre d'affaires de 441 millions (en hausse de 18 %). Le résultat brut d'exploitation s'élève à 115 millions (+ 116 %) et les provisions à 35 millions (+ 84 %).

■ **CRÉDIT LOCAL DE FRANCE (CLF) : l'assemblée générale extraordinaire a approuvé,** mercredi 9 octobre, à une très forte majorité l'alliance entre le CLF et le Crédit Communal de Belgique. Les résolutions modifiant les statuts du CLF ont été approuvée en moyenne à plus de 95 %.

Les banques membres de l'AFB négocient la réduction du temps de travail

POUR SAUVEGARDER des emplois, les banques vont-elles réduire le temps de travail ? Tel est le sujet des négociations qui devaient s'ouvrir, jeudi 10 octobre, dans l'après-midi, entre le patronat et les syndicats des établissements adhérant à l'Association française des banques (AFB).

Depuis l'échec des négociations sur le temps de travail, fin 1994, toutes les tentatives ont échoué. Mais deux éléments rendent les négociateurs un peu moins pessimistes. La crise des banques AFB, désormais patente, est propice aux initiatives. Alors que les banques perdaient 1,5 % de leurs effectifs chaque année, l'AFB évoque désormais des pertes de 3 %, soit environ 6 000 emplois par an. Deuxième élément : la loi Robien, qui finance partiellement la réduction du temps de travail, facilite, en principe, le débat sur la compensation salariale. C'est d'ailleurs sur ce thème que débuteront les négociations. Elles devraient également porter sur les préretraites progressives, le temps partiel, le compte-épargne-temps et l'annualisation du temps de travail.

Pourtant, si, au cours de la dernière commission paritaire, le 30 septembre, chacun a cru déceler chez l'autre des « signes d'ouverture », personne n'ose se montrer franchement optimiste. Le projet d'accord envoyé par l'AFB aux syndicats précise en effet que *« les rémunérations du personnel concerné par une réduction du temps de travail sont réduites dans les mêmes proportions que le temps de travail »*. Pour les syndicats, ce sujet constitue, pour le moment, un *casus belli*. La CFDT, première organisation du secteur, revendique 32 heures sur quatre jours, avec, dans un premier temps, 35 heures sans baisse de salaire. Le SNB-CGC souhaite également la semaine de quatre jours sans diminution de salaire, et FO 35 heures sur quatre jours, dans les mêmes conditions salariales.

CALENDRIER CHARGÉ

Pour l'AFB, cette négociation présente un double intérêt : afficher sa bonne volonté vis-à-vis des pouvoirs publics auxquels elle s'apprête à réclamer des aides du Fonds national pour l'emploi (FNE) et, en cas de succès, obtenir l'abrogation du décret de 1937 sur l'organisation du travail. Car le projet d'accord est formel : la réduction du temps de travail entraîne *« la mise en place d'une organisation du travail par relais et par roulement »* interdite par le fameux décret.

Quelle que soit l'issue des négociations, le calendrier social de la profession est chargé : les salariés du CIC sont appelés à manifester en régions le 15 octobre et à Paris dix jours plus tard. Le 25 octobre, au Crédit lyonnais auront lieu des assemblées générales locales. Autant de tests avant la manifestion nationale pour l'emploi, le 15 novembre à Paris. Entre-temps, l'ensemble des syndicats, sauf la CFTC, organisent le 5 novembre à Paris un colloque, également sur l'avenir de l'emploi dans les banques, dont l'objectif est de pouvoir – enfin – rencontrer les pouvoirs publics et les dirigeants de la profession sur cette question.

Dans le reste du secteur, la situation est contrastée. Les salariés des établissements publics et semi-publics étaient invités à manifester devant l'Assemblée nationale jeudi 10 octobre pour la défense de l'emploi. De leur côté, la direction et les syndicats du Crédit agricole doivent ouvrir, le 15 octobre, une négociation visant à réduire le temps de travail et à embaucher. Si les 60 000 salariés concernés réduisaient leur temps de travail de 10 %, 6 000 créations d'emplois seraient possibles.

Frédéric Lemaître

PSA s'impose dans le capital de l'équipementier Bertrand Faure

*« **NOUS N'AVONS PLUS** que trois groupes français parmi nos cinquante premiers fournisseurs : Michelin, Valeo et Bertrand Faure »*, constatait récemment le PDG de PSA, Jacques Calvet, sur Radio-Classique, expliquant ainsi son activisme pour éviter que Valeo ne tombe entre des mains étrangères.

Mercredi 9 octobre, le groupe a franchi un degré de plus dans l'interventionnisme industriel en participant au rachat du bloc de 17,3 % du capital de Bertrand Faure mis en vente depuis cet été par le groupe textile Michel Thierry, actionnaire de référence du troisième équipementier automobile français. Une opération menée via la filiale d'équipement automobile de PSA, Ecia, et l'un de ses principaux fournisseurs de garnissage intérieur, Trêves.

Ecia achètera 75 % et Trêves 25 % de la Financière Michel Thierry, qui porte les 17,3 % de Bertrand Faure et exerce les 25,3 % de droits de vote attachés à cette part. Le tout pour une somme globale de 578 millions de francs.

« Nous n'avons pas été consultés », dit-on chez Bertrand Faure. PSA justifie sa discrétion par le fait que les deux sociétés concernées sont cotées en Bourse et souligne que Renault, le principal client de Bertrand Faure, approuve l'opération. *« Ecia est déjà un de nos gros fournisseurs »*, confirme-t-on à la direction des achats de Renault. Chez les deux constructeurs, on met en avant la logique industrielle de cette opération.

Ecia, spécialisée dans la fabrication de blocs avant de véhicules (pare-chocs, calandres), de systèmes d'échappement, et dans l'aménagement intérieur des voitures (tableaux de bord, volants, sièges), cherchait à se renforcer dans ce dernier « métier ».

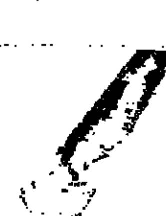
CONTRE-OFFENSIVE

Le rapprochement avec Bertrand Faure, numéro deux européen du siège automobile, devrait permettre au nouvel ensemble de contrer l'offensive menée par son rival américain, Johnson Control, en Europe.

Ce dernier a racheté les filiales « siège » de Ford Europe et de Fiat en 1994, puis fait une entrée en force dans l'Hexagone en reprenant la totalité de Major, la joint-venture qu'il avait constituée avec le français Roth Frères. Bertrand Faure lui-même avait été convoité par le canadien Magna. Et son actionnariat émietté en faisait l'une des valeurs « opéables » de la Bourse de Paris.

PSA se défend pourtant de mener une opération de sauvegarde « politique » de Bertrand Faure. Mais nul n'oublie que Jacques Calvet avait en quelque sorte une dette morale à l'égard de l'équipementier, depuis qu'il l'avait empêché, en 1988, de tomber dans l'escarcelle de Valeo. Au prix d'un endettement lourd contracté par Bertrand Faure, dont celui-ci traîne encore les séquelles huit ans plus tard.

Pascal Galinier



L'euro bouleversera la gestion des réserves de change

Le deutschemark, utilisé aujourd'hui par de nombreuses banques centrales européennes comme monnaie de réserve, perdra, dès le 1er janvier 1999, ce statut

Les instituts d'émission européen pourraient avoir à procéder à d'importants ajustements de leurs avoirs en devises avant l'arrivée de la monnaie unique. Les deutschemarks qu'ils détiennent aujourd'hui perdront toute fonction de monnaie de réserve avec l'introduction de l'euro. Ces modifications risquent, selon certains experts, d'exercer une influence sur le marché international des changes, en faisant monter les cours du dollar. La future banque centrale européenne (BCE) devra détenir des réserves en dollar ou en yen de façon à pouvoir défendre la parité de l'euro. Les questions de savoir quel sera le montant des avoirs de changes à la disposition de la BCE et quelle sera leur gestion font aujourd'hui l'objet de négociations entre les Etats européens. La France est favorable à une décentralisation, au niveau national, des interventions.

QUE DEVIENDRONT les réserves en devises de la France et des autres Etats européens au lendemain du 1er janvier 1999 ? La création de la monnaie unique va obliger les instituts d'émission du Vieux Continent à procéder à d'importants ajustements qui pourraient avoir deux conséquences : provoquer de sérieux remous sur les marchés de change en déstabilisant, au cours des deux prochaines années, la parité dollar-deutschemark, entraîner des désaccords entre les pays sur la gestion de la future banque centrale européenne.

Les banques centrales européennes – si l'on excepte la Bundesbank, dont l'essentiel des réserves est constitué de dollars – possèdent des quantités importantes de deutschemarks. Elles les ont accumulées au cours des dernières années afin de pouvoir assurer la stabilité de leur devise face à la monnaie allemande. C'est notamment le cas de la Banque de France, qui, selon certaines estimations, posséderait environ le quart de ses réserves en deutschemarks, soit près de 35 milliards de francs. Elle détiendrait également d'importantes quantités d'écus. Au total, sur un montant de 434 milliards de dollars (2 230 milliards de francs) d'avoirs de change, les banques centrales des quinze Etats européens, selon les calculs des experts de Paribas capital markets, en posséderaient environ un tiers (750 milliards de francs) libellé en devises européennes.

Or, le 1er janvier 1999, ces réserves constituées en deutschemarks, en écus ou en francs se transformeront en euro et perdront du même coup toute utilité. Pour la France, par exemple, il ne s'agira plus de défendre le franc face à la devise allemande mais de pouvoir influer sur le cours de l'euro, devenu monnaie nationale, face au dollar ou face au yen. Seules des réserves constituées en monnaie américaine ou japonaise conserveront une raison d'être.

Si les gouvernements décident de maintenir intact le niveau des réserves de change en Europe, la conversion d'une masse considérable de capitaux est à prévoir d'ici au 1er janvier 1999. Elle serait de nature à déstabiliser les cours du dollar même dans le cas d'une union monétaire restreinte. *« Si l'on considère que l'union monétaire englobera, à ses débuts au moins, l'Allemagne, la France, l'Irlande, les Pays-Bas, l'Autriche, la Belgique et le Luxembourg, ces pays pourraient avoir l'équivalent de 30 milliards de dollars (150 milliards de francs) à acheter contre des marks »*, estime Philippe Brossard, économiste à la banque ABN-Amro. Cette conversion aurait pour effet de tirer le dollar à la hausse et le deutschemark à la baisse au cours des deux prochaines années, surtout si elle s'effectue de façon coordonnée entre banques centrales, *« par quantités massives, appliquée à des niveaux charnières »*.

Certains économistes minimisent cet impact. D'abord parce que des pays comme la France pourraient vouloir conserver des deutschemarks comme munitions pour d'éventuelles interventions avant l'arrivée de l'euro. Ensuite parce que, grâce à l'importance actuelle des échanges commerciaux intracommunautaires, la future banque centrale européenne (BCE) aura des besoins en réserves bien moins importants que la somme des pays européens pris aujourd'hui séparément. Cette caractéristique est à l'origine de la seconde interrogation. Les réserves de change de la zone monétaire commune pourraient se trouver amputées sans dommage de 25 %, le volume des importations en provenance de pays extérieurs à la zone euro étant amené à reculer dans des proportions plus importantes encore (40 %) après l'introduction de la monnaie unique.

La conversion d'une masse considérable de capitaux est à prévoir d'ici au 1er janvier 1999

Les économistes considèrent généralement que le niveau optimal des réserves de change d'un pays doit représenter environ entre 20 % et 30 % du montant annuel des importations (il se situe aujourd'hui à 20 % en Allemagne, à 30 % au Royaume-Uni mais à 10 % seulement en France). Avec 225 milliards de dollars de réserves, la future banque centrale européenne atteindrait sans difficulté ce ratio (30,8 % selon les calculs de Paribas). Le niveau de ses réserves dépasserait aussi largement le montant minimum de 50 milliards d'écus (environ 325 milliards de francs) prévu par le traité de Maastricht. En un mot, en cas de transferts automatiques des réserves nationales au niveau européen, la BCE disposerait de réserves largement excédentaires, voire pléthoriques.

Dans un premier temps, elle pourrait toutefois choisir de conserver ce surplus, pour mieux impressionner les marchés financiers et pour les dissuader de toute tentative de déstabilisation de l'euro. Par la suite, toutefois, cet excédent pourrait être reversé aux gouvernements des Etats membres afin de les aider à réduire leurs dettes.

La question de la composition et du mode de gestion des réserves de change de la Banque centrale européenne – mais aussi celle des réserves d'or – font aujourd'hui l'objet de négociations serrées entre les pays de l'Union. Alors que l'Allemagne est favorable à ce que, selon son modèle, la BCE dispose d'importantes munitions, la France souhaite au contraire que l'institut d'émission européen dispose de réserves réduites au minimum. Adepte de la décentralisation, qui veut que les interventions de change, après le 1er janvier 1999, soient certes pilotées par Francfort mais puissent être exécutées au niveau de chaque pays, la France souhaiterait que chaque institut d'émission conserve une part importante de ses réserves de change.

Cette conception permettrait en outre de régler en douceur le problème, très sensible politiquement, du transfert d'une partie du patrimoine public – la Banque de France ne fait que détenir et gérer, pour le compte de l'Etat, les réserves en devises – à une institution indépendante, au statut supranational et située à l'étranger.

Pierre-Antoine Delhommais

La Bundesbank en tête

Au regard des volumes qui s'échangent quotidiennement sur le marché international des devises (1 200 milliards de dollars, soit environ 6 200 milliards de francs), le montant des réserves mondiales de changes des banques centrales apparaît faible. Il était estimé, à la fin de l'année 1995, à 1 358 milliards de dollars (7 000 milliards de francs).

A eux seuls, les instituts européens en possédaient un tiers (434 milliards de dollars), devançant les banques centrales asiatiques – hors Japon – (374 milliards de dollars). La Banque centrale nippone détenait 183 milliards de dollars d'avoirs de changes, les Etats-Unis et le Canada, à elles deux, n'en possédant que 91,6 milliards. En Europe, la Bundesbank arrivait largement en tête (85 milliards de dollars), devant le Royaume-Uni (42 milliards), l'Italie (34,9 milliards) et l'Espagne (34,5 milliards). La France se situait loin derrière, avec 26,9 milliards de dollars de réserves de changes, précédant de peu la Suède (22,3 milliards).

Jean Arthuis veut modifier la réglementation sur les offres publiques d'achat

Le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a demandé au nouveau Conseil des marchés financiers (CMF), issu de la fusion entre le Conseil des Bourses de valeurs et le Conseil des marchés à terme, de réfléchir à une éventuelle modification de la réglementation sur les offres publiques d'achat (OPA).

M. Arthuis souhaiterait que les acquéreurs de titres d'une société déclarent assez tôt leurs intentions, comme c'est le cas aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. *« La simple information d'un franchissement de seuil n'est probablement pas suffisante pour le marché »*, a déclaré M. Arthuis.

Le ministre a jugé *« judicieux »* le système anglo-saxon qui prévoit une durée plus longue pour le déroulement des offres, limitée actuellement à vingt jours de Bourse en France. Enfin, il est envisagé d'*« assouplir les conditions dans lesquelles une société peut intervenir à des fins de régularisation de ses propres actions »*.

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, paru le 5 octobre, le président de la République avait déclaré son intention d'apporter *« certains aménagements dans notre législation en matière d'OPA »*, pour protéger les entreprises françaises contre des attaques hostiles. *« S'il ne s'agit pas de revenir à un quelconque protectionnisme, nous ne devons pas pour autant être "offerts" »*, avait déclaré Jacques Chirac. Plusieurs groupes patronaux, comme l'Association française des entreprises privées, présidée par Ambroise Roux, ou Entreprise et cité, animée par Claude Bébéar, président d'AXA, ont fait récemment des propositions pour réformer la législation sur les OPA.

■ L'OR a ouvert en hausse, jeudi 10 octobre, sur le marché international de Hongkong. L'once de métal s'échangeait à 381,20-381,50 dollars contre 380,80-381,10 la veille en clôture.

■ LE MATIF a terminé en forte hausse mercredi, à son plus haut niveau de l'année. Le contrat notionnel échéance décembre a progressé de 40 centièmes à 126,54.

■ LES FONDS DE PLACEMENT AMÉRICAINS investissant en actions ont reçu un apport net d'épargne de 15 milliards de dollars en septembre contre 17,9 milliards en août.

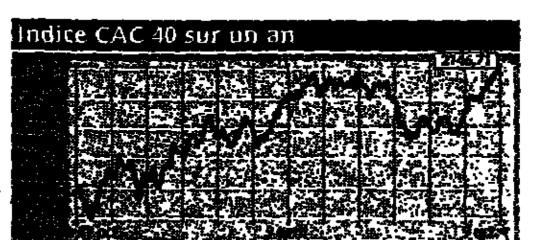
■ LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, Jean Arthuis, a demandé mercredi au nouveau conseil des marchés financiers de réfléchir à une éventuelle modification de la réglementation sur les OPA.

■ LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT a lancé mercredi un emprunt de 1 milliard de francs d'une durée de huit ans dirigé par la Caisse des dépôts et consignations.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES → FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Prises de bénéfice à Paris



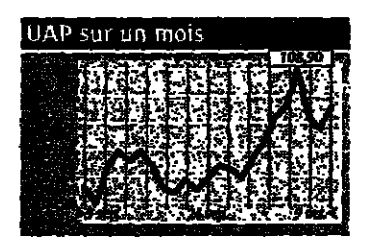
LA BOURSE DE PARIS qui, ces derniers jours, flirtait avec ses plus hauts niveaux de l'année, continuait à subir des *prises de bénéfice* jeudi. En repli de 0,34 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard une perte de 0,52 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises s'inscrivaient en recul de 0,61 % à 2 133,52 points. Les transactions étaient étoffées avec un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs sur le compartiment à règlement mensuel.

Les opérateurs *expliquaient* les ventes bénéficiaires jeudi par les incertitudes sur l'état de santé du président russe Boris Eltsine. En effet, mercredi, aux Etats-Unis, des rumeurs donnaient le responsable russe pour mort. Malgré des démentis des autorités russes, les rumeurs persistaient jeudi matin sur les marchés européens.

Du côté des valeurs, Lebon gagnait 5,5 % sur l'annonce de bons résultats semestriels. Eurotunnel qui avait cédé 17 % en deux jours, se reprenait, le titre remontant de 5,3 %. Scor était recherché après le succès du placement de 8 millions de titres. L'action gagne près de 2 % dans un marché actif portant sur 0,64 % du capital. Bertrand Faure cédait 3,3 % après le rachat par Ecia de la participation de 17 % détenue par Michel Thierry dans l'équipementier automobile.

UAP, valeur du jour

***DES RÉSULTATS** jugés meilleurs que prévu par les analystes ont permis à l'UAP de gagner du terrain,* mercredi 9 octobre à la Bourse de Paris. L'action a gagné 1,8 %, à 108,90 francs, avec 1,3 million de titres échangés. L'assureur a dégagé un bénéfice net de 860 millions de francs au premier semestre, contre 806 millions sur la même période de l'an dernier. Ce résultat se situe dans le haut des prévisions des analystes, qui allaient de 700 à 900 millions de francs, avec un consensus *légèrement inférieur au résultat du premier semestre de 1995.* L'action a reculé de 14,85 % depuis le début de l'année.

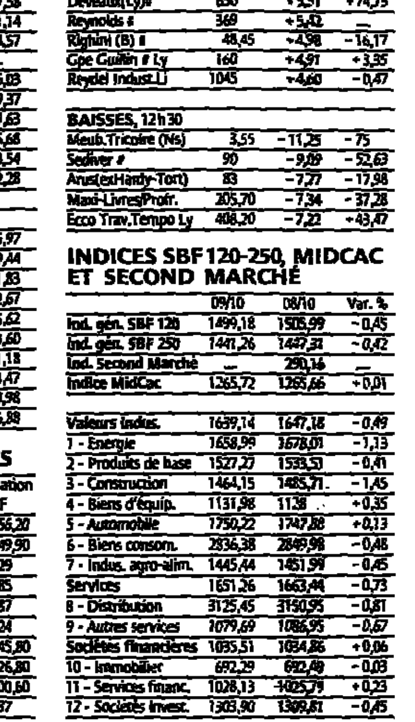


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 10/10	Var. % 09/10	Var. % 31/12
Lebon	200,10	+5,48	+7,58
GTM-Entrepose	236,50	+3	−31,14
SCOR	205,90	+2,43	+34,57
CCMX(ex.CCMC) Ly	46	+2,22	—
Eurotunnel	7,65	+2	+15,03
Comptoir Moder.	2534	+1,97	+59,37
Skis Rossignol	144,40	+1,69	+29,63
Nordon (Ny)	335	+1,51	+6,68
Jean Lefebvre	272	+1,49	−3,54
De Dietrich	199,90	+1,47	+2,28
BAISSES, 12h30			
Selectibanque	74,10	−3,76	−25,97
SGE	86,60	−3,67	−19,44
UIC	40,15	−3,48	−31,83
OLIPAR	88	−3,29	−72,67
Groupe Andre S.A.	378	−3,07	+6,62
Bertrand Faure	179,50	−3,02	+43,60
Gr.Zannier (Ly) #	101	−2,88	+71,18
Metrologie Inter.	14	−2,77	+4,47
Axime	456,10	−2,75	+20,98
UAP	106,30	−2,38	−16,88

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	10/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	439724	176599156,20
Alcatel Alsthom	246522	111097249,90
Air Liquide	117824	90588629
Carrefour	25107	70587885
Eaux (Gle des)	119951	70112787
LVMH Moet Vuitton	60155	68087924
Rhone Poulenc A	428711	61476045,80
AGF-Ass.Gen.France	343454	52965526,80
SCOR	253976	51969800,60
L'Oreal	27002	48709037

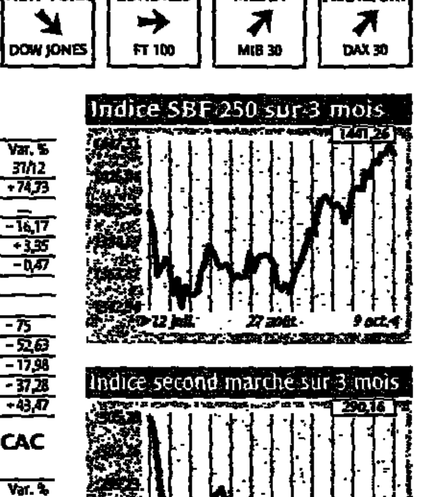


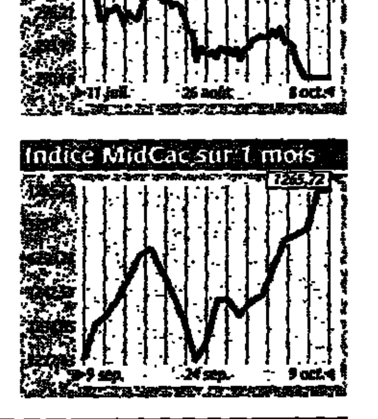
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

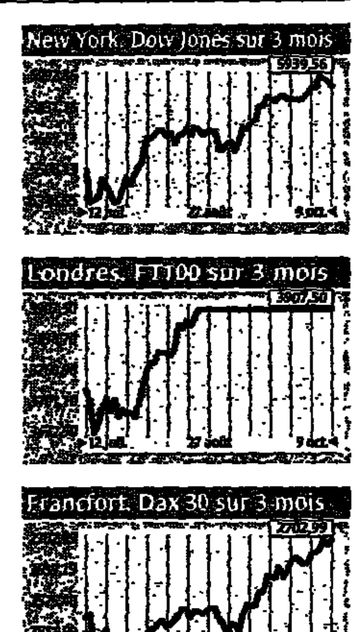
HAUSSES, 12h30	Cours au 10/10	Var. % 09/10	Var. % 31/12
Deveaux(Ly)#	650	+5,51	+74,73
Reynolds #	369	+5,42	—
Righini (B) #	48,45	+4,98	−16,17
Gpe Guillin # Ly	160	+4,91	+3,35
Reydel Indust.Li	1045	+4,60	−0,47
BAISSES, 12h30			
Meub.Tricoire (Ns)	3,55	−11,25	−75
Sediver #	90	−9,09	−52,63
Arus(exHardy-Tort)	83	−7,77	−17,98
Maxi-Livres/Profr.	205,70	−7,34	−37,28
Ecco Trav.Tempo Ly	408,20	−7,22	+43,47

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	09/10	08/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1499,18	1505,99	−0,45
Ind. gén. SBF 250	1441,26	1447,31	−0,42
Ind. Second Marché	—	290,16	—
Indice MidCac	1265,72	1265,66	+0,01
Valeurs Indus.	1639,14	1647,18	−0,49
1 - Energie	1658,99	1678,01	−1,13
2 - Produits de base	1527,27	1533,53	−0,41
3 - Construction	1464,15	1485,71	−1,45
4 - Biens d'équip.	1131,98	1128	+0,35
5 - Automobile	1750,22	1747,88	+0,13
6 - Biens consom.	2836,38	2849,98	−0,48
7 - Indus. agro-alim.	1445,44	1451,99	−0,45
Services	1651,26	1663,44	−0,73
8 - Distribution	3125,45	3150,95	−0,81
9 - Autres services	1079,69	1086,95	−0,67
Sociétés financières	1035,51	1034,86	+0,06
10 - Immobilier	692,29	692,49	−0,03
11 - Services financ.	1028,13	1025,79	+0,23
12 - Sociétés invest.	1303,90	1309,81	−0,45







Record à Francfort

TOUS LES MARCHÉS boursiers et financiers ont chômé, jeudi 10 octobre, au Japon en raison d'un jour férié.

La veille, Wall Street avait subi une nette correction à la baisse amorcée dans la matinée par les rumeurs, rapidement démenties, du décès du président russe Boris Eltsine, et entretenue par *l'affaiblissement du Nasdaq. L'indice Dow Jones a finalement perdu 36,15 points, soit 0,61 %,* à 5 930,62 points. Wall Street avait débuté la séance en hausse, soutenue par une reprise des valeurs de la haute technologie. Mais les acheteurs ont rapidement laissé la place aux investisseurs désirant prendre des bénéfices et le recul s'est nettement accentué en milieu de matinée en raison des rumeurs du décès de M. Eltsine, nées sur le marché à terme de Chicago.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé en forte baisse dans le sillage de la Bourse américaine. L'indice Footsie a terminé en baisse de 26,3 points, soit 0,65 %, à 4 009,3 points. En revanche, la Bourse de Francfort a gagné 0,44 %, l'indice DAX repassant de peu au-dessus du seuil de résistance de 2 700 points à 2 702,99 points, ce qui constitue un nouveau record.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 09/10	Cours au 08/10	Var. en %
Paris CAC 40	2146,71	[illegible]	−0,69
New-York/DJ indus.	5939,56	[illegible]	−0,46
Tokyo/Nikkei	20870,80	[illegible]	−0,80
Londres/FT100	3907,50	[illegible]	—
Francfort/Dax 30	2702,99	[illegible]	+0,44
Frankfort/Commer.	944,51	[illegible]	−0,01
Bruxelles/Bel 20	2111,67	[illegible]	−0,47
Bruxelles/Général	1769,75	[illegible]	−0,47
Milan/MIB 30	977	[illegible]	+0,10
Amsterdam/Gé. Cbs	408,30	[illegible]	−0,30
Madrid/Ibex 35	371,95	[illegible]	−0,37
Stockholm/Affarsal	1668,64	[illegible]	−0,94
Londres FT30	2866,40	[illegible]	−0,30
Hong Kong/Hang S.	12250,60	[illegible]	+1,17
Singapour/Strait t	2135,46	[illegible]	+0,91

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	09/10	08/10
Alcoa	55,87	56,25
American Express	46,87	47,50
Allied Signal	64,62	65
AT & T	39,25	39,37
Bethlehem	8	8
Boeing Co	97,50	98
Caterpillar Inc.	71,87	72,25
Chevron Corp.	65,37	65,87
Coca-Cola Co	49,75	50
Disney Corp.	63,62	63,75
Du Pont Nemours&Co	93,50	93,87
Eastman Kodak Co	75,75	76,25
Exxon Corp.	86,12	87,50
Gén. Motors Corp.H	50,50	50
Gén. Electric Co	92,87	93,50
Goodyear T.& Rubbe	44,75	45
IBM	126,25	128,62
Intl Paper	42,37	41,62
J.P. Morgan Co	86	86,37
Mc Don Dougl	53,37	53,37
Merck & Co.Inc.	70,75	71,50
Minnesota Mng.&Mfg	70,12	70,12
Philip Moris	92,75	93,50
Procter & Gamble C	96,50	97,37
Sears Roebuck & Co	47,87	48,50
Texaco	97,12	97,50
Union Carb.	44,37	44,62
Utd Technol	122,50	122,62
Westingh. Electric	19,12	19,12
Woolworth	21	21,50

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	09/10	08/10
Allied Lyons	4,41	4,46
Barclays Bank	9,68	9,67
B.A.T. Industries	4,32	4,28
British Aerospace	11,16	11,20
British Airways	5,81	5,92
British Gas	1,85	1,86
British Petroleum	6,88	7
British Telecom	3,48	3,56
B.T.R.	2,69	2,68
Cadbury Schweppes	5,08	5,11
Eurotunnel	0,93	1,06
Glaxo	9,90	10,20
Grand Metropolitan	4,81	4,81
Guinness	4,46	4,47
Hanson Plc	0,84	0,86
Great Ic	6,34	6,30
H.S.B.C.	12,24	12,23
Impérial Chemical	8,33	8,46
Legal	8,29	8,30
Marks and Spencer	5,03	5,04
National Westminst	7,08	7,06
Peninsular Orienta	6,34	6,36
Reuters	7,65	7,57
Saatchi and Saatch	1,10	1,10
Shell Transport	10,28	10,41
Tate and Lyle	4,70	4,70
Univeler Ltd	13,81	13,90
Zeneca	16,12	16,50

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	09/10	08/10
Allianz Holding N	2720	2700
Basf AG	49,95	49,95
Bayer AG	58,09	58,30
Bay hyp&Wechselbk	43,40	43,70
Bayer Vereinsbank	55,25	54,80
BMW	884	882,80
Commerzbank	34,48	34,40
Daimler-Benz AG	84,06	84,35
Degussa	592,80	599
Deutsche Bank AG	72,15	71,50
Dresdner BK AG FR	40,05	39,70
Henkel VZ	66,30	65,70
Hoechst AG	58,52	58,27
Karstadt AG	538	541
Linde AG	992	987
DT. Lufthansa AG	220,60	221,70
Man AG	391,20	391
Mannesmann AG	582,80	586,30
Mettallges AG	29,65	28,37
Preussag AG	372,50	371
Rwe	60,60	57,65
Schering AG	123	124,20
Siemens AG	80,70	80,14
Thyssen	278,70	279,60
Veba AG	81,53	80,85
Viag	581	602

Londres. FT100 sur 3 mois — 3907,50 — 12 juil. — 27 août — 9 oct.

Francfort. Dax 30 sur 3 mois — 2702,99 — 12 juil. — 27 août — 9 oct.

LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Léger repli du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère baisse. Après quelques minutes de transactions, *l'échéance décembre cédait 4 centièmes,* à 126,50 *points.* Le taux de l'obligation assimilable du Trésor s'inscrivait à 5,89 %, soit 0,06 % au-dessous du rendement de l'emprunt d'Etat allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse. Le taux du titre à trente ans était remonté à 6,83 %, contre 6,81 % mardi en clôture. *Le marché était resté peu actif, les opérateurs attendant* la publication, vendredi, des prix à la production et des ventes au détail aux Etats-Unis au mois de septembre.

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi matin, à 3,38 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 %, première échéance, 1 an — 126,10

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 09/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,31	[illegible]	6,77	[illegible]
Allemagne	3	[illegible]	6,80	[illegible]
Grande-Bretagne	5,81	[illegible]	7,81	[illegible]
Italie	8,50	[illegible]	8,78	[illegible]
Japon	0,44	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	5	[illegible]	6,79	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 09/10	Taux au 08/10	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,65	[illegible]	101,94
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,36	[illegible]	103,98
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,76	[illegible]	104,70
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,06	[illegible]	105,13
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,67	[illegible]	107,31
Obligations françaises	6,10	[illegible]	104,97
Fonds d'Etat à TME	−2,05	[illegible]	101,41
Fonds d'Etat à TRE	−1,75	[illegible]	101,48
Obligat. franç. à TME	−1,68	[illegible]	101,13
Obligat. franç. à TRE	+0,11	[illegible]	100,43

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 09/10	Vente 09/10	Achat 08/10	Vente 08/10
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,48	[illegible]	3,46
3 mois	[illegible]	3,50	[illegible]	3,47
6 mois	[illegible]	3,60	[illegible]	3,58
1 an	[illegible]	3,68	[illegible]	3,67
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 09/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	224281	[illegible]	126,80	[illegible]	126,54
Mars 97	2116	[illegible]	126,78	[illegible]	126,58
Juin 97	2	[illegible]	125,06	[illegible]	125,50
Sept. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	34104	[illegible]	96,45	[illegible]	96,43
Mars 97	20052	[illegible]	96,45	[illegible]	96,43
Juin 97	11483	[illegible]	96,44	[illegible]	96,42
Sept. 97	6506	[illegible]	96,38	[illegible]	96,36
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	1817	[illegible]	94,74	[illegible]	94,36
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	93,44

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 09/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 96	16154	[illegible]	2172	[illegible]	2148
Nov. 96	96	[illegible]	2176	[illegible]	2153
Déc. 96	872	[illegible]	2180	[illegible]	2158
Mars 97	613	[illegible]	2195	[illegible]	2175

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1715 | US/DM ↘ 1,5281 | US/Y ↘ 111,5300 | DM/F ↘ 3,3796 | £/F ↗ 8,0945

Stabilité du dollar

***LE DOLLAR** était stable, jeudi matin 10 octobre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes.* Il s'échangeait à 1,5281 mark, 5,1665 francs et 111,24 yens.

Le franc suisse cotait 4,1275 francs français, 1,2205 mark et 1,2516 francs pour 1 dollar. Bruno Gehrig, membre du directoire de la Banque nationale suisse (BNS), a estimé, mercredi, dans un entretien accordé au magazine *Finanz und Wirtschaft*, que la monnaie hélvétique reste aujourd'hui surévaluée mais devrait *« légèrement s'affaiblir »* sous l'effet de la baisse du taux d'escompte décidée, il y a une semaine, par la BNS.

Le franc français était en léger repli, jeudi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3825 francs pour 1 deutschemark. La lire cédait également un peu de terrain, à 998 lires pour 1 mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 09/10	% 08/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,9600	−0,06	325	349
Ecu	6,4720	+0,08	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1715	+0,25	4,8800	5,4800
Belgique (100 F)	16,4095	−0,06	15,8600	16,9600
Pays-Bas (100 fl)	301,2000	−0,09	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4015	+0,04	3,1600	3,6600
Danemark (100 krd)	88,2200	−0,05	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	8,2875	+0,13	7,9000	8,6500
Gde-Bretagne (1 L)	8,0945	+0,46	7,6700	8,5200
Grèce (100 drach.)	2,1545	+0,14	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	78,5400	+0,52	71	81
Suisse (100 F)	411,7500	−0,53	399	423
Norvège (100 k)	79,4800	+0,03	74	83
Autriche (100 sch)	48,0350	−0,07	46,3500	49,4500
Espagne (100 pes.)	4,0200	+0,02	3,7400	4,3400
Portugal (100 esc.	3,3450	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8220	+0,36	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	4,6373	−0,11	4,4400	4,7900
Finlande (mark)	113,1900	+0,01	106,5000	117,5800

PARITÉS DU DOLLAR	10/10	09/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5281	1,5296	−0,10
TOKYO : USD/Yens	111,5300	111,6500	−0,11

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1597	5,1587	5,1765	5,1755
Yen (100)	4,6479	4,6461	4,6468	4,6408
Deutschemark	3,3803	3,3798	3,3844	3,3841
Franc Suisse	4,1261	4,1220	4,1231	4,1198
Lire ital. (1000)	3,4062	3,4033	3,4144	3,4133
Livre sterling	8,0636	8,0569	8,0940	8,0872
Peseta (100)	4,0194	4,0177	4,0206	4,0161
Franc Belge	16,422	16,395	16,436	16,424

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,47	3,50	3,59
Eurodollar	5,34	5,53	5,62
Eurolivre	5,81	5,94	6,12
Eurodeutschemark	3,06	3,09	3,09

L'OR

	cours 09/10	cours 08/10
Or fin (k. barre)	62300	62300
Or fin (en lingot)	63200	63300
Once d'Or Londres	380,85	381,35
Pièce française(20f)	363	362
Pièce suisse (20f)	364	362
Pièce Union lat(20f)	364	363
Pièce 20 dollars us	2480	2550
Pièce 10 dollars us	1350	1350
Pièce 50 pesos mex.	2345	2335

LE PÉTROLE

En dollars	cours 09/10	cours 08/10
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	09/10	08/10
Dow-Jones comptant	221,35	222,67
Dow-Jones à terme	371,83	373,51
CRB	249,26	249,14

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1954,50	1908
Cuivre à 3 mois	1942	1903
Aluminium comptant	1308	1304,50
Aluminium à 3 mois	1341	1339
Plomb comptant	768	770
Plomb à 3 mois	766	769
Etain comptant	6015	6080
Etain à 3 mois	6065	6050
Zinc comptant	1009	999
Zinc à 3 mois	1035,50	1024,50
Nickel comptant	6970	6940
Nickel à 3 mois	7080	7040

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,96	4,90
Platine à terme	387,50	387,50
Palladium	118,25	119,50
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,29	4,25
Maïs (Chicago)	2,94	2,95
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	244,70	243
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	35	35
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1375	1370
Café (Londres)	1537	1537
Sucre blanc (Paris)	1427,64	1427,64
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,75	0,75
Jus d'orange (New-York)	1,13	1,14

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 10 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,62 %
CAC 40 : 2133,48

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	890,60	896	+ 0,60	885
Cr.Lyonnais(T.P.)	835	828,10	− 0,82	825
Renault (T.P.)	1660	1660	—	1618
Rhone Poulenc(T.P)	1810	1830	+ 1,10	1952
Saint Gobain(T.P.)	1183	1183	—	1171
Thomson S.A (T.P)	975	985	+ 1,02	989
Accor	633	628	− 0,78	645
AGF-Ass.Gen.France	153,20	154	+ 0,52	139
Air Liquide	776	766	− 1,28	845
Alcatel Alsthom	447	449,50	+ 0,55	390
Axa	310,80	309,40	− 0,45	285
Axime	469	456,10	− 2,75	580
Bail Investis	763	765	+ 0,26	760
Bancaire (Cie)	544	535	− 1,65	535
Bazar Hot. Ville	462	460	− 0,43	450
Bertrand Faure	185,10	179,50	− 3,02	184
BIC	708	712	+ 0,56	710
BIS	573	560	− 2,26	500
B.N.P.	197	195,60	− 0,71	186
Bollore Techno.	493,90	494	+ 0,02	480
Bongrain	2082	2055	− 1,29	2310
Bouygues	484	486	+ 0,41	480
Canal +	1253	1245	− 0,63	1190
Cap Gemini	226,50	225,20	− 0,57	230
Carbone Lorraine	771	768	− 0,38	715
Carrefour	2833	2835	+ 0,07	2830
Casino Guichard	223,80	220,10	− 1,65	200
Casino Guich.ADP	153	151,60	− 0,91	135
Castorama Dl (Li)	880	880	—	920
C.C.F.	233,90	234,70	+ 0,34	230
CCMX(ex.CCMC) Ly	45	46	+ 2,22	45
Cegid (Ly)	487	483,10	− 0,80	460
CEP Communication	399,40	399	− 0,10	370
Cerus Europ.Reun	122,70	121,50	− 0,97	124
Cetelem	1127	1142	+ 1,33	1130
CGIP	1150	1151	+ 0,08	1200
Chargeurs Intl	200,60	200,20	− 0,19	194
Christian Dior	612	613	+ 0,16	645
Ciments Fr.Priv.B	176,10	178	+ 1,07	171
Cipe France Ly #	578	580	+ 0,34	495
Clarins	685	687	+ 0,29	735
Club Mediterranee	380,20	383,50	+ 0,86	380
Coflexip	237,20	235	− 0,92	210
Colas	660	659	− 0,15	715
Comptoir Entrep.1	9,70	9,50	− 2,06	11
Comptoir Moder.	2485	2534	+ 1,97	2320
CPR	415	414	− 0,24	405
Cred.Fon.France	68,80	68,80	—	70
Credit Local Fce	443,20	439,70	− 0,78	430
Credit Lyonnais CI	139,80	137	− 2	138
Credit National	235	238	+ 1,27	315
CS Signaux(CSEE)	230	228,90	− 0,47	215
Damart	4260	4210	− 1,17	3590
Danone	745	743	− 0,26	725
Dassault-Aviation	985	972	− 1,31	895
Dassault Electro	347,50	351,50	+ 1,15	335
Dassault Systemes	213	211	− 0,93	205
De Dietrich	197	199,90	+ 1,47	177
Degremont	379,50	379,80	+ 0,07	405
Dev.R.N-P.Cal Li #	42,65	42,15	− 1,17	37
DMC (Dollfus Mi)	150	150	—	175
Docks France	1239	1226	− 1,04	1210
Dynaction	131	128,60	− 1,83	129
Eaux (Gle des)	582	585	+ 0,51	525
Eiffage	275	272,90	− 0,76	255
Elf Aquitaine	404	401,40	− 0,64	395
Eramet	257,60	258,70	+ 0,42	320
Eridania Beghin	793	793	—	770
Essilor Intl	1342	1346	+ 0,29	1350
Essilor Intl ADP	1011	1010	− 0,09	990
Esso	538	537	− 0,18	550
Eurafrance	2090	2080	− 0,47	2030
Euro Disney	10,95	10,90	− 0,45	11
Europe 1	1040	1041	+ 0,09	1090
Eurotunnel	7,50	7,65	+ 2	9
Filipacchi Medias	1062	1060	− 0,18	970
Fimalac SA	478	478	—	418
Finextel	82	81	− 1,21	73
Fives-Lille	470,20	475	+ 1,02	465
Fromageries Bel	4380	4375	− 0,11	4300
Galeries Lafayette	1615	1580	− 2,16	1470
GAN	126,60	126,30	− 0,23	112
Gascogne (B)	444,80	442	− 0,62	430
Gaumont #	373	375	—	375
Gaz et Eaux	2050	2050	—	1950
Geophysique	330,90	327,50	− 1,02	315
G.F.C.	413	412,10	− 0,21	405
Groupe Andre S.A.	390	378	− 3,07	370
Gr.Zannier (Ly) #	104	101	− 2,88	88
GTM-Entrepose	229,60	236,50	+ 3	285
Guilbert	800	792	− 1	720
Guyenne Gascogne	1848	1836	− 0,64	1790
Havas	361	356,50	− 1,24	390
Havas Advertising	576	570	− 1,04	535
Imetal	747	752	+ 0,66	705
Immeubl.France	320	323,90	+ 1,21	330
Ingenico	67	66,20	− 1,19	65
Interbail	210	210,20	+ 0,09	200
Intertechnique 1	658	655	− 0,45	620
Jean Lefebvre	268	272	+ 1,49	290
Klepierre	639	639	—	630
Labinal	755	758	+ 0,39	705
Lafarge	305,50	301,40	− 1,34	300
Lagardere	128,20	127,70	− 0,39	119
Lapeyre	264,10	265	+ 0,34	255
Lebon	189,70	200,10	+ 5,48	172
Legrand	873	862	− 1,26	855
Legrand ADP	542	540	− 0,36	540
Legris indust.	193,70	194,40	+ 0,36	198
Locindus	689	689	—	695
L'Oreal	1819	1794	− 1,37	1710
LVMH Moet Vuitton	1143	1130	− 1,13	1138
Lyonnaise Eaux	461	458,10	− 0,62	470
Marine Wendel	465	465	—	435
Metaleurop	53,20	52,50	− 1,31	49
Metrologie Inter.	14,40	14	− 2,77	14
Michelin	260,30	260,90	+ 0,23	268
Moulinex	96,50	96,40	− 0,10	88
Nord-Est	126,60	127,50	+ 0,71	127
Nordon (Ny)	330	335	+ 1,51	345
NRJ #	631	630	− 0,15	630
OLIPAR	91	88	− 3,29	97
Paribas	327,80	324,30	− 1,06	330
Pathe	1388	1385	− 0,21	1310
Pechiney	212,60	213	+ 0,18	215
Pernod-Ricard	280,50	278	− 0,89	280
Peugeot	590	586	− 0,67	580
Pinault-Prin.Red.	1913	1919	+ 0,30	1840
Plastic-Omn.(Ly)	461	465	+ 0,86	420
Primagaz	568	568	—	560
Promodes	1391	1389	− 0,14	1300
Publicis	447	446	− 0,22	425
Remy Cointreau	130	131,30	+ 1	130
Renault	122,80	120,70	− 1,71	118
Rexel	1441	1435	− 0,41	1360
Rhone Poulenc A	144,40	142,90	− 1,03	138
Rochette (La)	24,50	24,40	− 0,40	23
Roussel Uclaf	1186	1186	—	1180
Rue Imperiale(Ly)	4520	4520	—	4210
Sade (Ny)	182,10	184	+ 1,04	181
Sagem SA	3132	3140	+ 0,25	3020
Saint-Gobain	688	683	− 0,72	648
Saint-Louis	1280	1272	− 0,62	1280
Salomon (Ly)	4505	4520	+ 0,33	4480
Salvepar (Ny)	390	390	—	418
Sanofi	445	439	− 1,34	420
Sat	1675	1680	+ 0,29	1730
Saupiquet (Ns)	740	749	+ 1,21	780
Schneider SA	243,40	241,90	− 0,61	235
SCOR	201	205,90	+ 2,43	200
S.E.B.	995	1000	+ 0,50	965
Sefimeg	392	393	+ 0,25	380
SEITA	204,30	203	− 0,63	192
Selectibanque	77	74,10	− 3,76	[illegible]
SFIM	1090	1100	+ 0,91	1090
SGE	89,90	86,60	− 3,67	94
Sidel	309,30	310	+ 0,22	315
Simco	442	440	− 0,45	408
S.I.T.A.	1115	1100	− 1,34	1080
Skis Rossignol	142	144,40	+ 1,69	150
Sligos	482,20	485	+ 0,58	490
Societe Generale	560	563	+ 0,53	535
Sodexho	2576	2590	+ 0,54	2350
Sommer-Allibert	150	151,50	+ 1	135
Sophia	185	184,10	− 0,48	174
Spir Communication	511	508	− 0,58	460
Strafor Facom	385	385,50	+ 0,12	388
Suez	209	207,40	− 0,76	196
Synthelabo	450	445	− 1,11	460
Technip	479	477	− 0,41	475
Thomson-CSF	160	159,50	− 0,31	155
Total	410,10	407,10	− 0,73	395
UAP	108,90	106,30	− 2,38	101
UFB Locabail	460	459	− 0,21	440
UGC DA (M)	240	240	—	230
UIC	41,60	40,15	− 3,48	42
UIF	417,90	417	− 0,21	400
UIS	162,50	164	+ 0,92	156
Unibail	510	514	+ 0,78	505
Union Assur.Fdal	600	588	− 2	620
Usinor Sacilor	80,50	80	− 0,62	75
Valeo	290	285,60	− 1,51	275
Vallourec	242,10	244	+ 0,78	240
Via Banque	136	136	—	131
Worms & Cie	263	260	− 1,14	255
Zodiac ex.dt divid	1381	1388	+ 0,50	1280
Elf Gabon	1150	1148	− 0,17	1140

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	295	293,60	− 0,47	285
Adecco S.A.	1431	1475	+ 3,07	1390
Adidas AG #	486	497,90	+ 2,44	[illegible]
American Express	241,20	242	+ 0,33	230
Anglo American #	330	330	—	315
Amgold #	440	442	+ 0,45	440
Arjo Wiggins App.	13,55	13,70	+ 1,10	14
A.T.T. #	205	202,50	− 1,21	200
Banco Santander #	269,10	269,10	—	268
Barrick Gold #	138,10	137,90	− 0,14	135
B.A.S.F. #	167,50	167	− 0,29	160
Bayer #	195,50	193,90	− 0,81	189
Blenheim Group	36,75	37,35	+ 1,63	38
Cordiant PLC	8,85	8,70	− 1,69	[illegible]
Crown Cork ord.	243	243	—	240
Crown Cork PF CV	232	240	+ 3,44	225
Daimler Benz #	284	281,10	− 1,02	280
De Beers #	166,80	164,60	− 1,31	160
Deutsche Bank #	242	242,90	+ 0,37	235
Dresdner Bank #	135	135	—	130
Driefontein #	61,20	62	+ 1,30	58
Du Pont Nemours #	480	481,20	+ 0,25	465
Eastman Kodak #	392,90	390,40	− 0,63	385
East Rand #	2,63	2,60	− 1,14	2,50
Echo Bay Mines #	45,50	45	− 1,09	45
Electrolux #	300,60	296,80	− 1,23	300
Ericsson #	134,60	135	+ 0,29	128
Exxon Corp. #	449,90	443,50	− 1,42	445
Ford Motor #	167,30	162,80	− 2,68	163
Freegold #	49,90	49,20	− 1,40	48
Gencor Limited #	18,70	18,75	+ 0,26	[illegible]
General Elect. #	476,10	480	+ 0,81	460
General Motors #	262,90	262,50	− 0,15	250
Gle Belgique #	391,50	388	− 0,89	410
Grd Metropolitan	38,50	38,60	+ 0,25	37
Guinness Plc #	36,20	36,05	− 0,41	36
Hanson Plc	6,70	6,65	− 0,74	[illegible]
Harmony Gold #	43	42,30	− 1,62	42
Hitachi #	48,30	48,15	− 0,31	47
Hoechst #	197,10	195,80	− 0,65	187
I.B.M #	663	654	− 1,35	635
I.C.I #	67,40	67,40	—	66
Ito Yokado #	272,50	273	+ 0,18	275
Matsushita #	86	86	—	86
Mc Donald's #	239	239,40	+ 0,16	245
Merck and Co #	365,30	365,90	+ 0,16	350
Mitsubishi Corp.#	61,50	61,50	—	62
Mobil Corporat.#	610	612	+ 0,32	615
Morgan J.P. #	446	442,40	− 0,80	465
Nestle SA Nom. #	5790	5790	—	5790
Nipp. MeatPacker #	69,10	[illegible]	—	71
Nokia A	235	230	− 2,12	220
Norsk Hydro #	246,20	244,90	− 0,52	240
Petrofina #	1555	1540	− 0,96	1610
Philip Morris #	480	478,40	− 0,33	475
Philips N.V #	192,30	192,80	+ 0,26	180
Placer Dome Inc #	127	126,80	− 0,15	124
Procter Gamble #	500	500	—	475
Quilmes	306	308,90	+ 0,94	280
Randfontein #	32,50	32	− 1,53	32
Rhone Poul.Rorer #	384	381,10	− 0,75	375
Royal Dutch #	840	833	− 0,83	795
R T Z #	78,40	78,55	+ 0,19	75
Sega Enterprises	219	219	—	225
Saint-Helena #	32,35	32,30	− 0,15	34
Schlumberger #	463	458,90	− 0,88	435
SGS Thomson Micro.	249,10	254,50	+ 2,16	235
Shell Transport #	85,40	83	− 2,81	78
Siemens #	272	270,30	− 0,62	265
Sony Corp. #	324	323,90	− 0,15	325
Sumitomo Bank #	90,60	90,60	—	93
T.D.K #	316,90	317	+ 0,03	305
Telefonica #	99	99,85	+ 0,85	97
Toshiba #	34,35	34,70	+ 1,01	33
Unilever #	809	808	− 0,12	815
United Technol. #	631	635	+ 0,63	686
Vaal Reefs #	444	437	− 1,57	445
Volkswagen A.G #	1950	1950	—	1950
Volvo (act.B) #	109,20	107,90	− 1,19	118
Western Deep #	174	172	− 1,14	173
Yamanouchi #	105,70	106	+ 0,28	106
Zambia Copper	5,70	5,50	− 3,50	4

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 10 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	8,508
CEPME 8,5% 88-97CA	103	2,468
CEPME 9% 89-99 CA#	112,40	1,405 ↓
CEPME 9% 92-06 TSR	119,48	2,811
CFD 9,7% 90-03 CB	122,10	6,705 ↓
CFD 8,6% 92-05 CB	118,30	5,827
CFF 10% 88-98 CA#	110,88	9,808
CFF 9% 88-97 CA#	104,69	8,296 ↑
CFF 10,25%90-01CB#	118,52	6,010
CLF 8,9% 88-00 CA#	114	3,414
CLF 9%88-93/98 CA#	106,44	6,320
CNA 9% 4/92-07	—	4,044
CRH 8,6% 92/94-03	116,70	2,545 ↓
CRH 8,5% 10/87-88#	—	5,276 ↑
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,55	5,710
EDF 8,6% 92-04 #	117,32	4,453 o
Emp.Etat 6%93-97 #	101,77	1,496 ↑
Finansder 9%91-06#	122,03	7,967
Finansd.8,6%92-02#	116,11	6,156 ↑
Floral9,75% 90-99#	113,96	2,217
OAT 8,5% 87-97CA#	103,26	2,608
OAT 9,90%85-97 CA#	107	8,304
OAT 88-98 TME CA#	—	4,158
OAT 9/85-98 TRA	—	0,232 d
OAT 9,50%88-98 CA#	109,28	2,915 ↓
OAT TMB 87/99 CA#	99,78	2,889
OAT 8,125% 89-99 #	109,92	3,183 o
OAT 8,50%90/00 CA#	112,80	4,681
OAT 85/00 TRA CA#	106,70	0,573 o
OAT 10%5/85-00 CA#	118,02	3,863 o
OAT 89-01 TME CA#	104,25	4,158
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,87	7,548
OAT 8,50% 89-19 #	121,90	8,268
OAT 8,50%92-23 CA#	122,60	8,029
SNCF 8,8% 87-94CA	109,61	6,135 ↓
Lyon.Eaux 6,5%90CV	954	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	140,50	140,50
Bains C.Monaco	528	529
B.N.P.Intercont.	462	470
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	355	362
Champex (Ny) ◆	17	17
CIC Un.Euro.CIP	342,50	343
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1870	1870
Concorde-Ass Risq	885	888
Darblay ◆	475	475
Didot Bottin	869	868
Eaux Bassin Vichy ◆	3501	3501
Ecia	609	608
Ent.Mag. Paris ◆	1100	1100
Fidei	32	31,50
Finalens ◆	350	350
F.I.P.P. ◆	109,50	109,50
Fonciere (Cie)	506	510
Fonciere Euris ◆	211,10	211,10
Foncina #	425	422,90
France I.A.R.D. ◆	1006	1221 d
France S.A.	1275	1251
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Genefim ◆	136	136
Gevelot ◆	935	935
G.T.I (Transport)	280	280
Immobail	106,50	105
Immobanque ◆	580	580
Lucia ◆	58	58
Monoprix ◆	168,60	168,60
Metal Deploye ◆	365,20	365,20
Mors #	8,50	[illegible]
Navigation (Nle)	70	72
Paluel-Marmont	225,10	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1198	1198
Parfinance ◆	231,10	231,10
Paris Orleans	246	248
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (CI)	915	914
PSB Industries Ly	318	315
Rougier #	360	[illegible]
Saga ◆	90	90
Salins du Midi	426	426
Silic	689	690
S.I.P.H. ◆	212	212
Sofal ◆	47,50	[illegible]
Sofragi	3975	3900
Sovabail ◆	230,60	230,60
Taittinger	1530	1515
Tour Eiffel ◆	270	[illegible] o
Vicat	402,20	400

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150,60	150,60
Commerzbank AG	114,30	114,30
Fiat Ord	16,10	15,80
Gevaert	293	293
Gold Fields South	150	150
Kubota Corp	29	29
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	40,50	40,50
Robeco	397,60	396,60
Rodamco N.V.	142,30	143,30
Rolinco	422,90	422,90
Solvay SA	2960	3000

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 10 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	50	50
AFE #	506	518
Aigle #	162	157,70
Albert S.A (Ns) ◆	132,90	132,90
Altran Techno. #	1368	1340
Montaignes P.Gest. ◆	730	730
Assystem #	395	390
Bque Picardie (Li) ◆	564	564
Bque Tarneaud(B)#	231,90	231
Bque Vernes ◆	160	160
Beneteau #	545	547
B I M P ◆	54	65,55
Boiron (Ly) #	579	577
Boisset (Ly)# ◆	252,90	252,90
But S.A.	328	328
Cardif SA	700	695
C.E.E #	210	212
CEGEP #	250	250
Cermex # (Ly)	338,10	338,10
CFPI #	235	239
Change Bourse (M)	290	285
Christ.Dalloz #	1495	1500
CNIM CA#	174	170
Codetour ◆	298,90	298,90
Comp.Euro.Tele-CET	400	399
Conflandey S.A.	254,90	250
C.A.Haute Normand	345	346
C.A. Paris IDF	790	780
C.A.Ille & Vilaine	342	343
C.A.Morbihan (Ns)	327	327,70
C.A.du Nord (Li)	530	530
C.A. Oise CCI	268,50	268,20
Creeks	34	33,50
Devanlay	490	481
Devernois (Ly)	440	440
Ducros Serv.Rapide	70	70
Ecco Trav.Tempo Ly	440	408,20
Europ.Extinc.(Ly)#	297,10	294,90
Europ Propulsion	490	489
Expand s.a	300	300
Factorem	656	656
Faiveley #	315	310,50
Finacor ◆	90,10	90,10
Fininfo	536	530
Fructivie	606	609
Gautier France #	270	270
Gel 2000	52	50,10
GFI Industries #	613	616
Girodet (Ly) #	33,50	33,50
GLM S.A.	331	331
Grandoptic.Photo #	788	788
Gpe Guillin # Ly	152,50	160
Kindy #	145	149,90
Guerbet	265	263
Hermes internat.1#	1293	1295
Hurel Dubois	450	450
ICBT Groupe #	199,60	198,60
I.C.C. ◆	131	131
Idianova ◆	75,40	75,40
Int. Computer ◆	133,90	133,90
IPBM	78	78
M6-Metropole TV	460	460
Manitou #	559	558
Manutan	390,10	400
Marie Brizard	910	908
Maxi-Livres/Profr.	222	205,70
Mecelec (Ly)	80	79
MGI Coutier	236	236
Monneret Jouet Ly#	80	80
Naf-Naf #	48,90	46,50
NSC Schlum. Ny	650	640
Onet #	885	879
Paul Predault #	160	160
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	86,30	86,30
Pochet	801	810
Poujoulat Ets (Ns) ◆	230	230
Radiall #	510	510
Rallye(Cathiard)Ly	210	208,20
Reydel Indust.Li	999	1045
Robertet #	1180	1180
Rouleau-Guichard	335	335,10
Securidev #	75	75
Smoby (Ly)#	545	566
Sofco (Ly)	80,60	76,65
Sofibus ◆	357	357
Sogepag #	132,30	130
Sogeparc (Fin)	678	680
Sopra	295,90	291
Steph.Kelian #	75	71,50
Sylea	516	518
Teisseire-France ◆	189	189
TF1-1	574	568
Thermador Hold(Ly)	278	287
Trouvay Cauvin #	68,10	69,80
Unilog	474	476
Union Fin.France	620	610
Viel et Cie #	118,90	117,50
Vilmorin et Cie #	470	475
Virbac	585	588

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 10 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	118	[illegible]
Coil	230	[illegible]
Electronique D2	485	[illegible]
FDM Pharma n.	197,90	[illegible]
Genset	274	[illegible]
High Co.	230	[illegible]
Infonie	172	[illegible]
Joliez-Regol	99,50	[illegible]
Mille Amis	98	[illegible]
Picogiga	161	[illegible]
Proxidis	53	[illegible]
Stelax	4,60	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 10 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	716	716
Crédit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	67	[illegible]
Mumm ◆	1380	[illegible]
Sema Group. SA ◆	750	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	131	131

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

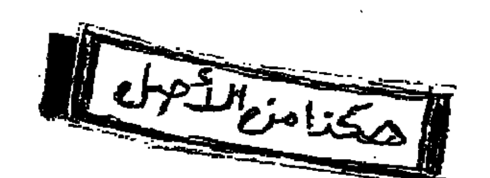
SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 9 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	122,48	116,65
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2464,57	2428,15
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9543,50	9543,50
Arbitr. Première	9464,15	9370,45
Arbitr. Sécurité	17505,80	17418,71
BNP		
Antigone Trésorerie	864898	864898
Natio Court Terme	13894	13894
Natio Court Terme2	377318	377318
Natio Epargne	2229,30	2207,23
Natio Ep. Capital C/D	16253,91	16092,98
Natio Ep. Croissance	2410,54	2363,27
Natio Ep. Obligations	222,97	218,60
Natio Epargne Retraite	139,22	136,49
Natio Epargne Trésor	10920,97	10899,17
Natio Epargne Valeur	570,02	558,84
Natio France Index	1168,02	1145,12
Natio Immobilier	1212,81	1189,03
Natio Inter	1912,54	1875,04
Natio Monétaire C/D	5386,89	5386,89
Natio Opportunites	158,57	155,46
Natio Patrimoine	1536,99	1506,85
Natio Perspectives	1279,34	1254,25
Natio Placements C/D	77230,72	77230,72
Natio Revenus	1116,20	1105,15
Natio Sécurité	11706,02	11706,02
Natio Valeurs	1081,60	1060,39
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	90338,45	90338,45
Oblig. tres caté.	245,09	241,47
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	670	650,49
Le Livret Portefeuille D	893,08	867,07
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Develop. C/D ◆	2244,10	2239,62
Patrimoine Retraite C	303,14	297,20
Sicav Associations C	2383,28	2383,28
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19216,38	19216,38
Mutual. dépôts Sicav C	18737,80	18719,08
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	219,25	214,95
Ecur. Capicourt C	226,32	226,32
Ecur. Capitalisation C	235,20	235,20
Ecur. Distrimonétaire D	10381,70	10381,70
Ecur. Expansion C	81038,40	80715,54
Ecur. Géovaleurs C	2936,57	2878,99
Ecur. Investis. D	179,42	175,90
Ecur. Monépremière	11082,99	11082,99
Ecur. Monétaire C/D	12806,90	12806,90
Ecur. Trésorerie C/D	314,99	314,99
Ecur. Trimestriel D	2008,27	1992,33
Eparcourt-Sicav D	195,81	195,81
Géoptim C	12125,96	11946,76
Géoptim D	11800,94	11626,54
Horizon C	1768,43	1733,75
Prévoyance Ecur. D	101,83	101,83
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11595,97	11572,82
Ecur. Sécuripremière C	11674,49	11662,83
Ecur. Sensipremière C	12466,90	12435,81
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ○	117181,09	117181,09
Atout Amérique	142,59	139,11
Atout Asie	99,22	96,80
Atout Futur C	615,16	600,16
Atout Futur D	586,81	572,50
Coexis	1857,13	1851,94
Dieze	1918,60	1882,83
Elicash ○	929340,33	929340,33
Epargne-Unie	171,42	167,24
Eurodyn	1920,72	1873,82
Indicia ◆	1299,57	1267,64
Moné.JC ○	11718,50	11718,50
Moné.JD ○	11718,50	11718,50
Oblifutur	517,95	508,29
Oraction	1723,41	1681,38
Revenu-Vert	1227,29	1204,41
Sévéa ◆	108,30	105,66
Synthésis	16913,42	16581,78
Uni Foncier	1228,19	1198,23
Uni France	681,87	665,24
Uni Garantie C	1792,40	1758,98
Uni Garantie D	1457,34	1430,17
Uni-Régions	1553,85	1515,95
Univar C ○	303,71	303,71
Univar D ○	297,94	297,94
Univers Actions	190,31	185,67
Univers-Obligations	226,03	221,82
CIC BANQUES		
Francic	575,21	558,46
Francic Pierre	117,17	113,76
Francic Régions	1626,40	1579,03
CIC PARIS		
Cicamondé	1325,68	1287,07
Converticic	360,94	355,61
Ecocic	1462,73	1420,13
Oblicic Mondial	3436,33	3385,55
Oblicic Régions	1176,91	1159,52
Rentacic	168,35	165,86
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1358,15	1344,70
Lion 20000	16868,57	16868,57
Lion Association	11469,12	11469,12
Lion Plus	1477,23	1448,26
Lion Trésor	2438,18	2414,04
Oblilion	1898,35	1879,55
Sicav 5000	595,77	584,09
Slivafrance	999,65	980,05
Slivam	491,76	482,12
Slivarente	235,25	230,64
Slivinter	608,72	598,78
Trilion	5280,41	5212,65
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes ◆	2134,96	2093,70
Créd.Mut.Act.France ◆	127,35	128,96
Créd.Mut.Ep.Cour.T	887,71	887,71
Créd.Mut.Ep.Ind.C	108,31	105,67
Créd.Mut.Ep.J	22544,55	22544,55
Créd.Mut.Ep.long.T ◆	240,82	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1262,50	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1789,62	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1110,16	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	698,81	[illegible]
Saint-Honoré Capital	18784,07	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	657,31	[illegible]
St-Honoré Pacifique	749,34	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1803,55	[illegible]
Stratégie Actions	972,18	[illegible]
Stratégie Rendement	1857,95	[illegible]
LA POSTE		
Amplitude Monde C	821,11	[illegible]
Amplitude Monde D	799,90	[illegible]
Amplitude Europe C/D	117,36	[illegible]
Elanciel D	136,83	[illegible]
Emergence Poste D	113,94	[illegible]
Géobilys C	634,61	[illegible]
Géobilys D	605,69	[illegible]
Intensys C	115,50	[illegible]
Intensys D	110,61	[illegible]
Latitude C	145,02	[illegible]
Latitude D	137,18	[illegible]
Oblitys D	602,14	[illegible]
Plénitude D	162,98	[illegible]
Poste Gestion C	43640,25	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5338,78	[illegible]
Solstice D	2357,58	[illegible]
Thésora C	943,03	[illegible]
Thésora D	858,38	[illegible]
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37292,85	37292,85
Actimonétaire D	31740,66	31740,66
Cadence 1 D	1087,03	1076,22
Cadence 2 D	1074,98	1064,34
Cadence 3 D	1062,04	1051,52
Capimonétaire C	403,60	403,60
Capimonétaire D	375	374,62
Sogeoblig C	8786,72	8699,72
Interoblig C	6676,77	6610,66
Intersélection France D	595,20	583,53
S.G. France opport. C	1690,96	1657,80
S.G. France opport. D	1630,65	1598,68
Sogenfrance C	1520,69	1490,87
Sogenfrance D	1403,42	1375,90
Sogépargne D	321,33	318,15
Soginter C	1832,10	1796,18
Fonds communs de placements		
Favor D	1189,03	1165,72
Sogefiance D	1664,77	1648,29
Sogenfrance Tempo D	148,91	148,91

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل



AUJOURD'HUI

SCIENCES

DISTINCTIONS L'Académie royale des sciences de Suède a attribué, mercredi 9 octobre, les prix Nobel de physique et de chimie 1996, d'un montant de 7,4 millions de couronnes (5,8 millions de francs). ● EN PHYSIQUE, le comité a retenu les Américains David Lee et Robert Richardson de l'université Cornell (New York), ainsi que Douglas Osheroff, leur ancien élève, de l'université Stanford (Californie) pour leur découverte de la superfluidité de l'hélium 3 liquide. ● CETTE PROPRIÉTÉ se manifeste à très basse température par une absence totale de viscosité. ● EN CHIMIE, le Britannique Harold Kroto, de l'université du Sussex, et les Américains Robert Curl et Richard Smalley, de l'université Rice (Texas), ont été couronnés pour leur découverte des fullerènes. ● CES MOLÉCULES de carbone en forme de ballon de football et de tube ouvrent la voie à une chimie nouvelle.

Les Nobel récompensent la découverte de la superfluidité de l'hélium 3

Aux propriétés de son cousin, l'hélium 4, découvertes en 1930, ce gaz rare, qui se liquéfie à une température voisine du zéro absolu, ajoute des qualités similaires à celles des cristaux liquides et des supraconducteurs, ouvrant de nouvelles perspectives à la recherche

SUR LA ROUTE du prix Nobel de physique, il y a encore de la place pour le hasard. Les lauréats du prix 1996, les physiciens américains David M. Lee, Douglas D. Osheroff et Robert C. Richardson, ne le contesteront pas. En 1972, il s'en est fallu d'un rien pour que leur échappent de petites anomalies de comportement d'une variété particulière de l'hélium. Mieux même, la première interprétation qu'ils en firent fut erronée sans que leurs collègues et concurrents parvinssent pour autant à les doubler.

Pourtant, nombreuses étaient les équipes qui se passionnaient pour cet élément, rare sur Terre, qui fait le bonheur des propriétaires de montgolfières, mais fait preuve d'un drôle d'exotisme dès qu'il est porté à des températures proches du zéro absolu. Là où les autres deviennent de glace, il se liquéfie. De telle manière qu'il en devient presque insaisissable et peut alors « sortir » du récipient dans lequel on tente en vain de le confiner.

Cette capacité à jouer les anguilles, les chercheurs parlent volontiers de « superfluidité », n'a été mise en évidence qu'à la fin des années 30 par le Russe Piotr Kapitza (Prix Nobel 1978). Reprenant des expériences sur la liquéfaction à très basse température d'une variété particulière d'hélium, l'hélium 4, il montre qu'à une température de 2,17 degrés au-dessus du zéro absolu (– 273,15 degrés Celsius), l'hélium liquide « mouille » parfaitement – ce n'est pas le cas de l'eau – les surfaces avec lesquelles il est en contact. Il coule alors sans frottements, sans viscosité dans les tubes capillaires les plus fins.

DÉFI AUX LOIS DE LA PHYSIQUE

Ainsi, lorque l'on verse de l'hélium superfluide dans une sorte de thermos ouverte (vase Dewar), elle-même entourée d'une seconde thermos, l'hélium remonte sans difficulté les parois de la première pour remplir bien vite le volume de la seconde. Et ce jusqu'à ce que les niveaux soient égaux dans les deux bouteilles ! Jamais liquide ne fut auparavant capable de telles prouesses qui défient les lois de la physique classique, mais s'accommodent de celles de la physique quantique.

L'expérience du vase Dewar

Bouteille Thermos (Vase Dewar) — Température : – 270 °C — Hélium liquide — Avant — Après

Température ambiante — Eau — Avant — Après

Aussitôt après avoir été versé dans le premier vase Dewar, l'hélium remonte ses parois et, contrairement à l'eau, se déverse à l'extérieur du récipient. Ce phénomène s'arrête lorsque les deux niveaux sont les mêmes dans les deux récipients.

Même superfluide, l'hélium 4 est aujourd'hui un produit tellement banal qu'on le trouve dans le commerce aux alentours de 40 F le litre. Ce n'est pas le cas de son homonyme, l'hélium 3, que vient de couronner le Nobel de physique. Cet isotope de l'hélium qui, comme le précise Olivier Avenel du Service de physique de l'état condensé (CEA Saclay), *« se sépare de son demi-frère comme l'huile du vinaigre »*, est *« dix mille fois plus rare que l'hélium 4 »*. D'où son prix : 1 000 francs le litre à l'état gazeux et bien plus à l'état liquide, car il faut 700 l de gaz pour en faire un litre. On comprend donc que ce *« drôle »* de contorsionniste, qui n'a encore aucune application économique, fasse l'objet des plus grands soins.

Pour l'heure, seule la paillasse du laboratoire est son domaine. Un domaine qui mobilise de très nombreuses équipes de chercheurs depuis plus de vingt ans. *« Une telle mobilisation ne pouvait que plaire aux membres du comité Nobel »*, souligne Sébastien Balibar, du laboratoire de physique statistisque de l'Ecole normale supérieure (Paris), pour qui ce prix est *« très mérité »*.

BIG BANG EN GOUTTE

Le profane y sera sans doute moins sensible, car, finalement, Lee, Oserhoff et Richardson ont seulement démontré, en 1972 à la Cornell University (New York), que l'hélium 3 était, comme l'hélium 4 trente-cinq ans plus tôt, superfluide. La différence tient à ce que la température où l'expérience est réalisée est considérablement plus basse : elle se situe en effet à 2 millièmes de degrés au-dessus du zéro absolu.

Ce résultat a bouleversé le petit monde de la physique après que le Britannique Anthony Leggett, aujourd'hui installé aux Etats-Unis, en eut fait l'interprétation dans une synthèse qui, rappellent Olivier Avenel et Sébastien Balibar, emprunte aux recherches menées par deux paires franco-américaines : Morel-Anderson en 1961, et Balian-Werthamer en 1963. En effet, si l'hélium 4 et l'hélium 3 sont tous deux des liquides superfluides à très basses températures, ils présentent de petites différences aux conséquences incalculables pour la recherche fondamentale.

Dans le premier, qui est apprécié des industriels pour ses formidables capacités de réfrigérant et de conducteur de chaleur – meilleur que le cuivre –, les atomes *« se déplacent ensemble de façon ordonnée »*. Dans le second, ils obéissent aux mêmes règles, mais en « voyageant » par paires. Une particularité qui intrigue et qui rappelle aux physiciens d'autres « paires » responsables du passage sans pertes des courants dans les conducteurs électriques à très basses températures (supraconductivité).

Cette étrange ressemblance n'est pas la seule, puisque l'hélium 3, outre ses propriétés magnétiques, présente, selon les chercheurs, des propriétés d'anisotropie qui l'apparente aussi aux cristaux liquides. Bref, une vraie bête de laboratoire. Un formidable cobaye qui, explique Olivier Avenel, *« est suffisamment complexe pour qu'on ne puisse pas prévoir ses propriétés, mais suffisamment bien connu pour que, une fois découvertes, on parvienne à les expliquer. »*

Les récentes expériences menées en France, à Grenoble, par Henri Godfrin et Youri Bunkov, en Grande-Bretagne, à Lancaster, par George Pickett et Sean Fischer, et en Finlande, à Helsinki, par l'équipe de Mati Krusius (*Le Monde* du 5 août) témoignent de cela dans la mesure où, récemment, des entités étranges, « lues » dans les tourbillons de l'hélium 3, pourraient expliquer certains phénomènes... cosmiques – les cordes – apparus dans la première seconde d'existence de l'Univers !

Jean-François Augereau

Trois Américains

● **David M. Lee** est né le 20 janvier 1931 à Rye, dans l'Etat de New York. Après un doctorat de physique à l'université Yale, en 1959, il a effectué l'essentiel de sa carrière universitaire au département de physique de l'université Cornell, séjournant dans des centres de recherche étrangers (Pékin en 1981 ; Grenoble en 1994) en tant que professeur invité. En dehors des travaux sur la superfluidité de l'hélium 3, qui lui ont valu le prix, M. Lee a observé des ondes de spin dans l'hydrogène polarisé.

● **Douglas Osheroff** est né le 1er août 1945 à Aberdeen, dans l'Etat de Washington.
Il a obtenu son doctorat de physique à l'université Cornell en 1973. Entré l'année précédente au laboratoire Bell à Murray Ill, dans le New Jersey, il prend en 1982 la tête du département de recherche en physique des états solides et basses températures.
Depuis 1987, il occupe la chaire de physique à l'université Stanford, en Californie.

● **Robert Richardson** est né le 26 juin 1937 à Washington DC. Diplômé de l'université Duke, il dirige à l'université Cornell, depuis 1990, le laboratoire de physique atomique et des états solides. En 1984, il a passé un an au centre d'étude Bell, dans le laboratoire de Douglas Osheroff. Il partageait déjà avec lui et David Lee le prix Sir Francis Simon Memorial (1976) et le prix Olivier Buckley pour la physique des solides (1980) pour la découverte de la superfluidité dans l'hélium 3.

Quand les chimistes manipulent des molécules-ballons de football

Imaginées après des observations d'étoiles, les fullerènes vont trouver des applications biomédicales, électroniques et technologiques

DE L'INFINIMENT grand à l'infiniment petit. La formule s'applique le plus souvent aux physiciens qui tentent de recréer les conditions du Big Bang dans leurs accélérateurs géants en cassant les atomes. Pour une fois, ce sont des chimistes qui ont suivi cette voie récompensée aujourd'hui par le prix Nobel.

C'est parce qu'il avait la tête dans les étoiles que le Britannique Harold Kroto réalisa avec les Américains Robert Curl et Richard Smalley les travaux qui amenèrent les trois hommes à découvrir les fullerènes, ces molécules de carbone en forme de ballons de football ou de tubes. L'histoire a commencé au début des années 80. A la fois chimiste et astrophysicien, Kroto braquait alors les antennes des radiotélescopes pour analyser la composition chimique des milieux stellaires et, notamment, celle d'étoiles riches en carbone. C'est ainsi qu'il détecta un jour une *« raie caractéristique »* du carbone qui ne correspondait pas aux variétés connues de cette substance (graphite ou diamant). Kroto pensa qu'il s'agissait de longues chaînes d'atomes de carbone et d'azote inconnues sur Terre.

L'« astrochimiste » britannique en était là de ses réflexions quand, au printemps 1984, il rencontra Robert Curl à un congrès consacré aux structures moléculaires qui se tenait à Austin. Celui-ci lui parla de l'appareil que Richard Smalley avait mis au point à Houston : un laser pulsé capable de vaporiser à peu près n'importe quoi. Curl travaillait sur cet engin avec Smalley pour étudier les agrégats (agglomérats comportant un nombre limité d'atomes ou de molécules) métalliques. Mais ces travaux pouvaient tout aussi bien s'appliquer au carbone...

Reprenant, en les modifiant, des expériences similaires réalisées peu de temps auparavant par des chimistes d'Exxon, les trois hommes observèrent une raie étrange émise par les agrégats de carbone qu'ils avaient obtenus. Mesure faite, elle semblait provenir d'une molécule comportant soixante atomes de carbone. Ce n'était probablement pas la chaîne imaginée par Kroto.

Interrogés, des confrères du département de mathématiques de l'université répondirent que soixante points reliés entre eux formaient une boule à facettes comportant 20 hexagones et 12 pentagones, soit... un ballon de football. Fort de cette étude, Kroto, Curl et Smalley démontrèrent que les atomes de carbone étaient, effectivement, susceptibles de s'assembler ainsi. Par référence à l'architecte américain Buckminster Fuller, qui, dans les années 50, construisait des dômes géodésiques (en forme de ballon), ils appelèrent leur nouvelle molécule « Buckminsterfullerene ». Bientôt rebaptisée C60, elle fit l'objet d'un article dans la revue scientifique *Nature* du 14 novembre 1985.

UN SUSPENSE DE CINQ ANS

« Ils eurent beaucoup de chance, souligne André Rassat, directeur du département de chimie de l'Ecole normale supérieure de Paris. *Car, à la même époque des physiciens et des astrophysiciens travaillaient sur une idée similaire. De plus, des théoriciens avaient, à la fin des années 60, imaginé qu'une molécule de C60 pouvait exister. »* Curl, Kroto et Smalley ignoraient, semble-t-il, ces travaux. Mais, ils eurent le mérite de la fabriquer les premiers.

Les formes nouvelles du carbone

Graphite — Diamant — nanotube — C_{60}

Source : New Scientist — Infographie Le Monde

Grâce aux travaux de Curl, Kroto et Smalley, les structures "traditionnelles" du carbone en feuille (graphite) ou en cristal (diamant) se sont enrichies des fullerènes en forme de sphère à facettes (comme le C_{60}) ou de tube fermé aux deux extrémités.

Restait à confirmer ces résultats. Le suspense dura près de cinq ans. Ce n'est qu'en juillet 1990 que l'équipe de l'Allemand W. Krätschmer, à Heidelberg, parvint à fabriquer suffisamment de C60 pour que la molécule puisse être étudiée. *« Il aurait dû être récompensé lui aussi »* par les académiciens suédois, estime André Rassat.

Dès lors, les choses se sont précipitées. Chimistes et physiciens se sont emparés de cette découverte (*Le Monde* du 12 juin 1991). Toute une famille de molécules nouvelles est née : les « fullerènes », en forme de boule comportant un nombre (pair) variable d'atomes de carbone et, plus tard, les « nanotubes » en forme de tube fermé aux deux bouts.

Après des débuts difficiles, leurs applications paraissent prometteuses. *« Les propriétés physiques comme la supraconductivité, détectées au départ, se sont très vite avérées décevantes »*, explique Patrick Bernier (CNRS/université de Montpellier), le premier à avoir fabriqué des fullerènes en France. *« En revanche*, ajoute-t-il, *toute une chimie est en train de naître autour de ces molécules. »*

L'INTÉRÊT DES MILITAIRES

Le C60 en solution dans un liquide ou un gel transparent constitue un remarquable écran absorbant capable d'*« écrêter »* la lumière au-delà d'une certaine puissance. *« Les militaires se sont rués là-dessus »*, affirme Patrick Bernier. Les nanotubes peuvent former des fils conducteurs plus résistants que l'acier. Des simulations sur ordinateur ont montré que la molécule de C60 avait juste la bonne dimension pour s'introduire dans les pores de la membrane du virus du sida et le combattre.

Hors des Etats-Unis ou du Japon, la recherche en Europe se fait surtout en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Italie. Mais la France est loin d'en être absente. André Rassat étudie, avec la société Igol, l'amélioration des huiles moteur par adjonction de fullerènes. Claude Hélène (Inserm, CNRS, Muséum d'histoire naturelle) utilise le C60 pour couper sélectivement l'ADN.

Patrick Bernier, pour sa part, cherche à fabriquer des nanotubes en grande quantité en utilisant non plus un laser, mais le four solaire d'Odeillo. Des recherches suivies avec attention par Richard Smalley qui, *« imagine déjà des usines spatiales en orbite pour fabriquer des fullerènes à partir de l'énergie solaire »*.

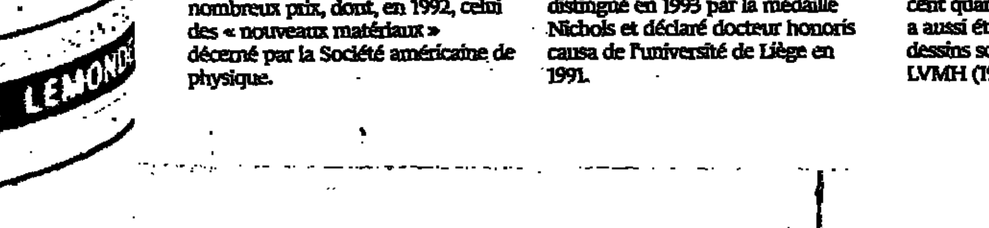
Jean-Paul Dufour

De Houston à Brighton

● **Robert Curl Jr.** est né le 23 août 1933 à Alice (Texas). Docteur en chimie, diplômé de l'université de Californie à Berkeley, en 1957, il a effectué sa carrière à l'université Rice de Houston, au Texas. Il a travaillé temporairement au Canada (1972), au Japon (1977) et en Allemagne (1985). Il a reçu de nombreux prix, dont, en 1992, celui des « nouveaux matériaux » décerné par la Société américaine de physique.

● **Richard Smalley**, né le 6 juin 1943 à Akron (Ohio), a commencé ses études de chimie à l'université du Michigan et a obtenu son PhD de chimie en 1973, à l'université de Princeton. Depuis 1976, il enseigne à l'université Rice (Texas). Membre des sociétés américaines de physique et de chimie, il a été distingué en 1993 par la médaille Nichols et déclaré docteur honoris causa de l'université de Liège en 1991.

● **Le Britannique Harold Kroto**, né le 7 octobre 1939 à Wisbech, est diplômé de l'université de Sheffield. Il travaille ensuite au Canada (NRC) puis aux laboratoires Bell, aux Etats-Unis, jusqu'en 1966, avant de revenir à l'université du Sussex, à Brighton, où il enseigne depuis lors. Sir Harold Kroto, auteur de deux cent quarante articles scientifiques, a aussi été récompensé pour ses dessins scientifiques par le prix LVMH (1994).







A trente-huit ans, Jeannie Longo prolonge sa route par un onzième titre mondial

Elle a devancé de 48 secondes Cathy Marsal

Après son échec contre le record de l'heure, la Française a renoué avec le succès, deux mois après sa première médaille d'or olympique, dans le contre-la-montre individuel. Elle a conservé à Lugano le titre acquis en Colombie en 1995. Elle a précédé de 48 secondes une autre Française, Cathy Marsal, de douze ans sa cadette, et de 54 secondes l'Italienne Alessandra Cappellotto.

LUGANO
de notre envoyé spécial

Depuis notamment les travaux de Marie Curie sur l'atome, il est de notoriété publique que d'insondables quantités d'énergie peuvent se nicher dans l'infiniment petit. Un autre bout de femme vient de confirmer à sa manière la pertinence de cette théorie. Elle a établi que quarante-huit kilos suffisent à héberger une incommensurable force. Ses expérimentations répétées ne lui vaudront jamais le prix Nobel. Elles lui ont cependant permis de glaner onze titres de championne du monde de cyclisme depuis 1985. Le dernier en date a été acquis, mercredi 9 octobre, à Lugano, dans l'épreuve du contre-la-montre.



Jeannie Longo aura trente-huit ans le 14 octobre, mais se refuse à les faire. S'il est adage que le sport conserve, il est également avéré que la haute compétition n'a aucun respect pour les anciens. « La » Longo devrait être depuis longtemps en dépassement d'âge, surclassée, blasée, si ce n'est usée. Mais il suffisait d'écouter cette femme après la victoire, d'entendre ce joyeux gazouillis, pour saisir combien intensément la championne vit encore sa carrière. L'entassement des saisons et des performances n'a en rien entamé la combativité de la cycliste. Son enveloppe menue semble une inépuisable pile.

Bien des raisons physiques peuvent être avancées pour expliquer cette longévité. *« A mes débuts, je ne faisais pas énormément de kilomètres,* énonce l'intéressée. *Je me suis ménagée. Et puis, je suis une montagnarde qui a toujours soigné sa qualité de vie. Je suis restée proche de la nature et j'ai des goûts très simples. J'évite par-dessus tout les lieux enfumés. »* Ces précautions sanitaires pourraient expliquer que Jeannie Longo fasse une centenaire. Elles ne sauraient porter quiconque sur un podium. Mais ce physique entretenu à l'année longue est surtout chevillé à une inoxydable volonté. *« C'est vrai que j'ai du caractère. »*

« JE ME SUIS RASSURÉE »

L'expérience a rendu Jeannie Longo plus forte encore. Elle lui a permis de canaliser sa hargne. Elle qui avait tendance par le passé à s'en prendre à la Terre entière ne se connaît plus qu'une seule ennemie à vaincre : elle-même. *« Quand Luperini me bat dans le Tour de France, il n'y a rien à dire : je sais qu'elle est plus forte que moi en montagne,* explique la Française. *Mais lorsque je me bats moi-même sur une course en commettant des erreurs, je suis alors terriblement déçue. »* Ses défaillances lui sont chaque fois d'insupportables blessures. Jeannie Longo fonctionne à l'amour-propre.

La championne a ainsi très mal vécu son échec dans la tentative contre le record de l'heure, dimanche 29 septembre, à Stuttgart (*Le Monde* du 1er octobre). *« J'avais consenti trop d'efforts pour en arriver à ça »*, raconte-t-elle. Se sentant humiliée par une performance indigne d'elle, la Grenobloise envisageait de tout plaquer à sa descente de bicyclette et ne voulait plus entendre parler de cet engin de torture. Le lendemain midi, elle déjeunait chez sa sœur à Annecy. *« Il faisait très beau ce jour-là,* raconte Patrice Ciprelli, son mari et entraîneur. *Nous avons donc décidé de prendre les chemins buissonniers pour rentrer à la maison. Sur les petites routes, Jeannie a eu envie de monter à vélo. Elle a même grimpé un col, pour le plaisir. Les deux jours qui ont suivi ont également été très agréables. Jeannie en a profité pour se promener encore à vélo. »*

Jeudi et vendredi, la championne et son mari ont investi la piste en bois de Grenoble. Ils ont disséqué ce qui avait pu clocher à Stuttgart. Ils ont étudié le matériel, la position, décliné toutes les possibilités. Chronomètre à l'appui, la Française s'est prouvée qu'elle valait mieux que le décevant résultat réalisé en Allemagne. *« Je me suis rassurée,* explique-t-elle. *A Stutt- gart, j'avais simplement eu ce que les étudiants appellent le trou de l'examen. »* Apaisée, elle a passé le samedi à se reposer dans sa maison, au milieu de la campagne, au-dessus des pollutions de Grenoble. Le dimanche, elle partait pour Lugano, sûre d'être encore elle-même et décidée à rattraper son échec.

Ainsi roule Jeannie Longo. Trop d'orgueil lui interdit de rester sur un échec. Mais il lui impose également de se remettre en selle après chaque victoire. Jusqu'à quand durera cette griserie ? *« Parfois, je me dis que j'en ai assez fait*, avoue-t-elle. *C'est quand même fatigant. »* Les dernières vacances du couple remontent à trois ans : une petite semaine passée dans les Caraïbes, à goûter une autre vie. Parfois reviennent des envies de *farniente* mais quelque chose de plus fort encore ramène alors cette femme vers son vélo.

Paradoxalement, une des sportives les plus populaires de France, avec Florence Arthaud et Marie-José Pérec, n'est toujours pas parvenue à inspirer le respect. Même avec le temps, les ricanements que suscitent le cyclisme féminin font toujours mal. *« Quand je m'adresse à des services de communication d'entreprise pour trouver un sponsor, je suis souvent prise de haut*, raconte Jeannie Longo. *On me dit que le cyclisme féminin ne colle pas avec l'image que l'entreprise veut se donner, qu'il est trop confidentiel. Alors je leur dis :* "Vous savez à qui vous parlez ?" *Je sais que cela doit leur paraître prétentieux, mais de quel droit me méprisent-ils, ces gens ? Bien sûr que je ne suis pas grande et élancée comme Marie-José Pérec ; que Florence Arthaud a pour elle la fascination que provoque la voile. Mais, moi, je ne suis pas rien, quand même. Mon image dépasse celle de mon sport. Je suis connue par tous les Français, des milieux aisés comme des couches populaires. »* Le temps d'un spot publicitaire ou d'un autre hommage, peut-être un jour Jeannie Longo obtiendra-t-elle ce après quoi elle court depuis si longtemps : la reconnaissance.

Benoît Hopquin

Catherine Marsal, la dauphine

Catherine Marsal a terminé à la deuxième place du contre-la-montre individuel, à 48 secondes de Jeannie Longo, de presque treize ans son aînée. Depuis longtemps déjà, on prédit le plus bel avenir à ce jeune talent. En 1985, quand Jeannie Longo remportait son premier titre mondial, « Cathy » Marsal n'était encore que championne de France cadette. En 1990, à l'époque du premier départ en retraite de Longo, elle avait remporté le titre de championne du monde sur route, à dix-neuf ans. En 1995, elle était parvenue à arracher le record de l'heure à son aînée avant de s'en trouver immédiatement dépossédée par la Britannique Yvonne McGregor.

Les jeunes se bousculent au portillon d'Aimé Jacquet

En s'imposant 4-0 contre la Turquie l'équipe de France de football a établi une série de trente matches sans défaite

POUR LES JOUEURS de tennis amateurs d'amortie, l'effet « rétro », qui consiste à freiner la vitesse d'une balle, procure un plaisir croissant. D'abord celui de voir l'adversaire s'échiner dans une longue course impuissante. Ensuite, le délice de l'observer, dépité, regarder la balle revenir de l'autre côté du filet et s'écraser mollement dans le camp de l'auteur du geste périlleux. Moins fréquemment, le football offre l'opportunité d'expédier ainsi à sa guise la sphère en des trajectoires inattendues.


FOOTBALL

Mercredi 9 octobre, à la fin du match remporté (4-0) par la France face à la sélection nationale turque, le Messin Robert Pirès s'est octroyé le luxe de glisser, après un coup d'œil cristallin, le pied sous le ballon pour lui impulser cette courbe ralentie, un instant suspendue au-dessus de la tête du gardien adverse, finalement ponctuée d'une caresse dans le petit filet turc (83e). Il fallait le culot d'un gamin, revêtu du maillot bleu pour la deuxième fois, pour risquer de laisser sa chaussure plantée dans le gazon en décollant le ballon de quelques ridicules centimètres.

Les Français semblaient avoir convenu de contourner l'obstacle par les airs. Au terme d'une première demi-heure poussive, Laurent Blanc (33e), puis Reynald Pedros (34e), réconcilié avec le maigre public du Parc des Princes après la bronca qui l'avait accueilli, le 31 août, contre le Mexique, ont tour à tour obligé Rüstü Recber à constater sa position trop avancée.

Ces gourmandises au milieu de la défense turque ne pouvaient s'achever sans l'enchaînement des deux compères Zinedine Zidane et Youri Djorkaeff, ponctué d'une frappe croisée du deuxième (50e). Hormis cette combinaison classique des piliers de l'attaque française, les « jeunes turcs » ont permis d'évaluer le réservoir dont dispose la sélection nationale pour la série de rencontres amicales en vue de la Coupe du monde de 1998, sans interrompre le feuilleton de trente matches sans défaite (dix-neuf victoires et onze résultats nuls) depuis la prise de fonctions d'Aimé Jacquet.

Mercredi, la pelouse du Parc des Princes a pris des allures de laboratoire expérimental, après les nombreuses défections dues à des blessures. En défense, notamment, les absences de Marcel Desailly et Alain Roche ont permis au Guingampais Vincent Candela et à l'Auxerrois Alain Goma d'étrenner le maillot de la sélection nationale.

PERSPECTIVES NOUVELLES

En dépit de la relative stabilité du bloc défensif français, ces deux inconnus pourraient ouvrir des perspectives nouvelles si Aimé Jacquet décide de donner une chance sérieuse à ces jeunes pousses. Paradoxalement, les vertus offensives des équipes modernes passent de plus en plus souvent par les velléités de leurs défenseurs. Face à des milieux de terrain embouteillés, les espaces disponibles sur les ailes permettent de créer les brèches salvatrices.

Admiratifs des schémas tactiques de Johan Cruyff, Francis Smerecki, l'entraîneur de Guingamp, et Guy Roux, son homologue auxerrois, ont depuis longtemps habitué Vincent Candela et Alain Goma à étoffer ce registre offensif. En dépit de son poste de stoppeur face aux Turcs, Alain Goma évolue sur le flanc droit de la défense bourguignonne. Lors de la dernière journée de championnat, samedi 5 octobre, il a inscrit l'unique but de son équipe, face à Cannes, tandis que Vincent Candela donnait la victoire aux Guingampais, contre Lyon.

Doués techniquement, clairvoyants et rapides dans leurs relances, les nouveaux promus ont permis aux attaquants français de déborder la défense turque. Un apport de taille puisque les Bleus, en dépit des quatre buts inscrits, n'ont pas encore retrouvé un avant-centre indiscutable. En l'absence de Christophe Dugarry et Nicolas Ouédec, Patrice Loko a semblé mal à l'aise dans son rôle d'attaquant de pointe. Or, seul un véritable chasseur de buts pourrait concrétiser les services luxueux d'un milieu de terrain pléthorique et de cette nouvelle génération de défenseurs. Avant la rencontre, l'équipe de France juniors, vainqueur, en août, du championnat d'Europe, a été présentée au public. Son capitaine, l'attaquant monégasque Thierry Henry, âgé de dix-neuf ans, symbolise cet attaquant de demain. Le prochain match amical de l'équipe de France, dans un mois au Danemark, pourrait lui donner l'occasion d'intégrer le laboratoire d'Aimé Jacquet.

Fabrice Tassel

L'Estonie, forfait à domicile

Les Ecossais ont pris la tête du groupe 4 de qualification pour la Coupe du monde 1998, après une victoire éclair sur les Estoniens. Ceux-ci ne se sont pas présentés, mercredi, au stade de Tallinn et ont donc perdu la rencontre 3-0, comme l'indique le règlement de la Fédération internationale (FIFA). L'arbitre yougoslave Miroslva Radoman a constaté l'absence des Estoniens, alors que les Ecossais étaient bien sur le terrain. Il a sifflé le coup d'envoi de la rencontre à l'heure prévue et, quelques secondes plus tard, la fin de la partie.

Quelques heures plus tard, la fédération estonienne protestait violemment, se plaignant d'un « mauvais coup ». Le match avait d'abord été prévu à 17 h 45, mais, à la demande des Ecossais, trouvant l'éclairage trop faible, la FIFA avait décidé, mercredi matin, de faire jouer la rencontre à 15 heures.

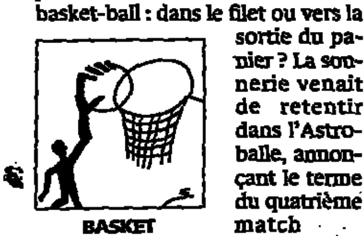
Le dossier du match sera présenté le 20 octobre à la commission de la FIFA pour l'organisation de la Coupe du monde 1998, qui recevra la réclamation de la fédération estonienne avant de rendre sa décision le 7 novembre.

Villeurbanne conserve la première place de son groupe en Euroligue

Les basketteurs de l'Asvel ont remporté contre l'Olimpia Ljubljana leur troisième victoire en quatre matches

VILLEURBANNE
de notre envoyé spécial

Le ballon a atteint le cerceau, puis il a hésité, comme souvent en basket-ball : dans le filet ou vers la sortie du panier ? La sonnerie venait de retentir dans l'Astroballe, annonçant le terme du quatrième match comptant pour l'Euroligue disputé par l'Asvel, opposée, mercredi 9 octobre, à Villeurbanne, aux Slovènes de l'Olimpia Ljubljana. L'ultime tir slovène était parti après un entre-deux engagé en tête de raquette villeurbannaise à quatre dizièmes de seconde de la fin du match. Les Villeurbannais, à la poursuite de leurs adversaires depuis le début de la partie, venaient de s'emparer de la tête (70-69), d'une manière inespérée, grâce à deux lancers francs de Delaney Rudd réussis à peine douze secondes plus tôt.


BASKET

Un minuscule point d'avance et une poussière de seconde à tenir : dans l'aire qui lui est réservée, Greg Beugnot, le coach de l'Asvel, ne savait plus comment sécher ses paumes en sueur. Pendant trente-neuf minutes, ses joueurs n'avaient pas su s'imposer dans la raquette adverse ; jamais ils n'avaient semblé capables de surprendre la défense de fer des Slovènes, leaders du groupe C de la nouvelle compétition européenne. Il leur avait envoyé les habituels signaux codés, d'un doigt dressé, ou de deux autres écartés, ou encore d'un index vénant frapper la paume ouverte de la main oppposée... Mais les Slovènes semblaient mieux décoder sa stratégie, pour la déjouer, que ses propres joueurs.

Changer de tactique en permanence, s'adapter à celles de l'adversaire, c'est la marque de reconnaissance de Greg Beugnot, distingué par ses pairs comme le meilleur entraîneur français de la dernière saison. Cette année, les circonstances l'ont contraint à se surpasser : après le pivot Ronnie Smith, écarté des parquets pour toute la saison, l'ailier américain Brian Howard, autre pièce maîtresse du « cinq majeur » de l'Asvel, a dû déclarer forfait avant le match contre Ljubljana. Pour faire face à ces handicaps, Greg Beugnot ne pouvait puiser dans les réserves du club : avec 32 millions de francs, l'Asvel dispose du plus petit budget des trois clubs français engagés en Euroligue. A l'intersaison, les télévisions ne se sont pas bousculées pour acquérir les droits des retransmissions télévisées des matches de l'Asvel et il en tire quelques regrets : *« Nous avons été demi-finalistes de la coupe Korac, vice-champions de France et vainqueurs de la coupe Busnel et on dirait que nous n'avons rien fait ! »* Greg Beugnot se console de ce dédain en assurant que cela constitue *« une grande source de motivation pour les joueurs »*. Alors, pour *« positiver »* les absences de Smith et de Howard, il a simplement révisé ses systèmes et fait évoluer la place de chaque joueur sur le terrain : *« Chacun se substitue pour partie aux absents »*, résume son frère Eric Beugnot, manager général du club.

UNE MÉTHODE PAYANTE

Depuis le début de la saison, cette méthode du collectif à usages multiples et variés est payante : les Villeurbannais n'en avaient pas employé d'autre pour terrasser les champions d'Europe en titre du Panathinaïkos d'Athènes, dans leur propre salle de Maroussi. Contre Ljubljana, le coach villeurbannais a encore multiplié les schémas tactiques, mais avec, ce soir-là, des résultats plus incertains : *« En première mi-temps, l'équipe ne se rassurait que sur des changements de défense*, confiait-il après la rencontre. *Mais à force de changer, les joueurs doutaient. »* Ils ne semblaient en effet pas toujours à l'aise dans leur positionnement d'un soir : on a vu le meneur de jeu américain Delaney Rudd se perdre à plusieurs reprises dans un rôle d'intérieur, dans la raquette adverse. L'expérience a mal tourné et il a regagné une position plus traditionnelle, en double-arrière, aux côtés de Laurent Pluvy.

Dans les dernières secondes, la rencontre était parvenue à ce stade où, comme l'entraîneur villeurbannais l'expliquait quelques heures auparavant, *« le basket se joue à rien, sur deux ou trois options qui permettent d'intercepter un ballon ou d'empêcher un tir »*. Ses choix, précisément, avaient été les bons. Ses joueurs avaient volé un dernier ballon aux Slovènes pour porter l'estocade finale, grâce, notamment, à Alain Digbeu, monstre d'énergie, et à Delaney Rudd, qui avait retrouvé *in extremis* son statut d'homme de confiance, après une partie décevante. A quatre dizièmes de seconde d'une troisième victoire en Euroligue, la stratégie, cette science inexacte que Greg Beugnot affectionne tant, n'avait plus du tout de place sur le terrain. Puis le dernier tir slovène est parti. Avait-il jailli après la sonnerie finale ? Avant ? Pour le public de l'Astroballe, l'affaire était entendue : quatre dizièmes ne pouvaient suffire à récupérer le ballon et à ajuster un shoot. Pour les arbitres ? On n'a pas su, on ne saura pas. Le ballon a roulé sur le cerceau, puis il est retombé sur le parquet.

Vainqueurs miraculeux, les Villeurbannais sont revenus saluer le public, mais sans leur coach. Greg Beugnot était déjà en train de disséquer la partie dans les couloirs de l'Astroballe. Son analyse n'avait plus rien de technique : *« Nous avons gagné parce que nous avons cru à la victoire. »*

Eric Collier

RÉSULTATS

FOOTBALL

Eliminatoires de la Coupe du monde 1998

● Groupe 1
Bosnie-Herzégovine-Croatie 1-4
Danemark-Grèce 2-1
Classement : 1. Grèce, 6 pts ; 2. Danemark, 6 ; 3. Croatie, 3 ; 4. Slovénie, 0 ; 5. Bosnie-Herzégovine, 0.

● Groupe 2
Angleterre-Pologne 2-1
Italie-Géorgie 1-0
Classement : 1. Angleterre, 6 pts ; 2. Italie, 6 ; 3. Pologne, 0 ; 4. Géorgie, 0 ; 6. Moldavie, 0.

● Groupe 3
Norvège-Hongrie 3-0
Classement : 1. Norvège, 6 pts ; 2. Suisse, 3 ; 3. Hongrie, 3 ; 4. Azerbaïdjan, 3 ; 5. Finlande, 0.

● Groupe 4
Autriche-Suède 1-0
Estonie-Ecosse 0-3
Biélorussie-Lettonie 1-1
Classement : 1. Ecosse, 7 pts ; 2. Suède, 6 ; 3. Autriche, 3 ; 4. Biélorussie, 4 ; 5. Estonie, 3 ; 6. Lettonie, 1.

● Groupe 5
Israël-Russie 1-1
Luxembourg-Bulgarie 1-2
Classement : 1. Russie, 4 pts ; 2. Israël, 4 ; 3. Bulgarie, 3 ; 4. Luxembourg, 0 ; 5. Chypre, 0.

● Groupe 6
République tchèque-Espagne 0-0
Classement : 1. Yougoslavie, 9 pts ; 2. Slovaquie, 6 ; 3. République tchèque, 4 ; 4. Espagne, 4 ; 5. Iles Féroé, 0 ; 6. Malte, 0.

● Groupe 7
Saint-Marin-Belgique 0-3
Classement : 1. Pays de Galles, 6 pts ; 2. Belgique, 6 ; 3. Pays-Bas, 3 ; 4. Turquie, 0 ; 5. Saint-Marin, 0.

● Groupe 8
Islande-Roumanie 0-4
Lituanie-Liechtenstein 2-1
Eire-Macédoine 3-0
Classement : 1. Eire, 6 pts ; 2. Roumanie, 6 ; 3. Lituanie, 6 ; 4. Macédoine, 4 ; 5. Islande, 1 ; 6. Liechtenstein, 0.

● Groupe 9
Albanie-Portugal 0-3
Arménie-Allemagne 1-5
Classement : 1. Ukraine, 6 pts ; 2. Portugal, 4 ; 3. Allemagne, 3 ; 4. Arménie, 2 ; 5. Irlande du Nord, 1 ; 6. Albanie, 0.

● Zone Amsud
Venezuela-Argentine 2-5
Paraguay-Chili 2-1
Uruguay-Bolivie 1-0
Equateur-Colombie 0-1
Classement : 1. Colombie, 13 pts ; 2. Equateur, 9 ; 3. Uruguay, 8 ; 4. Argentine, 7 ; 5. Bolivie, 4 ; 6. Paraguay, 4 ; 7. Chili, 4 ; 8. Pérou, 3 ; 9. Venezuela, 1.

● Match amical
France-Turquie 4-0



Les plus belles pièces de la saison des ventes sont exposées à Drouot-Montaigne

ORGANISÉE par les commissaires priseurs parisiens réunis à Drouot-Montaigne, une exposition permettra, du vendredi 18 au dimanche 20 octobre, de découvrir les plus belles pièces de la saison, toutes spécialités confondues.

Depuis longtemps, Paris s'est affirmée comme la capitale mondiale du marché des livres rares et des autographes. Parmi les œuvres proposées, figurent *La Prose du transsibérien et la petite Jehanne de France*, de Blaise Cendrars, édition originale de 1913, décorée au pochoir de peintures à l'huile de Sonia Delaunay, dans une reliure de Pierre Lucien Martin (500 000 francs).

Les autographes historiques font intervenir des personnages de premier plan : une lettre de François Ier à Charles Quint, écrite en 1525, alors qu'il était prisonnier en Espagne, finissant par une formule exemplaire de diplomatie : *« Votre esclave, bon frère et ami »* précédant sa signature (70 000 à 90 000 francs). Les *Comptes du trésor royal pour l'année 1689*, annotés par Louis XIV, avec neuf cents lignes de sa main et trois signatures (classé Monument historique), sont estimés entre 180 000 et 200 000 francs. Enfin un mot de Dreyfus envoyé de la prison de la Santé une semaine après sa dégradation (14 janvier 1895) avec l'en-tête imprimée, précisant les conditions dans lesquelles les détenus peuvent poster ou recevoir du courrier, commençant ainsi : *« Je souffre horriblement de l'infamie dont on a couvert mon nom, je souffre atrocement d'être là, impuissant, incapable de rien »*, est proposé entre 50 000 et 60 000 francs.

Le mobilier et les objets d'art du XVIIIe siècle occupent aussi une part importante du marché parisien. Dans cette catégorie, sont présentés un salon en bois doré et sculpté de Georges Jacob, à pieds en pattes de lion, accoudoirs en sphinges ailées, composé de quatre chaises et quatre fauteuils (1,3 million de francs), une paire de torchères attribuée à Bernard Molitor, en acajou et bronze doré (2 millions), une table d'architecte « à la Tronchin » de Riesener.

Du côté des œuvres classiques, une *Jeune fille puisant l'eau à la fontaine*, de Fragonard, reprend un des thèmes récurrents du XVIIIe siècle, *La Scène pastorale*, réalisée lors du premier séjour romain de Fragonard, vers 1759. Cette toile met en scène une jeune paysanne tiraillée par deux enfants, alors qu'elle maintient sa cruche en équilibre sous le jet d'une fontaine romaine à cœur de lion. Autour d'elle, un décor typique de l'Italie, dont raffolaient les Français depuis la découverte des ruines antiques, savamment composé et mis en lumière. Même s'il ne s'agit pas d'une toile majeure, on retrouve la griffe du *« bouillant Frago »* : une peinture gaie, pleine de verve, animée par cette étincelle de vie qui est sa caractéristique. Cette toile devrait obtenir une enchère de 3 millions de francs.

Dans les tableaux modernes, une des pièces importantes est le tableau d'André Derain, *Paysage provencal : les pins*, estimé 6 à 8 millions de francs, malheureusement enlevé de cette exposition (prévu à la vente le 27 novembre). Réalisé en 1906, alors que l'artiste était en période fauve, cette œuvre-charnière porte les prémices de l'évolution ultérieure de Derain vers le cubisme. On pourra admirer deux toiles de Modigliani peintes en 1917-1918, l'une représentant Lunia Czechwska (9 à 11 millions de francs), l'autre un portrait de femme (4 à 5 millions de francs).

Catherine Bedel

★ Drouot-Montaigne, Théâtre des Champs-Elysées, avenue Montaigne. Paris 8e. Du 18 au 20 octobre, de 11 heures à 18 heures. Tél. : 49-52-50-50.

DESSIN NATALI FORTIER

Charles-de-Gaulle, le pont

Depuis le 8 août, Paris est gros d'un nouveau pont. Il fait au plus court, pour les marcheurs à valise, la jonction entre la gare de Lyon et celle d'Austerlitz. Ce pont Charles-de-Gaulle serait le trente-sixième à Paris. Mais vous avez beau recompter les précédents, passerelles et viaducs compris, vous n'arrivez qu'à trente-quatre. Vous finissez par vous dire que le pont au Double compte peut-être pour deux.

L'une des nouveautés du pont Charles-de-Gaulle se place aussi sous le signe du double. Il s'agit de sa piste cyclable *« bidirectionnelle »*, divisée en deux dans le sens de la longueur par un impeccable pointillé. Elle attend le cycliste dans les deux sens, bien séparée des voitures, qui ne vont, elles, que dans un sens. Mais les cyclistes ont l'air rares, et peu enclins à suivre le couloir qui leur est réservé. Ils ont plutôt tendance à se laisser attirer par les vastes *« trottoirs-refuges »*, histoire d'apercevoir la couleur de la Seine. Ces trottoirs-refuges ont la particularité d'être plus bas que la large chaussée. Si, en flânant sur l'un, vous regardez les piétons arpenter l'autre, vous avez l'impression qu'ils marchent sur les genoux. Pour apprécier l'ouvrage, il est bon de descendre sur la berge et de l'observer par en dessous. Il porte la double signature des architectes Louis Arretche et Roman Karasinski. *« Nous avons voulu,* disent-ils, *obtenir un objet très fin, un ouvrage horizontal, sans courbe, une forme accusant légèreté de la structure sous la forme d'une aile d'avion. »* La couleur blanche rehausse l'effet de légèreté. Oui, on la dirait presque en meringue, cette aile d'avion géante. Et l'on a le sentiment qu'elle est venue se poser délicatement entre le quai de la Rapée et celui d'Austerlitz. Rien ne pèse, et les deux piles blanches ont l'air de flotter sur l'eau.

Du quai d'Austerlitz, on aperçoit, dans l'enfilade du pont, un curieux sandwich : coincé entre de hauts immeubles modernes et très carrés, la tour de l'horloge de la gare de Lyon s'entête à donner une heure très XIXe siècle. Un peu en aval, sur le viaduc d'Austerlitz, glisse la note bicolore du métropolitain. Nestor Burma, le détective de choc de feu Léo Malet, ne s'y risque plus, entre les rails, à la poursuite d'un assassin fuyard. Et sans doute ne viendra-t-il pas fouler les trottoirs-refuges du pont Charles-de-Gaulle. On y guetterait plutôt, sur des *roller blades* dernier cri, la silhouette d'un James Bond filant à toute allure.

Daniel Percheron

L'AIR DE PARIS

ESCAPADES

SORTIES

■ **AU PAYS D'ALEXANDRE DUMAS.** Le créateur des *Trois Mousquetaires* et du *Comte de Monte-Cristo*, était natif de Villers-Cotterêts (Aisne). Chaque année la ville lui rend hommage avec les Semaines Dumas, manifestation culturelle et gourmande. Au programme, jusqu'au 20 octobre, des visites guidées des lieux et du musée dédié aux trois Dumas (le général, le père et le fils, auteur de *La Dame aux camélias*), des concours culinaires (fin gastronome, il rédigea un *Grand dictionnaire de cuisine*), une exposition et, le 20 octobre, des défilés de cavaliers en costume d'époque et une conférence sur les voyages de l'écrivain. L'occasion de découvrir le Valois avec la forêt de Retz.
★ **Renseignements au syndicat d'initiative, tél. : 23-96-30-03.**

■ **CHEVAUX ANDALOUS.** Pour sa première venue en France, l'école royale andalouse d'art équestre de Jerez présente au Palais omnisports Paris-Bercy *les 11 et 12* (en soirée) *et le 13 octobre* (en matinée), un spectacle intitulé « Comment dansent les chevaux andalous ». Sur scène, un groupe de flamenco fera évoluer chevaux et cavaliers. Centre de formation des écuyers et conservatoire des chevaux de pure race espagnole (les andalous), l'Ecole royale enseigne l'art de la haute école.
★ **Renseignements et locations au 44-68-44-68.**

■ **PLANTES ET JARDINS.** Une quarantaine d'exposants (pépiniéristes, horticulteurs, entrepreneurs et paysagistes-conseils) venus de France mais aussi de Belgique et de Grande-Bretagne participent, les 12 et 13 octobre (de 10 à 18 heures), à la Fête des plantes et des jardins d'Auffargis (Yvelines). Elle a lieu dans le parc du Foyer rural qui jouxte le château d'Auffargis, à la lisière de la forêt de Rambouillet.
★ **Renseignements au 34-84-67-52.**

■ **LE MONUMENT ET SES ARTISANS.** La Caisse nationale des monuments historiques et des sites met en exergue, du 12 octobre au 10 novembre, le travail des artisans, la transmission des savoir et la perfection de leurs œuvres. Expositions et week-ends de démonstrations ponctuent cette manifestation dans six monuments associés à un thème spécifique : l'art du vitrail (Palais Jacques-Cœur, à Bourges), portraits et décors peints (château de Bussy-Rabutin, en Bourgogne), l'art des fontainiers (Domaine de Saint-Cloud, en Ile-de-France), les plafonds à décors du XVIIe siècle (château de Cadillac, en Aquitaine), le plâtre, les stucateurs, sculpteurs et décorateurs (château de Maisons-Laffitte) et la plomberie d'art (château de Pierrefonds, en Picardie).
★ **Renseignements au 44-61-20-00.**

ANTIQUITÉS

- **Perpignan** (Pyrénées-Orientales), Parc expo, 50 exposants, entrée 20 F., du vendredi 11 au dimanche 13 octobre, de 10 heures à 19 heures.
- **Colmar** (Haut-Rhin), Parc expo, 62 exposants, entrée 25 F., du vendredi 11 au lundi 14 octobre, de 10 heures à 20 heures.
- **Aix-les-Bains** (Savoie), Centre des congrès, 40 exposants, entrée 20 F., du vendredi 11 au dimanche 13 octobre, de 10 heures à 19 heures.
- **Chaource** (Aube), 50 exposants, entrée 15 F., du samedi 12 et dimanche 13 octobre, de 9 h 30 à 19 heures.
- **Marseille** (Bouches-du-Rhône), Parc Chanot, 110 exposants, entrée 45 F., du samedi 12 au dimanche 20 octobre, de 10 heures à 19 heures.

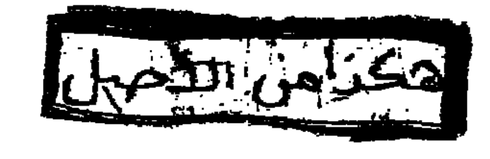
BROCANTES

- **Paris**, arcades du Parc des Princes, 400 exposants, samedi 12 et dimanche 13 octobre.
- **Saint-Brieuc** (Côtes-d'Armor), 120 exposants, samedi 12 et dimanche 13 octobre.
- **Saint-Jean** (Haute-Garonne), 100 exposants, samedi 12 et dimanche 13 octobre.







IMMOBILIER

VENTES

APPARTEMENTS

1er arrondt

Pont-Neuf réc. stdg s/rue et jard. rare 3/4 p. à rafr. 91 m² park. 43-35-18-36

3e arrondt

A voir, Beaubourg, 115 m², stylée loft, liv. 60 m² 1 900 000 F 46-44-98-07

4e arrondt

4 P. AVEC ASC.
Depuis 1 650 000 F
AIM 53-01-99-01

5e arrondt

GOBELINS 3 P.
72 m², 3e, ascenseur, sud, verdure. Tél. : 43-36-17-36

MONGE. DUPLEX 5 P. à rénover volume, poutres L'AMBIANCE D'UNE MAISON AIM : 53-01-99-01

PANTHÉON pdt ét. élevé 6 p. 155 m², balc., chf indiv. charges min. 43-35-18-36

6e arrondt

Vavin, anc. à rafr., 4e ét., pl. sud, calme, 2 p., 30 m², id. ét. ou invest. 43-35-18-63

Quai des Augustins 2 p., bon état, asc., calme AIM : 53-01-99-01

DUROC 3 p. 67 m², 3e et dernier ét. Bon état, soleil PARIS SEINE 45-44-66-00

ASSAS-MONTAIGNE 2 p., 50 m², 3e ét., imm. ancien, volume 1 060 000 F - 40-47-67-82

CHERCHE-MIDI - 2 p. 50 m², soleil, calme, asc. balcon, PARIS SEINE 45-44-66-00

CHERCHE-MIDI - 30 m² 3e asc., bon plan, bon état PARIS SEINE 45-44-66-00

7e arrondt

VANEAU 2 p. 42 m², 2e ét. Bon état, clair, calme PARIS SEINE 45-44-66-00

VANEAU très beau 100 m² env., gd séj. 2 chbres, soleil, calme PARIS SEINE 45-44-66-00

VARENNE très spacieux 190 m², grand salon, s-à-m., 4 chbres, 46-22-03-83 - 53-77-67-09

9e arrondt

9e. Duplex de charme, 100 m² + 35 m² terr. 2 000 000 F IP 48-85-13-33

Ste-Cécile à sais., bel anc., magn. 2 p., 43 m² (séj. 21), balc., sol. calm., ch. min. 43-35-18-36

11e arrondt

11e. Voltaire loft, original aménagé 205 m² + terrasse 35 m². 3 100 000 F IP 48-85-13-33

Près hôpital Saint-Antoine
MAISON LOFT
gd séj., 3 chambres, calme sur verdure, beaucoup de charme. 2 900 000 F Serge Kayser 43-26-43-43

12e arrondt

7 P. TERRASSES
entre Bastille et Viaduc, calme, sol., penthouse, 5 ch., 6 200 000 F. Part. 43-44-01-90

13e arrondt

Pr Parc Montsouris, 51 m², magnif. 2 p., parf. état cuis. équip., park. 43-35-18-36

14e arrondt

EDGAR-QUINET RASPAIL. 2 p., vue, ascenseur, confort raffiné, 1 040 000 F - 40-47-67-82

3 p. DENFERT-ROCHER. 3e ét. confort, petites charges 850 000 F. Syndic : 40-47-67-82

DIDOT 2 p. s/verdure balc. clair, calme, soleil 630 000 F. MEL 43-25-32-56

Alésia p. de t., 3 p. 53 m² à rafr., bon plan, calme faibles ch. - 43-35-18-36

15e arrondt

Très gd studio, à Vaugirard-Abbé Groult, 3e ét. asc., poss. park. 660 000 F - 40-47-67-82

Près Mº Duplex, 4 p. 93 m² + terrasse, neuf, sud, pkg. Part. 45-00-56-56

Alleray, réc. stdg 3/4 p. 154 m², 4 ch. poss., vue imp. 2 boxes, 43-35-18-36

16e arrondt

IÉNA, vue exceptionnelle 6-7 p. 200 m² + 54 m² balcon + combles aménag., 6e E/W, pierre de t. 8 900 000m F. Tél. : 46-57-28-87

ATELIER 160 M²
ds voie privée, parkings, vue, dernier ét. 40-20-96-00

V.-Hugo-Etoile, studio 34 m², 5e asc., soleil calme, récent, 750 000 F 01-46-97-84-44

AUTEUIL, CHAMBRES DS QUARTIER calme. Idéal étudiant ou investisseur, 4e étg., tt confort. 225 000 F. Déduction fiscale poss. 26 000 F/l'an. 97-46-37-16

MAISON DE LA RADIO Avenue de Versailles, studio 23 m² ds imm. bourgeois, 7e ét., asc., calme. Prix : 380 000 F. 42 000 F/l'an 97-46-37-16

Av. du Pdt-Kennedy vue s/Seine, très luxueux 5 p., parking, service 5 500 000 F 45-71-01-40

TROCADÉRO Studio grand standing, 35 m² + balcon, imm. 1970 étage élevé, très clair et très calme, vue dégagée sur les toits. 900 000 F. Tél. : 45-57-00-12

PTE ST-CLOUD 2 P. 40 m² entièrement refait dans bon imm. 1930 calme et sud, place Léon-Denbel. 840 000 F. Tél. : 45-57-00-12

17e arrondt

RUE LEGENDRE, gd studio, cuis. bains, balc., 3e, asc. 480 000 F. 45-40-97-49

Proche Niel, pdt, appt caract. atelier HSP 6 m avec mezzanine, beaucoup de charme, 60 m². Gd standing, 1 600 000 F 46-22-03-80/53-77-67-09

18e arrondt

18e, quart. Saint-Bernard, joli 5 p., 85 m², soleil, calme, dégagé. 1 000 000 F X'IMMO 40-25-07-05

JULES JOFFRIN
1 pièce équipée 130 000 F
2 pièces 54 m², imm. récent balcon/jardin 690 000 F
3 pièces 60 m² 790 000 F
Immo Marcadet 42-51-51-51

HAUTS-DE-SEINE 92

92 SÈVRES
Ville-d'Avray en lisière parc Saint-Cloud, dernier étage, immeuble standing, appartement avec véranda 180 m² environ + studio, garage double, parking. Prix : 5 500 000 F. NOTAIRE (1) 44-55-33-21

Ile-de-la-Jatte, 3 p., 78 m², 2e, balcon, 2 chambres, cuisine équipée, salle de bns, wc, cave, 1 box. Prix : 2 000 000 F. Tél. : 47-45-55-53

Ile-de-la-Jatte, 2 p. de 50 m², 5e ét., asc., séjour, cuis. salle de bns, wc, cave, park. Prix : 1 000 000 F. Tél. : 47-45-55-53

Levallois, Mº Louise-Michel, rez-de-jardin (35 m²), bonnes prestations, 2 p. de 75 m², cuis. équipée, cave, parking. Prix : 1 280 000 F. Tél. : 47-45-55-53

RER SCEAUX ROBINSON à 8 mn., 104 m², dble living, 3 ch., 2 bains, gde cuisine, garage, verdure. 1 560 000 F Tél. : 43-50-14-56 PAP

BOIS-COLOMBES vends 2 appts 3 pièces, 50 m² (2e et 5e étage) à rénover, 2 min. gare, tous commerces, le 2e 380 000 F, le 5e 410 000 F. Tél. : 47-81-69-68.

MONTROUGE. 2 p. 47 m², rd jardin, sud, soleil, rue Barbès, très agréable. 650 000 F - 40-47-67-82

SEINE-SAINT-DENIS 93

(93) VILLEPINTE 10' de Roissy. F2, 51 m² au 4e étage dans petite résidence calme de 5 ét. Expo. sud-ouest, séj. 26 m², cuisine neuve donnant sur loggia 8 m², cave, ascenseur, interphone, park. privé souterrain. Prix : 440 000 F. Tél. : 43-83-71-25

IMMOBILIER INTERNATIONAL

A vendre au Luxembourg
Immeuble de rapport, quartier résidentiel près du Kirchberg (Communautés européennes)
– 650 m² sur 4 niveaux (2 entrées),
– 2 terrasses 80 m² et 42 m²,
– ascenseur privé,
– 4 caves,
– 8 parkings + 3 garages fermés,
– terrain ± 13 A (possibilités d'étendre).
Prix : 45,5 Mo Flux (à débattre)
Conviendrait à une profession libérale.
Ecrire à : PERRY LUX INFORMATIE, 57, rue de Kirchberg, L-1858 Luxembourg.

Particulier vend 2 p. cuis., w.c., s.-de-b., refait neuf. St-Ouen (93) près Marché aux puces. Prix 360 000 F. Tél. : 48-23-53-07

VAL-DE-MARNE 94

94 ST-MANDÉ 6/7 P. 185 m², park., usage mixte possible. 2 600 000 F IP 48-85-13-33

VAL-D'OISE 95

Villiers-le-Bel, F3, séj., 2 ch., sdb, gds rang., cuis. équipée avec séchoir, cave, park. Prix : 370 000 F. Tél. 39-88-86-15.

MAISONS

Saint-Germain-en-Laye (78). Maison de ville, 80 m², orientation sud, rez-de-chaussée : salon, séjour, cuisine équipée. 1er étage : 2 chambres, salle de bains, placards de rangement, w.c. séparé, sous-sol aménagé. Prix : 1 150 000 F. Tél. : 39-73-69-98 après 20 h.

SEDAN (Ardennes) BELLE MAISON BOURGEOISE Prox. centre - Type F8 CC fuel - Caves voûtées, garage 4 V. Grande cour privative + maison annexe louée à usage de bureaux 850 000 F à débattre Rens. 24-29-04-16 après 19 h

CHENNEVIÈRES RARE (94) vaste maison baroque, architecture intér. originale, 270 m² hab. + jard. 1 900 000 F IP 48-85-13-33

JOINVILLE-FOCH
MAISON DE VILLE
5 p. cft jardinet, 1 090 000 F Le Pptaire 42-65-11-66

LOCAUX COMMERCIAUX

AUTEUIL 1970, 250 m², 12 bureaux. 5 pkg, r-d-c, 1er ét., entrée part. Salle d'archives, tt conf., 1 200 F/m² + 800 F/mois pkg. Tél. : 46-51-21-59

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et tous services 43-55-17-50

18e CHAMPIONNET
Local 77 m², s/jardin. Imm. neuf. - 42-71-23-30

9e REFAIT NEUF
Mº CADET 260 m², 3e étg. Bel imm. ancien, 11 bureaux. Direct pptaire 42-71-23-30

MAIRIE 18e
Bout. 225 m², avec réserve. Direct pptaire 42-71-23-30

20e Mº TÉLÉGRAPHE
1 000 m² divisibles de 100 à 250 m². Park. possib. Direct pptaire 42-71-23-30

LOCATIONS

OFFRES
PARIS

MÉTRO SÉGUR
Chambre ensoleillée, équipée et meublée 7e étage, ascenseur kitchenette, douche, w.c. Branchement téléph., câble 2 800 F c.c. Part. à part. Tél. : 45-67-92-61

XVe PROCHE MONTPARNASSE, 100 m² au dixième et dernier ét., 2 grands balc., grande luminosité, pas de vis-à-vis, un double living, deux chambres au calme sur jardin privatif, une s. de b., une salle d'eau, toilettes séparées, nomb. placards, une cave, un box fermé. 11 000 F, charges comprises. 45-66-56-65. Part. à part

LUXEMBOURG. Stud. 30 m² meublé, 4e ét. asc., 4 fenêtres 4 300 F cc. 45-51-07-24. Visites ce jour et dem. 13 h-15 h 18 *bis*, rue Henri-Barbusse

Comme un relais de campagne au cœur du Vieux Paris, duplex d'exception. 30 000 F net. Serge Kayser 43-29-60-60

VILLA SEURAT (14e) (cité d'artistes peintres)
MAISON LOFT
calme, verdure, 18 000 F net Serge Kayser 43-29-60-60

SAGGEL VENDÔME

87, AVENUE NIEL
PROCHE ÉTOILE
Imm. de grand standing.
3 P., 89 m², 2 133 000 F.
53-30-15-40
GROUPE UAP

SAGGEL VENDÔME

PROCHE
MAISON RADIO
RER
Bel immeuble récent. Tous commerces.
2 P., 65 m², 1 394 000 F ; 4 P., 109 m², 2 293 000 F.
53-30-15-40
GROUPE UAP

VIAGER

Libre Le Pecq (s/Seine) beau 3 p. + terrasse, park. 70 000 + 8 400 F/mois. Viagers Cruz 42-66-19-00

SAGGEL VENDÔME

Mº TRINITÉ
34/36, RUE DE CLICHY
Résidence de standing s/magnifique jard. intérieur. Studio 46 m² + park. 936 000 F.
53-30-15-40
GROUPE UAP

REGION PARISIENNE

SAGGEL VENDÔME

SAINT-CLOUD
VILLAGE PROCHE TRANSPORTS VUE SUR SEINE
Studio très clair, 37 m², 3 340 F ;
3 P., 68 m², 6 300 F ;
4 P., séjour + 3 chambres, 91 m², 8 400 F.
Charges, cave et park. inclus.

COURBEVOIE
PROCHE SEINE IMMEUBLE RÉCENT
Studio, 30 m², 3 260 F ;
4 P., 93 m², 6 900 F.
Charges, cave et park. inclus.

RUEIL
CENTRE-VILLE
3 P., 71 m², 6 480 F.
Charges, cave et park. inclus.

Du lundi au samedi midi.
49-07-24-00
GROUPE UAP

Le Blanc-Mesnil centre (93), place du Marché, magasin 50 m² et appartement au-dessus 50 m², parfait état, idéal profession libérale. 48-30-15-40 (en soirée)

SAINT-CLOUD (92)
résidence d'exception 1930 AVEC PARC INTÉRIEUR. Appartements de caractère REFAITS A NEUF
- 2P., 70 m², 2e ét. 7 632 F c.c.
- 3P., 142 m², 4e ét., 14 550 F c.c.
AGIFRANCE 49-03-43-02

DEMANDES
PARIS

DE CIRCOURT ASSOCIÉES

Recherchons appartements meublés de qualité, pour clientèle internationale Paris et région parisienne
47-53-86-38

MASTER GROUP
47, rue Vaneau, 75007 Paris rech. app. vides ou meublés. Toutes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS 42-22-98-70

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau, 75116 Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HÔTELS PARTICULIERS & VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

APPARTEMENTS ACHATS

Rech. 2/3 p. de préférence à rénover pour accès 0 % à Paris. Max. 600 000 F Tél. : 01-42-78-79-75 (dom.) ou 01-43-42-82-82 (bur.)

INTER PROJETS rech. sur Paris et Est parisien volumes atypiques, à louer ou à vendre. IP 42-83-46-46

Propriétaire parisien
VENDEZ VITE !
au prix du marché grâce au nouveau concept
EXCLUZIF' IMMO
rendez-vs pr évaluation au
40-40-70-25
pour une documentation laissez vos coordonnées sur fax ou répondeur au 40-40-70-33 durée moyenne constatée au 1-10-96 entre 1re visite et disposition des fonds 109 jours : Excluzif'Immo. VOTRE SOLUTION

Rech. urgent 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées (8e) spécialiste appts haut de gamme recherche appts charme et de stand. ptes et gdes superficies. Evaluation gratuite sur demande. 46-22-03-80 ou 53-77-67-09

AIM 23, bd Henri-IV, 75004
(01) 53-01-99-01
rech. beaux appartements AU CŒUR DE PARIS

Recherchons appartements PARIS toutes surfaces. Immo Marcadet 42-51-51-51

PARIS SEINE Immobilier spécialiste du 6e et 7e arrdt rech. pour sa client. apparts ttes surfaces. 45-44-66-00

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

JOURNÉE NATIONALE FNAIM DU LOGEMENT
Samedi 12 octobre 1996

Les Portes ouvertes de la FNAIM, organisées le 12 octobre chez les agents immobiliers et les administrateurs de biens membres de notre Fédération, arrivent à une période charnière où le particulier est troublé par des mesures multiples, complexes, parfois provisoires, quelquefois reconduites, et souvent déconcertantes.

L'éclairage d'un professionnel averti lui est de plus en plus indispensable pour bénéficier d'une conjoncture favorable à l'acquisition, en raison des avantages fiscaux, de la faiblesse des taux bancaires, et des prix stables.

Mais cette conjoncture favorable peut se retourner car le besoin de logements n'est pas arrivé à saturation, surtout dans la région Ile-de-France.

A l'heure de son 50e anniversaire, la FNAIM revendique à juste titre sa vocation de service et sa volonté de répondre aux attentes des consommateurs. Le 12 octobre ses adhérents offriront aux particuliers des conseils personnalisés, qui s'appuieront notamment sur un sondage « Les Français et leur logement ».

Avec l'appui de ses 7 000 professionnels, la FNAIM, première organisation de France sur le marché tant de la transaction que de la location, de la gestion et en matière d'immobilier d'entreprise et de bureaux, entend faire de ce rendez-vous la première « Journée nationale du logement ».

Tout futur acquéreur, vendeur, bailleur ou locataire a donc la possibilité de se rendre samedi 12 octobre 1996 chez nos adhérents qui pratiqueront « la porte ouverte » de leur entreprise. Une opération immobilière revêt une telle importance qu'une information préalable est non seulement souhaitable, mais nécessaire.

Jacques LAPORTE,
Président de la Chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER
3615 FNAIM *(2,23 F/mn.)*

IMMOBILIER INTERNATIONAL

La **République Fédérale Allemande**
– Administration Féderale des Finances –
offre à l'achat:
Tout le site de l'ancienne **caserne Rhön** y compris les bâtiments administratifs y inclus tout le matériel infrastructurel existant

Situation: Wildflecken/Landkreis Bad Kissingen, bonne desserte vers l'autoroute fédérale A 7 ainsi que vers les agglomérations Rhein/Main et Würzburg/Fürth/Erlangen. Région faisant l'objet d'aides de la Communauté Européenne. Le lieu Wildflecken se trouve dans le district rural de Bad Kissingen, limitrophe des lænder fédéraux de Hessen et Thüringen. Ainsi il n'est pas seulement situé au centre de l'Allemagne mais aussi au cœur de l'Europe. Dans cette région économique stable, les investisseurs futurs trouveront les meilleures conditions pour l'implantation de leurs entreprises.

Fulda
Wildflecken
Frankfurt
Schweinfurt
Würzburg

Description: Caserne Rhön Wildflecken environ 300.000 m²
Bâtiments administratifs environ 30.000 m²

Exploitation futures: Activités professionelles futures, santé, formation, sport, tourisme ou combinaison des activités précédemment mentionnées ou exploitation industrielle

Le bien se trouve dans un bon état général.

Sur demande à l'adresse ci-dessous indiquée, et contre paiement par chèque barré de DM 10.00, vous recevrez un exposé avec une description concrète ainsi que les conditions d'offre et de vente.

Toute personne intéressée est priée d'adresser le dossier de candidature jusqu'au 08.11.1996 inclus à l'adresse suivante:

Bundesvermögensamt Würzburg
Bismarckstraße 16 · 97080 Würzburg
Telefon: 1949 9 31 / 355 10 53 · Téléfax: 1949 9 31 / 355 10 40

Chaque semaine retrouvez notre rubrique

IMMOBILIER

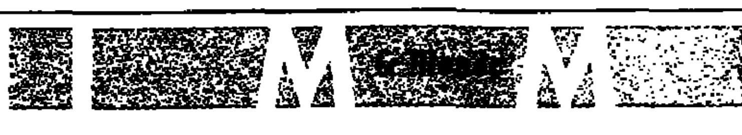
PROFESSIONNELS :
130 F HT la ligne

PARTICULIERS :
LOCATION
603 F TTC 5 lignes
2 parutions

VENTE
904 F TTC 5 lignes
3 parutions

Pour vos annonces contactez le :
☎ 44 43 77 40

Dernier délai : mardi, 12 heures



IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS RIVE DROITE

2e arrondissement

Vivienne Opéra
49/51, rue Vivienne.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 4 pièces.
Prix : 25.200 F le m² moyen.

Au cœur du quartier de la Bourse et de l'Opéra, à quelques pas de Drouot, là où le prestige des arts s'associe au dynamisme des affaires, se dresse l'élégante façade de Vivienne Opéra. 31 appartements, confortables et lumineux, du studio pied-à-terre à l'appartement familial de 5 pièces. Ils sont accessibles par un hall particulièrement raffiné.
Bureau de vente sur place 49 rue Vivienne, Paris 2e.
Tél.: 45.49.52.52

FONCIÈRE SATIS

10e arrondissement

Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat.
Nouveau programme.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Téléphonez tout de suite au 46.03.22.00 pour faire partie des privilégiés !
Profitez des nouvelles mesures Périssol.
18.900 F le m² moyen, hors parking.

Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces, à proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein sud. Prestations particulièrement soignées. Label Promotelec Confort-Plus. Bureau de vente : angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

[illegible] DATÉ JEUDI

16e arrondissement

62, rue Saint-Didier

Réalisation :
SEFIMA
40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris
Nº Vert : 05.33.59.00.

33 appartements. Du studio au 5 pièces. 29.500 F le m² moyen.
Ex.: 5 pièces 138,80 m², 2e étage 3.990.000 F hors parking.

Entre Victor-Hugo et Trocadéro, au cœur de l'un des meilleurs quartiers du 16e arrondissement, à deux pas de la rue de la Pompe et du lycée Janson-de-Sailly, 2 petites résidences neuves. De belles prestations pour de très beaux appartements. Parking en sous-sols. Renseignements et vente : tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche. 40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris - Nº Vert : 05.33.59.00.

SEFIMA

76, rue du Ranelagh

Gestionnaire et Commercialisateur :
PROMOPIERRE
10, place du Gal Catroux
75017 Paris
Tél.: 44.40.47.47
Fax: 44.40.47.80.

Du studio au 6 pièces.
35 appartements. A partir de 29.000 F le m².

Au cœur du beau 16e arrondissement, réalisation d'une opération de prestige comportant deux petits immeubles sur rue et jardins intérieurs.
Prestations de haute qualité.
Bureau de vente ouvert de 14 h à 19 h sauf dimanche : 83 rue du Ranelagh.
Tél.: 42.30.88.86.

PROMOPIERRE

19e arrondissement

L'Orée du Parc
69, rue Compans/59, rue Rozier.
A toute proximité des Buttes-Chaumont à découvrir absolument !

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Profitez des nouvelles mesures Périssol.
Du studio au 5 pièces avec parking en sous-sol. 18.800 F le m² moyen hors parking et dans la limite du stock disponible.

Le calme d'une petite résidence de charme de 24 appartements seulement à 100 m du Parc des Buttes-Chaumont et du métro. Très belles prestations : nombreux balcons et terrasses, vue sur un beau jardin intérieur.
Bureau de vente : 3, rue du Général Brunet, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

20e arrondissement

Villa Gambetta
Appartement témoin

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 4 pièces.
20.000 F le m² moyen.

Située à 200 mètres de la place Gambetta et de son métro et à quelques pas seulement de la rue des Pyrénées, la Villa Gambetta vous propose une grande diversité d'appartements de caractère, souvent prolongés de terrasse, balcon ou jardin. Bureau de vente et appartement témoin ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.
Tél.: 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

PARIS RIVE GAUCHE

14e arrondissement

Proche Alésia
Avenue du Général Leclerc.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du 2 pièces au 4 pièces duplex.
21.000 F le m² moyen.

Dans le quartier animé et agréable d'Alésia, 4 appartements neufs en étages élevés bénéficiant d'une vue dégagée.
Livraison : immédiate.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 3 pièces.
25.800 F le m² moyen.

Entre Montparnasse et Denfert-Rochereau dans l'une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

15e arrondissement

Villa Marmontel
107/109, rue de l'Abbé Groult.
Un programme superbe à découvrir absolument.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.
Prix à partir de 23.500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex avec caves et parkings en sous-sol et 6 maisons de ville de 5 et 6 pièces. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien.
Bureau de vente ouvert sur place : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

RÉGION PARISIENNE

78 Maisons-Laffitte

Les Villas Longueil
Avenue de Longueil.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 5 pièces.
17.500 F le m² moyen.

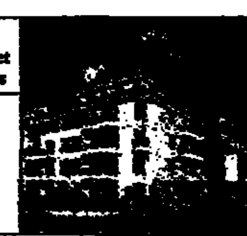
Une diversité d'appartements de qualité sur avenue aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin.
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150 m. du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain. Bureau de vente sur place : 29, avenue de Longueil, 78600 Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et mercredi.
Tél.: 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

94 Vincennes

Privilège
Angle rue des Vignerons et rue du Lt Heitz. Vincennes

Réalisation :
SEFIMA
40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris
Nº Vert : 05.33.59.00.



Studio au 3 pièces avec balcon, jardin ou terrasse. Prix à partir de 19.900 F le m². Livraison : octobre-novembre 1996. *Profitez des avantages fiscaux dès cette année.*

A quelques pas du bois, dans le meilleur de Vincennes, à 100 m du métro Bérault, un petit immeuble de standing de 4 étages en pierre avec de belles prestations : hall d'entrée en marbre, vidéophone, volets électriques...
Bureau de vente et sur place : 8/10, rue des Vignerons. Ouvert lundi de 14 h à 19 h et du jeudi au dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Tél.: 41.74.65.01.

SEFIMA

PARIS

6e arrondissement

COGEDIM



50, rue de Rennes, l'entrée de la résidence

A moins de 100 m du clocher de Saint-Germain-des-Prés, le charme unique d'une résidence sur jardin

Le Saint Germain des Prés

Des appartements qui offrent le confort du neuf, le raffinement de l'ancien et le charme d'un grand jardin intérieur. Beau porche d'entrée "à la parisienne", jusqu'à 3 m de hauteur sous plafond dans la plupart des salons, corniches, cimaises..., balcons et terrasses sur le jardin.

Du studio au 6 pièces.

Bureau de vente : 50, rue de Rennes, Paris VIe. Tél. (01) 42 84 34 79.
A partir du 19/10/96.

Tel. (01) 41 05 30 30



Nuageux au nord

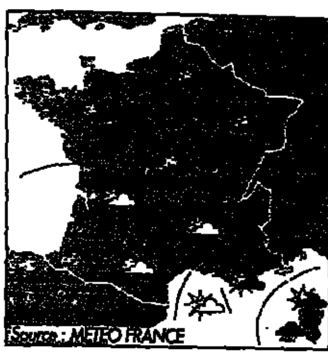
APRÈS le passage d'une faible perturbation, les conditions anticycloniques se rétablissent sur la France. Toutefois, les basses couches étant très humides, les éclaircies resteront timides sur une large moitié nord. Il faudra attendre la journée de samedi et l'orientation nette du flux au sud pour voir la grisaille se dissiper.

Vendredi, dans toutes les régions situées au nord de la Loire, ainsi que dans le Poitou, le Centre, le Massif Central et la région lyonnaise, la couverture nuageuse sera importante en début de journée, s'accompagnant localement de bancs de brouillard. L'après-midi, le rideau nuageux se fractionnera, permettant quelques timides éclaircies ; celles-ci seront plus franches de la Bretagne au Limousin. Dans le Bassin aquitain, les nappes de brouillard se dissiperont en matinée, laissant place à une journée bien ensoleillée. Dans le Roussillon et à l'ouest du Languedoc, le soleil brillera généreusement. Dans l'est du Languedoc, en Provence, le ciel fera alterner nuages et éclaircies, une petite ondée étant possible sur le littoral. La Corse connaîtra un ciel plus nuageux, avec des averses. Le vent de nord-est soufflera à 50 km/h sur le nord-ouest de l'île.

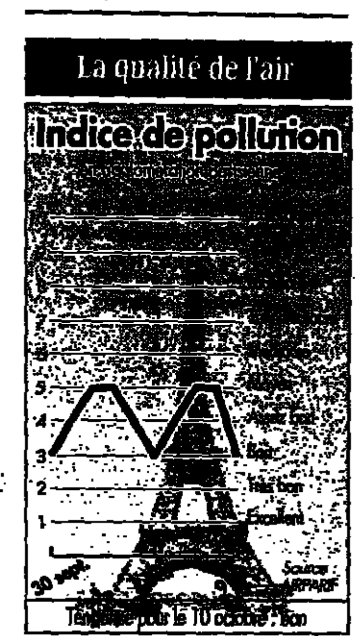
Les températures minimales seront voisines de 8 à 11 degrés sous les nuages du nord (localement 13 en bord de Manche), 6 à 10 du Sud-Ouest à l'intérieur de la Provence (13 à 15 sur les rivages méditerranéens). Les températures maximales s'inscriront entre 13 et 16 degrés au nord, 16 à 19 dans le Sud-Ouest, 20 à 23 dans le Sud-Est.

Samedi, des formations brumeuses et des bancs de nuages bas concerneront encore, en matinée, les régions situées de la Manche au Bassin parisien et au Nord-Est. Ce temps évoluera vers des éclaircies de plus en plus larges au fil des heures. Le vent de sud se renforcera sur la pointe de Bretagne. Dans la moitié sud, la journée sera belle ; le vent marin apportera quelques nuages autour du golfe du Lion et une petite averse risque encore d'arroser la Corse.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 11 octobre vers 12h00



Tendance pour le 10 octobre : Bon

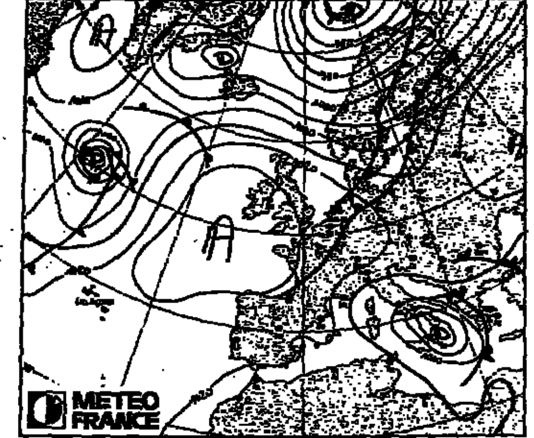




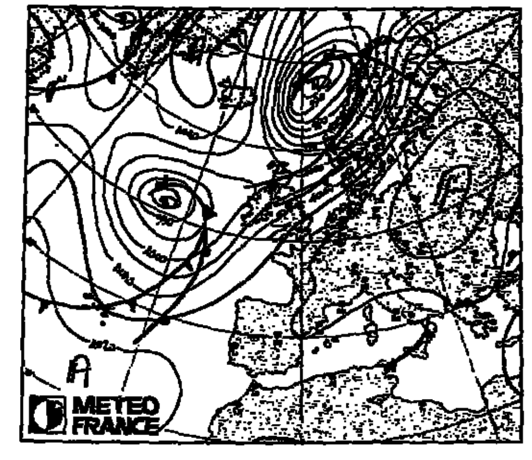
TEMPÉRATURES du 9 octobre maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	22/11
BIARRITZ	18/11
BORDEAUX	19/11
BOURGES	15/10
BREST	14/12
CAEN	14/7
CHERBOURG	15/11
CLERMONT-F.	16/10
DIJON	15/11
FORT-DE-FR.	31/24
GRENOBLE	15/11
LILLE	13/11
LIMOGES	13/10
LYON	14/8
MARSEILLE	21/9
NANCY	14/8
NANTES	15/5
NICE	22/15
PARIS	15/12
PAU	17/9
PERPIGNAN	20/15
POINTE-À-PIT.	32/24
RENNES	15/9
ST-DENIS-RÉUNION	27/19
ST-ÉTIENNE	13/8
STRASBOURG	16/9
TOULOUSE	16/12
TOURS	18/5

ÉTRANGER	
ALGER	23/9
AMSTERDAM	15/11
ATHÈNES	19/-
BANGKOK	36/23
BARCELONE	22/12
BELGRADE	15/11
BERLIN	16/10
BOMBAY	35/25
BRASILIA	24/18
BRUXELLES	15/11
BUCAREST	18/6
BUDAPEST	17/6
BUENOS AIRES	26/17
CARACAS	-/-
CHICAGO	14/3
COPENHAGUE	14/8
DAKAR	33/24
DUBAI	37/24
DUBLIN	13/8
FRANCFORT	16/9
GENÈVE	14/10
HANOÏ	26/23
HELSINKI	11/8
HONGKONG	26/23
ISTANBUL	20/15
JAKARTA	30/23
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	17/5
KINSHASA	-/-
LE CAIRE	30/20
LIMA	20/16
LISBONNE	24/13
LONDRES	16/11
LOS ANGELES	21/16
LUXEMBOURG	16/6
MADRID	23/8
MARRAKECH	27/12
MEXICO	18/12
MILAN	21/13
MONTRÉAL	14/8
MOSCOU	13/4
MUNICH	13/8
NAIROBI	25/14
NEW DELHI	33/21
NEW YORK	20/13
PALMA DE M.	22/10
PÉKIN	22/9
PRAGUE	16/8
PRETORIA	30/18
RABAT	24/11
RIO DE JAN.	23/19
ROME	24/12
SAN FRANC.	-/-
SANTIAGO	13/9
SÉVILLE	27/12
ST-PÉTERS.	14/10
STOCKHOLM	15/8
SYDNEY	29/16
TENERIFE	27/19
TOKYO	21/16
TUNIS	20/16
VARSOVIE	15/9
VENISE	21/11
VIENNE	16/11



Situation le 10 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 12 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le non et le oui

LA NOUVELLE déclaration du général de Gaulle a mis le point final à une controverse d'ailleurs superflue après le *« franchement non »* du discours d'Epinal, qui se suffisait vraiment à lui-même. Le général de Gaulle estime que la Constitution est mauvaise, qu'elle l'est dans son esprit même qui procède de l'esprit du texte repoussé le 5 mai dernier, que les replâtrages de dernière heure ne l'ont pas améliorée, et que, dès lors, il convient de répondre « non » le 13 octobre. Il ne se soucie pas des difficultés que cette décision peut créer à un parti ou des avantages qu'elle pourrait apporter à un autre.

Le général de Gaulle ne se place ni à droite ni à gauche, et ces expressions mêmes n'ont pas de sens pour lui. Il peut mépriser des accusations de velléité de *« dictature »* ou de pouvoir personnel, qui ne peuvent l'atteindre. Elles sont propices aux déclamations, mais des déclamations et des rhéteurs, Charles de Gaulle n'a cure.

Il dit ce qu'il pense être la vérité, il croit que les services qu'il a rendus à la patrie et à la République, que la gloire et la légitime popularité qui l'entourent lui donnent le droit de s'efforcer d'orienter les Français dans le sens qui lui paraît convenable. On ne le lui a pas contesté, ce droit, le 18 juin 1940.

Et il est assez singulier et quelque peu décourageant d'entendre un homme de parti proclamer dans un discours que *« plus le prestige d'un homme est grand, plus cet homme se doit d'être discret »*, car si cela était admis, ce serait la plus terrible condamnation que l'on pourrait porter contre la démocratie, condamnée dès lors à la médiocrité.

Rémy Roure
(11 octobre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6928

SOS jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III								■	
IV				■	■				
V									■
VI			■				■		
VII									
VIII			■						
IX		■						■	
X						■			
XI					■				■

HORIZONTALEMENT

I. Grande fraîcheur. – II. C'est bon signe quand il n'y en a pas. – III. Utile quand il faut vider les lieux. – IV. La République eut la sienne. Un grand mouvement. – V. Donne de belles pelouses. – VI. Une annotation qui n'engage à rien. Circule à l'étranger. Morceau de sucre. – VII. Vus d'une façon parfaite. – VIII. Un peu d'espoir. Assez gaie. – IX. Parler comme au patron. – X. Surveillés. Pas en forme. – XI. Masses de pierre. Pour la vouloir, il faut avoir les moyens.

VERTICALEMENT

1. Un homme qui met tout en questions. – 2. Des gens bien sombres. Vaste plaine. – 3. Cinéaste turc. Une dent. – 4. Prénom. Qui ne piquent donc pas. – 5. Où il n'y a rien à enlever. Pris par celui qui poursuit. – 6. Rien de rien. – 7. Fait mal au ventre. Peut se faire plumer en Afrique. – 8. Utile pour faire des projets. Ville d'Allemagne. Préfixe. – 9. Ouverture sur une table. Qui ont beaucoup circulé.

SOLUTION DU N° 6927

HORIZONTALEMENT

I. Rémission. – II. Emouvante. – III. Toilettes. – IV. Ri. Elias. – V. Osa. – VI. Clergie. – VII. Sac. Saint. – VIII. Saut. Ibo. – IX. Ere. Ill. – X. Raie. Léda. – XI. Ultrason.

VERTICALEMENT

1. Retrousser. – 2. Emois. Aarau. – 3. Moi. Accueil. – 4. Iule. Et. – 5. Sveltes. – 6. Sati. Railla. – 7. Intangibles. – 8. Otés. Ino. Do. – 9. Nés. Net. Pan !

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Samedi 12 octobre

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ ***LES PASSAGES DU FAUBOURG SAINT-DENIS*** (55 F), 10 h 30, sortie du métro Château-d'Eau côté des n[os] impairs (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LES SALONS DU MINISTÈRE DE LA MARINE** (carte d'identité, 50 F + prix d'entrée), 10 h 30, 2, rue Royale (Institut culturel de Paris).

■ **L'HÔTEL DE LASSAY**, résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 50 F), 11 heures, 33, quai d'Orsay (Connaissance de Paris).

■ **LA GARE DE LYON** et le viaduc des Arts (45 F), 15 heures, sous l'horloge de la gare de Lyon (Monuments historiques).

■ **L'HÔPITAL DE LA SALPÊTRIÈRE** (55 F), 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital (Paris et son histoire).

■ **LES INVALIDES** et le tombeau de Napoléon (50 F + prix d'entrée), 11 heures, devant la grille d'entrée principale côté esplanade (Claude Marti).

■ ***MUSÉE DU LOUVRE*** (33 F + prix d'entrée) : les primitifs flamands, 11 h 30 ; la peinture française du XVII[e] siècle, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **GRAND PALAIS** : exposition « Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien », 12 h 45 (50 F + prix d'entrée), en bas des marches (Odyssée) ; 15 h 30 (34 F + prix d'entrée), hall d'entrée (Musées nationaux).

■ ***LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE*** (55 F), 14 h 30, 58, rue de Richelieu (Christine Merle).

■ **L'INSTITUT DE FRANCE** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, quai de Conti (Paris livre d'histoire).

■ **MONTMARTRE** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Abbesses (Paris capitale historique).

■ **PASSAGES COUVERTS** (40 F), 14 h 30, 31 *bis*, rue du Faubourg Montmartre (Sauvegarde du Paris historique).

■ **L'HÔTEL D'ÉVREUX**, siège du Crédit foncier (45 F), 15 heures, 19, rue des Capucines (Monuments historiques).

■ **LES TUILERIES** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Tuileries (Europ explo).

■ ***MUSÉE CARNAVALET*** : visite des nouvelles salles (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue des Francs-Bourgeois devant les grilles du jardin Carnavalet (Claude Marti).

■ ***MUSÉE COGNACQ-JAY*** (30 F + prix d'entrée), 15 heures, 8, rue Elzévir (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU GRAND ORIENT DE FRANCE** : histoire de la franc-maçonnerie (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Cadet (Isabelle Hauller).

■ **LE QUARTIER SAINT-JACQUES** et les jardins des congrégations religieuses (55 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Port-Royal (Mathilde Hager).

■ **LE QUARTIER SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ ***LA RUE RÉAUMUR*** (60 F), 15 heures, angle de la rue de Turbigo et de la rue Montgolfier (Vincent de Langlade).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ ***FRANCE.*** Le bac de Barcarin sur le Rhône, qui relie la Camargue au sud des Bouches-du-Rhône, était à nouveau paralysé en début de semaine par un mouvement de grève des officiers du bac. Un premier arrêt de travail avait été observé les 1[er] et 2 octobre et un nouveau préavis de grève a été déposé pour les 15, 16, 17 octobre. Ces débrayages interrompent totalement les traversées (160 par jour en été, 100 par jour en hiver) et obligent les Camarguais à se rendre à Arles pour rejoindre Martigues, Istres ou Marseille. – *(AFP.)*

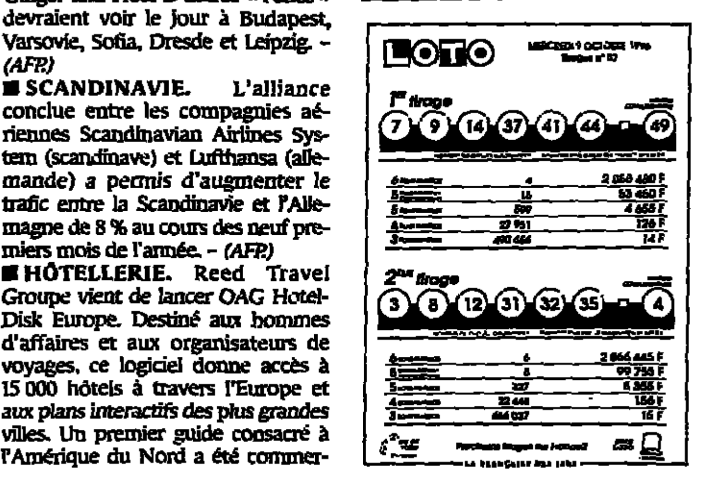
■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE.** Un restaurant gastronomique français, « La Perle de Prague », premier établissement d'un projet de chaîne haut de gamme en Europe centrale, va être inauguré dans la capitale tchèque. Il est installé au dernier étage des tours Ginger and Fred. D'autres « Perles » devraient voir le jour à Budapest, Varsovie, Sofia, Dresde et Leipzig. – *(AFP.)*

■ **SCANDINAVIE.** L'alliance conclue entre les compagnies aériennes Scandinavian Airlines System (scandinave) et Lufthansa (allemande) a permis d'augmenter le trafic entre la Scandinavie et l'Allemagne de 8 % au cours des neuf premiers mois de l'année. – *(AFP.)*

■ **HÔTELLERIE.** Reed Travel Groupe vient de lancer OAG Hotel-Disk Europe. Destiné aux hommes d'affaires et aux organisateurs de voyages, ce logiciel donne accès à 15 000 hôtels à travers l'Europe et aux plans interactifs des plus grandes villes. Un premier guide consacré à l'Amérique du Nord a été commercialisé l'an dernier, un troisième consacré à l'Asie devrait paraître à la fin de cette année. Les OAG Hotel-Disk, qui se présentent sous forme de disquettes ou de CD-ROM, sont actualisés tous les trimestres (OAG France, 14, rue des Parisiens, 92600 Asnières ; tél. : 01-47-90-39-00).



JEUX



EXPOSITION Forte de vingt-sept expositions sur près de 160 000 mètres carrés, la biennale « Il Tempo e la Moda » (« Le temps et la mode ») présentée à Florence est un événement. Trente-huit créateurs de mode, quarante artistes, photographes, plasticiens ont répondu à l'appel de Germano Celant, Luigi Settembrini, et Ingrid Sischy, commissaires de la biennale. ● À TRAVERS un parcours dans la ville passant par les musées, les églises, l'ancienne gare Leopolda et le fort Belvédère, la ville célèbre les connivences de l'art, de la mode et aussi de l'architecture, avec la présence de Gae Aulenti et Arata Isozaki. ● FLORENCE veut ainsi rivaliser avec Milan, l'industrielle, et se souvenir de ses traditions : elle fut le berceau de la Renaissance avant de devenir la Bethléem de la mode italienne. La biennale est l'occasion pour elle de s'ouvrir au monde.

Noces enivrantes de l'art et de la mode à Florence

Des artistes, des photographes, des plasticiens et des créateurs de mode ont rendez-vous, jusqu'au 15 décembre, dans les rues et les palais de la capitale toscane pour une biennale aussi inattendue qu'exceptionnelle

FLORENCE
de notre envoyée spéciale

Gigantesque happening dans la cité des Médicis. David Bowie y a installé sa « sculpture-armure », *Alexander Mac Queen sa « femme* coupée », Damien Hirst, ses animaux de la ferme. Aux Offices, *Giorgio Armani présente quatorze* robes aux couleurs inspirées de Masaccio, Piero della Francesca, Léonard de Vinci... *Les dimensions* de la biennale « Le temps et la mode » sont impressionnantes : vingt-sept expositions sur près de 160 000 mètres carrés. Elle réunit trente-huit créateurs de mode, quarante figures de l'art, un budget de 9 milliards de lires (30 millions de francs environ) financé par la ville de Florence, la région Toscane, le Centre de Florence pour la mode, la chambre de commerce, et d'autres, comme Ferragamo, le *Corriere della sera* ou Pitti Imagine, Salon de la mode masculine, à l'origine, en juin dernier, du défilé Giorgio Armani mis en scène par Robert Wilson.

Créées pour Sharon Stone ou Sophia Loren, les robes rouges de Va*lentino, stars au bord de la crise de* nerfs, implorent le regard de l'homme absolu, le David de Michel-Ange. *Les crinolines géantes* de Gianfranco Ferré flottent, felliniennes, sous la coupole de la chapelle Médicis. *Ailleurs*, sans heurt, sans violence, la beauté est là, sereine, et se donne amoureusement au regard, unissant splendeurs du passé et plaisir de la découverte. Du palais Pitti à la « Reali Poste » des Offices (aménagée en dressing-room de choc d'Elton John), de l'ancienne gare désaffectée Leopolda au fort Belvédère, où se tiennent respectivement les deux plus importantes expositions (« New Persona » et « Arte e Moda »), des taxis blancs sillonnent la ville, le capot avant flanqué d'inscriptions de Jany Holzer : *« Everything New Is Interesting! »* (tout ce qui est nouveau est intéressant). Jusqu'à la mi-décembre, et pour quelques heures chaque matin, les austères palais florentins ouvrent leurs portes, révélant ici des anges plissés d'Issey Miyake, là, dans la salle des lys du palais Pitti, une madone de brocart d'Yves Saint Laurent.


LING FEI

Au palais Pitti, Issey Miyake présente une robe plissée transformée en tableau mobile par Yasumasa Morimura.

Cette incroyable manifestation a été conçue dans la plus grande discrétion, en moins d'un an, par trois directeurs artistiques, Germano Celant, conservateur du Guggenheim de New York, Luigi Settembrini, expert en communication et directeur de cette biennale, et Ingrid Sischy, rédactrice en chef du magazine *Interview*, qui explique que *« le but de cette biennale n'est pas de se demander une nouvelle fois si la mode est un art, mais au contraire de provoquer des rencontres. Dans les années 80, c'était impossible, car il y avait trop de prétention, chacun cultivait son ego. Pour qu'il y ait renaissance, il fallait une libération »*.

A l'intérieur du fort Belvédère, des photographie de Man Ray, des gilets futuristes de Fortunato Depero, des dessins de robes de Sonia Delaunay mettent en scène les avant-gardes, quand les arts de la mode n'avaient pas besoin de biennale pour se faire entendre. Faisant face aux collines de cyprès et à la cathédrale, les sept blocs néo-cubistes conçus par l'architecte japonais Arata Isozaki, les toits roses de la ville. Chacune de ces constructions éphémères abrite une œuvre à quatre mains : *« Miroir, qui est le plus beau, le plus riche, le plus célèbre? »*, se demandent Versace et Lichtenstein ; Karl Lagerfeld oppose ses photos promotionnelles aux étrons sculptés de Tony Cragg ; Jenny Holzer choisit le silence qu'Helmut Lang, dans le noir, habille d'un parfum *« à l'odeur de la personne qu'on embrasse dans le cou »* ; les manteaux de mousseline de Rei Kawakubo sont nimbés d'un givre métallique d'Oliver Herring, artiste allemand de vingt-huit ans qui vit et expose à New York depuis 1993 (*Le Monde* du 3 avril), dont la première installation en Europe est l'une des révélations de la biennale.

L'autre coup de maître est le tapis « vivant » du Studio Azzuro, chef-d'œuvre de poésie technologique présenté à la gare Leopolda. Ici, au cœur de l'imposante exposition « New Persona », magnifiquement drapée de blanc par Denis Santacchiara, on se retrouve en proie avec les démons et les complexes des créateurs. Dans cette biennale des extrêmes, l'art pompier triomphe dans l'excès de soi – les illustrations *murales de Karl Lagerfeld*, le bal encyclopédique de Vivienne Westwood, le « scoutland » de Bruce *Weber, au Musée Ferragamo*...

S'APPROPRIER UN LIEU

Certains sont trop calculateurs pour être touchants, mêlant concept marketing et art minimal, comme Calvin Klein couchant un manteau gris dans un cercueil en acier de Donald Judd. Pourtant, la démesure est le leitmotiv de la biennale. La mode, vorace, boulimique, avale tout sur son passage, comme la géante en tailleur de Charles Ray. On s'arrête aussi devant la tunique surdimensionnée de Beverly Semmes flottant sur son propre nuage de tulle, la superbe robe noire d'Azzedine Alaïa, révélant dans le flot d'une « broderie matière », le travail d'un couturier loin de toute imposture, les vêtements fripes d'Anna Sui, de Marc Jacobs, de Peter Oddham, exposés au milieu des Lippi du Musée civique de Prato.

La biennale magnifie le talent qu'ont certains de s'approprier un lieu, redessiner un espace, en collaboration avec Gae Aulenti, architecte des expositions « Visitors ». On pense à Philippe Treacy et ses chapeaux volants au palais Pitti, à *Dolce et Gabbana au Musée* d'anthropologie et d'ethnologie, ou encore à Jean-Paul Gaultier et son installation tarentinesque *au Musée* zoologique. Une mode parfois si pleine qu'elle se répand, explose en mille et un lambeaux, dans une ambiance de fin du monde – les squelettes de bois séché de Nagato Iwasaki parmi les chemises inertes de Yohji Yamamoto à la gare Leopolda – où de recueillement religieux (Martin Margiela au Musée Bardini et Rifat Ozbek au Musée Horne).

Dans une ville où *« les fantômes marchent sous vos yeux en plein soleil »* (Julien Green), on grimpe des escaliers qui ne finissent jamais, on s'étourdit jusqu'à l'ivresse de ce parcours qui transcende lieux, époques et styles. A l'heure où Milan « griffe » les capitales, conquérant l'avenue Montaigne à Paris ou Madison Avenue à New York, Florence réaffirme la force de ses origines : berceau de la Renaissance, elle est la Bethléem de la mode italienne puisque c'est là, en 1951, qu'eurent lieu, au palais Pitti, les premiers défilés. Aujourd'hui, on peut y voir un somptueux hommage à Emilio Pucci, à travers un « défilé métaphysique » mis en scène par Pier Luigi Pizzi. Entre mémoire et révélation. Les lumières caressent les mannequins placés sur le podium ou assis sur les côtés.

Au-delà de son narcissisme, cette biennale frappe par sa vitalité et démode bien des manières de présenter la mode, de la vivre, de la sentir. *« C'est un choc, une claque pour Paris. Je crois qu'en France on commence à perdre le fil... »*, confiait Azzedine Alaïa lors de l'inauguration, reflétant la pensée de nombreux créateurs. Son énergie, son allégresse tout italienne, sa volonté d'entreprendre rend la vie plus aimable.

Laurence Benaïm

Le programme des expositions

● **« Arte/Moda », fort Belvédère.** En même temps que cette rétrospective, on peut découvrir sept installations réalisées par un plasticien et un couturier : Azzedine Alaïa - Julian Schnabel ; Jil Sander - Mario Merz ; Muccia Prada - Damien Heart ; Rei Kawakubo - Oliver Herring ; Helmut Lang - Jany Holzer ; Gianni Versace - Roy Lichtenstein ; Karl Lagerfeld - Tony Cragg.
● **Exposition thématique.** « New Persona-New Universe » (ancienne gare Leopolda).
● **Expositions personnelles.** Emilio Pucci (Sala Bianca, palais Pitti) ; *« Secret Love », Bruce Weber* (Musée Salvatore Ferragamo) ; Elton John, « Metamorphosis » : Musée des Offices.
● **« Visitors ».** Dix-huit installations de créateurs de mode : Issey Miyake (palais Pitti) ; Philip Treacy (palais Pitti) ; Giorgio Armani (Offices) ; Yves Saint Laurent (Palazzo Vecchio) ; Manolo Blahnik (Palazzo Vecchio) ; Valentino (Accademia) ; Gianfranco Ferré (chapelle des Médicis) ; John Galliano (Casa Buonarotti) ; Martin Margiela (Musée Bardini) ; Donna Karan (Musée Bigallo) ; Christian Lacroix (Musée d'Orsanmichele) ; Richard Tyler (Musée d'histoire des sciences) ; *Rifat Ozbek (Musée* Horne) ; Nigel Atkinson (Musée des pierres dures) ; Jean-Paul Gaultier (Musée zoologique) ; Dolce et Gabbana (Musée national d'anthropologie et d'ethnologie) ; Roméo Gigli (Musée Marino Marini) ; Anna Sui, Marc Jacobs, Todd Oldham (Musée civique de Prato).
● **Renseignements.** Biennale « Il Tempo e la Moda ». Ticket d'entrée : 35 000 lires (100 F environ). Tél. : (19-39-55) 234-07-42. Jusqu'au 15 décembre.

Les odalisques de Yasumasa Morimura plissées par Issey Miyake

FLORENCE
de notre envoyée spéciale

Issey Miyake est un artiste. Son œuvre ? Le corps, la surprise, le mouvement. Au musée ou dans une valise, créés pour la femme occidentale ou asiatique, ses « pleats » – vêtements plissés poids plume 100 % Polyester – réconcilient universellement art et vie. Son « installation », présentée dans la galerie rouge et or du Palazzo Pitti, est l'une des plus modernes de la Biennale. Au cœur de cette salle de bal, face aux « paresseux » d'Achille d'Orsi, les caméléons plissés de Miyake semblent bouger, *même s'ils sont immobiles*. Créés pour les danseurs de la compagnie de William Forsythe, ses T-shirts, pantalons, chemises, sont l'un plus grands succès de la décennie.

Depuis le lancement des Pleats please, plus de 560 000 pièces ont été vendues. Treize boutiques seront ouvertes en 1997 qui s'ajouteront au quatre-vingt-seize points de vente déjà recensés dans le monde. Ce succès commercial permet à Issey Miyake, créateur et président de sa société, d'emprunter des chemins de traverse, poussé par cette curiosité naturelle pour l'ailleurs : *« Ce qui m'intéresse, c'est ce que je ne connais pas. » « Avec lui, il n'y a jamais de fin »*, disent ses assistants.

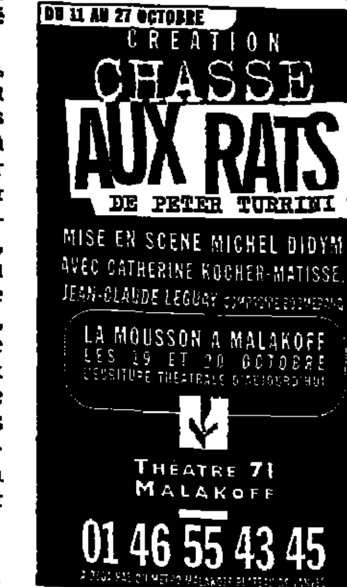
> Comme une lumière dans l'espace, sépia sur fond orange, violet, turquoise, jaune, électrique

Les nouveaux « pleats » présentés à la *biennale sont imprimés* à partir d'une photographie de Yasumasa Morimura, artiste japonais vivant à Osaka, elle-même réalisée à partir d'une odalisque d'Ingres qu'il enlace amoureusement. Depuis ses débuts en 1985, Morimura n'a cessé de jouer avec les canons de l'art et de la mode occidentale : camouflages surréalistes, trompe-l'œil, autoportraits kitsch en travesti ou en peintre (Van Gogh), séries de détournements (comme *La Leçon d'anatomie*, de Rembrandt). L'œuvre d'art n'est pas plaquée sur le vêtement, elle le révèle, comme une lumière dans l'espace, sépia sur fond orange, violet, turquoise, jaune, électrique.

La rencontre paraît naturelle, digne des *Nus* de Wesselman de la collection pop art d'Yves Saint Laurent en 1966, ou encore des imprimés tatouages sur les T-shirts seconde peau de Jean-Paul Gaultier en 1994. Une énergie particulière se dégage ici. Quand on lève un bras, le corps de l'odalisque semble s'étirer, comme si le passé se prolongeait dans le XXIe siècle.

« C'est un essai, une aventure », dit Issey Miyake, qui a *déja prévu* de renouveller chaque année ces performances 100 % Polyester. Il a déjà choisi un photographe pour 1997, un chorégraphe pour 1998 et un vidéaste pour 1999. *« Ils travaillent comme moi sur le corps, mais différement. »* Pour l'heure, au Japon, l'usine Poytech qui fabrique les « pleats » pour Issey Miyake, « reproduit » les Morimura – une image imprimée, agrandie deux fois et demie – selon un rythme plus « couture » : vingt modèles sont fabriqués chaque jour seulement, le dessin étant coupé à la main, avant d'être cousu, plissé, et plié.

L. B.



Alain Delon et Francis Huster se déchirent au bord de la banquise

Création à Marigny de « Variations énigmatiques », d'Eric-Emmanuel Schmitt

Après le succès du « Visiteur » et l'échec de « Golden Joe », voici la troisième pièce d'un jeune auteur philosophe, *inspirée des* « Variations énigmatiques » du compositeur anglais Elgar. Il est servi par Alain Delon, qui n'était pas *monté sur scène depuis vingt-huit ans,* et par Francis Huster, *habitué du Théâtre Marigny, duo* d'exception qui interprète une rencontre entre un écrivain solitaire et un journaliste malin.

VARIATIONS ÉNIGMATIQUES, d'Eric-Emmanuel Schmitt. Mise en scène : Bernard Murat. Avec Alain Delon et Francis Huster. THÉÂTRE MARIGNY, Carré Marigny, Paris-8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Du mardi au vendredi, à 21 heures; le samedi, à 17 h 30 et 21 heures; le dimanche, à 15 h 30. Tél.: 42-56-04-41. Durée : 1 h 50. De 60 F à 290 F. Jusqu'au 30 décembre. Le texte de la pièce est paru aux éditions Albin Michel, 136 p., 60 F.

Voilà bientôt trois semaines que la pièce-événement de la rentrée théâtrale parisienne est à l'affiche, trois semaines d'un duel qui marque le retour en scène d'Alain Delon, à qui Francis Huster, « pensionnaire » de Marigny, donne la réplique. Trois semaines de représentations fermées à la critique, sinon aux caméras, micros et stylos, préférant la promotion à la recension. C'est désormais la règle du théâtre privé parisien, dont les temps de répétition sont si courts que les derniers « filages » ont lieu devant le public. Le sachant, il paie ses places moins cher. Ces lignes en guise d'explication aux lecteurs qui s'interrogeaient sur les « retards » – totalement involontaires – pris par la critique à rendre compte de cette soirée de théâtre.

Delon donc, mal peigné, toujours aussi séduisant, fagoté comme on peut l'imaginer d'un écrivain vieillissant, traduit en trente langues, reclus dans une île de la ceinture polaire, et dialoguant seulement avec les aurores boréales. Alain Delon-Abel Znorko, voix forte, corps droit. Surgit dans sa vie un journaliste, Francis Huster-Eric Larsen, jeune encore, et dissimulant sous une enveloppe quelconque une évidente détermination. Il a le privilège exceptionnel de rencontrer le monstre sacré. Pourquoi ? C'est la première inconnue de ces *Variations énigmatiques,* qui empruntent leur nom au compositeur anglais Elgar. Lui en avait imaginé quatorze, autant de portraits de familiers sur un thème musical mystérieux. Eric-Emmanuel Schmitt ne s'est pas laissé enfermer dans ce schéma rigoureux, et le thème central de sa nouvelle pièce n'est en rien un mystère : Znorko et Larsen vont, pendant presque deux heures, se refiler le mensonge, la dissimulation de soi, comme le mistigri des parties de cartes.

Il serait cruel de révéler ici le lien entre ces deux personnages. Avec le talent d'un Dickson Carr ou des dramaturges anglo-saxons de l'après-guerre, Eric-Emmanuel Schmitt mène son récit malignement. Il ne peut s'empêcher de céder à la formule quelquefois facile, voire balourde, certaines scènes mériteraient d'être un peu ramassées, mais, ces réserves étant faites, il faut saluer le rétablissement d'un auteur qu'avait révélé un savoureux *Visiteur,* avant qu'un impossible *Golden Joe* ne le laisse pour K.-O. Trois destinées se croisent ici, celles des protagonistes et celle d'une femme absente, qui sont l'occasion d'une chirurgie efficace du sentiment amoureux, de son cortège de souffrances et de lâchetés, de plaisirs et de frustrations. Voilà longtemps dans le théâtre français que l'on n'avait pas usé du masque, qui a pourtant marqué son âge d'or.

Ce duo d'acteurs prestigieux, ce texte ambitieux ont été confiés à l'inévitable Bernard Murat, que la réalisation de *La Musica,* avec Fanny Ardent et Niels Arestrup, avait sorti la saison passée de ses ornières paresseuses. Il y retombe, à *pieds joints,* avec une inconscience qui relève de la faute professionnelle. Rien, Bernard Murat n'a rien réglé sur un plateau petit-bourgeois dû à Nicolas Sire. Il semble s'être vaguement intéressé à l'intonation de ses acteurs, et puis plus rien, sinon un geste de violence entre eux, aux deux tiers de la soirée. Pourtant, la pièce lui offrait des opportunités de jeu, d'action.

Les acteurs sont heureusement plus forts que lui. Huster n'a jamais été aussi juste et à juste distance de son rôle. Delon est Delon. Aussi maladroit qu'émouvant, d'une générosité constante, là, pour nous, essayant tout. De l'or pour celui qui a pourtant refusé de les regarder, de les comprendre, incapable de hisser ce spectacle du convenable au mémorable.

Olivier Schmitt

Michel Raskine sonde les bas-fonds de l'âme durassienne

Création de « L'Amante anglaise » à Lyon

L'AMANTE ANGLAISE, de Marguerite Duras. Mise en scène : Michel Raskine. Avec Marief Guittier, Guy Naigeon, Michel Raskine. THÉÂTRE DU POINT DU JOUR, 7, rue des Aqueducs, Lyon-5e. Tél. : 78-36-67-67. Mardi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; mercredi et jeudi à 19 h 30 ; dimanche 13 à 16 heures et samedi 19 à 17 heures. 80 F et 100 F. Jusqu'au 30 octobre.

LYON
correspondance

En faisant monter le public sur le plateau du Point du jour, Michel Raskine l'invite à une *« expérience théâtrale ».* Contrairement à Claude Régy, qui fut le premier metteur en scène de *L'Amante anglaise,* il ne cherche pas la transparence d'un *« théâtre mental »,* où des voix désincarnées transmettraient aux spectateurs la pensée même de l'auteur. Les corps sont là, et bien là, dans la plus extrême proximité, comme si le public devait partager la cage des personnages en éprouvant physiquement leur enfermement.

Le sujet de l'oeuvre a été inspiré par une chronique judiciaire de Jean-Marc Théolleyre, parue dans *Le Monde* en 1952. Une femme meurtrière de son mari avait eu l'idée de jeter le cadavre, morceau par morceau, dans des trains de marchandises qui passaient à proximité de son domicile. Duras avait été frappée par les questions que ne cessait de poser la criminelle pour comprendre la raison de son acte. Après un premier essai théâtral peu concluant avec *Les Viaducs de la Seine-et-Oise,* l'écrivain allait transposer l'histoire en changeant la victime – une cousine sourde et muette au lieu du mari – dans les deux versions successives de *L'Amante anglaise* : un roman en 1967 et *« le théâtre du roman »* peu après. Un pas considérable dans la maîtrise d'une écriture dramatique, où s'exprime, avec une étonnante clarté, l'inconscient des êtres. Contrairement au couple de *La Musica,* les époux de *L'Amante anglaise* (Pierre et Claire Lannes) ne se parlent pas. Ils répondent successivement aux questions d'un tiers, un *« interrogateur »,* dont on ignore la fonction officielle, s'il en a une, mais qui fait office d'accoucheur des souvenirs, des obsessions tues, des pensées de l'ombre. Dans la réalisation de Raskine, qui joue lui-même le rôle de l'interrogateur, on ne sait d'où vient cette voix altérée par un micro, du moins jusqu'aux derniers moments de la pièce, où ce troisième personnage prend soudain chair et présence.

La première apparition des interrogés est un choc comparable au surgissement des damnés imaginé par le même Raskine dans *Huis clos.* Sur un côté de la scène où se font face deux rangées de gradins, le rideau de fer se lève, découvrant une salle vide, ou presque. Les époux Lannes s'y tiennent loin l'un de l'autre, à peine éclairés par une lampe, attendant de comparaître. Ils remontent de cette fosse pour s'exposer au projecteur braqué sur leur vie, tandis que le rideau de fer, retombant, isole l'autre dans sa nuit. Le texte de Duras est comme marqué par les raideurs, les tressaillements, les élans mal réprimés de ces corps.

Guy Naigeon joue un Pierre Lannes encombré de vêtements, d'accessoires protecteurs. Son irritation ne masque pas son dénuement, sa lucidité désespérée. A Claire Lannes, figée en manteau de Skaï beige, avec grosses lunettes teintées et mise en plis de petite-bourgeoise provinciale, Marief Guittier donne l'intensité qu'elle a pu apporter au rôle de Max Gericke. Elle est la « déjà-morte » marquée par les années non vécues en même temps que l'amante extatique jamais apaisée depuis la dernière étreinte d'un amour fou. Avec Marief Guittier, l'excès de vide d'un regard, l'anormale crispation d'un geste, quelque chose de somnambulique dans la démarche permettent au corps de rendre visible un vertigineux en deçà: les eaux grouillantes dont parle Claire Lannes, peut-être, ou les bas-fonds de l'abîme durassien.

Bernadette Bost

Albert Uderzo, auteur de « La Galère d'Obélix »

« Je ne prétends pas faire de la pédagogie, mais de la fiction drolatique »

LE TRENTIÈME album des aventures d'Astérix, *La Galère d'Obélix,* d'Albert Uderzo, devait être publié par les éditions Albert-René, jeudi 10 octobre. Albert Uderzo, soixante-neuf ans, PDG de cette maison d'édition, créée après la mort, en 1977, de son scénariste et ami René Goscinny, réalise le récit et les dessins du petit Gaulois. *La Galère d'Obélix* raconte comment Obélix retombe en enfance, après avoir avalé un chaudron de potion magique qui le rend invincible. Avec Astérix, il se met en quête d'un antidote, jusqu'à l'Atlantide. Le tirage exceptionnel de cet album (48 pages, 54 francs) est de 2,8 millions d'exemplaires pour les seuls pays francophones – 2 550 000 exemplaires sont destinés à la France – et de 8 millions pour l'ensemble de l'Europe. Depuis leur parution en album, en 1961, les aventures d'Astérix ont été vendues à 280 millions d'exemplaires et sont traduites en 77 langues.

« N'aviez-vous pas déclaré en 1994 que vous arrêteriez la BD ?

– Cette déclaration était un coup de colère, dû au conflit avec Dargaud à propos des albums précédents d'Astérix. Nous en sommes au pourvoi en cassation mais c'est un sujet qui me donne encore des boutons. Je me suis ressaisi : la BD, c'est toute ma vie.

– L'un des personnages qui paraissent dans cet album ressemble à Kirk Douglas ? C'est un hommage ?

– J'ai déjà intégré Sean Connery, Bernard Blier, Pierre Tchernia, Annie Cordy et beaucoup d'autres dans mes albums. Ici, Kirk Douglas prête ses traits à l'esclave Spartakis. Il y a un équilibre à maintenir entre les personnages qui sont nécessaires, récurrents – comme César ou Cléopâtre – et les nouveaux. Cela m'évite de m'ennuyer. Nous avions adopté ces clins d'oeil avec René Goscinny.

– Où en est le projet du long-métrage de Claude Zidi ?

– Cela procède un peu de la même idée : il s'agit de faire jouer les personnages d'Astérix et d'Obélix par de vrais acteurs, en l'occurrence Daniel Auteuil et Gérard Depardieu. Le scénario a été écrit il y a six mois par Claude Zidi, qui a utilisé des éléments de tous les albums. Les négocations ne sont pas rompues.



– On vous a reproché des inexactitudes historiques. Vous en tenez compte ?

– Je les assume. Nous ne prétendons pas faire de la pédagogie mais de la fiction drolatique. En revanche, un élément géographique m'a étonné : il existe près d'Erquy, dans les Côtes-d'Armor, un cap qui ressemble à celui où j'ai installé le village d'Astérix, avec les trois roches que j'ai dessinées. On a trouvé là des ruines romaines. Parfois, je me demande si je ne suis pas réincarné...

– Un village gaulois qui résiste à l'envahisseur, en exaltant la fierté nationale : ne craigniez-vous pas un rapprochement avec un parti d'extrême droite ?

– Cela m'embêterait beaucoup qu'on fasse un tel rapprochement. Astérix n'a jamais servi à un parti, quel qu'il soit.

– 2,8 millions d'exemplaires, cela ne donne pas le tournis à l'auteur même si cela satisfait l'éditeur ?

– Cela devient abstrait. Quand on me dit que cent quarante et un camions de 30 tonnes sont affrétés pour la mise en place de *La Galère d'Obélix,* cela dépasse l'entendement. Mais j'évite de penser à ça.

– Le fait d'être daltonien vous a-t-il posé des problèmes ?

– Pour un dessinateur, ce n'est pas vraiment un problème. Je serais peintre, ce serait différent ! Mais je m'entoure de coloristes depuis le premier album.

– Astérix et Obélix, est-ce le duo Goscinny et Uderzo ?

– Il y a de cela. René cherchait à m'empêcher de faire des bêtises. Ici, mes deux héros cherchent quelque chose qu'ils ne trouvent pas, d'où l'Atlantide qui apparaît dans cet album. Je tiens beaucoup au sentiment de l'amitié, entre deux hommes, ou entre un homme et une femme. Dans cet album, j'ai voulu montrer cette amitié entre deux personnages très différents et qui ne peuvent se passer l'un de l'autre. J'ai eu très peu d'amis dans ma vie. L'amitié, c'est comme l'amour, elle jalonne la vie d'un être. Depuis que la plupart ont disparu, j'ai l'impression de faire du rab. ».

Propos recueillis par Jean-Luc Douin et Yves-Marie Labé

Maurane, ou le devoir d'être populaire

MAURANE, Arnould Massart (claviers, direction musicale), le Guildholl String (cordes). GRAND REX, 1, boulevard Poissonnière, Paris 9e. Mº Bonne-Nouvelle. 20 h 30, le 10. De 115 F à 175 F. En tournée française jusqu'en mars.

« Messieurs, mesdames, mes yeux, mes drames » : Claude Maurane renvoie son public à ses malheurs. Les siens, les nôtres. Petits malheurs, graves pourtant, que ceux de l'enfance, de l'abandon ou de la rupture. Ils font pleurer, ils n'empêchent pas de rire. Ils inclinent à la mélancolie, comme les treize chansons de *Différente,* son dernier album (chez Polydor), dont elle nourrit le spectacle présenté le 8 octobre au Grand Rex. Evidemment, on aimera les douceurs de *Lou dans l'aquarium,* hommage à sa fille : *« Trois ans, elle va bien, elle vient de passer son bac... »,* précise Maurane. La chanteuse belge ne se départit jamais d'un humour simple qui fera rire tout au long d'un spectacle marqué par l'ombre des premiers souvenirs.

Maurane est une chanteuse populaire, à l'instar de Patricia Kaas, dont on exige des émotions directes, du mouvement et du frisson. On attendra donc le superbe *Sur un prélude de Bach* et *Toutes les mamas,* décoiffant, deux tubes contradictoires qui ont bâti la célébrité de Maurane. Le premier est signé de Jean-Claude Vannier et de Jean-Sébastien Bach, dont Maurane utilise aussi le *Concerto en la mineur* pour présenter ses musiciens – bluffant. Le second est un blues très swingant, genre dans lequel la chanteuse excelle, comme dans celui du tango renversé (*Les Femmes en dessous*). La voix s'y place idéalement entre le cosy-corner (les graves) et la place publique (les aigus).

Maurane selon Vannier est une petite fille dont l'envie est de *« dormir enfin sur un bon lit de caillasse avec ma robe à pois et mes Fisher Price ».* C'est une vision que la chanteuse a endossée avec un peu trop de soumission. Son décor – des rideaux tirés comme un chapiteau de cirque –, ses répétitions volontaires, les comptines qu'elle interprète en pastichant les voix féminines et masculines (*La Petite Bergère et le Ramoneur,* charmant et drôle ; un pot-pourri des airs connus de Walt Disney – pourquoi ?) lui valent des prix de bonne conduite. Or Maurane n'est jamais meilleure que quand elle est excessive, déviante, qu'elle twiste sur Bach, ou qu'elle fait l'actrice en chantant *Pas gaie la pagaille* accompagnée par des musiciens reconvertis (par Vannier) aux jouets Fisher Price et aux sifflets détonants. Quand Maurane devient femme, elle doit choisir entre une inclination sensuelle pour la bossa-nova, objet de ses premières amours (à écouter : *Les Années Saravah,* réédité sur le label Saravah, de Pierre Barouh qui la découvrit) et un goût irrésistible pour l'énergie noire. Le moindre coup de blues devient alors flamboyant negro-spiritual. Maurane est faite pour les tubes. Certains de ses compositeurs, dont Peter Lorne, lui en ont donnés. Il lui en faut d'autres, tant son appétit de vie éclate. Aucune régression ne lui est plus autorisée ; l'anorexie, comme la tristesse, signerait sa perte.

Véronique Mortaigne

La danse de Jonathan Burrows, formaliste pur et dur

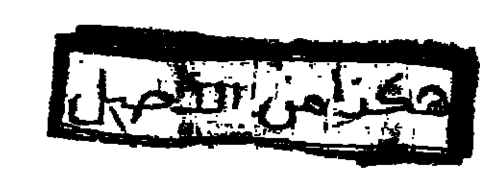
THE STOP QUARTET, de Jonathan Burrows. Kevin Volans, Matteo Fargion (musique), Michael Hulls (lumières). Centre Georges-Pompidou. Mº Rambuteau. Tél. : 42-96-96-94. Jusqu'au 12 octobre, 20 h 30. Le dimanche 13, à 16 heures. De 75 F à 90 F. Prochain spectacle danse du Festival d'automne : Boris Charmatz, du 30 octobre au 3 novembre.

Quel cérébral, ce Jonathan Burrows qu'on découvre au Festival d'automne ! On ne comprend pas tout de suite ce qu'il a dans la tête. Il avance masqué. La construction de sa danse suit un schéma proche de celui du film *Meurtre dans un jardin anglais,* de Peter Greenaway. Figures désordonnées, gestes cassés, bizarroïdes hochements de tête. Apparent désordre des corps qui dissimule un plan, des lignes de fuite, des temps d'arrêt, qu'on pressent déterminés avec l'esprit du géomètre. L'oeil s'égare. On regarde alors le sol. Des rectangles de lumière s'entrecroisent en un labyrinthe dont on voit qu'il est conçu sans issue.

Il faut décidément venir du Royal Ballet de Londres (le chorégraphe y fut danseur de 1979 à 1991), temple de l'académisme qui ne plaisante pas avec les codes du ballet classique, pour avoir envie d'interroger à ce point d'intransigeance, moins la danse que son propre désir de danser encore. Jonathan Burrows s'essaie à la chorégraphie depuis 1988 ; il est toujours possédé d'une folle envie de danser quoique les titres de ses pièces *(Dull Morning ; Stoics)* puissent laisser supposer le contraire. Seulement, il grillage cette envie, il la quadrille par des codes qui n'ont rien à envier à la rigueur de ceux du ballet classique. Paradoxalement, il réinvente une nouvelle danse de cour, adaptée aux vertiges de l'époque, posant clairement le rapport de la chorégraphie au public. Car, si les danses de cour ont été chorégraphiées au dix-septième siècle pour être dansées face au roi Louis XIV, dans des théâtres à l'italienne, le chorégraphe anglais, dans la construction même de sa pièce, toujours décadrée, nous dit combien, selon lui, cette nécessité « scène/salle » a vécu.

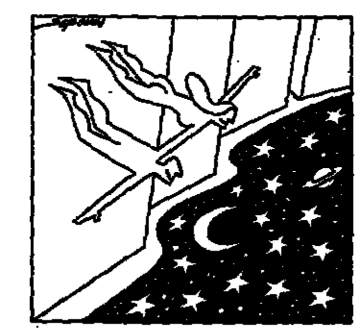
The Stop Quartet, menuet contemporain à la forme mallarméenne, risquant l'hermétisme comme esthétique, est heureusement bercé par les notes de piano distillées par Kevin Volans – élève de Karl-Heinz Stockhausen, mais aussi de Mauricio Kagel – auxquelles répond la bande enregistrée de Matteo Fargion sans que l'on sache jamais avec assurance d'où provient le son. La pièce est divisée en trois séquences. Un long duo mené par Jonathan Burrows et Henry Montes se transforme en trio, puis en quartet avec l'arrivée des danseuses. Les pas de deux pourraient alors commencer, sauf que la pièce ne s'appelle pas pour rien *The Stop Quartet.* On aura compris que la danse de Jonathan Burrows n'est pas de celle qui vous prend aux tripes. C'est un formaliste. Un pur, un dur. Qui dédie sa danse à toutes les solitudes.

Dominique Frétard



Goethe à Béthune

Clavigo, la pièce qui le rendit célèbre, est mise en scène par Agathe Alexis



EN 1774, *Clavigo*, la pièce d'un tout jeune auteur, est créée à Hambourg. Le poète Friedrich Schiller tient le rôle-titre – celui d'un journaliste madrilène, qui aima Marie avant d'être connu, puis la renia sur les conseils d'un ami décidé à l'introduire à la Cour. Mais le frère de Marie et l'amour s'en mêlent, avec la mort en bout de course... La pièce emballa la société allemande. Six mois plus tard, son auteur publiait son premier roman, *Les Souffrances du jeune Werther*. Et Goethe commença sa carrière. Deux siècles plus tard, *Clavigo* s'est effacé au profit de *Tasso* ou de *Faust*. Les occasions de voir cette pièce sont trop rares pour ne pas goûter à celle offerte par Agathe Alexis, la codirectrice de la Comédie de Béthune. Après la création à Béthune, *Clavigo* ira à Saint-Etienne et Reims, avant de s'arrêter pour un mois à Paris en 1997, au Théâtre 13, du 21 janvier au 2 mars.

★ **Comédie de Béthune, Studio-théâtre, place Foch, 62 Béthune. Du 10 au 31 octobre. Mardi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; mercredi et jeudi à 19 heures ; dimanche à 17 heures ; vendredi 18 et 25 octobre à 14 heures. Tél. : 03-21-56-96-95.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Orchestre national d'Ile-de-France
Pour son action en faveur de la diffusion de l'œuvre de Jean Sibelius en France, le chef d'orchestre Jacques Mercier devrait recevoir une médaille. Programmé après le *Concerto* de Tchaïkovski, le compositeur finlandais sera interprété par Liana Issakadze, l'élève préférée d'Oïstrakh.
Tchaïkovski : *Concerto pour violon et orchestre*. Sibelius : *Lemminkainen*. Liana Issakadse (violon).
Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30, le 11. Tél. : 30-96-99-00. De 65 F à 120 F. Le 12 octobre, à 20 h 30, à la Salle Pleyel. Tél. : 43-68-76-00. Le 13 octobre, à 16 h 30, à la Maison de la musique de Nanterre. Tél. : 41-37-94-20.

Joachim Kühn, Daniel Humair, Jean-François Jenny-Clark
L'enregistrement récent de ce trio, *L'Opéra de quat'sous*, reste un peu en deçà de sa vivacité habituelle.
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. RER Bourg-la-Reine. 21 h 30, le 11. Tél. : 46-61-36-67.

Jon Spencer Blues Explosion
En trio (deux guitares, une batterie), Jon Spencer, belle gueule teigneuse et figure du rock extrême américain (Boss Hog, Pussy Galore), revisite le blues avec une agressivité électrique qu'on croyait disparue.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. M° Voltaire. 19 heures, le 10. Tél. : 47-00-55-22. De 105 F à 120 F.

Catherine Ribeiro
Interprète vibrante, Catherine Ribeiro est sans doute la chanteuse française la plus violemment anti-show-business. Elle revient sur scène pour chanter les poètes (Aragon/Ferrat), les modernes (Gérard Manset) et les classiques (*La Mémoire et la Mer*, de Ferré), accompagnée par l'excellent pianiste Michel Précastelli.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro. Paris 16e. M° Trocadéro. 20 h 30, du mardi au samedi ; 17 heures, dimanche. Jusqu'au 27 octobre. Tél. : 47-27-81-15. 160 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Cherkaoui, ou la Passion du signe
Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. M° Jussieu, Cardinal-Lemoine. Tél. : 40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 15 octobre au 15 décembre. 25 F.
Charles Le Cœur (1830-1906), architecte et premier amateur de Renoir
Musée d'Orsay, salle 67, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. M° Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 16 octobre au 5 janvier. 36 F.
Mark di Suvero
Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine, Paris 6e. M° Odéon. Tél. : 44-41-69-65. De 9 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 10 octobre au 16 novembre.
Gauguin et le Christ jaune
Musée d'Orsay, niveau médian, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. M° Solferino, RER Musée d'Orsay. Tél. : 40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 16 octobre au 5 janvier. 36 F.
La Grèce en révolte. Delacroix et les peintres français, 1815-1848
Musée national Eugène-Delacroix, 6, rue de Furstenberg, Paris 6e. M° Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 44-41-86-50. De 9 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Du 10 octobre au 13 janvier. 23 F.
La Griffe et la dent
Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la pyramide, Paris 1er. M° Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Nocturnes lundi et mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Du 16 octobre au 13 janvier. 45 F.
L'Origine du monde, autour d'un chef-d'œuvre de Courbet
Musée d'Orsay, niveau médian, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. M° Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 16 octobre au 5 janvier. 36 F.
Bill Viola : the Crossing, the Messenger
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris 13e. M° Gare-d'Austerlitz, Saint-Marcel. Tél. : 42-17-60-60. De 12 h 30 à 15 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30. Du 11 octobre au 10 novembre.

EXPOSITIONS PARIS

Alighiero e Boetti
Galerie Krief, 50, rue Mazarine, Paris 6e. M° Odéon. Tél. : 43-29-32-37. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 novembre.
Arcangelo : verso il mare
Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. M° Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-54-10-98. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 novembre.
Francis Bacon
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 octobre. 45 F.
Jean Bazaine
Galerie Louis Carré & Cie, 10, avenue de Messine, Paris 8e. M° Miromesnil. Tél. : 45-62-57-07. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 31 octobre.
François Bouillon
Galerie Vidal-Saint-Phalle, 10, rue du Trésor, Paris 4e. M° Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-76-06-05. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 23 octobre.
Jean-Marc Bustamante, Sean Scully
Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. M° Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 1er décembre. 35 F.
Arnaud Claass
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. M° Rambuteau. Tél. : 42-78-05-62. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. M° Saint-Paul. Tél. : 44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 20 novembre. 30 F. 15 F.
Wim Delvoye
Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes, Paris 3e. M° Rambuteau. Tél. : 48-87-60-81. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.
Nicola de Maria
Galerie Lelong, 13, rue de Teheran, Paris 8e. M° Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 novembre.
André Derain
Galerie Berthet-Aittouarès, 29, rue de Seine, Paris 6e. M° Odéon. Tél. : 43-26-53-09. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 2 novembre.
Peter Downsbrough
Pavillon de Bercy, parc de Bercy, face au 34-36, rue Paul-Belmondo, Paris 12e. M° Bercy. Tél. : 44-67-04-88. De 12 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 15 novembre. Entrée libre.
Anselm Kiefer
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. M° Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 octobre.
William Klein
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. M° Saint-Paul, Pont-Marie. Tél. : 44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 17 novembre. 30 F.
Wolfgang Laib
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.
Fernand Léger
Galerie Berggruen & Cie, 70, rue de l'Université, Paris 7e. M° Solferino. Tél. : 42-22-02-12. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 novembre.
Magie des plastiques, l'art du plastique
Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. M° Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 novembre. 20 F.
Raymond Mason
Galerie Jacques Elbaz, 1, rue d'Alger, Paris 1er. M° Tuileries. Tél. : 40-20-98-07. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 16 novembre.
Louise Nevelson
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. M° Tuileries. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 16 novembre.
David Salle
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. M° Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 novembre.
Signes de terre
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. M° Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 23 novembre. Entrée libre.
Umbo : du Bauhaus au photojournalisme
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. M° Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 octobre. 30 F.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Assembled in Ivry : Beaurin, Charpin, Domercq, Irvine, Power
CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 octobre. Entrée libre.
Eaux de là, biennale d'art contemporain
Théâtre du Casino, île Mathilde, gloriette du Jardin du Lac, 95 Enghien-les-Bains. Tél. : 34-12-10-24. Visites guidées samedi et dimanche de 14 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Jusqu'au 15 décembre. Entrée libre.
Patrice Giorda
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Georges-Pompidou, 78 Montigny-le-Bretonneux. Tél. : 30-96-99-00. De 12 heures à 19 heures et les soirs de spectacle. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 7 décembre. Entrée libre.
Bernard Lallemand
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 novembre. Entrée libre.
Didier Mencoboni, Kenneth Alfred, Arezki-Aoun
Centre d'art contemporain-galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 octobre. Entrée libre.
Watteau (1684-1721) et son cercle
Musée Condé, Institut de France, château, 60 Chantilly. Tél. : 44-57-08-00. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 janvier. 39 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BREAKING THE WAVES (*)
Film danois de Lars von Trier, avec Emily Watson, Stellan Skarsgard, Katrin Cartlidge, Jean-Marc Barr, Adrian Rawlins, Jonathan Hackett (2 h 38).
VO : UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).
CAMELEONE
Film français de Benoît Cohen, avec Chiara Mastroianni, Seymour Cassel, Jackie Berroyer, Antoine Chappey, Alban Guitteny, Eddie Bunker (1 h 32).
UGC Ciné-cité Les Halles, 1er ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e.
LES ENFANTS DE LA NATURE
Film islandais de Fridrik Thor Fridriksson, avec Gisli Halldorsson, Sigridur Hagalin, Bruno Ganz, Egill Olafsson (1 h 25).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE JAGUAR
Film français de Francis Veber, avec Jean Reno, Patrick Bruel, Harrison Lowe, Patricia Velasquez (1 h 40).
Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
RONDE DE FLICS À PÉKIN
Film chinois de Ning Ying, avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu (1 h 42).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
UNE VIE NORMALE
Film britannique d'Angela Pope, avec Martin Donovan, Joely Richardson, Jason Flemyng, Ian Hart, Sam Bould (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).
WALKING & TALKING
Film américain de Nicole Holofcener, avec Catherine Keener, Anne Heche, Liev Schreiber, Todd Field, Randall Batinkoff, Kevin Corrigan (1 h 23).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

À TOUTE VITESSE
de Gaël Morel,
avec Elodie Bouchez, Pascal Cervo, Stéphane Rideau, Meziane Bardadi.
Français (1 h 26).
UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Odéon, 6e ; George-V, 8e.
AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?
de Raymond Depardon,
Français (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
L'APPARTEMENT
de Gilles Mimouni,
avec Romane Bohringer, Vincent Cassel, Monica Bellucci, Jean-Philippe Ecoffey, Monica Bellucci, Sandrine Kiberlain.
Français (1 h 56).
UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).
AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d'Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).
BIENVENUE DANS L'ÂGE INGRAT
de Todd Solondz,
avec Heather Matarazzo, Brendan Sexton Jr., Daria Kalinina, Matthew Faber, Angela Pietropinto, Bill Buell.
Américain (1 h 27).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60).
CHRONIQUE COLONIALE
de Vincent Monnikendam,
Hollandais, noir et blanc (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LES CORNEILLES
de Dorota Kedzierzawska,
avec Karolina Ostrozny, Kasia Szczepanik, Anna Prucnal, Malgorzata Hajewska, Ewa Bukowska, Paul Verkade.
Polonais (1 h 06).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
DARKLY NOON
de Philip Ridley,
avec Brendan Fraser, Ashley Judd, Viggo Mortensen, Loren Dean, Grace Zabriskie, Lou Myers.
Britannique (1 h 36).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LES DIABLES, LES DIABLES
de Dorota Kedziezarwska,
avec Justyna Ciemny, Pawel Chwedoruk, Grzegro Karabin, Monika Niemczyk, Danuta Szaflarska, Krzysztof Plewka.
Polonais (1 h 26).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
ENCORE
de Pascal Bonitzer,
avec Jackie Berroyer, Valéria Bruni Tedeschi, Natacha Régnier, Laurence Côte, hélène Fillières, Michel Massé.
Français (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).
FARGO (*)
de Joel et Ethan Coen,
avec Frances McDormand, William H. Macy, Steve Buscemi, Harve Presnell, Peter Stormare.
Américain (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
FEW OF US
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Sergei Tulayev, Piotr Kishteev, Yulia Inozemtseva, Konstantin Yeremeev.
Lituanien (1 h 45).
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10).
FOURBI
d'Alain Tanner,
avec Karin Viard, Jean-Quentin Châtelain, Cécile Tanner, Antoine Basler, Robert Bouvier.
Suisse (1 h 54).
Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le République, 11e (48-05-51-33).
INDEPENDENCE DAY
de Roland Emmerich,
avec Will Smith, Bill Pullman, Jeff Goldblum.
Américain (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).
LONE STAR
de John Sayles,
avec Chris Cooper, Elisabeth Pena, Joe Morton, Ron Canada, Kris Kristofferson, Stephen Mendillo.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhail Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
PARTY
de Manoel De Oliveira,
avec Michel Piccoli, Irène Papas, Leonor Silveira, Rogerio Samora.
Français (1 h 30).
Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).
PONETTE
de Jacques Doillon,
avec Victoire Thivisol, Matiaz Bureau Caton, Delphine Schiltz, Leopoldine Serre, Luckie Royer, Carla Ibled.
Français (1 h 37).
Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier,
avec Florence Malraux, Françoise Widhoff.
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LES SABLES MOUVANTS
de Paul Carpita,
avec Beppé Clerici, Daniel San Pedro, Guy Belaidi, Ludivine Vaillat, Philippe Dormoy, Laurence Ragon.
Français (1 h 45).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
SECRETS ET MENSONGES
de Mike Leigh,
avec Timothy Spall, Brenda Blethyn, Phyllis Logan, Marianne Jean-Baptiste, Claire Rushbrook, Elizabeth Berrington.
Britannique (2 h 22).
VO : UGC Ciné-cite Les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).
THE VAN
de Stephen Frears,
avec Colm Meaney, Donald O'Kelly, Ger Ryan, Caroline Rothwell, Brendan O'Carroll, Stuart Dunne.
Britannique (1 h 45).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e.
LES VOLEURS
d'André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe.
Français (1 h 57).
UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

EPIDEMIC
de et avec Lars von Trier.
Danois (1 h 45).
VO : 14 Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) *Films interdits aux moins de 16 ans.*



Associé à Havas, le groupe LBO est favori pour la reprise de la SFP

LE GROUPE belge LBO, associé à une filiale d'Havas, est le favori, parmi les trois candidats à la reprise de de la Société française de production (SFP). Mercredi 9 septembre, une réunion interministérielle a réuni autour du premier ministre Alain Juppé, Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, et Jacques Barrot, ministre des affaires sociales. Au gouvernement, on insiste pour dire qu'il s'agissait d'une *« réunion d'information qui n'était pas décisionnelle »* et qu'en aucun cas *« le gouvernement ne ferait part de sa recommandation avant la tenue du comité d'entreprise de la SFP, jeudi après-midi »*. La *« recommandation »* du gouvernement pourrait être connue vendredi 11 octobre, puis transmise au comité d'entreprise, à la commission de la privatisation et à la Commission européenne.

Les syndicats ont en effet menacé de saisir les tribunaux si le processus d'information et de consultation du comité d'entreprise n'était pas respecté. Lors d'un conférence de presse, mercredi 9 octobre, ils ont à nouveau protesté contre les conditions de cette privatisation, estimant qu'il ne voulait pas choisir entre *« la peste, le choléra et la malaria »*, même s'il considère que la solution LBO – qui comporte encore selon eux des zones d'ombre – est *« la moins pire »*.

La proposition de Jean Cressant, ancien directeur commercial de la SFP associé à des animateurs-producteurs ne semble pas avoir de chance. Le choix est donc entre Walter Butler et la société belge LBO. Longtemps seul candidat, Walter Butler est soutenu par le ministère des finances. Il fait une offre de 50 millions de francs et prévoit un apport de 1,2 milliard de francs et 435 suppressions de postes. Il s'est heurté au rejet des salariés de la SFP, qui ont réaffirmé mercredi le risque d'un *« conflit majeur à la SFP et dans l'audiovisuel »*, en cas de reprise par Walter Butler. Deuxième handicap pour M. Butler : le soutien de la Générale des eaux – qui prendrait 34 % de la société – est conditionné au *« soutien du personnel »*, qui semble difficile à obtenir pour Walter Butler, même s'il peut encore modifier son plan social.

La société LBO a la préférence du ministère de la culture. Philippe Douste-Blazy avait déclaré, lors de l'inauguration du Mipcom à Cannes, qu'il privilégierait le plan social *« le moins dur »*. LBO, dirigé par Fabrice Giger offre 57 millions de francs, et prévoit 330 suppressions de postes et un recours de l'Etat de 990 millions de francs (*Le Monde* du 8 octobre). Il a consolidé son partenariat avec Havas. ITI/Télé Images, dirigé par Simone Hariri et contrôlé par Havas, prendrait 20 % de la nouvelle SFP, mais aussi 34 % de la maison-mère de LBO, la société holding Armada.

A. S.

Jérôme Clément reconduit à la présidence d'Arte

La prochaine fusion de la chaîne culturelle franco-allemande et de La Cinquième a poussé à la continuité

LA FUTURE fusion d'Arte et de La Cinquième a facilité la réélection de Jérôme Clément à la présidence de la chaîne culturelle franco-allemande Arte qu'il dirige depuis 1991. L'assemblée générale d'Arte, réunie à Baden-Baden mercredi 9 octobre, a en effet approuvé à l'unanimité la réélection de M. Clément pour deux ans, à compter du 1er janvier 1997.

« La fusion d'Arte et de La Cinquième est complexe. Nous avons choisi la meilleure solution pour Arte, celle de la continuité », a confié au *Monde* Jérôme Clément, qui estime que *« l'exception culturelle et la politique culturelle ne doivent pas être que théoriques »* et qu'il se battra *« pour défendre le budget de la chaîne et pour se poser de plus en plus comme pôle européen »*.

La décision de l'assemblée générale va à l'encontre du principe de l'alternance, qui prévoyait que la chaîne soit, cette fois-ci, présidée par un Allemand, en l'occurrence Joerg Rueggeberg, vice-président d'Arte et directeur juridique de la station Südwestfunk. Elle a le mérite de régler plusieurs problèmes.

D'abord, elle évite aux Allemands de devoir choisir entre des candidats issus de l'une des deux chaînes publiques allemandes, l'ARD et la ZDF. Ensuite, elle souligne l'intérêt avec lequel l'assemblée générale d'Arte suivra le processus de fusion d'Arte et de La Cinquième, figurant dans le projet de loi sur l'audiovisuel que Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture en charge de la communication, doit présenter le 30 octobre. Elle répond aussi à la demande expresse de M. Douste-Blazy, qui, dans une lettre en date du 27 septembre adressée à Jobst Plog, PDG de la Norddeutscher Rundfunk (NDR, Hambourg) et président de l'assemblée générale d'Arte, apportait son soutien à la réélection de M. Clément.

Enfin, elle consacre les talents de diplomate et de stratège du président d'Arte, également président du pôle français d'Arte, la SEPT. Ils dépassent à la fois l'engagement socialiste de Jérôme Clément – il fut conseiller technique au cabinet de Pierre Mauroy, premier ministre de 1981 à 1984 – et les liens d'amitié qu'il entretient avec l'actuel premier ministre Alain Juppé, dont il fut le condisciple au lycée Louis-le-Grand puis à l'ENA.

La réélection de M. Clément consacre aussi le bilan de ses cinq années à la présidence d'Arte et les projets d'extension qu'il prévoit en Europe, par le biais de partenariats et d'échanges avec l'Espagne, la Pologne, la Grande-Bretagne et surtout l'Italie. *« Nous sommes satisfaits des résultats de l'audience d'Arte en France, et tout ce que Jérôme Clément a présenté a été accepté »*, fait remarquer M. Plog.

La réélection de Jérôme Clément une fois acquise, il reste à l'assemblée générale d'Arte à défendre la chaîne dans le cadre de sa future fusion avec La Cinquième. M. Douste-Blazy a indiqué, mercredi 9 octobre, devant le club Médiathème qu'*« Arte étant une chaîne franco-allemande, il fallait, avant de pouvoir parler de fusion, obtenir l'accord des Allemands. Nous l'avons eu. Compter quatre chaînes publiques dans notre paysage audiovisuel, c'est trop. Cette fusion est donc nécessaire »*. Il a précisé qu'elle interviendrait d'abord sur la forme – ce qui permettra de faire des économies – puis sur le fond : *« Il faudra que cesse, d'ici deux à trois ans, cette rupture du 19 heures. Il faudra se mettre d'accord avec les Allemands pour qu'il y ait une plus grande mixtion entre les émissions des deux chaînes »*, a-t-il déclaré.

L'assemblée générale d'Arte a, de son côté, voté une résolution demandant *« l'assurance »* que *« l'indépendance, l'autonomie éditoriale et les moyens de la chaîne culturelle »* ne soient pas touchées par la fusion des deux télévisions. Elle a de surcroît créé un groupe de travail, présidé par Jobst Plog, qui fera valoir les intérêts de la chaîne *« dans le processus de réorganisation du pôle français »*.

Arte dispose d'un atout potentiel : la réélection de Jérôme Clément à sa tête donne à celui-ci une longueur d'avance sur son rival Jean-Marie Cavada, président de La Cinquième, dans la course à la présidence de la future entité résultant de la fusion des deux télévisions qui se partagent le cinquième réseau. *« Pour nous c'est décisif*, souligne M. Plog. *Quelqu'un qui connaît et qui est responsable d'Arte, c'est un autre résultat que quelqu'un qui n'y connaît rien. »*

Yves-Marie Labé

■ **PRESSE : Jean-Louis Prévost,** président du directoire de *La Voix du Nord*, a été mis en examen dans le cadre d'une enquête judiciaire sur les comptes de son entreprise, pour abus de biens sociaux, faux et usage de faux. Une première personne, Jacques Richard, ancien directeur de AG Conseil, filiale de *La Voix du Nord*, avait été mise en examen dans le cadre de cette affaire, au printemps dernier.

■ **Le groupe britannique Pearson,** qui édite notamment le *Financial Times* en Grande-Bretagne et *Les Echos* en France, négocie le rachat de l'unique quotidien d'informations financières néerlandais, *Financieerle Dagblat*, propriété de la famille Sijthoff. Tiré à 40 000 exemplaires, le *Financieerle Dagblat* réalise un chiffre d'affaires de quelque 90 millions de francs par an, mais a perdu plus de 4 millions de francs en 1995 du fait de charges exceptionnelles.

■ **PUBLICITÉ : France 3 Ouest** a signé deux accords de couplage publicitaire avec les journaux régionaux de l'ouest de la France. Après un accord conclu avec *Ouest-France (774 259 exemplaires en 1995)*, la chaîne régionale a passé un accord avec ses concurrents : *Le Télégramme de Brest* (186 744), et les trois quotidiens du groupe Hersant, *Presse-Océan* (74 000), *Le Courrier de l'Ouest* (105 931), et *Le Maine libre* (53 000). Le couplage s'applique également au supplément télévision du groupe Hersant, qui est diffusé le samedi par les quatre journaux.

■ **RADIO : après Nice, France-Info** va proposer, à partir du lundi 21 octobre, un décrochage sur Lyon (105,9), avec un journal d'informations locales qui sera diffusé trois fois (6 h 10, 8 h 10 et 10 h 10) du lundi au vendredi. Par ailleurs, Europe 1 n'a pas repris en septembre le décrochage que la station avait ouvert, en mars, sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes. – *(Corresp.)*

JEUDI 10 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.45 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Le sourire du cobra.
15.30 Hôtel. Série. L'emprise du passé.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.00 Club Dorothée.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Série. Le groupi.
18.10 Le Rebelle. Série. Evasions.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

LES BŒUF-CAROTTES
Série. Sonia, de Peter Kassovitz, avec Jean Rochefort, Philippe Caroit (110 min). 762294
Une jeune infirmière devient la proie d'un proxénète et de deux flics ripoux qui l'arrêtent pour racolage...

22.40

FAMILLE JE VOUS AIME
Magazine Invitée : Jeane Manson. Souvenir d'enfance d'Enrique Iglesias ; La vie quotidienne d'un enfant diabétique ; Quand l'enfant disparaît ou comment faire le deuil d'un enfant au sein d'une famille... (100 min). 9435720
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Michel Godde, PDG d'Astra-Calvé.
0.40 Unis pour vaincre. Le point sur « Je te donne mon cœur ».
1.40 Journal, Météo.
1.55 et 3.30, 5.05 Histoires naturelles. 2.20 et 3.20, 4.25 TF 1 nuit. 2.30 L'Equipe Cousteau en Amazonie. 4.35 Cas de divorce. 5.00 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal, Loto.
13.30 Secret de chef.
13.45 Derrick. Choc. Série.
14.50 Le Renard. Le mensonge. Série.
15.55 Tiercé.
16.10 et 5.10 La Chance aux chansons. Folklores de France.
17.00 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Sauvés par le gong. Série.
17.55 Hartley cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Bonne nuit, les petits. Je m'imite ou je m'imite pas ?
19.25 et 2.20 Studio Gabriel. Invité : Charles Aznavour, Mireille Dumas.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine. Spécial Corse (130 min). 8127590
Un unique reportage sur la violence en Corse, réalisé par cinq équipes de reporters, envoyés spéciaux dans l'île.
23.05 Expression directe. UNSA.

23.10

PAROLE DE FLIC ■
Film de José Pinheiro avec Alain Delon (1985, 98 min). 9616403
Thème de la justice individuelle et de l'autodéfense.
0.50 Journal, Bourse, Météo.
1.10 Le Cercle de minuit. Le retour du surnaturel, pourquoi ? Invités : Isidore Froc (*Les Exorcistes*) ; George Minois (*Histoire de l'avenir, des prophetes à la prospective*) ; Raphaël Confiant (*La Vierge du grand retour*) ; Marek Halter (*Le Messie*, 70 min). 1506508
2.50 Eurocops. Etoiles filantes. 3.45 24 heures d'info. 3.55 Météo. 5.00 Aux marches du Palais. Dominici.

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.40 Parole d'Expert !
14.35 Un jour, une fête.
14.58 Questions au gouvernement. En direct du Sénat.
16.05 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja ; Un chien des Flandres.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *L'Enterrement à Sabres*, de Bernard Manciet.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LE PACHA
Film de Georges Lautner (1967, 90 min). 229519
Pour venger son ami, inspecteur compromis par des truands, un commissaire divisionnaire franchit les limites de la légalité.
22.15 Journal, Météo.

22.50

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine littéraire. Merci Kodak ; Effets de Manchette ; Polac plus ; Une histoire ; Prière d'insérer. Avec Jacques Sassier et John Minihan, photographes ; Michel Tournier et Michel Houellebecq, écrivains ; Brice Matthieussent, traducteur (50 min). 5375768
Après avoir été régionale et bimensuelle, l'émission devient nationale et hebdomadaire.
23.40 Espace francophone. Ecrans francophones (n° 14). 0.05 Capitaine Furillo. La vie est bien difficile. Série. 0.55 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième

12.30 Signes de vies. 12.55 Image et science. 13.00 Chasseurs de trésors. La ruée vers l'or du mont Diwata [2/2]. 13.30 Demain l'entreprise. 14.00 L'Héritage de l'Atlantide. 15.00 Nés pour tuer. Esprits violents [2/2]. 16.00 Le Journal de la création. 16.30 Les Yeux de la découverte. Les poissons. 17.30 Alf. 18.00 Des religions et des hommes. Vatican II. 18.15 Cinq sur cinq inventions. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [24/52] Fingers, de Philippe Landrot, d'après Morris et Goscinny (30 min). 7855
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. BD business (30 min). 6128
20.00 Architectures. Documentaire [4/5]. Charléty, un stade de notre temps, d'Olivier Horn (30 min). 3039
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : DE QUOI J'ME MÊLE ! LES FONCTIONNAIRES SONT-ILS DES INDISPENSABLES ?
proposée et présentée par Daniel Leconte.
20.46 ▶ Austerlitz... Tout le monde descend ! Documentaire de Cathy Dory-Mespoulede (49 min). 105682039
21.35 et 23.05 Débat. Enregistré en direct au Centre Georges-Pompidou. Avec Marc Blondel, François de Closets, Michel Boyon, Jean-Noël Jeanneney, Elmar Brok, John Stevens, Klaus Windeck.
22.15 Que la reine sauve la BBC. Documentaire de Daniel Leconte et Fabrice Gardel (50 min). 9356942
23.55 ▶ Les Alsaciens : 125 ans et 107 jours. Documentaire de Jean-Marie Boehm (25 min). *Les à-côtés du tournage de la fiction* Les Alsaciens ou les deux Mathilde, *de Michel Favart, diffusé les vendredis 11 et 18 et les samedis 12 et 19 octobre.* 9721590
0.20 L'Absence. Film franco-germano-espagnol de Peter Handke avec Jeanne Moreau, Alex Descas (1992, 95 min). 8278256
Adaptation du livre de Peter Handke par lui-même.
2.05 Lutter pour vivre. Documentaire de Robert Young (rediff., 55 min).

M 6

12.25 Les Routes du paradis. [2/2] La grande classe.
13.25 Mariage au noir. Téléfilm de James Goldstone (90 min). 2345519
15.15 Drôles de dames. Ces dames prennent la route. Série.
16.50 Télé casting. Musique.
17.00 et 2.25 Faites comme chez vous. Gilbert Montagné.
18.00 Space 2063. Série. La face cachée du Soleil.
18.50 Highlander. Série. Education criminelle.
19.45 et 1.15 Mode 6. Christian Lacroix.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Passé simple. Magazine.

20.50

DIABOLO MENTHE ■
Film de Diane Kurys avec Eléonore Klarwein (1977, 95 min). 480233
En 1963, la vie quotidienne, au lycée, d'une adolescente et de sa jeune sœur, dont les parents sont divorcés.

22.45

LE BLOB ■
Film de Chuck Russell avec Kevin Dillon (1988, 95 min). 3994690
Une substance gélatineuse en provenance de l'espace s'abat près d'une petite ville américaine dans laquelle elle s'introduit par les égouts. Les effets spéciaux sont renouvelés, et il y a de l'humour. Interdit aux moins de douze ans.
0.25 Murder One, l'affaire Jessica. Chapitre 23. Série. *Dernier chapitre.*
1.20 Best of Trash. Musique.
3.15 Jazz 6. Magazine. 4.20 Hot Forme. Magazine. 4.45 Top models, oh là là ! Documentaire (45 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Le Plus Bel Age ■ Film de Didier Haudepin (1995, 81 min). 7884768
14.55 L'Hebdo de Michel Field.
15.55 Avec ou sans hommes ■ Film de Herbert Ross (1995, 112 min). 6480671
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

COUPS DE FEU SUR BROADWAY ■ ■
Film de Woody Allen avec D. Wiest (1994, 99 min). 650519
New York, années 20. Un auteur est obligé, pour que sa pièce soit montée, d'accepter le financement d'un gangster.
22.10 Flash d'information.

22.15

▶ DON'T DRINK THE WATER
Téléfilm de Woody Allen, avec Woody Allen, Mayim Bialik (1994, v.o., 89 min). 7010836
Téléfilm de Woody Allen réalisé d'après sa pièce jouée pour la première fois en 1966 à Broadway.
23.45 Mi-fugue mi-raisin ■ Film de Fernando Colomo avec Pere Ponce (1994, v.o., 98 min). 6718687
1.25 La Nuit des masques ■ ■ Film de John Carpenter avec Jamie Lee Curtis (1978, 90 min). 1713904
2.55 Surprises (5 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Henri Tomasi, 1901-1971. Le voyageur immobile (4).
20.30 Lieux de mémoire. L'Alsace au cœur de la France (1).
21.30 Fiction. Avignon 96. Didier Sandre lit A la recherche de la Berma, de Marcel Proust.
22.40 Nuits magnétiques. Sur un air d'opéra (3).
0.05 Du jour au lendemain. Christine Lapostolle (Les Bruits du monde). 0.48 Les Cinglés du Music Hall. Journées des 29 et 30 mars 1945 (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Autour d'Elias Canetti (3) ; 1.29, Philippe Moreau à propos de Vie d'Adrien. Vie d'Heliogabale ; 1.57, Entretiens avec Léopold Sedar Senghor (3) ; 2.58, Les jésuites de la Renaissance ; 4.23, Alain Buisine (Les Ciels de Tiepolo) ; 5.08, A la découverte de Witold Gombrowicz ; 5.57, Etre Basque ou la chronique du pays des Aldudes.

France-Musique

19.05 Soliste. Gil Shaham, violon. Œuvres de Saint-Saëns, Wieniawski.
20.00 Avant-concert.
20.30 Concert. Donné en direct de Lyon, par l'Orchestre national de Lyon, dir. Kurt Sanderling : Concerto pour violoncelle et orchestre op. 104, de Dvorák ; Symphonie n° 4, de Brahms, Michael Sanderling, violoncelle.
22.30 Musique pluriel. *Symphonie n° 7 Ange de lumière (1er mouvement)*, de Rautavaara, par l'Orchestre philharmonique d'Helsinki, dir. Leif Segerstam.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Mahler, Mozart, Haydn, Brahms.
0.00 Tapage nocturne. Œuvres de Gavin Bryars. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le pianiste Stephen Kovacevich. Danses allemandes, de Schubert, Concerto n° 2, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Sawallisch ; Trio K. 498, de Mozart, Brymer, clarinette, Ireland, alto ; Sonate n° 30, de Beethoven ; Concerto pour piano n° 1, de Bartók, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Davis.
22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Roman, Tartini, Stanley, Bach, Couperin. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Le Mors aux dents ■ ■ Film de Laurent Heynemann (1979, 105 min) 71810720
21.45 Correspondance.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.40 Ça se discute (France 2 du 2/10/96)
0.00 Alice.
0.30 Soir 3 (France 3).
23.35 Trinidad, prix Nobel de carnaval.
0.00 La Légende des bateaux volants. [2/6] (115 min).

Planète

19.30 Paroles peintes.
20.00 Au gré du temps.
20.35 ▶ Gospel.
22.05 Sofia-Berlin : La Voie vers l'Europe.
23.00 Jamais sans ma Barbie.

Paris Première

20.00 et 0.50 Paris modes prêt-à-porter.
21.00 Picnic ■ Film de Joshua Logan (1955, v.o., 108 min) 94281294
22.55 *Le J.T.S.*
23.25 Le Concert d'été du philharmonique de Berlin. Enregistré au Waldbühne de Berlin en 1992 (105 min). 24742816

France Supervision

20.30 Surcouf, le tigre des sept mers. Film de Sergio Bergonzelli (1966, 90 min) 81842836
22.00 La Patrouille des sables ■ ■ Film de René Chanas (1954, 100 min) 38716519

Ciné Cinéfil

20.05 Une journée de plaisir ■ ■ Film muet de Charles Chaplin (1919, N., 25 min) 5182923
20.30 Rendez-moi ma femme ■ Film de Harmon Jones (1951, N., v.o., 75 min) 68584381
21.45 Le Père Goriot ■ Film de Robert Vernay (1944, N., 95 min) 88452923
23.20 Le Club. Invité : Jean-Jacques Tacchella.

Ciné Cinémas

20.30 Guérillas ■ Film de Fritz Lang (1950, v.o., 100 min) 4591120
22.10 *Le Pas suspendu de la cigogne* ■ ■ ■ Film de Théo Angelopoulos (1991, v.o., 115 min) 39802478
0.05 Festival de Deauville 96.
0.30 La Vie et rien d'autre ■ Film de Bertrand Tavernier (1989, 135 min) 99153817

Série Club

20.20 Mon amie Flicka. La selle d'argent.
20.45 Les Anges de la ville. Harcèlement.
21.40 et 0.40 Médecins de nuit. L'usine Castel.
22.30 Colonel March. Le caniche aux diamants.

23.00 Flash. Le saut dans le temps.
23.50 Quincy. Complice de meurtre.
1.30 Les Anges de la nuit. *Echec au marquis. (60 min).*

Canal Jimmy

20.35 My Beautiful Laundrette ■ ■ Film de Stephen Frears (1985, 95 min) 38521774
22.10 Blade Runner ■ ■ ■ Film de Ridley Scott (1982, v.o., 115 min) 94209720

Eurosport

19.30 Basket-ball. En direct. Euroligue (4e journée, groupe A) : CSP Limoges - Ulker SC Istanbul (Tur, 120 min). 520478
21.30 Sumo.
22.00 Football.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.30 Le Grand Pardon. Film d'Alexandre Arcady (1981, 140 min). Avec Roger Hanin, Jean-Louis Trintignant. *Policier.*
22.50 La Reine de la nuit. Film de Arturo Ripstein (1993, 115 min). Avec Patricia Reyes Spindola. *Drame.*

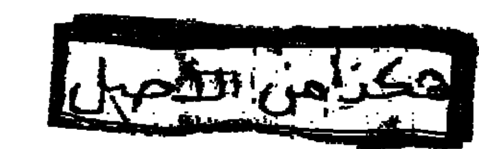
RTL 9

20.30 Le Grand Sam. Film de Henry Hathaway (1960, 120 min). Avec John Wayne. *Western.*
0.10 C'est pas moi, c'est l'autre. Film de Jean Boyer (1962, N., 90 min). Avec Fernand Raynaud. *Comédie.*

TMC

20.35 *L'Eté des roses blanches.* Film anglo-yougoslave de Rajko Grlic (1989, 105 min). Avec Tom Conti. *Comédie dramatique.* 22.20 Boléro.

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



La Cinquième fête la science samedi

La chaîne du savoir bouleverse toute sa grille pour s'associer à l'opération « La science en fête ». Point fort : la retransmission en direct de l'éclipse de soleil

PLACE aux astronomes, paléontologues, biologistes et médecins : durant toute la journée du samedi 12 octobre, La Cinquième oublie sa grille habituelle pour s'associer pleinement à l'opération « La science en fête », lancée les 11, 12 et 13 octobre par le ministère de l'éducation nationale. « *Nous développons actuellement les manifestations de ce type à l'antenne*, explique Daniel Duigon, qui a orchestré cette petite révolution. *Nous avons déjà passé une journée entière avec des jeunes et des savants à l'occasion du Sidaction, et nous préparons, pour la fin novembre, plateaux et documents sur Malraux, afin de commémorer le fameux discours du Panthéon.* » La montée en puissance des événements spéciaux sur la chaîne du savoir et de la connaissance est effective : l'an prochain, on devrait les voir se succéder à la cadence d'au moins un par mois.



Daniel Duigon s'appuie chaque fois sur la même philosophie : il s'agit de rebondir sur l'activité du moment tout en prenant le temps de la réflexion, de se fondre dans le concert médiatique mais en faisant entendre sa propre voix. Choix pédagogique pour cet éditeur : « *On peut en effet supposer que la curiorité des spectateurs est attisée lors de ces grandes occasions* », dit Daniel Duigon. Mais ligne éditoriale aussi : de temps à autre, la Cinquième a besoin de montrer qu'elle est aussi une chaîne comme les autres, souple, réactive, un miroir rapproché de son temps. L'actualité scientifique, en l'occurrence, ne manque pas en ce moment. Depuis près de quinze jours, se tiennent, à la tour Eiffel, les 13es Rencontres internationales de l'audiovisuel scientifique, organisées, entre autres partenaires, par le CNRS. Colloques, expositions dans les musées, mais aussi projections d'émissions et de films produits par des télévisions du monde entier, mettent depuis deux semaines la science à l'honneur. La Cinquième a rendu compte quotidiennement de l'opération. Le 12 octobre par ailleurs, entre 15 h 08 et 17 h 38 précisément, a lieu un phénomène naturel spectaculaire par définition : une éclipse de soleil. Celle-ci atteindra 61 % à Lille.

Ces deux événements font partie des « *temps forts* » qui vont rythmer la journée sur La Cinquième. Le premier sera couvert avec la présentation de trois films primés par le jury, tandis que le second sera retransmis en direct, assorti d'un document sur l'histoire et la nature du soleil. « *Nous avons installé trois caméras*, précise Daniel Duigou : *une à Paris, une à Poitiers et une à Sophia-Antipolis, où le ciel est supposé être plus clair. Cela donne au spectateur trois chances de voir l'éclipse. En outre, il ne risquera pas de s'abîmer la vue en fixant trop longtemps le soleil sans protection...* »

Toute la journée sera ponctuée de rencontres, de débats et de forums. L'équipe sera installée au Futuroscope de Poitiers, et les invités vont se succéder, plus ou moins médiatiques. Claudie André-Deshays, l'astronaute, côtoiera ainsi Jacques Pellegrin, directeur de recherche à la SNCF, ou encore le cancérologue Claude Jasmin. On débattra, à la mi-journée, avec trois cents élèves d'un lycée de Poitiers, du devenir de la science, avant de clore la séance en compagnie du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Bayrou.

« *Mais entre ces séquences, directement en prise avec l'actualité, nous avons jugé important de prendre du recul* », précise encore Daniel Duigou. C'est pourquoi la journée offrira également des documents filmés à l'avance. Ainsi le document sur Lucy, découverte en Ethiopie il y a vingt ans et qui a passé longtemps pour notre plus vieille ancêtre (à 9 h 35), ou le portrait d'une heure consacrée au physicien Louis Leprince-Ringuet (à 14 h 45). Entre autres. L'ensemble promet d'être hétéroclite mais stimulant.

Jean-Louis André

★ **Journée spéciale « La science en fête », La Cinquième, samedi 12 octobre, de 6 h 45 à 18 h 50.**

Justices *par Agathe Logeart*

INTERROGÉ dans la rue, un homme dit que les paysans de son pays sont en train de ramasser des betteraves en prévision de la marche qu'ils vont organiser sur Bruxelles. Si, comme tous les observateurs le prévoient, le juge Connerotte, chargé d'instruire le dossier du pédophile Marc Dutroux, est dessaisi, les trottoirs, devant la Cour de cassation qui s'apprête à prendre cette décision, seront couverts de betteraves. Les Belges veulent garder leur juge. Mais celui-ci a commis une faute hautement répréhensible : il a, un soir, partagé un plat de spaghettis avec les parents de victimes du pédophile. Il paraît que c'est un signe de partialité, c'est du moins ce qu'a plaidé l'avocat de Dutroux, qui tire jusqu'à l'absurde toutes les ficelles du juridisme. Pendant ce temps, dans un tunnel, les fouilles continuent, à la recherche de nouveaux corps de petites filles martyrisées. Dans sa cellule, Dutroux doit trouver la situation cocasse.

Sur le plateau de « La Marche du siècle », Jean-Marie Cavada avait réuni quatre des magistrats qui ont, voilà quelques jours, lancé l'« *appel de Genève* », où ils s'insurgent contre la pusillanimité des justices européennes face à la sophistication des circuits d'argent sale, celui de la corruption, de la drogue, de la prostitution, cet argent de tous les trafics qui sait si bien faire son chemin dans le dédale des paradis fiscaux. Parmi ces magistrats, le Français Renaud Van Ruymbeke. Jusque- là, cet homme n'était qu'une image muette, que l'on nous montrait à chaque péripétie d'une des affaires politico-financières qu'il est chargé d'instruire, montant ou descendant les marches de son palais de justice, tenant à distance micros et photographes, revêtu de son silence comme d'une armure inoxydable. S'il parle aujourd'hui non pas du détail des affaires que d'autres se chargent de révéler, mais des dysfonctionnements de la justice, c'est qu'il n'en peut plus du double langage du pouvoir politique. Libre, indépendante, sereine, notre justice ? Allons donc ! Lenteur savamment entretenue au nom des intérêts bien compris des margoulins de haut vol, chausse-trapes en tout genre, déliquescence morale, démocraties en danger : l'ancien muet n'a pas la langue dans sa poche. C'est une boule de feu que cet homme à vif, qui déverse enfin un trop-plein de colère et de frustrations si longtemps contenu. On cultive également des betteraves, en France. Nos gouvernants devraient y songer.

Eux aussi ont affronté la justice : ce sont des enfants victimes d'inceste, que le magazine de TF 1 « Le Droit de savoir » a interrogés. Des pères, des beaux-pères incestueux ont été condamnés. D'autres, pour lesquels la justice a estimé à tort ou à raison que les charges étaient trop fragiles, s'en sont sortis. La justice n'est pas une science exacte. Mais de cette loterie-là, par nature incohérente, les perdants sortent plus brisés encore qu'ils n'y étaient entrés. On sent bien que, là aussi, il y a des betteraves qui se perdent.

VENDREDI 11 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.45 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Encore Jessica.
15.30 Hôtel. Série. Ennemis intimes.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.00 Club Dorothée.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Série. Auprès de mes blondes.
18.10 Le Rebelle. Série. Carrick O'Quinn.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

VOUS NE RÊVEZ PAS !
Divertissement présenté par Nagui (110 min). 846258
Nagui a troqué son pyjama pour se transformer en génie, dans un décor des Mille et Une Nuits. Pour réaliser leurs rêves, les candidats devront subir des épreuves...

22.40

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet avec la participation de Marie Lecoq, maître Didier Bergès. Invité : Jean Edern Hallier. Sujets : les erreurs judiciaires, les guérisons inexpliquées (110 min). 9411140
0.30 Très chasse, très pêche. Documentaire. Chasse au gibier d'eau en France et au Québec, de Claude Cailloux (55 min). 9743378
1.25 Journal, Météo.
1.40 et 3.15, 3.55, 5.05 Histoires naturelles. 2.05 et 3.05, 3.45, 4.45 TF 1 nuit. 2.15 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. 4.35 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Nuit de la mort.
14.55 Le Renard. Le nouveau. Série.
16.00 et 5.15 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.20 Sauvés par le gong. Série.
17.50 Hartley cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Nounours a le stress.
19.25 et 1.25 Studio Gabriel. Invitée : Nicoletta.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

MAIGRET
Série. Maigret tend un piège, de Juraj Herz, d'après Georges Simenon, avec Bruno Cremer (103 min). 8506985
Un tueur sévit depuis cinq mois à Paris.
22.38 Flash info, Bourse, Météo.

22.55

BOUILLON DE CULTURE
Magazine littéraire présenté par Bernard Pivot. Portraits de Picasso à l'occasion de l'exposition « Picasso et l'art du portrait » au Grand Palais du 18 octobre au 20 janvier. Invités : Françoise Gilot ; Claude Picasso et Paloma Picasso ; Gérard Régnier ; Hélène Seckel ; Werner Spies ; Jean-Paul Claverie (65 min). 9342546
0.00 Quai des brumes ■ ■ ■ Film de Marcel Carné avec Jean Gabin, Michèle Morgan (1938, N., 91 min). 5883812
2.00 Envoyé spécial (rediff.). 4.30 Papy Pole.

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.40 Parole d'Expert !
14.35 Témoin à abattre. Téléfilm de Paul Krasny, avec Richard Crenna (95 min). 1872492
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 Un livre, un jour. *Mal de père*, de Frédéric Roux.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

▶ THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. *Cinq princesses pour un royaume* (60 min). 8919850
La construction aux Chantiers de l'Atlantique de cinq méthaniers qui transportent du gaz naturel liquide à – 163 °C.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Francis Weber. Iran : *les plombiers du désert* ; Etats-Unis : *les soucoupistes de la zone 51* ; Italie : *l'empire de Giorgio Ier* (60 min). 5123275
22.50 Journal, Météo.
23.20 Pégase. Le 747 ; le Concorde (55 min). 5239140
0.15 When the Lion Roars. Documentaire [5/8] de Franck Martin (v.o., 50 min). 3517096
1.05 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième

12.30 Détours de France. 12.55 Image et science. 13.00 Un monde nouveau. Un médecin chez les indiens. 13.30 Demain les métiers. 14.00 La Ruta maya. 15.00 Guernica, la guerre d'espagne. 16.00 Le Français, histoire d'un combat. Présenté par Claude Hagège. La langue de la liberté [5/10]. 16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Les châteaux des Highlands. 17.30 Alf. 18.00 Histoire de l'alimentation. Un conte d'hiver. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 De l'Orénoque à la cordillère des Andes. Documentaire. [2/3] Pêche au cerf-volant et bains de boue, de Wolfgang Brög (55 min). 73695
19.55 La Pomme d'Isaac.
20.00 Reportage. Le rideau de vert, les dessous de Greenpeace (30 min). 4362
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LES ALSACIENS OU LES DEUX MATHILDE
Téléfilm [1/4] 1870-1894, de Michel Favart, avec Cécile Bois, Aurore Clément (90 min). 303343
Une saga historique et familiale ancrée dans une région qui changea quatre fois de nationalité en un siècle.

22.10

GRAND FORMAT : TROIS HOMMES CHANGENT DE VIE
Documentaire de Trevor Peters (90 min). 7751512
En ex-RDA, une colline parcellisée dans les années 30 accueille trois familles distinctes. Aujourd'hui, seuls les hommes sont restés : un photographe, un peintre et un ébéniste d'art. Vies solitaires.
23.40 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. [1/3] L'Algérie et son histoire (rediff.).
23.50 Profil : Guayasamín. Documentaire. L'homme qui a peint Fidel Castro, de Jeannette Erazo-Heufelder (60 min). 7058695
0.50 Music Planet. Magazine. World Collection. Les Gipsy Kings vus d'Amérique, tierra gitana, de Hart Perry (rediff.). 1.45 Nanouk l'Esquimau ■ ■ ■ Film américain de Robert Flaherty (1922, N., muet, 60 min). 2081367

M 6

12.25 Les Routes du paradis. L'erreur. Série.
13.25 Scène de ménage au paradis. Téléfilm de Di Drew, avec Raquel Welch (88 min). 5305258
15.05 Drôles de dames. La vengeance de ces dames. Série.
16.30 Rock express.
17.05 Hit Machine. Variétés.
18.00 Space 2063. Mutinerie. Série.
18.50 Highlander. Série. Confiance aveugle.
19.45 et 1.00 Mode 6. John Galliano.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.50

VISIONS DE CHOC
Téléfilm de Sam Pillsbury, avec Barbara Eden, Michael Nouri (87 min). 544324
Une psychologue utilise ses visions pour aider un inspecteur à retrouver l'assassin de son partenaire.

22.30

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. SOS planète en danger, avec Peter Graves (55 min). 95904
Une navette spatiale est détournée par un terroriste.
23.25 Kickboxing, l'épreuve de choc. Téléfilm de Paul Ziller, avec Don Wilson (83 min). 2632782
1.05 Best of groove. Musique. 2.05 La Saga de la chanson française. Documentaire. Yves Montand (55 min). 3.00 Broadway Magazine. Documentaire. 3.55 Fréquenstar. Magazine. David Ginola. 4.40 E = M 6. Magazine (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Danger immédiat ■ Film de Phillip Noyce (1994, 136 min). 2880985
15.50 Les Allumés. Viva la rumba.
16.20 Le Grand Blond avec une chaussure noire ■ Film d'Yves Robert (1972, 86 min). 823343
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma. Magazine.

20.35

JACQUES VILLENEUVE
Documentaire de Jean-Luc Roy (60 min). 8929237
21.35 Jacques Villeneuve. Avec Michel Denisot.
22.10 Flash d'information.
22.14 Les Baisers.
22.15 Le Journal du cinéma. Quentin Tarantino.

23.00

PULP FICTION ■ ■
Film de Quentin Tarantino avec John Travolta (1994, 148 min). 7733121
Deux amoureux ont décidé de braquer une cafétéria. Ils vont se retrouver en présence de deux tueurs professionnels...
1.35 Bonnes funérailles, amis... Sartana paiera. Film d'A. Ascott (1970, v.o., 92 min). 1016180
3.35 La Nuit des masques ■ ■ Film de John Carpenter (1978, 90 min). 6653218
5.05 Avec ou sans hommes ■ Film d'H. Ross (1995, v.o., 112 min). 1192492

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. Tristan Tzara, 1896-1963. A l'occasion du centenaire de la naissance de Tristan Tzara (2).
21.32 Musique : Black and Blue. Fallait-il dire amen à tout ? Retour sur le jazz funky (2). Avec Jean-Louis Chautemps.
22.40 Nuits magnétiques. Sur un air d'opéra (4).
0.05 Du jour au lendemain. Maurice Lever (Romanciers du Grand Siècle). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journées des 29 et 30 mars 1945 (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). P'tit Lazare de Tormes, de Monique Balle ; 2.02, Entretiens avec Pierre Mac Orlan (1) ; 3.03, Pierre Mac Orlan et la Bretagne ; 3.59, Emmanuel Kant ou l'amour fou de la métaphysique ; 5.30, Stéphane Audoin-Rouzeau (L'Enfant de l'ennemi) ; 6.00, La famille à travers les âges.

France-Musique

19.05 Soliste. Gil Shaham, violon : Sonate pour violon et piano op. 18, de Strauss ; Concerto pour violon et orchestre op. 8 (Les quatre saisons) l'été, de Vivaldi, par l'Orpheus Chamber Orchestra ; Sonate pour violon seul op. 115, Prokofiev.
20.00 Concert. Centenaire de la mort d'Anton Bruckner. Donné en direct de la salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski : Wesendonck-Lieder, de Wagner, Gabriela Benackova, soprano ; Symphonie nº 7 A 109, de Bruckner.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Rautavaara.
23.07 Miroir du siècle. Œuvres de Sancan.
0.00 Jazz-club. Herb Hellis, guitare, avec Pierre Boussaguet, contrebasse et Al Levitt, batterie (enregistré le 25 novembre 1987, au Petit Opportun). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La musique dans « Jean-Christophe. » Trio des Esprits nº 1, de Beethoven, Kempff, piano, Szeryng, violon, Fournier, violoncelle : Wesendonck Lieder, de Wagner, par l'Orchestre Philharmonia, dir ; Klemperer, Ludwig, mezzo-soprano ; Concerto pour hautbois et petit orchestre en ré, de R. Strauss, par le New Philharmonia Orchestra, dir. de Waart ; Le Chasseur maudit, poème symphonique, de Frank, par l'Orchestre de Paris, dir. Barenboïm ; œuvres de Wolf, Mozart.
22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Mendelssohn, Weber, Schubert, Brahms, Kœchlin. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard (France 2 du 8/10/96).
21.30 Le Carnet du bourlingueur.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. Invité : Le groupe Pow Wow ; autres invités : Teri Moïse, Petru Guelfucci, Peter Kirsch (France 2 du 1/10/96)
23.50 Ça cartonne.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (TSR).

Planète

20.35 Que nous réserve le trafic aérien ?
21.25 Le Café et l'Addition.
22.20 Hiroshima.
23.35 Paroles peintes.
0.05 Au gré du temps.
0.40 ▶ Gospel (90 min).

Paris Première

20.00 et 0.35 Paris modes prêt-à-porter.
21.00 Montgomery Clift. De Donatella Baglivo. The Prince.
21.55 ▶ Le J.T.S.
22.25 Opéra : Marie Stuart. En trois actes de Gaetano Donizetti. Enregistré à l'Opéra de Nice, en 1984 avec l'Orchestre philharmonique, le chœur et le ballet de l'opéra de Nice (185 min). 59142237

France Supervision

20.25 Cassiopée.
20.30 Taratata. Invitée : Sylvie Vartan.
22.00 Motocyclisme.
22.25 Course de camions.
22.50 Romain Rolland, paroles dans le siècle. De Y. Jeanneret et A. Tamas.
23.55 Jet Star.
0.55 Equitation (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Les Démons de l'aube ■ Film d'Yves Allégret (1945, N., 115 min) 5061053
22.25 Fra Diavolo ■ ■ Film de Charles Rogers et Hal Roach (1933, N., v.o., 90 min) 1550508
23.55 Miranda ■ Film de Ken Annakin (1947, N., v.o., 80 min) 78884411

Ciné Cinémas

20.30 Hollywood 26.
21.00 Blink ■ Film de Michael Apted (1994, 105 min) 78264102
22.45 Jason's Lyric ■ Film de Doug Mc Henry (1994, v.o., 115 min) 86397594
0.40 Wolfen ■ Film de Michael Wadleigh (1980, 110 min) 18017270

Série Club

20.20 Mon amie Flicka. La mine d'or.
20.45 Commando Garrison. Le cadeau empoisonné.
21.40 et 0.40 Médecins de nuit. Plat cuisiné.
22.30 Colonel March. L'appel de l'au-delà.
23.00 Les Anges de la ville. Le passager.
23.50 Quincy. Retour des Caraïbes. (100 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Trois femmes dans un vaisseau.
21.20 The New Statesman. La brebis galloise.
21.45 Sessions. The Wild Man Cometh.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. Melville je t'adore.
22.45 Seinfeld. Décalage.
23.10 Top bab.
23.50 La Semaine sur Jimmy.
0.00 New York Police Blues. Une grande famille (50 min).

Eurosport

14.00 Tennis. En direct de Vienne (Autriche) : Tournoi messieurs 5e jour (300 min). 84503527
19.00 Formule 1.
20.00 Course de camions.
21.00 Sumo.
22.00 Formule 1.
23.00 Sports de force.
0.00 International Motorsports.
1.00 Catch (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Le Baiser empoisonné. Film de Norman Rene (1992, 110 min). Avec Alec Baldwin, Meg Ryan. *Comédie dramatique.*

RTL 9

22.30 Catherine chérie. Film de Hubert Frank (1982, 95 min). Avec Berta Cabre. *Erotique.*
0.50 Le Majordome. Film de Jean Delannoy (1965, N., 95 min). Avec Paul Meurisse. *Comédie policière.*
2.50 Les Femmes des autres. Film de Claude Barma (1958, N., 80 min). Avec Gilbert Bécaud. *Comédie.*

TSR

20.05 Dans la peau d'une blonde. Film de Blake Edwards (1991, 105 min). Avec Perry King, Jimmy Smits. *Comédie.*
21.50 48 heures de plus. Film de Walter Hill (1990, 100 min). Avec Eddie Murphy, Nick Nolte. *Policier.*
23.40 Brazil. Film de Terry Gilliam (1984, 140 min). Avec Jonathan Pryce, Robert De Niro. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

rie subordonne l'ouverture de

Le Monde
VENDREDI 11 OCTOBRE 1996

Les crabes

par Pierre Georges

LA NAUSÉE. Pas d'autre mot. La nausée devant cette avalanche de chiffres, de salaires à répétition, de rémunérations indues, de commissions fictives, de surfacturations, de frais somptuaires. La *nausée devant ces dizaines de* millions de francs détournés, cette escroquerie gigantesque à la charité publique, à l'aide à la recherche sur la maladie.

Jacques Crozemarie, Michel Simon, Pascal Sarda – décédé depuis –, les trois crabes du cancer ! Un appétit sans fin ni limites, insatiable, féroce, en libre service permanent. Par ici la bonne charité. Donnez, donnez, c'est pour la cause, la nôtre d'abord, qui avons tant de cordes et de ficelles à notre ARC.

Le rapport de synthèse de la brigade financière, dont il est fait état dans cette édition, est proprement ahurissant. Y compris *sans doute pour ces policiers,* tout sauf des plaisantins, qui en ont vu d'autres et jamais de pareille. *Dossier tentaculaire de la plus in*fâme des escroqueries, celle jouant d'une noble cause et d'une commune angoisse pour, drapée dans les apparences de l'extrême vertu et du superbe dévouement, se goinfrer jusqu'à plus faim.

Les braves gens ! Combien de dons détournés, combien d'héritages croqués, combien de campagnes à bénéfices personnels ! L'argent du cancer victime d'un cancer de l'argent, proliférant et généralisé. 17 millions de revenus, honoraires et salaires, pour l'un, en quelques années. 10 millions pour l'autre. Plusieurs millions pour le troisième. Sans même parler du reste, la belle vie aux frais de l'ARC.

Les trois crabes. On sait bien, en écrivant cela, qu'on risque un procès, un de plus, car les drôles ont de la ressource et du papier bleu à revendre. *On l'écrit tout de* même. Les trois crabes à pinces larges ! Le plus étonnant, dans *cette affaire,* n'est pas l'affaire elle-même. On sait l'escroquerie vieille comme la bienfaisance. Le plus étonnant reste qu'elle ait pu durer aussi longtemps.

Commissaires aux comptes, membres des conseils d'administration, autorités de tutelle, justice même, tout le monde a refusé longtemps de voir, de savoir, de se poser des questions sur la gestion de l'ARC. L'ARC était noble, puisque la cause l'était. L'ARC était au-dessus de tout soupçon, puisque la cause était insoupçonnable. L'ARC était. Comme Dieu ou le cancer existent. Point final.

D'ailleurs, des années durant, il a *suffi qu'un journaliste, qu'un* journal, et *Le Monde* ne fut pas le dernier, s'intéressent aux comptes de l'ARC, pour que Jacques Crozemarie sorte son papier bleu et la justice son code. Droits de réponse, procès en diffamation. Tout l'arsenal ordinaire fut utilisé, glaive et bouclier du juste patron de l'ARC terrassant la calomnie et la malveillance.

Il y a dans cette affaire, n'en déplaise à plusieurs tribunaux, des condamnations qui se perdent. Et le pire serait, aujourd'hui ou demain, que l'on découvre que cette non-curiosité générale, ce postulat d'une ARC insoupçonnable par essence et par vocation, aient eu d'autres ressorts. Plus politiques ceux-là. Autrement dit, que les crabes, en leur banquet sans fin, aient pris soin et précaution de partager un peu.

Les syndicats espagnols signent un accord sur les retraites

Le gouvernement conservateur honore l'une de ses promesses électorales

MADRID
de notre correspondante

Le gouvernement conservateur espagnol de José Maria Aznar vient de marquer un point non négligeable dans le domaine social en parvenant, mercredi 9 octobre, à faire signer aux principales centrales syndicales un accord sur les retraites. Ce succès vient à propos redorer l'image du gouvernement au moment où celui-ci s'apprête à affronter, le 15 octobre, la journée de grèves et de manifestations des fonctionnaires en protestation contre le gel de leurs salaires, inscrit dans le budget présenté en septembre par M. Aznar.

L'accord sur les retraites vise, à long terme, à *rationaliser et consolider* le système de sécurité sociale. Il vise aussi, et peut-être avant tout, à *tenir une promesse électorale* faite durant les législatives de mars qui ont porté José Maria Aznar au pouvoir : celle de garantir le pouvoir d'achat des retraités. Engagement que les socialistes, perdants des élections, ont constamment mis en doute durant la campagne.

L'entreprise n'était pas facile, à l'heure où l'austérité voulue par Maastricht pousse les gouvernements européens à faire des économies drastiques, l'Espagne en tête, qui affiche sa volonté de prendre, dans les wagons de tête, le train de la monnaie unique. Au terme de l'accord signé mercredi 9 octobre, et qui entre en vigueur pour cinq ans à compter du 1er janvier 1997, les sept millions d'Espagnols actuellement à la retraite – ils devraient être neuf millions en 2001 – verront leurs revenus réajustés chaque année, en fonction du taux d'inflation prévu (un peu plus de 2,5 % pour 1997).

REFUS DU PATRONAT

En revanche, un nouveau calcul de retraite entrera en vigueur, qui *prendra progressivement* en compte d'ici à 2001 non plus les revenus des huit dernières années de travail des nouveaux retraités, comme c'est le cas en ce moment, mais des quinze dernières. Enfin, l'harmonisation de tous les régimes spéciaux et une révision à la baisse des pensions accordées à ceux qui n'auront cotisé que durant le temps minimum requis (quinze ans) devraient permettre à l'Etat de réaliser quelques économies. Afin d'obtenir l'accord général des syndicats, le gouvernement a cependant dû revenir sur certains de ses plans et mettre un frein à son programme d'économies.

Les faiblesses ne manquent pas dans ce grand exercice de cohésion sociale qui, selon M. Aznar, doit redonner *« paix et tranquillité au pays »*. A commencer par le refus du patronat d'entériner l'accord, estimant qu'on l'a pratiquement mis devant le fait accompli, que les problèmes de fond de la Sécurité sociale espagnole ne sont qu'effleurés, et qui déplore surtout que le taux de ses cotisations sociales soit inchangé (les entreprises paient plus de 80 % des cotisations).

Certains patrons auraient souhaité, au lieu du fonds de *« réserve »* qui sera institué avec les économies dégagées par l'Etat à la suite de cet accord, que les entreprises soient *« allégées »* d'autant. Après tout, laissent-ils entendre, José Maria Aznar avait également promis durant sa campagne électorale d'aider à créer des emplois : l'Espagne compte 22,5 % de chômeurs.

Marie-Claude Decamps

M. Chirac appelle à la solidarité entre générations

LE PRÉSIDENT de la République a saisi l'occasion de la célébration du vingtième anniversaire de la Fédération nationale des clubs d'aînés ruraux – la première association de retraités de France – pour lancer, jeudi 10 octobre, un appel à la solidarité entre les générations. *« La communauté des aînés a aujourd'hui un rôle essentiel à jouer pour assurer l'équilibre de notre société »*, a affirmé M. Chirac, à la *Cité des sciences de la Villette*, à Paris.

L'allongement de la vie – les 60-75 ans représentent plus de 8 millions de personnes et les plus de 80 ans sont 2 millions et demi – entraîne *« une nouvelle organisation sociale dans laquelle la distinction traditionnelle entre les périodes d'activité et d'inactivité perd de son évidence et s'estompe »*, a observé M. Chirac, en demandant aux retraités de s'engager dans *« deux domaines cruciaux »* : l'emploi et la lutte contre l'illettrisme. *« J'attache une grande importance au développement de nouvelles formes de préretraites permettant aux plus anciens de cesser progressivement leur activité tout en parrainant les jeunes qui sont appelés à prendre leur relève »*, a indiqué le chef de l'Etat. Il a également appelé les associations de retraités à *« venir en aide aux entreprises en difficulté »* et aux créateurs d'entreprise, par la formule du tutorat.

LE RÔLE DES ANCIENS

Le président de la République a constaté : *« Nous n'avons pas encore trouvé de solution satisfaisante pour les jeunes illettrés de 18 à 30 ans »*. *« Pourquoi ne pas étendre ce qui a été entrepris avec succès dans les prisons à tous ceux et toutes celles qui, pour des raisons diverses, se sont sentis rejetés par le système scolaire ? »*, s'est-il interrogé, en demandant surtout aux retraités de l'enseignement de *« contribuer, avec le soutien des associations de quartier et des centres communaux d'action sociale, à éradiquer l'illettrisme »*.

M. Chirac a aussi souligné le rôle des anciens au sein de la famille, notamment leur soutien financier aux plus jeunes. A propos du régime des donations, il a évoqué la possibilité d'*« aller plus loin »*, en mettant en place *« un instrument qui permettrait aux familles de mieux préparer et organiser ces transferts »* financiers. Le chef de l'Etat a enfin félicité la Fédération pour son opération « Le toit de l'espoir », destinée à financer des logements sociaux en Seine-Saint-Denis pour des familles en difficulté. Cette opération, *« symbole d'une solidarité active et généreuse entre les générations »*, représente *« ce que l'engagement social peut donner de meilleur »*, a conclu M. Chirac.

Pascale Robert-Diard

L'autocritique d'un guide touristique allemand

LIMOGES
de notre correspondant

Emoi en Limousin : le guide touristique allemand Dumont (l'un des plus diffusés outre-Rhin), dans un volume sur la France, consacre à la région deux articles qui réécrivent l'histoire de la seconde guerre mondiale, ou du moins de ses épisodes les plus sanglants pour la région, les massacres de Tulle et d'Oradour-sur-Glane. Le 9 juin 1944, après une attaque FTP contre la garnison allemande de Tulle, la division Das Reich pendit 99 otages civils aux balcons de la ville et en déporta 149 (dont 101 périrent dans les camps de concentration). Explication donnée par le guide : 80 soldats allemands *« avaient été massacrés par les francs-tireurs. En représailles pour la mise à mort des prisonniers, les soldats se mirent à la recherche dans la ville des étrangers à la localité et des suspects »*, qui furent *« pendus en tant que résistants »*.

Le lendemain, *10 juin 1944*, un autre détachement de la division SS anéantissait le bourg d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne) : 642 morts, les hommes fusillés ou jetés dans les puits, les femmes et 247 enfants brûlés vifs dans l'église. Explication du guide : l'armée allemande avait *« trouvé aux abords immédiats d'Oradour les cadavres d'un transport de blessés que les maquisards avaient attaqué la veille, ainsi que des armes, des munitions cachées dans les maisons du village. Pour cette raison, ils fusillèrent la plupart des hommes considérés comme des partisans et incendièrent les maisons. Beaucoup de femmes et d'enfants, enfermés dans l'église, perdirent la vie dans l'incendie »*. Evénements qui donnèrent lieu, poursuit le guide, à *« un procès à grand spectacle »* (à Bordeaux, en 1951), et qui aboutirent à la préservation d'*« une ville fantôme clôturée dans un but touristique bien organisé »*.

La traduction en français de ces propos a suscité de vives réactions en Limousin. D'autant qu'aucun ouvrage historique n'a jamais évoqué de telles origines au massacre. Le président du conseil régional, Robert Savy, est intervenu auprès de l'éditeur de l'ouvrage : *« Un guide allemand n'est pas nécessairement tenu de parler des tragédies qui se sont passées dans ces localités. S'il le fait malgré tout, il est à souhaiter qu'il le fasse avec le plus de justesse possible. »*

Maria-Anna Hälker, responsable de l'édition des guides Dumont, vient de répondre : *« Nous devons reconnaître que la présentation des événements a été ça et là minimisée, quand elle n'est pas enjolivée ou rendue cynique. Nous ignorions les négligences des auteurs et des comités de lecture... Vous pouvez être sûr qu'une correction appropriée des passages que vous nous avez signalés sera effectuée dans les prochaines éditions. »*

Georges Chatain

La pollution de l'air coûte plusieurs milliards de francs

LE COÛT de la pollution de l'air dans la région parisienne est d'au *moins 5 milliards de francs par an, selon une enquête menée par le* bureau d'économie théorique et appliquée (BETA) de l'université de Strasbourg et rendue publique par l'Agence de l'environnement et de *la maîtrise de l'énergie (Ademe). Pour un niveau de pollution moyen*, atteint un jour sur deux, le coût médico-social journalier est de 13,7 millions de francs. Il dépasse 37 millions de francs par jour pour *un niveau de pollution plus élevé et 44 millions pour un niveau* « très élevé », soit une fourchette de 5 à 16 milliards de francs par an.

Une autre étude, réalisée par l'Institut universitaire de Grenoble sur les villes de Lyon, Grenoble et Chambéry, conclut que la pollution de l'air aboutit à un coût médico-social annuel de l'ordre de 100 millions de francs par million d'habitants. Les chercheurs insistent sur le fait que leurs chiffres sont dans presque tous les cas *« des minima »*. Les études épidémiologiques rendues publiques en février 1996 établissaient que la pollution atmosphérique était responsable de la mort de plusieurs centaines de personnes dans les grandes villes.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : le mouvement clandestin corse Fronte Ribellu,** petit groupe réputé proche du FLNC-canal historique, a appelé, jeudi 10 octobre, dans un communiqué authentifié à l'AFP, *« l'ensemble des patriotes corses à se regrouper pour apporter à l'agresseur la seule réponse possible : le refus et le soulèvement »*.

■ **FIAC 96 : un bilan officiel optimiste.** Du 2 au 7 octobre, la Foire internationale d'art contemporain de Paris a reçu 100 000 visiteurs, soit 30 000 de plus qu'en 1995. Environ 3 000 pièces ont été acquises, pour un chiffre d'affaires qui devrait être largement supérieur à celui de l'année dernière, voire comparable à celui de 1987 (250 millions de francs environ).

■ **FRONT NATIONAL : le parti d'extrême droite en Ile-de-France** a annoncé son intention d'affréter, samedi 12 octobre, un *« TGV de la liberté »*, pour participer, à Dunkerque (Nord), à une manifestation de soutien à Philippe Eymery et Chantal Denis, conseillers municipaux (FN) de Dunkerque. Le tribunal correctionnel de Dunkerque a condamné les deux élus, *le 27 septembre*, à *six mois de prison* avec sursis et cinq ans d'inéligibilité pour incitation à la haine raciale et à 15 000 francs d'amende et 50 000 francs de dommages et intérêts en faveur du MRAP.

■ **CINÉMA.** La Cinémathèque française s'installera en 1999 au Palais de Tokyo, a annoncé le 9 octobre Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture. La salle de projection de la Cinémathèque restera ouverte à Chaillot durant les travaux.

Les maires communistes organisent leur succession

LE PARTI COMMUNISTE prépare, en douceur, les élections municipales et législatives. Echaudé par l'expérience du Havre – où le tout nouvel arrivé, Daniel Colliard, n'avait pas réussi, en juin 1995, à capitaliser les voix du populaire André Duroméa, à qui il venait de succéder –, le PCF veut éviter, en 1998, les « parachutages » de dernière minute.

Après Louis Pierna, maire de Stains (Seine-Saint-Denis) et député, Léo Figuères, maire de Malakoff (Hauts-de-Seine), Paul Mercieca, maire de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) et député, c'est le maire de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), James Marson, qui a annoncé, mercredi 9 octobre, qu'il *s'apprête à passer la main*. Agé de soixante-dix ans, M. Marson proposera au conseil municipal la candidature de *Gilles Poux*, trente-neuf ans, adjoint depuis 1995.

A *Drancy (Seine-Saint-Denis)*, Jean-Claude Gayssot, membre du bureau national du PCF, devrait *succéder à Maurice Nilès*. D'autres pourraient suivre son exemple.

« AUCUNE DIRECTIVE »

« La transition est toujours un problème compliqué. Dieu merci ! nous avons des maires qui savent passer le flambeau », souligne *André Lajoinie*, chargé des élections au PCF. L'ancien président du groupe communiste de l'Assemblée nationale ajoute que le parti est *« défavorable au cumul des mandats »*. Il assure qu'aucune *« directive »* n'a été donnée pour préparer ces successions. Certaines démissions relèvent de fait de convenances personnelles, liées *notamment* à l'âge et à la santé.

Longtemps premier parti municipal, le PCF a ses figures, qui ont su créer confiance et habitudes électorales. *« Il faut laisser à nos électeurs le temps de connaître les plus jeunes »*, indique-t-on. Est-ce l'occasion, aussi, d'imposer des élus plus « ouverts » ? Ni les communistes orthodoxes ni les refondateurs ne voient dans ce processus le jeu de la direction du parti. Certes, la *« nouvelle génération »* que Robert Hue entend promouvoir sera plus encline que l'ancienne à défendre sa ligne « centriste », mais les nouveaux élus sont surtout des hommes qui peuvent assurer une transition paisible.

Ariane Chemin

BOURSE

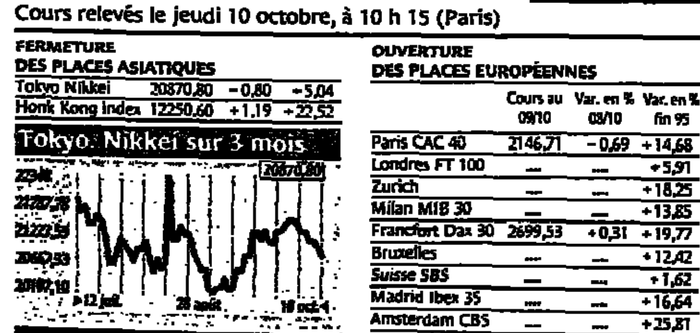
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 10 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20870,80	– 0,80	– 5,04
Honk Kong index	12250,60	+ 1,19	+ 22,52

Tokyo: Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 09/10	Var. en % 08/10	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2146,71	– 0,69	+ 14,68
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 18,25
Milan MIB 30	—	—	+ 13,85
Francfort Dax 30	2699,53	+ 0,31	+ 19,77
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 1,62
Madrid Ibex 35	—	—	+ 16,64
Amsterdam CBS	—	—	+ 25,81

Tirage du *Monde* daté jeudi 10 octobre 1996 : 477 439 exemplaires - 3

